

Sous la direction de Pierluigi Basso Fossali
et Odile Le Guern

L'APPROPRIATION

L'interprétation de l'altérité
et l'inscription du soi



Premier volume de sémiotique consacré à la notion d'appropriation, ce recueil d'articles relève d'un projet unitaire visant à explorer les tensions entre les parcours d'appropriation des patrimoines linguistiques et textuels, les marques d'appropriation qu'on projette sur l'environnement culturel et la recherche de se rendre « propre » à ce dernier afin de respecter l'identité des objets et les témoignages des sujets.

Ainsi, l'appropriation peut nous révéler les contradictions entre introjection de l'héritage culturel et sa mise à distance critique, entre les risques d'abuser et les soucis de respecter l'altérité. De telles contradictions reçoivent à la fois des solutions imparfaites selon les époques et les cultures (des incorporations ou des thésaurisations) et des formats temporels spécifiques visant à décaler ou à accélérer l'assimilation (du caractère progressif de la familiarisation à l'irruption ponctuelle de l'expropriation).

L'appropriation trouve un ancrage spécifique dans les sciences du langage: du parcours d'interprétation jusqu'à la traduction, de l'apprentissage des langues à la créativité discursive, des formes polyphoniques de l'énonciation au plagiat.

Le lecteur pourra trouver plusieurs réseaux de questions qui traversent de manière souterraine ou explicite tous les articles: (1) l'imbrication entre interprétation et appropriation qui affecte épistémologiquement ou méthodologiquement l'approche des textes et des supports (S. Badir, B. Bachimont, P. Sadoulet); (2) les dynamiques culturelles qui traitent nécessairement les valeurs à travers des processus de transpositions sémiotiques (J. Bonaccorsi, O. Le Guern, N. Simon-Péron); (3) l'analyse de ce qui est propre à l'appropriation en tant que classe de pratiques et de ce dont l'appropriation hérite à partir d'une conceptualisation du propre (D. Bertrand, J.-F. Bordron, M. Colas-Blaise); (4) la dimension collective de l'appropriation qui demande une surveillance critique et un accompagnement vers des formes de réappropriation (M. Deni, F. Provenzano, J. Thiburce); (5) la dimension polémologique de l'appropriation, où les tentations d'homologation culturelle trouvent des réponses qui visent soit la reconstruction d'une tradition alternative, soit l'exercice éthique d'une émancipation individuelle (J. Aldama, P. Basso Fossali, N. Issa); (6) les formes de réappropriation qui pénètrent les identités des sujets et des objets concernées, au point de garantir le passage d'un dispositif à l'expérience sensible ou d'un statut culturel à une forme de consommation (A. Beyaert-Geslin, J. Fontanille, A. Moutat).

En couverture : *Pied de nez*, 2014, sculpture de Romain Goiset

)))(((icar



LABEX
ASLAN
UNIVERSITÉ DE LYON

L'appropriation. L'interprétation de l'altérité et l'inscription du soi

Sous la direction
de Pierluigi Basso Fossali
et Odile Le Guern

*Ouvrage publié avec le concours
du Laboratoire ICAR et du LabEx ASLAN*



Les directeurs de l'ouvrage souhaitent vivement remercier Domitille Caillat pour son aide dans la relecture des articles et leur préparation aux normes éditoriales.

Un remerciement particulier doit aussi être adressé au Laboratoire ICAR et au LabEx ASLAN pour avoir soutenu l'édition de cet ouvrage.

Introduction

L'appropriation : l'interprétation de l'altérité et l'inscription du soi

Pierluigi BASSO FOSSALI

1. L'appropriation en tant que chantier conceptuel

La citoyenneté conceptuelle de la notion d'appropriation en sémiotique a été relativement faible. Pourtant, la tradition de la discipline naît de la double opération de revendiquer l'autonomie de la sémantique des langages et le rejet d'une vision onomasiologique, où les signes linguistiques risquaient d'avoir comme fonction le seul étiquetage des entités perçues ou construites. Le caractère « inapproprié » de la *langue*, avec sa mise en forme incontinent du *dicible* par rapport à la réduction nominaliste du monde, est le fondement aussi de l'appropriation du rôle fondamental des langages dans l'élaboration des cultures. Les différentes « domanialisations » de l'entour à travers les médiations sémiotiques ne sont que des réappropriations du couplage avec l'environnement qui dessinent des juridictions prétendues et des dépendances renouvelées.

Une sémiotique de l'*appropriation* ouvre ainsi plusieurs perspectives de réflexion théorique.

- (1) *Le parcours de l'appropriation*. La première perspective relève de la relation entre sémiotique et herméneutique : le cercle herméneutique, qui peut démarrer d'une prise philologique de l'objet, dessine un parcours narratif de l'interprétation allant de l'explication à la compréhension, suivie de l'appropriation. Cette dernière devrait fonctionner comme la sanction finale de la transmission d'un héritage culturel, mais elle est aussi la première étape d'une « incorporation », d'une « prise de possession » nécessaire à la ré-énonciation du sens.
- (2) *Les marques de l'appropriation*. La deuxième piste de recherche concerne l'inscription de traces de subjectivité sur les objets, matériels ou numériques. Forme d'embrayage *a posteriori*, l'appropriation est la légitimation d'une relation privilégiée et légitime entre l'identité de l'objet et l'identité de son propriétaire.
- (3) *L'appropriation et l'adaptation fonctionnelle*. L'adéquation ou la *justesse* de la relation entre l'objet et le sujet peut s'optimiser jusqu'à la symbiose réalisée par la prothèse, mais elle peut se mesurer aussi

avec une problématisation éthique qui demande une nouvelle prise de distance par rapport à l'altérité et par rapport à soi. L'antiphrase « C'est du propre » semble questionner ce qui réfléchit trop la connivence entre le sujet et son environnement d'objets, vers les seuils de l'abjection.

1.

L'*appropriation* en herméneutique ne peut que représenter l'étape finale d'une disponibilité réciproque du texte et de l'interprète à se transformer, à trouver une forme de convergence dans l'écoute réciproque. Toutefois, dans l'*appropriation*, comment pouvons-nous reconnaître encore une distinction entre la lecture critique et l'usage, entre l'analyse philologique et la réinscription dans un contexte nouveau ? Chez Ricœur, l'éthique de l'interprétation passe par la *Verfremdung* opérée par le texte qui conditionne activement la compréhension. Bref, s'il y a une *appropriation*, celle-ci est possible seulement après la mise en « distanciation du texte » (Ricœur 1986 : 112).

Tout un travail d'analyse semble devoir être développé à partir de la reconnaissance du fait que le travail d'interprétation ne peut pas exclure l'espace d'implémentation d'origine de l'objet culturel et que la garantie de l'acquisition scientifique passe par la reconstruction d'un *corpus d'encadrement* qui nous éloigne de la relation apparemment directe avec l'œuvre. D'ailleurs, la sémiotique n'est pas la seule agence sociale de réflexion linguistique, ce qui l'oblige à reconnaître des objets qui sont déjà « théoriques ».

Une sémiotique des pratiques interprétatives semble suggérer des avancements théoriques prometteurs, par exemple à l'égard d'une réception active, participative et traçable. Une sémiotique des cultures devrait investiguer les conceptions différentes de l'appropriation, de l'introjection assimilative à sa version radicalement opposée qui est l'adéquation purement formelle de l'acteur à son entour culturel. Cette idée d'un front de *suture* entre le sujet, l'objet qu'il mobilise et sa sémiosphère de référence est un terrain privilégié pour la sémiotique de la perception aussi ; elle pourrait essayer de décrire la relation d'un système subjectif à son environnement sous les enseignes de la notion d'*approprioception*¹ (Berthoz & Petit 2006).

1. Sur le plan doxique, la vision a deux régimes : la certification du réel et le dépassement de la vue ordinaire pour accéder à d'autres dimensions. Mais dans l'entre-deux, il y a le régime le plus propre des vécus perceptifs, l'*haptique*, lié à l'attribution corporelle et en même temps à la disponibilité de l'image. Selon Berthoz et Petit, la perception est toujours « *approprioception* » à la fois attributive et assimilative.

2.

Forme d'embrayage *a posteriori*, l'*appropriation* est la légitimation d'une relation privilégiée entre l'identité de l'objet et l'identité de son propriétaire. Par quelles marques ces deux identités sont-elles indiquées voire plus ou moins mises en relief ? Si l'*appropriation* tend à se confirmer comme telle, le sujet se préoccupe d'ajouter immédiatement sa « marque » de propriété, de sorte que l'altérité de l'objet puisse devenir une extension de l'identité du propriétaire. Il y a alors toute une activité sémiotique pour signaler l'*appropriation*, dans le cadre de l'implémentation de l'objet (mise en scène) ou directement sur la surface matérielle de ce dernier.

L'*appropriation* prévoit donc une sur-inscription des marques du propriétaire, mais ce dernier doit s'adapter et valoriser les propriétés d'origine de l'objet. On peut alors ajouter une étape narrative avant l'*appropriation*, à savoir la *familiarisation*, ce qui donne l'autorisation de « rendre propre » quelque chose. La temporalisation de la proximité et le caractère progressif de l'acquisition donnent au parcours de jonction et d'inscription l'allure de ce qui convient, de ce qui est propre. Alors que l'accélération de l'*appropriation* risque d'apparaître déjà comme une expropriation, la *familiarisation* semble attribuer de manière progressive une généalogie commune à l'objet et à son usager, un destin partagé.

On peut se poser la question : entre la compréhension et l'*appropriation*, la *familiarisation* n'impliquerait-elle pas aussi un mouvement d'appréciation, où la différence de la voix d'autrui commence à trouver une commensurabilité, une adéquation à des canons d'évaluation et en même temps une émergence d'innovation compatible ? L'*appréciation* peut apparaître alors comme un moyen de reporter l'*appropriation*, afin d'opérer une distinction majeure, une sélection meilleure et une assomption plus avvertie.

Nous pouvons constater l'élaboration et la diffusion d'*appropriations* certifiées, statutaires, surveillées, mais le besoin de coder l'*appropriation* et d'encadrer sa pratique démontre que finalement le *parcours de l'appropriation* est toujours asymptotique, incertain et non permanent, c'est-à-dire susceptible de changement. Il s'ensuit que l'*appropriation* n'équivaut ni à la *thésaurisation*, car elle prétend que le « propre » soit présentifié et présenté dans son intégrité, ni à l'*incorporation*, risque opposé, vu que l'*appropriation* deviendrait une simple consommation, une réduction de l'altérité aux valeurs définitoires du *soi*.

3.

Sur le plan thématique et du point de vue des retombées sociétales de cette recherche, l'*appropriation* est aujourd'hui une question cruciale au

regard de l'affaiblissement de son paradigme herméneutique et par rapport à la multiplication des pratiques de pillage des productions déjà existantes, souvent sans qu'il soit fait mention de la source d'origine. Paradoxalement, là où l'appropriation n'a jamais posé de problème, c'est-à-dire dans le domaine des connaissances (le savoir est une valeur collective et participative), elle semble devenir un objectif de plus en plus facultatif et lourd à soutenir, vu la présence simultanée et disséminée de moyens de stockage et de traitement de l'information. Aux possibilités de formation à distance se substitue le paradigme insoupçonné d'une distance prise avec la culture, de manière à la manipuler mieux et plus librement. La visualisation des données n'a pas de profondeur et l'imaginaire est de plus en plus peuplé par le mythe de la signature *one-off*, du « compostage » numérique de la présence ; compostage que le *selfie*, finalement, réalise en tant qu'appropriation minimale du lieu et de la situation.

La normalisation d'une esthétique *plunder*, exaltant le pillage d'œuvres, semble réduire aussi la perception publique du plagiat. L'assimilation de la production d'autrui peut apparaître comme la conclusion logique de la « consommation » culturelle². Par ailleurs, la globalisation n'a pas manqué d'exhiber une sollicitude diffuse pour l'appropriation des productions locales ou exotiques, afin de les réduire à de simples variables de la mode : le *mainstream*, la soumission au courant dominant, ne connaît ni philologie ni écologie (donc, aucune vision « destinale »). Se pose alors le problème d'une *éthique de l'appropriation*.

L'appropriation abusive est une pratique déproblématisée qui travaille pour elle-même, sans respecter la généalogie de l'œuvre et sa transmission ; c'est donc une soustraction de l'objet à sa circulation originelle. En revanche, *l'appropriation des savoirs*, au vu de leur circulation sans occultation de la source, semble profiter de conditions exceptionnelles. Au fond, le savoir reste l'exemplification de référence de ce qui doit rester un bien public : c'est pourquoi on arrive à assimiler la culture avec les savoirs. L'appropriation abusive ne peut rien contre *l'intimisation* diffuse des savoirs qui ne passe pas par la possession des biens.

D'un autre côté, les savoirs ont une légitimation indépendante, ce qui suggère une dignité au moins paritaire entre l'objet hérité et celui qui en hérite. Il est évident que la notion d'appropriation a une relation avec le concept de *transmission*, mais elle en renverse la polarisation : les gestes d'appropriation seraient plus cruciaux et marquants que les irradiations

2. Voir à ce propos la campagne de sensibilisation contre le plagiat promue par l'Université Lyon 2 sur son site depuis septembre 2015 ; et encore la conférence d'ouverture pour la rentrée solennelle 2018 de l'École Doctorale 3LA (Université de Lyon), conférence réalisée par Michelle Bergadaà (Université de Genève) et consacrée au plagiat dans le monde académique.

de l'information et les gestes d'énonciation institutionnelle. En même temps, l'énonciation n'est plus conçue comme une mise en présence des valeurs, immédiatement disponibles à l'énonciataire, mais comme un opérateur d'asymétrie, de distanciation, un révélateur de l'hétérogénéité des perspectives et des axiologies.

L'*appropriation* semble (1) questionner tous les domaines, (2) montrer une moralisation de ses différents degrés de pratique (de la citation au plagiat, en passant par la traduction, la réécriture, l'adaptation, etc.), (3) trouver un ancrage spécifique dans les sciences du langage (la question du parcours d'interprétation) et dans la didactique (l'apprentissage de la langue). En plus, l'*appropriation* est à la base des conditions de diffusion et de pérennisation d'une culture mais elle peut favoriser aussi la résistance de l'altérité à l'homogénéisation conditionnée par l'« empire » d'une épistémè, avec tous ses plis autoréflexifs.

2. Le caractère « propre » de l'appropriation

Par rapport aux modèles sémiotiques classiques, l'appropriation se révèle une configuration problématique dans la syntaxe narrative car elle semble neutraliser la distinction entre sujet d'état et sujet performateur. La perspective d'actantialisation (diathèse) est incertaine aussi, car les acteurs en jeu semblent eux-mêmes en cours de transformation.

Pourtant, dans la tradition sémiotique l'*intentionnalisation du sens* est bidirectionnelle ; à la « donation du sens », elle nécessite l'ajout d'instructions textuelles, ce qui donne lieu à la rencontre entre deux modélisations des valeurs qui laisse la signification en cours de production et d'affinement.

S'il faut rattraper l'événement de la parole, chaque interprétation doit être actuelle, *énonciation en acte*, mais l'appropriation de cette tâche ne voudrait pas être en même temps une perte de mémoire culturelle. On voit immédiatement que les liens intentionnels sont pris par des *doubles contraintes* qui font de l'appropriation du sens une question bien plus complexe qu'une procédure de détermination et d'attribution des valeurs. Il faut « transborder » le sens d'un lit à un autre lit pour qu'il puisse continuer à être transmis, mais il faut le faire de manière réglée et fructueuse. Dégager le sens d'un texte implique à la fois un gage de reconnaissance (pater/mater-nité) et un gage de continuation (reprise d'un sens). La double contrainte est une double dette symbolique aussi. C'est pourquoi l'appropriation cherche normalement des actes de *substitution* (la dépense symbolique est alors effectuée à travers des simulacres), de *compensation* (sacrifice), de *efficacité apotropaïque* (rite pour éloigner les instances concernées).

Il est normal alors de rencontrer dans chaque culture des soucis dans les modalités d'appropriation ; par exemple, une appropriation

dédiée s'occupe du repêchage des valeurs d'un patrimoine sous-estimé. Néanmoins, l'appropriation est la source de craintes éminemment sémiotiques : (1) l'appropriation forcée pourrait se transformer en une dissipation des propriétés de l'objet ; (2) l'appropriation trop consensuelle pourrait cacher une machination ; (3) l'appropriation réitérée peut créer une accoutumance.

D'une part, on remarque la récursivité de l'interrogation sur le caractère « propre » de chaque appropriation ; d'autre part, cette question nous amène à la distinction classique entre *avoir* et *être*, propriétés et compétences. Par exemple, la visée obsessionnelle d'acquérir des biens peut aller au détriment de l'appropriation d'un destin personnel électif, ce qui peut suggérer enfin la recherche d'un déconditionnement.

D'ailleurs, l'appropriation a une ambiguïté constitutive déjà sur le plan réflexif : de l'introjection des modèles de conduite, nécessaires pour décharger la *conscience de deuxième ordre* au profit d'un savoir-faire « corporel », on passe à l'appropriation comme garantie du possible, de l'émancipation, de l'exercice plein de la liberté.

Il faut être « propre » afin de s'approprier des parties existentielles ultérieures et plus élevées (sublimation). Dans cette relance d'ambitions, l'appropriation montre déjà son caractère imperfectif et, à travers les médiations sémiotiques, son degré de complexification progressive. D'ailleurs, l'appropriation matérielle est toujours doublée d'un regard sur la possession qui l'interroge et l'ouvre à la recherche de justifications et de finalisations ultérieures. C'est pourquoi l'appropriation peut être conçue comme l'initiative de rendre « propre » quelque chose à une destination, ce qui met en jeu de nouveau l'*être* du bien possédé³.

L'appropriation des biens (*avoir*) pose alors des problèmes d'usufruit ou de gaspillage ; l'appropriation des rôles (*être*) met en question le sujet de l'initiative en tant que successeur légitime ou imposteur⁴. Le droit occidental a favorisé la séparation de l'appréciation du caractère « propre » des appropriations des avoirs et des rôles, mais rien

3. La distinction analytique entre une *appropriation pour* (finalisation) et une *appropriation de* (possession) doit être dépassée par une pratique qui pense l'acte toujours accompagné par un horizon stratégique (v. Fontanille 2008).

4. L'appropriation de rôles peut se transformer en appropriation d'une identité à part entière, ce qui est illégal (un vol malgré l'être concerné) et contraire à la forme de vie compétitive. En tout cas, l'appropriation de rôles est normalement codée et parfois autorisée de manière très rigoureuse (on pense au droit d'évocation d'un juge). L'appropriation illégale d'un rôle est une usurpation. Il faut remarquer que l'appropriation des avoirs est légale si un acte de dépossession unilatérale est conjuré ; d'ailleurs, l'Article 17 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme garantit que « Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété ». Pourtant, il y a des cas de dépossession légale, en tant que mesure dérogatoire, résultant d'un arbitrage entre le respect du droit de propriété et d'autres contingences, par exemple dans le cadre d'un intérêt jugé public ou général. La codification juridique de l'appropriation ne parvient pas à dédramatiser son rôle social.

n'empêche d'assister à des évaluations syncrétiques. D'ailleurs, un « avoir » est une revendication de propriété qui s'exprime à travers un « être » (« c'est à moi »), tandis qu'un rôle n'est qu'un « être plus pouvoir » réductible à un avoir. Identification à la propriété et phagocytation de l'altérité sont bien attestées, mais selon des formes de manifestations culturelles très difformes.

Probablement, la recherche sémiotique actuelle a du mal à opérer une dissimilation de la notion d'appropriation d'autres concepts stratégiques pour qualifier les tensions inter-actantielles : un repérage typologique des formes d'appropriations risque d'être prématuré, bien que nécessaire. Faut-il opposer l'appropriation à la consommation, ou bien cette dernière n'est qu'une forme d'appropriation entre autres, déterminée par un assujettissement préalable de la marchandise ? L'appropriation succède-t-elle à l'interprétation ou bien en demande-t-elle un supplément afin d'éclaircir sa finalisation ?

L'appropriation peut être caractérisée par une tension ascétique, qui cultive l'amplification de l'être jusqu'à l'exploitation d'une dimension auratique où l'interpénétration des présences subjectales et objectales évite toute consommation ; ou bien, au contraire, l'appropriation peut viser l'abondance, ce qui prévoit la cumulation des biens et une réduction maximale de la relation perceptive avec la matérialité de ses disponibilités. Le traitement « extensif » du *propre* n'affiche au fond que des résultats paradoxaux pour les identités concernées, en montrant de manière chronique soit une sublimation souhaitable, soit une « remédiation » continue à travers des suppléments.

La diversité des formes d'appropriation ne peut que déboucher sur une polémologie de regards moralisateurs⁵. Il faut remarquer que les regards moralisateurs cherchent à préserver une compatibilité entre *appropriation individuelle* et *approbation sociale* ; cela n'est qu'une superposition entre le *proper* et le *probus* qui garantirait l'intégrité des identités et des parcours canoniques des pratiques méritoires.

L'appropriation semble être à la base d'une *sémiotique de deuxième ordre*, l'initiative emblématique d'un réinvestissement du patrimoine sémiotique, ce qui prévoit un écart, fût-il minimal, par rapport aux codes ; c'est pourquoi la *rhétorique* est une candidate à la détection distribuée de formes d'appropriation de la langue, à la fois efficaces et non conformes.

Chaque culture fait des distinctions sur les modalités plus ou moins envahissantes de l'appropriation de l'héritage, ce qui dramatise la

5. La seule appropriation qui se soustrairait au circuit d'approbation est celle qui concerne le corps propre : l'intimité. D'où le rôle actuel du goût : la vogue de la gastronomie n'est que la valorisation du régime secret de l'*approprioception* qui ne craint aucune moralisation, même si avouée. C'est une appropriation démocratique car donnée à chacun ; par contre, l'appropriation des richesses ne montre qu'une *méréologie* paradoxale du *propre*.

transmission de la tradition et les concessions à la créativité. Si le mythe est la stratification d'appropriations qui malgré tout ont gardé en mémoire une ossature résistante, la distinction entre *autographie* et *allographie* a séparé les régimes d'appropriation strictement interprétative des régimes où l'appropriation est une nouvelle instanciation matérielle.

L'appropriation a un caractère constitutivement « visqueux ». Elle émerge comme preuve que chaque saisie n'est jamais innocente et qu'une empreinte subjective a enfin été laissée sur ce qu'on a appris. En même temps, toute manipulation des ressources sémiotiques renvoie dès le départ au sujet, même s'il voulait les utiliser pour objectiver son environnement. Les deux versants de la viscosité montrent la difficulté de gestion du processus d'appropriation, scindé entre une *implication* déficitaire de contrôle et une *symbolisation* qui excède dans sa modélisation préalable du monde.

Ainsi, l'appropriation peut être la rencontre de deux sémioses (dépense et rentabilité, implication et symbolisation), toutes les deux motivées et adhérentes, ou bien elle peut déboucher sur le sentiment de deux fronts arbitraires et divergents. Si une interprétation est appréciée sur la base d'un quotient d'avancement et d'adéquation, l'appropriation peut avoir une issue négative : un déséquilibre aliénant qui affecte implication et symbolisation au-delà de la domination éventuelle de l'une sur l'autre. Ainsi, l'appropriation inappropriée montrerait un défaut dans la conversion des valeurs expérientielles en valeurs discursives et vice-versa.

Par ailleurs, l'appropriation est déjà au cœur de chaque perception et de chaque énonciation ; le versant eidético-structural qui est valorisé par émergence du bas (*bottom-up*) doit s'articuler avec une thématisation projetée d'en haut (*top-down*). L'appropriation devient alors l'instauration d'un couplage au niveau des opérations (« figures de vie ») par rapport au couplage entre sujet percepteur/énonciateur et environnement/sémiosphère qui est *énacté* comme un régime de fond (scénario existentiel). Respecter ce couplage dans les opérations est un « art » (jusqu'au point d'articuler découverte et créativité), l'enquête du régime qui les rend possibles étant l'apanage des généralisations de la science.

La multiplication de niveaux (dans chaque constitution de sens et entre les différentes formes d'appréhension sémantique) où des phénomènes d'appropriation sont attestés semble nous obliger à l'aborder comme un transfert continu du sens qui s'oppose à la « ponctuation » des actes performatifs et qui nous permet d'apprécier les phases de transition au-delà de la reconstruction narrative que l'on pourra élaborer à rebours. Dans la transmission de la tradition, la clarté d'un passage de témoin (acte performatif) se révèle en réalité une phase

de transition et de distanciation réciproque des acteurs concernés, de manière à opérer un transfert modal progressif : autorisation, autolégitimation, revendication. Bref, l'appropriation serait un mouvement protensif de résolution de l'hétérogénéité et d'intégration des *niveaux de pertinence*⁶.

On trouve des traces évidentes de ce rôle de l'appropriation dans l'établissement des juridictions de sens (domaines sociaux), dans la mise en place d'espaces d'implémentation des objets et des rôles institutionnels des sujets, dans l'élaboration des dispositifs. Du social à l'individuel, les circuits de l'appropriation s'étendent ou se restreignent.

3. Comblant un vide dans la recherche sémiotique

La notion d'*appropriation* a été marginalisée, voire exclue des métalangages élaborés par les sciences du langage ; la raison principale est probablement la complexité des processus qu'elle cherche à thématiser, avec une implication de la subjectivité qui semble rendre encore plus irraisonnable d'exploiter l'appropriation comme une catégorie heuristique. Marquée par des intérêts évidents, l'appropriation a fonctionné comme l'antithèse d'une bonne prise de distance garantissant l'objectivité descriptive.

Si la théorie de la subjectivité chez Benveniste (1974 : 82) a permis une intégration de la notion non seulement parmi les modalités d'acquisition et d'activation des virtualités de la langue, mais aussi dans le traitement d'une signification située et expérimentée, la focalisation sur les *praxis énonciatives* (Fontanille & Zilberberg 1998 : 147) a montré comment l'interprétation de la tradition était forcément impliquée dans la discoursivisation et dans la textualisation.

Ainsi, l'intertextualité ne pouvait plus être éclairée sans une individuation des marques de convocation et d'assomption graduée d'un réseau de passages appartenant à d'autres entités sémiotiques ; cela dit, dans le « marché des styles » qui caractérise la postmodernité, l'absence de marques citationnelles a pu se transformer en des formes d'*appropriationnisme* (Beyaert-Geslin 2016).

Nous pouvons distinguer au moins trois passages ultérieurs vers la centralité retrouvée de la notion d'appropriation :

- (1) la reconnaissance qu'à la dissolution du concept d'*identité* il fallait substituer sa thématisation ouverte à la fois sur le plan de la *matière*, à travers le travail composite et inachevé du *bricolage*⁷, et sur le plan de la *forme*, selon l'idée que l'identité n'est qu'une instruction

6. Voir Fontanille (2008).

7. Voir Basso Fossali (2018).

d'un cas de détermination qui co-évolue avec son environnement de référence. L'appropriation se révèle la condition de subsistance d'une forme de vie (Fontanille 2015) ;

- (2) le passage du texte à la mémoire culturelle, suggéré par la nécessité de traiter les archives, n'a pu qu'activer une réflexion spécifique sur l'*appropriation active* non seulement des données, mais aussi de patrimoines et de lignes généalogiques de production textuelle (Bachimont 2001 ; Stockinger 2012) ;
- (3) la reconnaissance d'un rôle actantiel actif des objets dans l'espace social a poussé les sémioticiens à construire progressivement une mise en tension entre *factitivité* des instances non humaines et *processus d'appropriation* (Arias-Gonzales 2008), ce qui permet au design de ne pas se replier dans une forme d'irénisme ergonomique.

Ces trois tendances, ici résumées de manière concise, combinées avec un paradigme de la recherche de plus en plus orienté vers une prise en compte de la dimension pratique de la signification, trouvent une forme d'extension et de clarification dans ce volume. Les travaux ici présentés ont bénéficié de plusieurs occasions de réflexion collective : de manière indirecte, le Séminaire International de Sémiotique à Paris consacré à la notion de *transmission culturelle* (Maison Suger, 2015-16) et ensuite, avec une focalisation monographique, le séminaire « Confluences sémiotiques » (ENS de Lyon, Laboratoire ICAR) et enfin le colloque international qui s'est tenu en 2016 à Lyon⁸ et organisé par les éditeurs de ce volume.

Les contributions ici présentées sont des issues individuelles de ces occasions de réflexion commune et tiennent en mémoire l'idée de partager les tâches de cartographier les vastes territoires conceptuels et opérationnels de l'appropriation. Le lecteur pourra trouver plusieurs réseaux de questions qui traversent de manière souterraine ou explicite tous les articles, mais nous avons décidé de signaler à travers la structure du volume quelques approfondissements majeurs : (1) l'imbrication entre interprétation et appropriation qui affecte épistémologiquement ou méthodologiquement l'approche aux textes et aux supports (Badir, Bachimont, Sadoulet) ; (2) les dynamiques culturelles qui traitent nécessairement les valeurs à travers des processus de transpositions sémiotiques (Bonaccorsi, Le Guern, Simon-Péron) ; (3) l'analyse de ce qui est propre à l'appropriation en tant que classe de pratiques et de ce que l'appropriation hérite à partir d'une conceptualisation du *propre*

8. « L'appropriation : l'interprétation de l'altérité et l'inscription du soi », 28-29 avril 2016, ENS de Lyon, avec les interventions de Juan Alonso Aldama, Bruno Bachimont, Sémir Badir, Denis Bertrand, Anne Beyaert-Geslin, Julia Bonaccorsi, Jean-François Bordron, Marion Colas-Blaise, Nicolas Couégnas, Michela Deni, Verónica Estay-Stange, Jacques Fontanille, Viviane Huys, Audrey Moutat, François Provenzano, Alessandro Zinna.

(Bertrand, Bordron, Colas-Blaise) ; (4) la dimension collective de l'appropriation qui demande une surveillance critique et un accompagnement vers des formes de réappropriation (Deni, Provenzano, Thiburce), (5) la dimension polémologique de l'appropriation, où les tentations d'homologation culturelle trouvent des réponses qui visent soit la reconstruction, même si elle est factice, d'une tradition alternative, soit l'exercice éthique d'une émancipation individuelle (Aldama, Basso Fossali, Issa) ; (6) les formes de réappropriation qui pénètrent les identités subjectales et objectales concernées, au point de garantir le passage d'un dispositif à l'expérience sensible ou d'un statut culturel à une forme de consommation (Beyaert, Fontanille, Moutat).

La structure du volume ne doit pas empêcher de saisir la densité du dialogue entre les articles autour de l'élaboration de la notion d'*appropriation*. Nous pouvons indiquer seulement quelques pistes ultérieures pour suivre les convergences et les lignes d'approfondissement thématique spécifique de cette trame interne du volume.

Sorte de cognition passionnée et dotée des retombées pragmatiques, l'appropriation culturelle semble thématiser un syncrétisme des dimensions de la signification qui peut s'inscrire et déboucher sur plusieurs déploiements syntaxiques canoniques où les enjeux individuels résonnent à l'intérieur d'un théâtre social d'asymétrisations et de rééquilibrages. Avant tout l'appropriation ne fonctionne pas à partir de constitutions identitaires déjà séparées ; chaque initiative d'appropriation doit faire face à un théâtre de figures où le *moi*, le *soi* et l'*autre* informent, dans leur coalescence, toute instance culturelle traitée (N. Issa). Au-dessous de l'aspect figuratif, l'appropriation thématique de rôles actantiels n'est qu'une reprise stratégique orientée à la généralisation ou à la singularisation (J. Alonso), tout en gardant une ambiguïté de fond entre la légitimation préalable garantie par l'imitation et la surexposition définitoire d'une revendication d'authenticité inégalée.

L'appropriation en tant que nœud de l'existence culturelle ne permet qu'une élaboration narrative de ces différentes lignes de traitement des valeurs mobilisées, son achèvement étant constitutivement impossible (D. Bertrand). Ainsi, l'authentification de soi cache facilement une altération intérieure, tout comme l'imitation de l'autre n'arrive pas à désactiver une « impropropriation » en tant que « processus natif au sein de l'énonciation » (*ibid.*). D'un côté, la visée d'appropriation de soi est touchée par la relativité de sa créativité et par la précarité de son instauration identitaire, jamais vraiment unilatérale ; de l'autre côté, le projet de se rendre propre à un modèle existant ne passe que d'une approximation à l'autre (*ibid.*).

Parmi les syntaxes canoniques mentionnées ci-dessus, il faut mettre alors en relief celle qui montre qu'une « appropriation originale » relève

d'une non-transparence des instances concernées ; bref, l'originalité passe à la fois par la reconnaissance de l'altérité en tant qu'altérité et par le questionnement des enrichissements acquis et ensuite personnellement garantis (P. Sadoulet).

La réaction cognitive de l'appropriation est strictement liée au caractère prometteur de cette dernière ; l'appréciation ontologique des instances concernées est alors dépassée par ce qu'elles ont gardé dans une sorte de secret concomitant (A. Moutat), ce qui ouvre conjoncturellement une révélation et un changement bilatéral de statut, bref la *possibilisation* d'une symbiose ou d'une dépendance.

L'appropriation ne peut que multiplier ses formes de manifestation sociale, selon un va-et-vient entre, d'une part, des savoirs ou des produits semi-finis et à finaliser (O. Le Guern), d'autre part, des bricolages extemporanés et pleins de rapiécages évidents. Le premier apprentissage concerne le fait que l'appropriation est imperfective (*ibid.*), qu'il ne faut pas la considérer comme achevée à partir d'une possession de connaissances enfin acquises, que la culture personnelle se signale toujours par ses travaux en cours.

Si plusieurs contributions mettent l'accent sur l'appropriation de la langue, il ne faut pas oublier qu'ensuite c'est au discours de réclamer l'exercice public de formes d'appropriation et de reprise. Ainsi, un tiers, le *porteur*, fait irruption dans la scène de l'appropriation, ce qui oblige à considérer adaptations, traductions et remédiations comme ce qui nourrit, la plus part du temps, les formes de vie culturelles (N. Simon).

Procédures et dispositifs de médiation semblent donner à l'appropriation un format public et contractuel ; toutefois, cela a pour conséquence une désensibilisation aux cooptations et aux expropriations (J. Bonaccorsi). C'est pourquoi la dimension collective de l'appropriation reste aporétique et ne fait qu'alimenter de manière indirecte l'exigence de réaffirmer l'appropriation en tant que « projet communicationnel revendicatif » (*ibid.*).

Derrière une appropriation consensuelle et rythmiquement garantie selon des doses homéopathiques se cache une polémologie qui devrait être reconduite au tissu dialogal d'un espace mis en partage (J. Thiburce). Un lieu approprié est un *mi-lieu*, un territoire qui est tel car réfractaire à toute appropriation unilatérale (*ibid.*).

À une appropriation toute réelle et éblouissante, il faudrait alors substituer sa version destinale, toujours conjuguée selon le futur d'une convergence engageante et irréductible à une pure administration communicationnelle des intérêts asymétriques. L'intégration de l'utilisateur dans le *co-design* des produits et des services va alors bien au-delà d'une célébration d'une appropriation dite « collective » seulement car elle est socialement ritualisée (M. Deni).

Un co-design doté d'un véritable enjeu sociétal ne peut que se concentrer sur des formes de vie dont la première appropriation vitale concerne leur dimension temporelle (A. Beyaert-Geslin). Cela veut dire que l'appropriation peut se déconnecter de la connexion stéréotypée avec le monitoring de la possession afin d'être restituée à la saisie des manques ultérieures (*ibid.*) : le projet du *propre* ne peut se borner à sa propre « propriété », fût-elle la plus vaste possible. L'appropriation ne devrait pas être avare de chances laissées à l'autre et à soi pour qu'on puisse être différent, ce qui montre le paradoxe culturel d'une appropriation de l'indétermination à partir des « marges de jeu » internes aux espaces institutionnels.

Ainsi, le format collectif de l'appropriation peut se conjuguer avec l'indétermination relative de son implémentation individuelle, ce qui garantit à la fois la fonction émancipatrice de l'introjction des médiations linguistiques et la préservation fédératrice d'une communauté d'entente derrière les divergences des pratiques épistémiques (F. Provenzano). Toutefois, cela nous conduit à évaluer des seuils d'*appropriabilité* (*ibid.*), où l'émancipation appropriative veut se reconnaître aussi comme « appropriée ». La légitimation d'une partition vouée aux émancipations réciproques (subdivision de l'exploitable) ne peut que passer par la reconnaissance d'une sorte de grammaire de l'*inappropriable* (J.-F. Bordron), laquelle semble accentuer ses contraintes en cas d'implication de valeurs intangibles, voire strictement morales. En particulier, on peut signaler le privilège progressif attribué par des processus de civilisation à l'appropriation indirecte ou attribuée par défaut là où l'espace pertinent ne semble pas admettre d'autres prétendants (*ibid.*).

La bilatéralité de l'appropriation (s'approprier et se rendre propre à) déplace la prééminence de l'initiative du sujet au profit de la reconnaissance d'un caractère presque événementiel de l'appropriation même. Comme nous l'avons déjà suggéré, plusieurs contributions soulignent l'aspect révélateur de l'appropriation qui redistribue des potentialités actantielles et offre des occasions de reconfiguration actorielle. Cela veut dire que l'appropriation ne permet pas d'aborder de telles transformations selon les formats narratifs classiques. Une description fine des phases (« excitation-sollicitation, actualisation, interprétation ») et des régimes d'appropriation est alors nécessaire, afin de caractériser les types de risques pris pendant des phases de perméabilité entre les instances concernées (M. Colas-Blaise), phases débouchant alors sur la réorientation, voire la refondation d'une politique de valeurs auto-attribuables et imputables.

Cette description analytique des phases et des régimes ne peut que nous conduire à la reconnaissance des différentes formes culturelles

d'appropriation, avec une critique connexe à toute philosophie du sujet qui estimerait se positionner en deçà des conceptions et des pratiques adoptées par les différentes civilisations (J. Fontanille). En particulier, il faut souligner que l'appropriation n'est pas forcément liée à la recherche tôt ou tard d'un rééquilibrage, afin de respecter un sillon généalogique (*ibid.*). Altération et métissage peuvent fonctionner comme une vocation culturelle à part entière.

Pourtant, au-delà de la reconnaissance des différences culturelles, une déontologie de l'appropriation s'affirme comme un élément fondamental du regard scientifique même. Au-delà des critiques possibles d'un sujet transcendantal à vocation « universaliste », une science du langage ne peut que se poser, en tant que pratique, la question d'une déontologie appropriée, ce qui empêche une neutralisation simpliste d'un rôle de médiation qui, au contraire, ne peut que laisser des traces. La responsabilisation de l'interprète par rapport à sa prise de parole ne peut que présenter l'appropriation comme une visée possible de l'interprétation, afin de problématiser ensuite, de manière critique, le rapport entre soi et l'altérité (S. Badir). Le caractère non technique de l'interprétation appropriative (*ibid.*) entre en une relation chiasmatisée avec une appropriation totalement technique des dispositifs d'approche à l'altérité, approche qui peut se passer alors de toute véritable interprétation (B. Bachimont). Au fond, les prétendues « humanités numériques » peuvent préserver un paradigme herméneutique de la recherche en sciences humaines seulement à la condition de maintenir vive la dialectique entre appropriation et objectivation, reformulation nécessaire et étrangeté à éclairer (*ibid.*).

Ouvrages cités

- ARIAS-GONZALEZ Xochitl, 2008, *Figurativité, iconicité et sensorimotricité : résonance des formes sémiotiques et processus d'appropriation de l'objet. Le cas de l'automobile*, Thèse de doctorat, Université de Limoges, sous la direction de Jacques Fontanille.
- BACHIMONT Bruno, 2001, « L'archive numérique entre authenticité et interprétabilité », *Archives*, vol. 32, n° 1, p. 3-15.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2018, « Appropriation, remédiation, bricolage : quelques réflexions sur la crise d'un paradigme identitaire », *Interin*, vol. 23, n° 1, p. 43-63.
- BERTHOZ Alain et PETIT Jean-Luc, 2006, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2016, « Remédiation et Appropriationnisme », dans T. Migliore (a cura di), *Rimediazioni. Immagini interattive*, Roma, Aracne, p. 101-118.

- FONTANILLE Jacques, 2008, *Sémiotique des pratiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, 2015, *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège, Collection « Sigilla », n° 3.
- FONTANILLE Jacques et ZILBERBERG Claude, 1998, *Tension et signification*, Liège, Mardaga.
- GROUPE μ (Édeline Francis, Klinkenberg Jean-Marie), 2015, "The Appropriation of the Work of Art as a Semiotic Act", dans P.F. Bundgaard and F. Stjernfelt (eds), *Investigations Into the Phenomenology and the Ontology of the Work of Art*, Collection "Contributions To Phenomenology", n° 81, Cham, Springer, p. 225-242.
- RASTIER François, 1995, « Communication ou transmission ? », CÉSURE, n° 8, p. 151-195.
- RICŒUR Paul, 1986, *Essais d'herméneutique, 2. Du texte à l'action*, Paris, Seuil.
- STOCKINGER Peter, 2012, *Analyse des contenus audiovisuels : métalangage et modèles de description*, Cachan, Hermès Science & Lavoisier.

Première partie

Le parcours de l'appropriation

1.1 Interprétation et appropriation

1.1.1

Herméneutique de l'appropriation

Sémir BADIR

FNRS – Université de Liège

Avant de devenir éventuellement une « science », c'est-à-dire un *savoir*, l'interprétation est un « art », c'est-à-dire une *pratique*, visant à faire signifier l'objet qu'elle se donne. Mais encore : avant d'être parfois érigée en savoir, l'interprétation dépend tout de même d'un savoir, d'une forme pratique de savoir qui la double et l'enveloppe comme le ferait un maître de danse ; il convient de donner forme et sens à l'acte même du sens. Car on ne peut prétendre à dire *ce que* tel objet signifie, sans que soit, dans le même temps, déterminé *comment* il signifie. Toute interprétation met en œuvre une herméneutique décidant, au moins de manière implicite, des moyens et des enjeux, conditions et visées, de l'interprétation.

Dans le présent essai, je voudrais défendre l'idée que l'appropriation est une visée possible des actes d'interprétation. Donner sens à un texte, à une œuvre d'art, à une action ou à une situation, cela peut consister à les faire siens, à les rendre familiers et appropriés au sujet que l'on prétend vouloir être, et bien souvent le sens n'est que cela : un jugement d'adéquation entre soi et ce à quoi on donne sens. Même juger qu'une chose est étrangère et inappropriée est une manière de la rapporter à soi, « maître-étalon » du sens.

Je ne chercherai pas à nourrir cette idée au moyen d'exemples¹. Il me semble que la question que pose une herméneutique de l'appropriation n'est pas tant celle de son effectivité que celle de la place qu'elle occupe dans une économie générale des visées interprétatives. Je montrerai d'abord qu'une herméneutique de l'appropriation n'est pas une idée neuve, mais qu'elle a déjà fait son chemin dans la littérature herméneutique telle que celle-ci configure une pratique de savoir explicite et raisonnée rattachée à la philosophie. J'observerai pour suivre, sans doute trop brièvement, que ce chemin ne s'est pas tracé sans poser quelques difficultés à la science herméneutique. Mon objectif

1. J'en ai développé un au long d'un article consacré aux genres dans la bande dessinée (voir Badir 2015).

consistera alors à reprendre à nouveaux frais ces difficultés dans un cadre propre aux sciences du langage. Il s'agira de proposer une distribution des pratiques herméneutiques à partir de critères sémantiques empruntés au modèle tensif. L'appropriation trouvera ainsi à être distinguée d'autres visées interprétatives mieux assises, telles la compréhension et l'explication, mais également d'une quatrième visée dont la portée de savoir demeure peut-être inaperçue – que le lecteur n'en réclame pas avant l'heure le dévoilement s'il veut bien admettre le risque inhérent à toute défense d'idée.

1. Présences de l'appropriation dans l'herméneutique

Si l'*appropriation* est bien un terme élu par l'herméneutique philosophique, il faut tout de même pour s'en convaincre lire les textes d'assez près, et comme déjà alerté par le désir de l'y trouver.

Chez Hans Georg Gadamer, sa présence – pour autant que l'on puisse se fier aux traductions – est attestée de façon erratique. En toute apparence, le mot ne conduit pas à une conceptualisation philosophique ; il s'inscrit plutôt dans une série où l'on trouve également les mots *illumination* et *intuition*, laissant entendre la prégnance d'un champ et d'une fonction sémantique. Cette fonction se donne à lire le plus clairement dans le passage faisant suite à une mention du mot :

La tâche la plus noble de l'herméneutique [...] est de montrer que seule l'intégration de toutes les connaissances de la science dans le savoir personnel de l'individu mérite d'être appelé « expérience ». (Gadamer [1968] 1996 : 112)

Chez Paul Ricœur la présence du terme est plus nette. Dans un article intitulé « Qu'est-ce qu'un texte ? » paru initialement en 1970 et repris dans le second volume d'*Essais herméneutiques*, l'appropriation fait l'objet d'une définition, ce qui plaide en faveur de son accession au rang de concept philosophique :

Par appropriation, j'entends ceci, que l'interprétation d'un texte s'achève dans l'interprétation de soi d'un sujet qui désormais se comprend mieux, se comprend autrement, ou même commence de se comprendre. (Ricœur [1970] 1986 : 152)

On remarquera que, dans les passages cités, les intentions de Gadamer et Ricœur s'accordent : l'appropriation entre dans un processus interprétatif où elle occupe, à la suite d'autres fonctions, une fonction terminale ; les deux philosophes s'accordent également pour faire de ce processus un processus d'intégration – chaque fonction produite étant intégrée dans la suivante – dont l'agent est le sujet humain en tant qu'individu. L'accord sur ce point entre leurs conceptions respectives a d'ailleurs été souligné par Ricœur lui-même, et si le terme

d'*appropriation* n'a qu'une faible incidence chez Gadamer, ce serait, selon Ricœur, qu'un autre terme y remplit son office, à savoir l'*application* (*Anwendung*), « en souvenir », écrit Ricœur, « de l'*applicatio* chère à l'herméneutique de la Renaissance » (Ricœur 1986 : 185)².

Une commentatrice de l'herméneutique de Ricœur ne s'en tient pas à ce seul écho entre les deux philosophes précités et considère volontiers que le concept d'*appropriation* – sinon le concept, du moins la notion et sa fonction théorique – est présent dès l'avènement du projet philosophique de l'herméneutique, au début du XIX^e siècle, chez Friedrich Schleiermacher, comme dans sa reprise au tournant du XX^e siècle par Wilhelm Dilthey (Wilhelm 2004 : 769), sans toutefois qu'elle en donne témoignage par leurs écrits.

Par ailleurs, le caractère processuel et intégratif de l'interprétation a fait l'objet de synthèses diverses, accompagnées de graphiques, où l'explication, la compréhension et l'*appropriation* constituent autant de jalons de ce processus (voir par exemple Ghasemi, Taghinejad, Kabiri & Imani 2011 : 1624 ; Tan, Wilson & Olver 2009 : 6).

De ce bref état des lieux, on retiendra donc que l'*appropriation* a trouvé sa consistance conceptuelle chez Paul Ricœur mais que son retentissement a été suffisant pour permettre une lecture rétrospective du projet herméneutique où elle aurait dès son origine une place théorique fondamentale.

2. Retour sur le projet herméneutique

Il conviendrait alors de faire retour sur le projet herméneutique dans son ensemble, comme il s'est développé sur deux siècles. Je ne veux présenter ici qu'une synthèse.

Le projet herméneutique a connu d'emblée un volet critique visant à sa justification épistémologique et, par delà l'herméneutique, à la légitimation de ce que les néo-kantiens, Wilhelm Dilthey ou Heinrich Rickert, appellent *Geisteswissenschaften* (« savoirs ou sciences de l'esprit ») sur le modèle des sciences naturelles (*Naturwissenschaften*) mais de manière à rendre l'ensemble ainsi constitué distinct de celui des sciences. La distinction entre les deux groupes de savoirs a été explicitée par les manières possibles d'atteindre la vérité, soit par le moyen de l'explication (*erklären*), soit par celui de la compréhension (*verstehen*). Je laisse Ricœur poursuivre :

2. L'équivalence entre *appropriation* et *application* est reconnue par les commentateurs (notamment Wilhelm 2004 : 773), et l'on peut se convaincre de son bien fondé par une propriété commune que Ricœur leur alloue – à la suite de la définition citée (Ricœur 1986 : 170), et dans le commentaire sur le concept d'*Anwendung* (*ibid.* : 185) –, à savoir la propriété d'actualisation. Pour un exemple de l'usage du concept d'*application* chez Gadamer, voir Gadamer [1968] 1996 : 103.

Dilthey a donné à cette relation la valeur d'une dichotomie. Pour lui tout modèle d'explication est emprunté à une région différente de savoir, celle des sciences naturelles, avec leur logique inductive. En conséquence, l'autonomie de ce qu'on appelle les *Geisteswissenschaften* n'est préservée que si l'on reconnaît le caractère irréductible de la compréhension que l'on a d'une vie psychique étrangère sur la base des signes dans lesquels cette vie est immédiatement extériorisée. Mais, si la compréhension est séparée de l'explication par cet abîme logique, en quel sens les sciences humaines peuvent-elles être dites scientifiques ? Dilthey n'a cessé de se confronter avec ce paradoxe. (Ricœur 1986 : 221)

J'ajouterai, pour ma part, que Ricœur, comme Gadamer avant lui, a soutenu la portée de ce problème au niveau des fondements épistémologiques, ce qui a largement contribué à maintenir l'herméneutique dans l'orbite du discours philosophique, en dépit des prétentions philologiques que les herméneutes ont eues par ailleurs et qui auraient pu, en détachant l'herméneutique de la philosophie, la faire rejoindre sans reste les sciences sociales et humaines, comme cela a été le cas, au tournant du xx^e siècle, pour la sociologie et la psychologie.

Je donnerai très succinctement trois aperçus des développements de ce paradoxe constitutif des sciences humaines dans l'herméneutique contemporaine.

- (1) La constitution de la compréhension face à l'explication repose sur une antinomie que Kant établit entre l'empirique et le transcendantal ou, ce qui revient au même, entre la détermination et la liberté. Une telle antinomie ne peut être dépassée par la Raison (voir Genard 2011, § 7). C'est pourquoi la distinction de la compréhension face à l'explication prend l'étoffe d'une opposition inhérente aux fondements épistémologiques. C'est ce statut de philosophie première que Karl-Otto Apel (2000), dans *La controverse expliquer-comprendre*, s'efforce de rabaisser, en faisant de l'explication et de la compréhension de simples points de vue susceptibles d'être portés sur une même réalité et requérant seulement des méthodologies distinctes.
- (2) Ricœur, pour sa part, entend dépasser le caractère oppositionnel de l'explication et de la compréhension, à quelque niveau qu'on appréhende celles-ci, et considère plutôt une dialectique dans laquelle elles sont rendues complémentaires³. C'est une telle complémentarité que d'autres chercheurs versés dans les applications ont mise en pratique, ainsi qu'évoqué plus haut. Le lien entre l'herméneutique et les sciences sociales est, à cet égard, particulièrement sollicité, dès lors que Ricœur appuie sa position sur la lecture de Max

3. Voir par exemple la conclusion de l'article « Le modèle du texte : l'action sensée considérée comme un texte » : « Finalement la corrélation entre explication et compréhension, et vice versa, constitue le "cercle herméneutique" » (Ricœur 1986 : 236).

Weber, père de la sociologie, et sur le pragmatisme anglo-saxon, de von Wright à Austin (voir Ricœur 1986 : 188).

- (3) Le troisième effet du positionnement paradoxal de l'herméneutique entre sciences et philosophie concerne précisément le concept d'appropriation. Comme celui-ci est appelé à intégrer un processus supporté par une méthode, il fait l'objet d'une valorisation. C'est ainsi par exemple que, selon Genard (2011), l'étape de l'appropriation est assimilée à la dimension *critique* qu'est supposée détenir l'herméneutique : l'appropriation engage la responsabilité de l'interprète et implique une démarche réflexive. Le concept d'appropriation doit alors se défendre des connotations jugées, d'après le projet herméneutique, dévalorisantes que sont le subjectivisme et le psychologisme (voir Ricœur 1986 : 235) pour ne pas qu'il détruise, comme s'en inquiète Ricœur, « le concept même de sciences humaines » (*ibid.* : 236). Une telle défense joue à l'endroit du concept d'appropriation comme une contrainte d'application et va même jusqu'à en appeler à son contraire, la distanciation, de manière à ce que ce soit sur une dialectique de l'appropriation et de la distanciation que se règle le « bien interpréter ».

En fin de compte, la constitution normative est prépondérante dans la conception de l'appropriation par Ricœur, et cette conception caractérise la relecture de la démarche herméneutique dans son ensemble. Ce n'est donc pas seulement par sa pertinence théorique que le concept d'appropriation joue un rôle dans le projet herméneutique ; c'est aussi par sa valeur éthique et déontologique.

3. Herméneutique et sciences du langage

La dimension normative de l'herméneutique a certainement contribué pour une large part à tenir celle-ci à distance des sciences du langage au xx^e siècle, jusque dans les développements sémiotiques, où une réflexion sur les actes d'interprétation pouvait difficilement être esquivée. Pourtant, lorsqu'un dialogue finit par se nouer entre sémioticiens et herméneutes, ce n'est pas autour de la notion d'interprétation mais bien, par l'entremise de Greimas et Ricœur, et en fonction de leurs recherches respectives, autour de la notion de récit. Je ne referai pas l'historique de cette rencontre que d'autres ont rapportée⁴. Je veux reprendre le fil d'un dialogue possible entre sémioticiens et herméneutes quand il se recentre sur la notion d'interprétation, à partir des recherches de

4. Notamment Louis Panier (2008) et Anne Hénault (selon une recherche en cours présentée à plusieurs reprises dans les congrès de sémiotique et dont un aperçu peut être trouvé sur le site de l'Association française de sémiotique [www.afsemio.fr], dans une communication intitulée « Quelles pratiques sémiotiques pour quelles médiations ? »).

François Rastier. Le dialogue ne se situe pas alors sur des questions de méthode. L'herméneutique est renvoyée à sa part la plus philosophique, celle d'une réflexion relevant de la philosophie première. J'en prends à témoin la définition qu'en donne Rastier dans le glossaire annexé à *Arts et Sciences du texte* :

herméneutique : théorie de l'interprétation des textes. Issue historiquement de la tâche d'établissement des textes anciens, l'*herméneutique philologique* établit le sens des textes, en tant qu'il dépend de la situation historique dans laquelle ils ont été produits. Quant à l'*herméneutique philosophique*, indépendante de la linguistique, elle cherche à déterminer les conditions transcendantales de toute interprétation. (Rastier 2001 : 299)

L'herméneutique philosophique, comme elle est présentée ici, ne correspond qu'à la ligne heideggerienne, celle qu'a suivie Gadamer et que prolonge également, en guise de programme alternatif, la déconstruction de Jacques Derrida⁵ ; encore n'en retient-elle que la part la plus spéculative. Le débat théorique que Rastier introduit jusque dans la définition de l'herméneutique par une dissimilation entre herméneutique philologique (supposée correspondre à l'école de Schleiermacher) et herméneutique philosophique vise le statut des conditions d'interprétation : historiques pour les « philologues », transcendantales pour les « philosophes ». Précisons en outre que Habermas comme Ricoeur, et même Hans-Robert Jauss (dont la théorie de la réception peut aussi se faire valoir comme programme alternatif à l'herméneutique), ont énoncé au moins un autre type de ressources aptes à qualifier l'interprétation, dérivées des jeux de langage de Wittgenstein, à savoir les conditions *pragmatiques*.

Ce que Rastier envisage – et ma dernière remarque ne fait que renchérir dans le même sens –, c'est la possibilité d'une *pluralité* d'herméneutiques. À la fois par désintérêt pour le projet lui-même et en raison de la visée descriptiviste qui est la sienne, le sémioticien est ainsi amené à faire fi des prétentions scientifiques et normatives qui animent le débat entre philosophes herméneutes et préconise en revanche d'établir une diversité de choix possibles au sein de l'herméneutique, selon le type de textes (bibliques, juridiques, littéraires, philosophiques), selon le « paradigme » (matérialiste, ontologiste...) et selon la visée de l'interprétation (expliquer, comprendre, s'approprier, critiquer ; ou : visée irénique, polémique, dialectique...). En somme, tout un jeu de

5. La discussion a d'ailleurs été bien plus nourrie, car plus intéressée, au sein du champ philosophique, entre Gadamer et Derrida, qu'elle ne l'a été avec aucun interlocuteur issu de la linguistique. Sur les rapports entre herméneutique philosophique et déconstruction, voir les deux articles de Gadamer datant respectivement de 1985 et 1986 et repris dans l'ouvrage de 1996 : « Destruction et déconstruction » (Gadamer [1968] 1996 : 139-154), et « Déconstruction et herméneutique » (*ibid.* : 155-167).

parcours (Rastier 2001 : 109), de *stratégies* (*ibid.* : 112), de *régimes*, de *fonctions*, de *structures*, de *modes* (*ibid.* : 120) à travers lesquels Rastier « sémiotise » l'herméneutique et rend compte, à travers l'analyse du champ de ses possibilités, des *pratiques de sens*, soit que l'interprétation (comme cherche à la définir l'herméneute) n'en représente qu'une modalité parmi d'autres, soit que l'interprétation (comme pourrait la considérer un linguiste) chapeaute toutes les modalités de pratiques de sens sans avoir à en privilégier une, en tout cas d'un point de vue strictement théorique.

De ce programme de description sémiotique des pratiques herméneutiques, Rastier a développé l'étude de deux régimes traditionnels qu'il a posés de manière contrastive, et même de manière opposée si l'on prête foi à leur dénomination : le régime herméneutique de la *clarté* et celui de l'*obscurité*. Je renvoie à *Arts et Sciences du texte* (*ibid.* : 112-124) pour leur présentation, car si j'en parle ici c'est uniquement parce que la dualité posée entre ces deux régimes herméneutiques recoupe la distinction entre explication et compréhension. Une herméneutique de la clarté suppose que le texte a un sens (clair et littéral) qu'il suffit d'expliquer en passant, au besoin, par la résolution de difficultés locales. Une herméneutique de l'obscurité suppose en revanche des raisons pour l'équivoque et la pluralité du sens, raisons liées bien souvent aux intentions de l'auteur et, plus globalement, aux contraintes de l'autorité symbolique qui se porte garant de la production et de la diffusion textuelle : volonté de cacher ou de compliquer, motifs socio-historiques de distance ou de déficit de l'accès au sens (voir *ibid.* : 120)⁶.

Cette homologation entre explication et compréhension, d'une part, régime de clarté et régime d'obscurité des pratiques de sens, d'autre part, me paraît d'autant plus éloquente que le dualisme des régimes dégagés de la tradition se laisse résorber dans un régime unique, celui de la difficulté (ou de la complexité) dont il convient, selon Rastier, d'évaluer la gradation et la tension (*ibid.* : 122), d'une manière somme toute analogue à l'effort de dialectisation que Ricœur a mené à l'égard de l'explication et de la compréhension.

6. Mentionnons que Ricœur également a proposé une lecture sémiotique de la dualité expliquer – comprendre, considérant que l'explication visait, dans le cadre du parcours génératif de la sémiotique narrative, l'étude des niveaux sémantiques de surface, tandis qu'à la compréhension reviendrait la révélation d'une « sémantique profonde » (Ricœur 1986 : 232). L'hypothèse est à mes yeux peu convaincante mais elle a néanmoins l'intérêt d'étendre à une analyse de type linguistique (sémiotique) la complémentarité que Ricœur a cherché à établir entre explication et compréhension.

4. Vers une sémiotique tensive des pratiques herméneutiques

C'est la reprise de cette sémiotisation des pratiques de sens, comme elle se dégage de concepts et d'enjeux propres à l'herméneutique, que je voudrais à présent proposer, afin de la compléter, en y incluant l'appropriation, et de rendre plus systématique sa description.

Je commencerai par rappeler succinctement les normes épistémiques en fonction desquelles on peut procéder à cette entreprise de sémiotisation.

- (1) Dès lors que la visée sémiotique est descriptive, la variété est première. Elle n'est pas construite mais considérée comme donnée. On tiendra donc, toute normativité mise à part, que ce soit dans l'ordre des compétences ou dans celui des objectifs, que toutes les interprétations se valent *a priori* et qu'elles demandent à être décrites à partir de leur variété (et non à partir de ce qu'elles « devraient » être, selon une autre visée que descriptive).
- (2) Décrire une variété, c'est supposer la possibilité d'une analyse. C'est rendre compte de *mélanges* à partir d'opérateurs de *tris*, pour reprendre ici les termes généraux choisis par Claude Zilberberg (2012 : 68). Les objets résultant d'une opération de tri n'ont pas le même statut que les mélanges qu'ils décrivent à partir de la variété : ces objets sont *formels*. La description des pratiques de sens ne conduit pas à une répartition entre elles mais rend compte des conditions et des enjeux différenciés qui les gouvernent, notamment à travers cette différenciation même.
- (3) Les critères de la différenciation sont maximalisés et généralisés dans le but d'une description aussi simple que possible. Il ne s'agit donc pas de prévoir, si cela était possible, tous les paramètres susceptibles de rendre compte de la variété des pratiques de sens mais de sélectionner, par une réduction drastique, ceux qui donnent à voir une structuration générale optimisée.
- (4) Enfin, la description par une structure dite « tensive » a cet intérêt supplémentaire d'indiquer des complémentarités (des « dialectiques ») probables, et d'autres improbables parce qu'injustifiables à partir du modèle théorique qui gouverne son efficience.

Les pratiques de sens sont des mélanges où peuvent intervenir des interprétants qui tiennent lieu de *sujets* et des interprétables qui tiennent lieu d'*objets*. Il est admis que l'axe de l'intensité est relatif au sujet. Dans le cadre praxéologique qui est le nôtre, j'en ferai un axe de *subjectivation* ; et comme le sens est généralement mobilisé dans une expérience de différenciation, je tendrai cet axe entre les valences d'*analyse* et de *synthèse*, en ce sens que l'analyse, atone du point de vue

de cette expérience différenciative, divise le sens en en construisant une homogénéité par défaut, alors que la synthèse, tonique, catégorise le sens, quitte à le rendre hétérogène, c'est-à-dire en chargeant de « valeurs », d'un sens supplémentaire la pratique différenciante elle-même. L'explication, selon ces valences, est du côté de l'analyse tandis que la compréhension et l'appropriation sont du côté de la synthèse, engageant un sujet et rapportable à des intentions, qu'elles soient ou non délibérées, en accord avec la tradition herméneutique quant à l'usage contrasté qui est fait de ces termes. L'axe de l'extensité sera celui de l'*objectivation*, dont la valence de diffusion et d'éloignement, pour les pratiques de sens, est constituée par les niveaux d'opération *méta*, en regard de quoi la valence de concentration et de rapprochement peut être attribuée aux niveaux d'opération dits *non méta*.

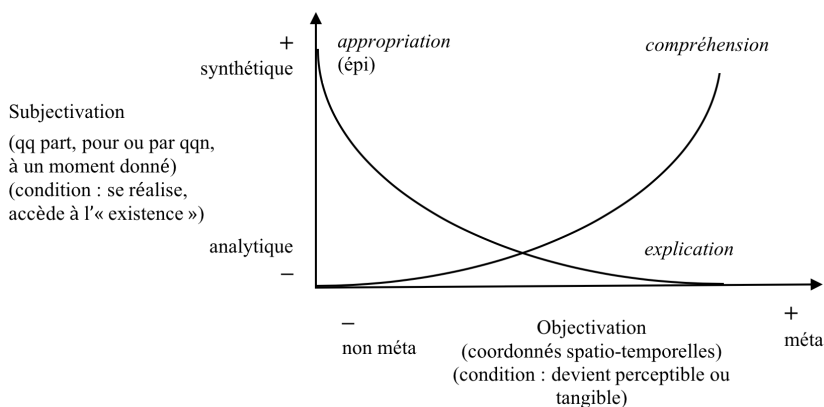


Figure 1.- Schéma tensif des pratiques de sens

Les opérations *méta* déplient le sens en étendue synchronique comme diachronique, c'est-à-dire qu'elles considèrent leur historicité, leur socialité et leur géo-culturalité comme autant de « coordonnées » à établir, employant pour ce faire des techniques elles-mêmes différenciantes. Ce sont de telles opérations qui permettent, notamment, l'*objectivation* de la production de sens distinctement de sa réception (par exemple sous les dénominations différenciatrices de *document*, *texte*, *œuvre*, ainsi que Rastier le propose – voir Rastier 2014). Les opérations *non méta*, pourvu qu'on puisse encore distinguer un processus dans leur pratique de sens, sont au contraire dépourvues de techniques, elles pratiquent le sens, par réserve ou par activation, comme « us et coutumes ». L'habitude, la transmission ou la tradition suffisent à leur opérabilité.

Les valences polarisant l'axe extensif permettent de rendre compte de la dialectique entre appropriation et distanciation que Ricœur avait

imparfaitement dégagée. Il n'y a pas lieu d'estimer en effet que l'appropriation du sens, en tant qu'elle constitue l'acte d'interprétation d'un texte, ou plus généralement d'une œuvre, implique sa compréhension, ni d'ailleurs qu'elle soit présupposée par la compréhension, même si les *parcours* allant de l'appropriation à la compréhension et *vice versa* sont théoriquement prévisibles et empiriquement vraisemblables.

Les deux acceptions que le *Trésor de la langue française informatisé* recense pour *appropriation* sont applicables aux pratiques de sens et laissent bien distincte de la compréhension : que ce soit l'adaptation de quelque chose à un usage déterminé (acception 1) ou l'action de faire une chose sienne (acception 2), l'appropriation se distingue de la compréhension par son caractère non technique et non réflexif (je préfère éviter la qualification d'« intuitif », laquelle laisse trop peu de champ à la dimension sociale et culturelle des sujets interprétants). Dans la mesure où l'appropriation conduit à des représentations (subjectives et non objectivantes, c'est-à-dire inconscientes ou strictement pratiques), on pourra qualifier le niveau de ses opérations d'*épi*, sur le modèle du distinguo épilinguistique – métalinguistique proposé par Culioli ([1968] 1999 : 19) et réaménagé depuis (Klinkenberg 1996a ; Badir 2014).

La structuration tensive, comme la figure 1 la présente, ne fait pas que trier des types d'actes interprétatifs. Elle donne également à voir des zones : zone du sujet (appropriation et compréhension) et zone de l'objet (compréhension et explication). En outre elle laisse prévoir des parcours : parcours de subjectivation ou d'objectivation selon la visée de l'interprétant et selon les croyances épistémiques de sa collectivité. Ces parcours se donnent déjà à comprendre si l'on rend aux pratiques d'interprétation leur mouvement syntaxique : *comprendre* et *expliquer* sont des verbes transitifs, *s'approprier*, un verbe pronominal non réfléchi, ramenant à soi un objet qui n'est pas initialement inclus en soi. Les zones peuvent également être édifiées par le comportement syntaxique de ces verbes : *se comprendre* est, au singulier (par exemple dans *je me comprends*), un pronominal réfléchi, *s'expliquer* peut être, quant à lui, un pronominal ou bien réfléchi (*je m'explique* :) ou bien non réfléchi (*je ne m'explique pas que*). Au vu de la pronominalisation, la part du sujet est ainsi plus grande dans *comprendre* que dans *expliquer*.

La compréhension résulte d'un double parcours, tout à la fois d'objectivation (vis-à-vis de l'appropriation) et de subjectivation (vis-à-vis de l'explication), ce qui laisse la possibilité de la construire en une position d'équilibre « dialectique ». Entre appropriation et explication, en revanche, la corrélation est inverse (plus il y a d'acte synthétique subjectivant, moins il y a d'objectivation outillée, et *vice versa*) et aucun parcours allant de l'une à l'autre directement n'est justifiable.

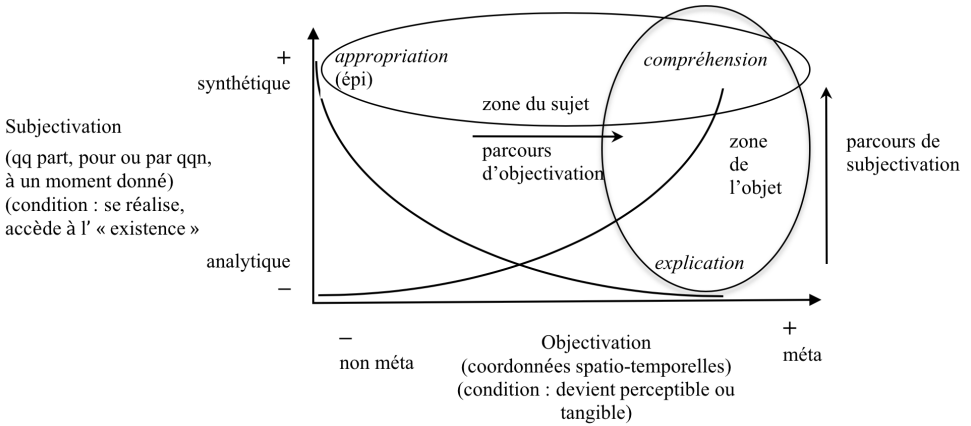


Figure 2 : Zones et parcours au sein des pratiques de sens

5. Perspectives de recherches

Je voudrais, pour finir, évoquer quelques perspectives de recherche rendues possibles par l'essai de structuration tensive qui a été tenté ici sur les pratiques de sens.

5.1 Herméneutique et poétique

Je ne ferai qu'ouvrir la première, sans m'y engager, car c'est la plus large et aussi la plus prévisible. La structuration de l'intensité et de l'extensité, comme elle a été définie par les valences de la synthèse et de l'analyse, d'un côté, du méta et du non-méta, de l'autre, a un caractère abstrait et général qui permet de laisser en suspens toute visée – métaphysique, épistémologique ou méthodologique – tout en saisissant les paramètres de leur homologation. De même les valeurs, qui sont les produits de ces valences, ne présupposent pas de champ empirique particulier et pourraient être appliquées bien au-delà des textes, à toutes les formes de production culturelle (notamment les films, les pièces musicales et radiophoniques, les performances artistiques et les spectacles, les tableaux, les photographies, les œuvres audiovisuelles et vidéoludiques, les œuvres multimédias, les bandes dessinées, etc.).

Cette structuration est si générale qu'elle est applicable tant aux pratiques d'interprétation du sens qu'aux pratiques de production du sens (pour autant d'ailleurs qu'on admette que les unes demandent à être différenciées des autres).

Des notions ordinairement employées en poétique, comme les notions de *thème* ou de *genre*, de même que les concepts de catégorisation propres à la linguistique textuelle et à la sémiotique, tels que les

concepts de *type textuel*, d'*isotopie* ou de *réseau lexical*, ne sont pas moins situables que les actes interprétatifs. Et, certainement, on peut trouver des correspondances, ou au moins des affinités, entre tel type d'acte interprétatif et telle notion de catégorisation sémio-poétique. C'est dans cette perspective que, dans un autre travail (Badir 2017), j'ai montré que la notion de genre se situait au plus près de la pratique d'appropriation du sens, quoique son objectivation (c'est-à-dire son écrasement sur un concept objectivant de type textuel) ait été tentée au moins depuis les commentateurs aristotéliens de la Renaissance. La définition que Greimas et Courtés en donnent dans *Sémiotique 1* entre en accord avec l'étude que j'en ai proposée, montrant que parmi les sémioticiens au moins l'usage savant de cette notion lui conserve la place qu'elle occupe dans l'usage ordinaire :

Genre. 1. Le genre désigne une classe de discours, reconnaissable grâce à des critères de nature sociolectale. Ceux-ci peuvent provenir soit d'une classification implicite qui repose, dans les sociétés de tradition orale, sur une catégorisation particulière du monde, soit d'une « théorie des genres » qui, pour nombre de sociétés, se présente sous la forme d'une taxinomie explicite, de caractère non scientifique. Une telle théorie [...] n'a rien de commun avec la typologie de discours qui cherche à se constituer à partir de la reconnaissance de leurs propriétés formelles. (Greimas & Courtés 1979 : 164)

Dans le même ordre d'idées, le thème, comme le pratique un Bachelard (1957, 1960) ou le Barthes des cours au Collège de France (2002a, 2002b), est à placer à mi-chemin entre appropriation et compréhension, en fonction d'une objectivation synthétique non homogénéisante (un thème est par définition ouvert aux variations, celles que retient le sujet producteur de sens). Les types textuels et plus largement discursifs correspondent à des actes synthétiques savants et sont tenus pour des objectivations des actes interprétatifs portant sur les textes et les discours. Les isotopies et les structures dites « profondes » (ou « structures élémentaires de la signification » selon Greimas 1966) dépendent plus directement que les types textuels des éléments d'une analyse sémantique mais en exerçant sur eux une synthèse visant leur cohésion syntagmatique (dans le cas des isotopies) ou paradigmatique (les structures profondes)⁷, alors que les réseaux lexicaux et les structures sémantiques par cooccurrences lexicales produisent des repérages de production de sens qui se veulent le plus analytiques possible.

7. Cette visée plutôt explicative de la sémiotique a été reconnue à la fois par Ricœur et par ses interlocuteurs sémioticiens dans un numéro des *Nouveaux Actes sémiotiques* consacré au rapport entre herméneutique et sémiotique (Ricœur 1990 ; Fontanille 1990 ; Zilberberg 1990).

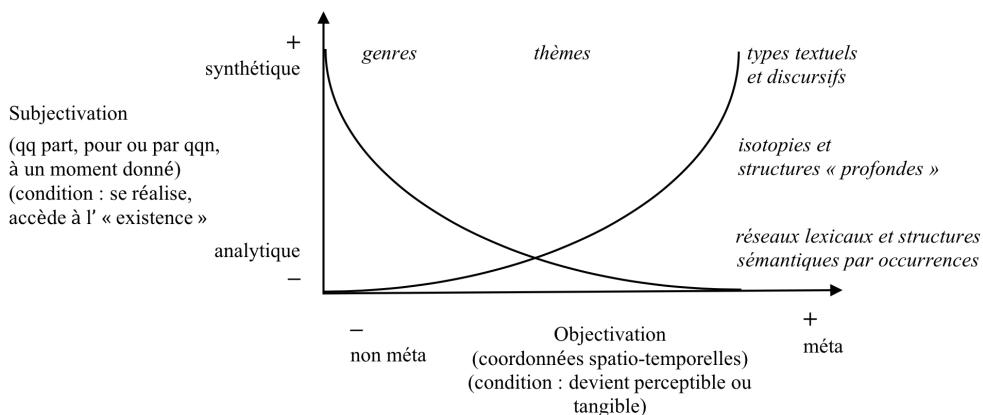


Figure 3.- Répartition tensive de concepts de catégorisation des productions textuelles

5.2 Un quatrième type d'acte interprétatif

La deuxième piste de recherche est directement suscitée par la structuration tensive et la maximalisation des valences : y a-t-il une pratique de sens qui puisse correspondre à une analyse non méta ?

Je n'ai pas trouvé dans la littérature herméneutique d'éléments pour former une telle hypothèse, et la visée normative de l'herméneutique (philosophique comme philologique) suffit à expliquer ce manque : une analyse non outillée, qui ne correspond ni aux désirs d'un sujet ni aux exigences d'une objectivation, ne saurait préparer au bien interpréter. J'ai pensé alors recourir à la réflexion entreprise par Jean-Marie Klinkenberg sur les différentes réactions possibles face à un phénomène d'allotopie⁸. Les réactions pointent bien, en la localisant sur la question de reconnaissance des figures de rhétorique, la diversité des pratiques de sens. Klinkenberg (1996b : 12-13) relève cinq types de réactions : (1) la non-conscience, (2) l'erreur (accidentelle et corrigible), (3) l'activation d'un écart proprement rhétorique (avec son travail de réinterprétation), (4) la conventionnalisation et (5) la non-interprétabilité. Seuls les types (3) et (4) reconnaissent l'allotopie pour telle : l'interprétation rhétorique « comprend » l'ouverture du sens qu'elle suscite, tandis que la conventionnalisation l'« explique » par un usage normalisé (tel ce critique qui considérerait que Saint-Pol Roux, en parlant de « mamelle de cristal », *voulait dire* « bouchon de carafe » – on se souvient comment Breton a mouché le critique ; mais tel aussi le savant qui, usant de

8. Le concept d'allotopie sert de pendant à celui d'isotopie. Un phénomène d'allotopie survient quand le principe de cohésion est ponctuellement mis en défaut dans le texte (ou tout autre objet sémiotique : image, pièce musicale...).

métaphores, entend néanmoins renvoyer à des concepts nettement définis dans son champ de référence). Juger que l'allotopie est une erreur (2) et qu'il convient de la corriger revient à rendre propre ce que l'on juge impropre, à faire sien, entièrement et spontanément, ce que l'on tient pour étranger ; en tant que pratique de sens, cela correspond par conséquent à une appropriation. Restent les types de réactions (1) et (5). Or on peut considérer que ces réactions expriment, selon des valences phoriques différenciées, un même type de comportement à l'égard du sens : ou bien, euphoriquement, le sens est si bien accepté qu'aucune distanciation n'est perçue entre soi et le texte allotope ; ou bien, dysphoriquement, la distance paraît si grande que toute activation de sens est abandonnée. Dans les deux cas, non-conscience de la présence d'un élément allotope ou rejet de toute possibilité d'interprétation, la distinction des zones de valeurs du sujet et de l'objet s'abolit. Je prendrai le risque de désigner cette pratique de sens, en quelque sorte « négative », par un antonyme possible de l'appropriation, à savoir *l'aliénation*, en retenant, pour m'en justifier, parmi les définitions du *Trésor de la langue française informatisé*, ces trois-ci (je les raccourcis) :

- fait de devenir étranger à soi-même ;
- altération passagère du jugement ;
- fait de devenir étranger ou hostile à d'autres, lesquels sont considérés comme responsables de cet éloignement.

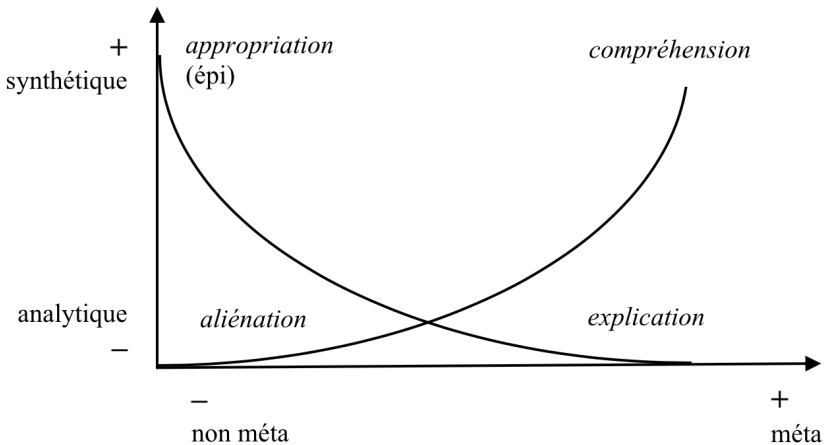


Figure 4.- Schéma tensif complété des pratiques de sens

Il y aurait ainsi quatre groupes de conditions et d'enjeux des pratiques de sens, identifiables, notamment, à travers les questions qu'elles portent, implicitement ou explicitement :

- *aliénation* : est-ce que je comprends ça ? est-ce que j'aime ça ? (l'évaluation sommaire comme degré zéro de l'interprétation d'une œuvre artistique)
- *appropriation* : est-ce que ça me parle ? est-ce que je peux en faire quelque chose ?
- *compréhension* : qu'est-ce que ça veut (me) dire ?
- *explication* : comment ça dit ?

5.3 Pratiques de sens et objets linguistiques

Enfin, pour revenir aux sciences du langage et à une question théorique fondamentale d'un point de vue épistémologique, voire d'un point de vue ontologique, je voudrais tenter d'apparier les types de pratiques de sens aux différents objets que les linguistes (en ce compris les grammairiens, les philologues et les sémioticiens) se donnent et tiennent, d'une manière ou d'une autre, pour « réels ».

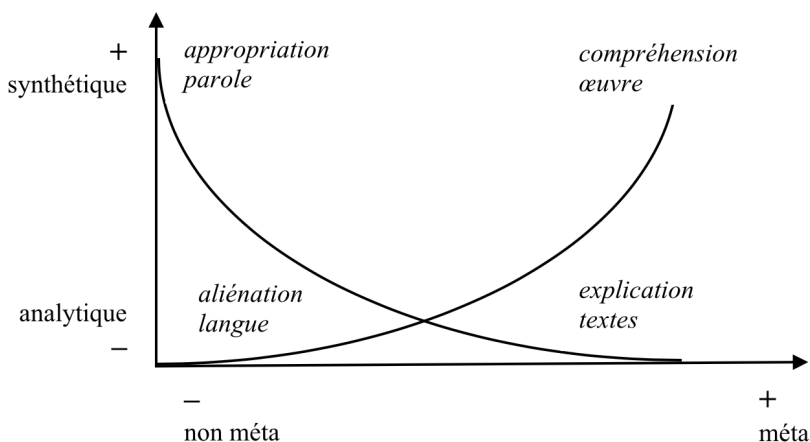


Figure 5.- Affinités entre types de pratiques de sens et types d'objets linguistiques

J'espère que les correspondances de cette homologation structurelle, qu'il serait bien délicat d'argumenter, pourront donner à méditer. Juste un mot sur chacune d'elles.

- *L'explication de texte*, on l'a vu, est une locution consacrée par l'institution scolaire.
- La *compréhension des œuvres* me paraît être parfaitement isotopique en raison de la valeur ajoutée que les deux notions ont en partage.

- C'est bien la *langue* qui fait de chaque locuteur un sujet clivé, un sujet accueillant (et parfois rejetant) l'autre en soi.
- Et le moyen de son appropriation réside bien dans la *parole*, en particulier si l'on considère ses capacités performatives qui font dire à Gilles Deleuze et Félix Guattari que tout acte de parole est régi par des présupposés qui en font des « mots d'ordre » (Deleuze & Guattari 1980 : 100). Autrement dit, et pour clore avec Ricœur, l'appropriation *actualise* le sens, elle en fait un événement *comme une parole* (Ricœur 1986 : 172).

Ouvrages cités

- APEL Karl-Otto, 2000, *La Controverse expliquer-comprendre*, Paris, Cerf.
- BACHELARD Gaston, 1957, *La Poétique de l'espace*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BACHELARD Gaston, 1960, *La Poétique de la rêverie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BADIR Sémir, 2014, *Épistémologie sémiotique. La théorie du langage de Louis Hjelmslev*, Paris, Honoré Champion.
- BADIR Sémir, 2015, « Interpréter la bande dessinée selon ses genres », dans D. Ablali, D. Ducard et S. Badir, *En tous genres. Normes, textes, médiations*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, p. 165-174.
- BADIR Sémir, 2017, « Enjeux de la notion de genre en sémiotique », *Semiotica* [en ligne].
- BARTHES Roland, 1978, « Leçon » dans *Œuvres complètes*, t. 5, Paris, Seuil, p. 427-446.
- BARTHES Roland, 2002a, *Comment vivre ensemble*, Paris, Seuil & IMEC.
- BARTHES Roland, 2002b, *Le Neutre*, Paris, Seuil & IMEC.
- CULIOLI Antoine, 1968, « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse*, n° 9, Paris, Seuil, p. 106-117 ; repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation, 2. Formalisation et opérations de repérages*, Paris, Ophrys, p. 17-30, 1999 ; réimpr. Limoges, Lambert-Lucas, 2019.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, 1980, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit.
- FONTANILLE Jacques, 1990, « Notes sur le parcours cognitif », *Nouveaux actes sémiotiques*, n° 7, p. 21-31.
- GADAMER Hans Georg, 1968, « Klassische und philosophische Hermeneutik » ; tr. fr. par J. Grondin, « Herméneutique classique et philosophique », dans *La Philosophie herméneutique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- GENARD Jean-Louis, 2011, « Expliquer, comprendre, critiquer », *SociologieS* [en ligne].
- GHASEMI Ali, TAGHINEJAD Mohaddeseh, KABIRI M., IMANI Mohsen, 2011, "Ricoeur's Theory of Interpretation: A Method for Understanding Text (Course Text)", *World Applied Sciences Journal*, vol. 15, n° 11, p. 1623-1629.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HÉNAULT Anne, 2016, « Quelles pratiques sémiotiques pour quelles médiations ? », dans D. Bertrand, M. Colas-Blaise, I. Darrault-Harris et V. Estay Stange, *Sens et Médiation. Actes du congrès de l'AFS 2015*, Association française de sémiotique [en ligne], p. 132-143.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 1996a, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 1996b, *Sept Leçons de sémiotique et de rhétorique*, Toronto, Gref.
- PANIER Louis, 2008, « Ricœur et la sémiotique : une rencontre "improbable" ? », *Semiotica*, n° 168, p. 305-324.
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RASTIER François, 2014, « La sémiotique du texte, du document à l'œuvre », dans D. Ablali, S. Badir et D. Ducard (éds), *Documents, textes, œuvres*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 19-39.
- RICŒUR Paul, 1970 « Qu'est-ce qu'un texte ? », repris dans *Essais d'herméneutique 2, Du texte à l'action*, Paris, Seuil, p. 137-160, 1986.
- RICŒUR Paul, 1986, *Essais d'herméneutique 2, Du texte à l'action*. Paris, Seuil.
- RICŒUR Paul, 1990, « Entre herméneutique et sémiotique », *Nouveaux Actes sémiotiques*, n° 7, p. 3-19.
- TAN Heather, WILSON Anne and OLVER Ian, 2009, "Ricoeur's Theory of Interpretation: an Instrument for Data Interpretation in Hermeneutic Phenomenology", *International Journal of Qualitative Methods*, vol. 8, n° 4, p. 1-15.
- WILHELM Jane Elisabeth, 2004, « Herméneutique et traduction : la question de "l'appropriation" ou le rapport du "propre" à "l'étranger" », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 49, n° 4, p. 768-776.
- ZILBERBERG Claude, 1990, « Brève réponse à Paul Ricœur », *Nouveaux actes sémiotiques*, n° 7, p. 33-45.
- ZILBERBERG Claude, 2012, *La Structure tensive*, Liège, Presses Universitaires de Liège.

1.1.2

Le numérique entre appropriation et altérité : pour une herméneutique de l'opacité

Bruno BACHIMONT

Sorbonne universités, Université de technologie de Compiègne,
Costech (EA 2223)

Introduction

Même si nous faisons la plupart de nos actions quotidiennes sans réfléchir à ce que nous faisons ni réellement comprendre ce que nous faisons, il semble bien que notre capacité interprétative, le suspens de l'action par la réflexion, la donation de sens à ce qui nous arrive, soit incontestablement ce qui caractérise la culture humaine, nous conférant la possibilité d'inventer de nouvelles solutions, d'anticiper de nouveaux gestes et comportements et finalement de créer le monde dans lequel nous nous impliquons.

Rendre raison de notre environnement, savoir que faire de ce qui nous arrive et se présente à nous, renvoie à notre compétence interprétative, la médiation par le sens pour aborder notre implication dans le monde. Pour cela nous nous sommes entourés d'outils et nous sommes constitués des compétences favorisant ces médiations du sens, que soit pour les susciter, les méditer, les transmettre ou finalement les traduire en action. Ces outils et compétences renvoient à l'écriture, le monde des inscriptions et des productions culturelles où la médiation du sens devient en quelque sorte son propre objet, sortant du monde dans son flux incessant, son mouvement incontrôlable, pour mieux y revenir par la suite.

Le numérique s'inscrit dans cette lignée des outils de médiation du sens : ultime étape du processus de grammatisation, c'est-à-dire d'externalisation technique des modes d'expression du langage et de la pensée, le numérique reconfigure de manière générale l'économie du sens, dans son rapport au monde et à notre action en son sein. Le numérique rend calculable et manipulable toute expression, conférant ainsi à une représentation, exprimant un sens selon ses propres modalités sémiotiques, une efficacité technique et une puissance d'action et de transformation. Le programme lu par son programmeur comme signification devient un code qu'exécute la machine. Le programme signe ainsi la convergence et la fusion des mondes de la pensée et du

geste, le numérique, via le calcul, étant la première technologie humaine à être à la fois intellectuelle comme l'écriture, et matérielle comme la mécanique. En effet, les technologies de l'intelligence (l'écriture et ses multiples déclinaisons, dont l'imprimerie par exemple) façonnaient la forme matérielle de ses expressions mais sans leur conférer pour autant une dynamique interprétative propre, une capacité de réécriture pouvant s'émanciper de la médiation interprétative humaine. L'informatique, permettant d'avoir une écriture qui s'écrit et se lit toute seule, reconfigure ce partage originel.

Il convient dès lors d'interroger dans quelle mesure le numérique reconfigure notre rapport au monde et les médiations du sens.

1. Herméneutique du sens

1.1 Temps et récit

Que signifie « comprendre » ? Comment caractériser le sens ? Que veut-on dire quand on affirme que quelque chose a du sens, n'en a pas, ou fait sens ? Ces questions sont insolubles dans la mesure où elles sont autoréférentielles : définir le sens, c'est donner du sens au sens, comprendre ce que c'est que comprendre, etc. Cette autoréférence est condamnée, pour éviter la contradiction, à affirmer que le sens en a un, sans que cela nous en apprenne beaucoup plus sur le sens. Mais on peut adopter une approche moins frontale en se posant la question de ce que cela implique pour nous que les choses aient du sens. Comment réagissons-nous au fait qu'elles en aient, ou n'en aient pas ?

Vu ainsi, il est possible d'adopter une caractérisation simple et générique de ce phénomène. Les choses ont un sens pour nous quand on sait quoi en faire, quoi en dire, quoi dire et faire. Les choses ont un sens quand elles nous paraissent privilégier une manière d'aborder ce qui vient après, le temps d'après, le mouvement dans lequel nous sommes plongés. Que ce soit pour anticiper ce qui arrive, pour orienter notre action, le sens est la motivation de l'après, la réduction de l'arbitraire dans la manifestation de ce qui vient après dans sa pure contingence. Le quotidien fait sens dans la mesure où il nous suggère des gestes et attitudes à répéter dans les différentes situations de notre vie courante. En pensant que le soleil se lèvera demain, alors que rien ne nous le garantit définitivement, nous nous reposons sur un certain sens que nous donnons au monde et à travers lequel il se manifeste à nous.

Le sens n'est donc pas un absolu, mais un phénomène qui se manifeste dans le temps. S'il n'y avait pas de temporalité, un après vers lequel nous tendons, qui nous emporte malgré nous, il n'y aurait pas lieu de parler du sens du monde et des choses.

Bref, le monde a du sens car il nous parle, « ça nous parle » comme la langue française familière le formule si justement : je l'aborde comme un élément qui utilise un langage que je comprends, qui résonne en moi et qui me permet de répondre. Cette réponse peut être de plusieurs formes : une anticipation permettant d'attendre un événement, une action permettant de faire advenir une situation. Le sens est donc cette tension vers l'après, l'à-venir, qui permet de se projeter dans l'attente ou l'action. Cette tension se redouble et s'exprime à travers le langage qui est cette faculté permettant de réfléchir la tension de l'à-venir, de la rapporter dans la présence de la parole, présence qui est aussi une dynamique tendue sur le mot d'après, l'achèvement du discours, qui ne s'accomplit que pour disparaître comme tel.

Cette tension vers l'à-venir renvoie au caractère temporel de la conscience, ce qui commande à la fois notre présence à nous-mêmes, mais aussi une présence qui nous échappe en permanence dans son flux incessant vers un après incertain et improbable, à moins que nous parvenions à orienter le flux de notre conscience selon le sens que nous dégageons : le sens est alors une direction permettant de se projeter, et un contenu permettant sur lequel reposer, un *déjà-là* manifesté, orientant *l'à-venir*, le *pas-encore*.

On retrouve ainsi un motif dégagé par Jacques Derrida (1972), à travers la notion de « différance » qu'il proposa. La graphie utilisée n'est pas une coquetterie philosophique, mais l'idée qu'on a affaire à un processus, non un état, et que ce processus est celui évoqué par le verbe « différer ». La différance est donc le fait de différer, ou mieux, l'action de différer, l'advenir du différer. Or, différer renvoie à deux notions complémentaires qui se réciproquent, l'une impliquant l'autre. Différer, c'est, dans une perspective temporelle, remettre à plus tard, adopter des mesures dilatoires, renvoyer au futur ce qui se présente maintenant. Mais, dans une perspective plus spatiale, différer, c'est différencier, c'est-à-dire proposer une nuance différente, une position nouvelle dans l'espace des possibles. Renvoi temporel à plus tard, déplacement spatial pour un autre possible, le « diffèremment » décrit bien ce que nous évoquons quant à notre rapport au sens. Derrida note ainsi :

On sait que le verbe « différer » (verbe latin *differre*) a deux sens qui semblent bien distincts [...]. En ce sens, le *differre* latin n'est pas la traduction simple du *diapherein* grec [...]. Car la distribution du sens dans le *diapherein* grec ne comporte pas l'un des deux motifs du *differre* latin, à savoir l'action de remettre à plus tard, de tenir compte, de tenir le compte du temps et des forces dans une opération qui implique un calcul économique, un détour, un délai, un retard, une réserve, une représentation, tous concepts que je résumerai ici d'un mot dont je ne me suis jamais servi mais qu'on pourrait inscrire dans cette chaîne : la *temporisation*. Différer en ce sens, c'est temporiser, c'est recourir, consciemment

ou inconsciemment, à la médiation temporelle et temporisatrice d'un détour suspendant l'accomplissement ou le remplissement du « désir » ou de la « volonté », l'effectuant aussi bien sur un mode qui en annule ou en tempère l'effet. Et nous verrons – plus tard – en quoi cette temporisation et aussi temporalisation et espacement, devenir temps de l'espace et devenir espace du temps, « constitution originaire » du temps et de l'espace, diraient la métaphysique ou la phénoménologie dans le langage qui est ici critiqué et déplacé.

L'autre sens de *différer*, c'est le plus commun et le plus identifiable : ne pas être identique, être autre, discernable, etc. S'agissant des différen(t)(d)s, mot qu'on peut donc écrire comme on voudra, avec un *t* ou un *d* final, qu'il soit question d'altérité de dissemblance ou d'altérité d'allergie et de polémique, il faut bien qu'entre les éléments autres se produise, activement, dynamiquement, et avec une certaine persévérance dans la répétition, intervalle, distance, *espacement*. (Derrida 1972 : 8)

En effet, le sens, c'est savoir quoi faire après, savoir se préparer à l'après. Ce renvoi à l'après implique que le sens ne s'épuise jamais ni ne s'achève dans une révélation qui serait ultime et définitive. Toute manifestation du sens, dans l'orientation qu'elle dessine et l'action qu'elle suggère, contient une opacité liée à l'incertitude de ce qui vient après, le sens ne peut en effet se manifester de manière certaine et absolue car toujours suspendu à la confirmation de l'après qui s'annonce dans le sens qu'on attribue au présent. Bref, donner du sens aux choses, comprendre ce qui arrive, c'est reconnaître qu'on ne comprend pas ce qui arrive, que le sens recèle une opacité résistant à une manifestation pleine et entière, totale et achevée. Le sens est processus, dilatation temporelle, et ne peut que disparaître et s'anéantir en s'achevant.

La conscience est donc une *distentio*, pour reprendre la *distentio animi* du saint Augustin des *Confessions XI*, où l'âme est ce présent étendu et évanouissant où cohabitent le passé comme mémoire, le futur comme attente, le présent comme attention ou observation :

Il y a trois temps, le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur. Il y a en effet dans l'âme, d'une certaine façon ces trois modes du temps, et je ne les vois pas ailleurs : le présent du passé, c'est la mémoire (*memoria*) ; le présent du présent, c'est l'observation (*contuitus*) ; le présent du futur, c'est l'attente (*expectatio*). (Saint Augustin, *Les Confessions*, livre IX, tr. fr. par J. Trabucco, Paris, GF-Flammarion, 1964)

Mais si on se souvient de la leçon augustinienne, le temps n'étant que pur écoulement, il n'est pas possible de le mesurer, de le retenir, d'en avoir conscience sinon par la mémoire (Lequin 2010). C'est l'esprit qui pallie l'évanescence du monde qui passe dans un présent sans cesse renouvelé et donc oubliés. La mémoire, faculté de l'esprit, permet de retenir et donc de se ressouvenir, et par conséquent de reconnaître ce qui arrive, de l'attendre ou de le susciter. La temporalité de la conscience, qu'il faut donc distinguer du temps du monde, devient une

distentio où, le présent, le passé et le futur cohabitent dans un processus de tension permanente, l'écoulement du temps est pallié par une mémoire qui retient et un présent qui l'anime dans l'attente du futur et la projection dans ce dernier. Autrement dit, l'attente sélectionne ce qui arrive pour le retenir et le maintenir dans une mémoire qu'il est possible de remobiliser dans un présent dynamique, revivant le passé, ce qui est produit par la mémoire, pour le reconfigurer dans l'attente et la réception de ce qui arrive.

Autrement dit, le passé est constamment réanimé par le présent en vue de l'attente, comme un récit récapitulatif du passé dans une dynamique narrative préparant et anticipant la suite de l'histoire, l'avenir. En effet, la langue comme redoublement de la *tensio* et *distentio animi* est d'abord récit, narration, comme Ricœur (1985) l'a mis en évidence, le temps dans son écoulement ne devenant humain et vécu que s'il est raconté, nous dirions ici plutôt « racontant ».

En effet, la conscience, en tant que présence à soi et processus temporel, se raconte à elle-même ce qui lui arrive et ce qu'elle retient. Mais le récit n'est pas un objet, un état, car c'est alors de la mémoire : le récit est une action narrative, un processus toujours en devenir où en permanence, l'action répète le passé en le modifiant pour préparer l'avenir et en se reconfigurant en fonction de ce qui arrive. Ainsi, seule la *distentio* comme processus est présente et permanente.

1.2 Sens et obscurité

Le sens comme anticipation de l'à-venir, attente et projection, est une co-construction entre intelligibilité reconnue et opacité exigeante. En effet, comme la différence derridienne nous le rappelle, l'anticipation est toujours déçue car il y a toujours un excès du donné du fait de l'après qu'il annonce. Une présence n'est jamais totale ni achevée, comme l'implique notre condition temporelle. Par conséquent, faire sens de ce qui nous arrive est donc à la fois la reconnaissance de ce que l'on savait déjà, de ce à quoi on s'attendait, et une opacité constatée d'une obscurité à lever dans un parcours interprétatif à poursuivre.

C'est la raison pour laquelle le moteur de l'interprétation est la levée des obscurités. On sait que c'est là le motif traditionnel de l'herméneutique, art de l'interprétation consistant à résoudre les opacités locales d'un texte. Chladenius, dans son *Einleitung zur richtigen Auslegung vernünftiger Reden und Schriften* (1742), explique qu'« interpréter, ce n'est rien d'autre que de fournir les concepts qui sont nécessaires à l'intelligence complète d'un passage » (cité dans Grondin 1993). Autrement dit, un texte se présente comme un ensemble cohérent que l'on peut lire, qui nous parle dans nos propres termes, avec les mots que nous reconnaissons dans le texte, mais dans lequel subsistent encore des

obscurités, des termes qui ne sont pas les nôtres, et qu'il faut donc traduire et rendre intelligibles. L'herméneutique n'est pas le régime standard d'interprétation, mais ce qu'il faut mettre en œuvre pour aborder les difficultés particulières d'un passage ou d'un texte.

Comme le rappelle Jean Grondin (*ibid.*), l'herméneutique se généralise, notamment au XIX^e siècle, pour devenir un principe global d'interprétation. Selon Schleiermacher, dans l'introduction de son *Herméneutique générale* ([1809-1810] 1987, p. 73 en particulier), il faut entreprendre l'interprétation en considérant que tout le texte est obscur et incompréhensible. On ne peut tenter de comprendre qu'en considérant qu'on ne comprend rien et que c'est précisément là le moteur et le principe de l'interprétation.

Mais, et c'est là sans doute qu'il faut s'écarter de cette herméneutique générale, ou plutôt la préciser, l'interprétation n'a jamais terminé son travail de clarification et de traduction du texte original en une reformulation qui nous est intelligible car explicitée dans des termes qui auraient pu être les nôtres, selon des attendus et un contexte qui sont les nôtres. Puisque le sens donné à un contenu, un texte, une chose, correspond au sens de l'à-venir, il reste toujours un inachèvement : la question qu'on ne s'est pas encore posée, le point de vue interprétatif qui n'a pas encore été adopté, tout élément qui font qu'on ne relit jamais deux fois le même texte si nous voulions paraphraser Héraclite.

Mais cette obscurité n'est pas un obstacle, mais une condition. Une condition nécessaire car impliquée par la nature temporelle de la conscience interprétante. Mais également une condition nécessaire pour rendre compte de ce que l'on est en train de lire et d'interpréter comme une altérité qu'il faut comprendre comme telle, comme un autre que soi, bref, comme une objectivité.

1.3 Appropriation et objectivation

Comprendre une chose, comprendre un document, interpréter un texte est à la fois un mécanisme d'appropriation et d'objectivation. Appropriation car, selon le schéma herméneutique traditionnel, il faut reformuler les mots étrangers, parfois étranges, du texte, dans ses propres termes, comme on aurait soi-même pu le formuler, pour arriver à sa compréhension. On saisit le sens d'un texte quand on sait le reformuler dans ses propres termes.

Mais cette appropriation doit aussi être une objectivation : en reformulant avec nos propres mots, il s'agit de faire ressortir en quoi l'autre qu'est l'auteur n'est pas moi, que ce qu'il dit, je n'aurais pu le dire ni le penser. Bref, interpréter, c'est faire ressortir la chose, le texte comme un événement, une survenance improbable, imprévue, dans sa singularité et sa nouveauté radicales. Le texte résiste et nous force à

composer avec lui. L'appropriation n'est donc pas la réduction de la singularité du texte à la nôtre, mais la nécessaire reconfiguration et modification de notre idiosyncrasie pour prendre en compte cette nouveauté.

Plus je m'approprie un contenu, plus je fais ressortir son étrangeté au sens de son caractère étranger, venu d'ailleurs, renvoyant à une altérité que décidément je ne suis pas. Rien de moins solipsiste que l'interprétation : en son principe même elle consiste dans la reconnaissance d'une altérité, d'un autre, de l'Autre, altérité irréductible, que toute appropriation ne fait que confirmer dans son altérité.

Pendant, l'altérité ne ressort pas indemne de l'interprétation : du choc de l'événement, de l'irruption qu'est l'obscurité, l'interprétation en fait un objet me faisant face, comme un *alter ego* : des choses que j'aurais pu dire (c'est l'appropriation, j'arrive à en comprendre quelque chose), mais que je n'ai pas dites (c'est l'objectivation). L'interprétation est donc la construction de la figure de l'Autre, non comme un étranger qui nous résiste comme une difficulté, un point obscur qui nous menace et constitue une absence de sens, un néant, mais comme un étranger auquel on donne l'hospitalité, comme un *alter ego* qui parle et écrit bien mieux que nous, ce qu'on aurait aimé pouvoir dire et écrire (ou aurait détesté avoir dit ou écrit).

La conception herméneutique qui se dégage ainsi renvoie à la phénoménologie de visée de Husserl, notamment celui des *Recherches logiques* (Husserl [1901] 1961), mais avec une modification majeure quant à la réussite de la visée et ce qu'il appelle le « remplissement » de la visée. En effet, selon Husserl, l'intentionnalité de la conscience, ce qui fait qu'elle se rapporte à autre chose qu'elle, mobilise deux modalités essentielles : la signification et l'intuition. Selon la signification, l'intentionnalité permet de viser un objet en son absence, du point de vue de sa signification. Selon l'intuition, l'objet non seulement est visé, mais il est donné, « en chair et en os », dans une présence qui remplit la visée de signification. La visée appelle comme à son accomplissement l'intuition remplissante. Selon nos analyses, l'intuition ne donne jamais les choses comme on les vise : elle excède la visée en signification, apportant une déception ou un inachèvement d'autant plus nécessaires que c'est là l'indice de l'objectivité, de l'altérité hors de ma conscience, altérité qui n'est pas un néant, un pur autre inqualifiable, mais un parcours d'objectivation jamais achevé. C'est d'ailleurs le modèle que propose Husserl pour l'intuition des objets transcendants, c'est-à-dire des objets matériels : la maison en face de moi ne m'est jamais donnée d'un seul tenant, mais à travers une série d'esquisses perceptives, autant d'éléments intelligibles que je perçois et reconnais, mais dont la reconnaissance exige précisément de poursuivre la perception (tourner

autour de la maison pour en découvrir les faces cachées notamment). Husserl, dans son génie phénoménologique, a montré que l'intuition se construisait autant par la présence que l'absence de l'objet, et que c'est cet entrelacement de présence et d'absence qui fait qu'il y a objet, que l'objet est un objet.

2. Les nouvelles conditions interprétatives du numérique

Ainsi l'herméneutique serait-elle un parcours interprétatif jamais achevé, se construisant à partir d'une opacité irréductible du donné, opacité qui est à la fois la condition de la relance interprétative et celle de l'objectivité. Dans ce jeu de transparence intelligible et d'opacité interprétative, une question est de savoir quel rôle jouent les technologies de l'esprit et en particulier le numérique, qui s'installe désormais comme l'outil et le milieu dans lequel nous entreprenons nos parcours interprétatifs : nous devons interpréter des objets numériques d'une part, en mobilisant des outils numériques d'autre part. Cela a-t-il un impact ?

2.1 Technique et sens

De manière générale, non seulement le numérique, technique particulière, mais la technique en général ont un rapport avec le sens, la manière dont nous le constituons et le mobilisons. Dans le rapport à ce qui vient après, dans le mouvement du réel qui nous emporte, la technique intervient dans la prise qu'elle donne sur ce mouvement, la capacité que nous avons d'y trouver des éléments qui s'adressent à nous et que nous repérons comme tels.

En effet, nous avons caractérisé le sens comme notre manière de savoir quoi faire, quoi dire de ce qui nous arrive. L'idée sous-jacente à cette caractérisation est que le réel serait mouvement, « changement sans rien qui change » (comme le dit Bergson dans *La Pensée et le Mouvant*, [1934] 2003), c'est-à-dire pur flux sans que rien ne se détache spontanément comme des étants ou des objets auxquels surviendraient ces changements. Le flux, le mouvement du réel anonyme, non structuré, est alors la figure du non-sens : nous sommes emportés, abîmés dans ce mouvement ; le fait même de dire « nous » est bien sûr problématique, car on ne sait pas très bien qui on est, ce que l'on est, ni même qu'on soit une quelconque entité, une et déterminée, définie et délimitée. « Nous » sommes emportés dans le flux, sommes du flux, un flux dans le flux.

Le sens ne peut se construire à partir de mouvement comme non-sens dès lors qu'on peut y saisir une prise, quelque chose à quoi se raccrocher, nous permettant de dire qu'on y reconnaît quelque chose, qu'on s'y reconnaît, qu'on est à notre affaire dans ce qui arrive. La

question est alors de savoir comment ces prises peuvent apparaître, se constituer, nous constituer puisque nous devenons quelqu'un en fonction des prises qu'on reconnaît.

C'est là que la technique intervient. Selon notre approche (Bachimont 2010), la technique est une affaire de dispositif. Un dispositif n'est pas un dispositif politique ou de pouvoir selon des lectures foucauldienne, qui, bien qu'à la mode, ne peuvent rendre compte de ce qu'est un dispositif d'un point de vue technique. Un dispositif sera pour nous une *disposition dans l'espace permettant de déterminer un déroulement temporel*. Le dispositif permet de programmer la répétition, une série de changements, un mouvement prélevé du flux car répétable comme tel, donc isolé du reste.

Le dispositif offre une prise sur le mouvement du réel, car qu'on le repère perceptivement dans notre environnement ou qu'on le constitue techniquement, il devient activable pour produire une répétition. Ce qui est répété devient une prise détachable du mouvement ; de même, le produit de la répétition devient anticipable. Par conséquent, le dispositif technique permet de définir une prévision (la répétition) et une attente (le résultat) ; en tant que détaché du mouvement, il est mémoire et stabilisation résistant au flux du mouvement.

Le dispositif devient donc un moyen de temporalisation face à l'écoulement du temps : il est ce qui donne prise et permet de donner du sens à ce qui arrive : dans la mesure où ce qui arrive s'intègre dans un dispositif, permettant d'anticiper l'après et l'à-venir, le mouvement devient événement, ce qui est repéré comme changement et préparant à ce qui vient après. Le dispositif est donc la condition de possibilité de l'attente et de la mémoire, notre présent consistant à vivre à travers le dispositif ce qui arrive.

Le dispositif est un principe ; nous sommes nous-mêmes un dispositif, et sommes environnés de dispositifs. En effet, notre corps propre, à travers lequel nous sommes, corps propre que nous sommes (c'est mon corps et je suis ce corps) est un dispositif, qui par ses réflexes, ses mécanismes proprioceptifs, agit pour reconnaître ce qu'il environne et reconnaît des objets lui permettant alors d'agir. Le monde comme prise nous apparaît donc à travers ce que ce corps propre comme dispositif nous permet de saisir. De même, les outils dont nous nous dotons permettent de prolonger cette prise en main du monde, l'emprise que nous avons sur lui, et le sentiment de maîtrise que nous en déduisons : comme le sens commun le dit fort justement, pour qui a un marteau, tout est clou. Nous voyons le monde comme des clous, et du coup, nous savons quoi faire (taper avec le marteau), ce qui nous donne le sentiment de maîtrise et contrôle. Le dispositif nous rend le monde intelligible : pas selon sa consistance intrinsèque, mais à travers l'em-

prise que donne le dispositif. Mais dans toute emprise, il y a méprise : le dispositif se saisit de travers des choses, ou plutôt *via* une logique arbitraire qui aurait pu être autrement.

2.2 Numérique, entre appropriation et opacité

Le numérique est une sorte particulière de dispositif. D'un certain point de vue, ce n'en est pas un. D'un autre, il est ce qu'est tout dispositif. Explicitons.

Le numérique repose sur deux principes complémentaires : la discrétisation et la manipulation (Bachimont 2010). Selon le premier, on ne considère que des symboles vides de sens que l'on peut distinguer sans ambiguïté : le caractère discret signifie ici que l'on sait sans ambiguïté ni difficulté à quel symbole on a affaire et seulement lui. Autrement dit, le fait de savoir quel symbole est considéré est *décidable* : on dispose d'un procédé mécanique permettant de le faire de manière finie, en un temps fini, avec des ressources finies. En pratique, si ces symboles sont disposés dans un espace mémoire, on a un procédé mécanique pour déterminer quels sont les symboles présents dans cet espace et quel symbole en particulier on est en train de considérer ; c'est la tête de lecture de la machine de Turing (Turing [1936] 1995) ou de n'importe quel dispositif de lecture optique ou magnétique.

Selon le second principe, la manipulation, les symboles discrets sont soumis à des manipulations purement formelles mécaniques, appliquées de manière aveugle et *machinale*. Le numérique récuse ainsi le sens de deux manières : d'une part en considérant des symboles seulement à travers leur distinction syntaxique (on doit connaître d'un symbole dans un espace « mémoire » son type – c'est un « 0 » ou c'est un « 1 », mais seulement cela), et d'autre part en ne les manipulant que de manière machinale.

2.2.1 Le numérique comme anonyme et gyrovague

Ces deux principes ont des conséquences fondamentales sur la nature des contenus numériques ou numérisés. En effet, ces derniers deviennent *anonymes* et *gyrovagues*.

Le numérique, par cette abstraction formelle en symboles vides de sens, devient indépendant de la matière physique qui réalise concrètement ces symboles : *différents* substrats physiques peuvent réaliser un *même* objet numérique. Non seulement ces substrats sont des réalisations matérielles différentes (des *tokens* différents, par exemple une même vidéo recopiée plusieurs fois sur un disque dur), mais elles peuvent aussi être de *types* physiques différents au sens où, selon les sciences physiques, elles renvoient à des principes différents (optiques ou magnétiques pour ne parler que des principaux types physiques

réalisant le numérique). Dès lors, un même objet numérique devient indifférent à la matière qui le réalise, et il peut être réalisé à plusieurs endroits différents, selon des principes physiques différents tout en étant le même. Il est de ce fait gyrovague : sa libre circulation d'une réalisation physique à une autre n'altère pas sa nature numérique.

Mais, puisque la manipulation est vide de sens, elle s'effectue indépendamment de ce que les symboles numériques sont censés représenter pour nous. Ce que la machine fait n'a rien à voir avec ce que nous pensons qu'elle fait : nous pensons par exemple qu'elle joue aux échecs, elle ne fait que manipuler des 0 et des 1. Le contenu numérique est alors *anonyme* : il ne dit rien en particulier et ne renvoie à aucune interprétation particulière, on ne sait pas comment l'appeler car toutes sortes d'appellations peuvent lui convenir ; un même substrat binaire peut être lu comme un son ou comme une vidéo selon le format de lecture adopté.

Ces propriétés de gyrovague (étymologiquement, le vagabondage en cercle) et d'anonymat, qui font du numérique un vagabond errant, sans nom, un sans domicile fixe, procèdent de ce que nous avons appelé « la double coupure du numérique » (Bachimont 2007), à savoir une coupure matérielle au support physique (d'où le numérique comme gyrovague) et une coupure sémantique à l'interprétation (d'où l'anonymat du numérique).

Par conséquent, le numérique est un principe abstrait : un code permettant la manipulation, indépendamment de la nature physique du code. Les « 0 » et les « 1 » n'existent donc pas : ce sont des abstractions, des états abstraits dont la seule détermination est d'être distinguables l'un de l'autre. Pour avoir concrètement affaire au numérique, il faut le rencontrer autrement que de manière numérique, à travers ce qui n'est pas numérique : des textes imprimés, des images sur des écrans, des sons restitués, etc. Autrement dit, le numérique doit être traduit et transformé pour qu'il ait une réalité tangible, pour qu'il soit dans le flux du réel.

Mais, par ailleurs, le numérique étant un code abstrait, il explicite en termes de calcul ce que tout processus effectue : c'est un principe universel qui permet de dégager ce qu'il y a de technique, le caractère dispositionnel de tout processus. Autrement dit, dès lors qu'un processus exhibe un caractère répétitif, cette caractéristique s'exprime *in fine* comme un calcul. C'est la raison pour laquelle le numérique est devenu universel et incontournable : dès lors qu'on repère du répétable, ou quelque chose à répéter, il relève d'une approche numérique, ou numérisable.

D'où le caractère si surprenant du numérique, d'être partout et nulle part ; c'est une abstraction qui nous environne et nous structure.

2.2.2 Le numérique comme appropriation sans interprétation

Le numérique permet donc de transformer en code tout ce qui est répétable, notamment les documents que l'on veut revoir pour les lire, les sons pour les écouter, etc. Or, le caractère matériel et manipulatoire du numérique va transformer profondément notre rapport aux contenus. En effet, le numérique permet de manipuler des 0 et des 1 qu'on interprète comme des symboles : le programme exécute des instructions sur le code binaire, mais on interprète cela comme un texte sur lequel des opérations sont effectuées. Cela introduit une nouveauté radicale dans notre rapport au contenu : on peut désormais écrire sans lire, on peut manipuler un texte sans l'interpréter.

Ce phénomène est bien connu, c'est tout simplement le copier-coller. Lorsque jadis un travailleur intellectuel devait reprendre ses notes ou des citations, l'acte de recopie étant de son fait et non celui du support d'inscription, il devait lire pour réécrire le contenu. Autrement dit, tout acte de recopie reposait sur un acte d'interprétation via la lecture, certes plus ou moins consciente et aboutie. Mais le numérique nous permet un geste technique de déplacement d'un fragment de contenu sans avoir besoin de le lire ni de l'interpréter, fût-ce de manière minimale. Un texte devient une compilation, ce qu'il a toujours été d'une certaine manière, mais opérée machinalement (par la machine, et comme une machine, sans y faire attention).

De même, les mécanismes d'apprentissage profond (*deep learning*) proposent des étapes de calcul dans l'exécution de l'algorithme qui ne correspondent à rien d'un point de vue interprétatif (on ne sait pas ce que fait la machine) alors que ces étapes sont parfaitement normales et prévues d'un point de vue algorithmique (on sait très bien ce que fait la machine). Nous avons donc des étapes de calcul qui n'ont pas de sens, pas d'interprétation du point de vue de la tâche résolue par l'algorithme.

En effet, cet apprentissage reprend l'architecture des réseaux de neurones formels, où un algorithme permet de modifier le poids des liens entre les neurones de différentes couches en fonction de la performance du réseau. La situation typique est celle où l'on veut classer des images selon plusieurs catégories. Le réseau se modifie en fonction du fait que ses prédictions sont correctes ou non.

Or, ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est qu'on a des couches cachées dont on comprend bien le comportement algorithmique mais dont la signification, et la contribution au résultat final, restent incompréhensibles. On a donc des étapes du calcul, parfaitement maîtrisées du point de vue calculatoire, qui restent opaques du point de vue du raisonnement et de son intelligibilité.

Une telle situation n'est pas inédite : on sait que lorsque Leibniz conçut le calcul infinitésimal, la notion d'infiniment petit notée par le

symbole « dx » n'était pas considéré comme des entités intelligibles, mais plutôt comme des « fictions », qui devaient être éliminées à la fin du calcul pour rendre le résultat intelligible (Leibniz [1682-1713] 2000). De même, les fameux nombres imaginaires (IREM 1998) s'appellent ainsi car ces nombres ne sont pas réels, aux yeux de leurs premiers concepteurs, mais des fictions de calcul pratiques pour obtenir un résultat qui ne devait surtout pas les mentionner, sous peine d'être lui-même ininterprétable.

Avoir un calcul maîtrisé mais inintelligible n'est donc pas un problème en soi, à condition qu'on ait les moyens de s'assurer de la véracité du résultat par ailleurs. Autrement dit, le calcul devient un moyen de trouver le résultat, non de le prouver ni de le vérifier.

Cependant, cet usage du numérique montre une configuration que pour l'instant nous n'avons pas considérée : une appropriation sans interprétation. Au lieu d'avoir une interprétation consistant en une appropriation (et également objectivation), nous avons affaire à une appropriation technique, donnant le résultat sans interprétation, c'est-à-dire sans parcours interprétatif. Le parcours calculatoire n'est pas herméneutique.

3. Vers une herméneutique de l'opacité

L'appropriation technique sans interprétation n'est pas propre au numérique : cependant, ce dernier montre cette configuration là où on l'attendait le moins, dans le monde de la manipulation symbolique et du raisonnement scientifique. Car le principe même de dispositif introduit, du fait de la répétition, des étapes de manipulation qui n'ont pas toujours une intelligibilité pour l'action globale. Cependant, jusqu'à ce qu'on mobilise le calcul et ses possibilités, la manipulation restait interprétable, l'emprise technique sous l'égide de l'empire du sens. En effet, le geste technique, artisanal ou automatisé, réside dans une conception et planification. Que ce soit dans l'atelier de l'artisan, qui se réapproprie, réinvente et réinterprète l'usage des outils dans l'exécution même de la tâche, ou dans l'usine où la machine exécute la planification prévue par le bureau d'étude, la répétition du dispositif est commandée par l'intelligibilité qu'y met l'exécutant (l'artisan) ou le concepteur (l'ingénieur). L'introduction de calcul modifie cet équilibre dans la mesure où la conception d'un algorithme ne confère pas d'intelligibilité à ses exécutions sinon celle de la correction. C'est la raison pour laquelle un algorithme parfaitement connu peut produire des résultats parfaitement imprévisibles – situation déjà rencontrée naguère avec les systèmes dynamiques non linéaires (Bergé & Pomeau 1988).

Le numérique révèle une dimension propre à tous les dispositifs mais qui ne se manifeste en fait qu'avec lui puisque la conception

technique ne considère plus les résultats à atteindre mais l'algorithme à suivre. Les premiers sont imprévisibles malgré la connaissance parfaite du second. Comment assumer, d'un point de vue herméneutique, ces calculs qui n'ont pas de sens ? Comment surmonter cette opacité menaçant notre maîtrise technique et notre confiance dans nos dispositifs ?

On s'aperçoit qu'entrent en concurrence deux approches : l'intelligence du résultat *versus* l'intelligence du dispositif. Selon la première, le résultat n'est pas directement interprétable ni compréhensible par le calcul qui l'a produit, puisque ce dernier recèle des étapes qui n'ont pas de sens, qui ne font pas sens. Par conséquent, puisqu'on ne peut comprendre le résultat par son origine, on tente de l'appréhender par le contexte dans lequel nous l'interprétons. Ainsi, face à des résultats produits à partir de données marketing, on établit telles ou telles relations entre des populations, attribue telle propriété à tel cas particulier : la confiance que l'on peut donner à ces relations ne pouvant dépendre du calcul, elle s'établit via la connaissance préalable du contexte et la pertinence du résultat du point de vue de cette connaissance préalable. Autrement dit, on reconnaît un résultat comme tel que si on le connaît déjà.

On retrouve le célèbre paradoxe de Ménon chez Platon, selon lequel il est impossible d'acquérir une connaissance nouvelle puisque, si elle est vraiment nouvelle, on ne la reconnaît pas, et si on la reconnaît, c'est qu'elle n'est pas nouvelle. Autrement dit, ces apprentissages par la machine n'en sont pas, et ne nous apprennent rien.

Évidemment, il faut nuancer cette dernière affirmation : si le résultat ne peut tenir lieu de connaissance, il possède néanmoins une puissance heuristique car il peut indiquer là où chercher et investiguer, par d'autres moyens, dans un réel sur lequel l'algorithme nous a débusqué d'éventuelles prises ou clefs de compréhension.

Par ailleurs, on peut tenter d'approfondir l'intelligence du dispositif lui-même. De la même manière que les notations mathématiques comme intermédiaires aveugles du calcul ont donné lieu à des interprétations mathématiques (v. les fictions de Leibniz), on pourrait supposer que les étapes de calcul réalisées par les outils numériques prennent un sens à l'avenir. Mais, cela ne suffira peut-être pas : si on suppose que ces calculs gagnent en intelligibilité mathématique, cela n'implique pas qu'on ait pour autant une intelligibilité du calcul dans le contexte de la tâche abordée et des données traitées. Il restera une marge d'interprétation.

Mais est-ce si grave que cela ? Savoir que nous échappe l'intelligence du résultat ou du dispositif ne remet pas en cause l'interprétation, puisque cette dernière n'est possible qu'en réponse à une obscurité

qu'elle sait ne pouvoir éliminer. Bien au contraire, ce qui serait grave, ce serait de rendre invisible l'opacité intrinsèque de ces calculs, de faire croire, à travers les outils de restitution des résultats, que l'on comprend alors qu'on ne comprend pas. Or, c'est bien une tendance qu'on observe : les travaux effectués sur les mégadonnées donnent lieu à des restitutions à travers des interfaces homme-machine élaborées, mobilisant des métaphores, cartographiques généralement, où l'on cherche à reconnaître ce que l'on sait plutôt que d'interpréter ce que l'on voit. Ces métaphores et interfaces, dans leur recherche d'« intuitivité », de naturel et de transparence cognitive, cache ce qu'il faut montrer et montre ce qui n'est pas montrable : alors qu'il faut montrer en quoi le résultat reste une obscurité à interpréter, heurtant donc notre compréhension immédiate et intuitive, et non s'appuyer sur une capacité interprétative déjà là des utilisateurs pour qu'ils projettent un sens sur les résultats qui viennent d'eux-mêmes plutôt que de ces derniers.

Conclusion

Dans notre confrontation au réel, ou plutôt notre immersion en son sein, nous le vivons dans un mouvement permanent et incessant, un flux anonyme et indistinct qui nous emporte et nous dilue. Nous ne sommes pas vraiment des entités ou des étants au sens propre, nous sommes plutôt emportés dans le flux, en fait, nous sommes du flux. Ce mouvement entraîne le non-sens, une incapacité à faire sens de ce qui arrive dans le flux, de ce qui nous emporte en lui. Le sens serait alors ce qui nous permet d'avoir prise sur le mouvement, à la fois pour savoir comment l'appréhender, et pour savoir comment s'y comporter. Le flux fait sens quand on sait quoi faire et que dire de ce qui arrive, quand on sait se projeter et anticiper l'après ou l'à-venir du flux.

Comprendre et interpréter signifient donc passer du mouvement à ce qui fait événement, ce qu'il faut comprendre comme ayant produit un changement et entraînant un après, un futur après l'événement. Mais si interpréter consiste à se projeter vers l'après à partir de ce que l'on reconnaît comme événement, voire comme avènement dans le présent, l'interprétation est toujours inachevée car en attente de ce qu'elle anticipe. Mais si l'interprétation est la reconnaissance ce qui se produit pour comprendre ce qui se passe et va se produire, sur quoi peut-elle s'appuyer ? Quel relai fait passer du mouvement à l'événement ?

Les dispositifs techniques permettent, comme dispositions matérielles commandant une succession temporelle, de repérer de la répétition et de l'isoler du flux, à la fois comme processus et comme résultat. Le dispositif est une mémoire comme répétition repérée, attente comme anticipation du résultat, activité comme mise en œuvre du dispositif. Ce

dernier nous temporalise en nous donnant un futur qu'on anticipe, un passé dont on hérite et un présent que l'on vit comme un présent élargi, où se rencontrent l'attente et la mémoire. Cette temporalisation par le dispositif est finalement une narration, une reprise dans le langage de l'exécution du dispositif dans cette tension vers l'avenir issue d'une répétition rejouée du passé.

Le numérique comme dispositif technique s'inscrit dans cette logique. Cependant, en introduisant le calcul comme manipulation aveugle et anonyme, sans but ni contenu, le numérique introduit une incompréhensibilité fondamentale au sein même du dispositif : des calculs, parfaitement maîtrisés du point de vue algorithmique, produisent des étapes parfaitement incompréhensibles. Comment alors interpréter les résultats ?

La tendance actuelle est de masquer cette opacité à travers des restitutions de résultats faisant appel à des métaphores graphiques puissantes, bien maîtrisées par les utilisateurs qui peuvent dès lors voir dans les résultats tout le sens et toutes les connaissances qu'ils injectent eux-mêmes sur la foi de ces métaphores. Il y a donc méprises sur les résultats, conduisant au mieux au paradoxe de Ménon, où ce qui est compris est ce que l'on connaissait déjà.

Mais si le principe et le moteur de l'interprétation résident plutôt dans son opacité, dans les obscurités et l'incompréhensible, que l'on veut réduire et clarifier sans pouvoir l'éliminer, il convient non de masquer l'opacité numérique mais de la montrer : de montrer l'incompréhensible plutôt que de montrer des présentations se prêtant à des interprétations « intuitives », spontanées, mais gratuites et fautive.

Il s'agit donc d'assumer une herméneutique de l'opacité, non pas en se complaisant dans la phrase obscure en espérant des effets de profondeur qui ne renvoient qu'à celle de l'arrogance et de la bêtise, mais une herméneutique recherchant tellement la clarté et l'intelligibilité qu'elle explicite ce qui résiste à sa tentative, et évolue à travers les différentes facettes de cette opacité qui demeure irréductible, puisque, au fond, elle est simplement la manifestation d'un excès et d'un Autre qui n'est pas nous. L'opacité, comme herméneutique, nous rappelle que nous ne sommes pas seuls, et qu'un autre nous parle avec des mots qu'on reconnaît sans comprendre, ce qui n'est pas après tout une si mauvaise nouvelle.

Ouvrages cités

- BACHIMONT Bruno, 2007, *Ingénierie des connaissances et des contenus : le numérique entre ontologies et documents*, Paris, Hermès.
- BACHIMONT Bruno, 2010, *Le Sens de la technique : le numérique et le calcul*, Paris, Encre Marines et Les Belles Lettres.

- BERGÉ Pierre, POMEAU Yves et VIDAL Christian, 1988, *L'Ordre dans le chaos*, Paris, Hermann.
- BERGSON Henri, [1934] 2003, *La Pensée et le Mouvant*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHLADENIUS Johann Martin, 1742, *Einleitung zur richtigen Auslegung vernünftiger Reden und Schriften*, Leipzig.
- DERRIDA Jacques, 1972, *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit.
- GRONDIN Jean, 1993, *L'Universalité de l'herméneutique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HUSSERL Edmund, 1901, *Logische Untersuchungen*, Halle, Niemeyer ; tr. fr. par H. Élie, L. Kelkel et R. Schérer, *Recherches logiques, t. 2, Recherches pour la phénoménologie et la théorie de la connaissance, vol. 1, Recherches I et II*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.
- IREM, 1998, *Images, Imaginaires, Imaginations. Une perspective historique pour l'introduction de nombres complexes*, Paris, Ellipses Marketing.
- LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1682-1713, *La Naissance du calcul différentiel*, réunion de 26 articles parus dans *Acta eruditorum*, tr. fr. par M. Parmentier, Paris, Vrin, 1989.
- LEQUIN Yves-Marie, 2010, « L'affectivité pathétique de la *distentio* au livre XI des *Confessions* d'Augustin », *Noesis*, n° 16, p. 39-45.
- RICŒUR Paul, 1985, *Temps et récit 3, Le Temps raconté*, Paris, Seuil.
- SCHLEIERMACHER Friedrich, 1809-1810, *Herméneutique générale*, copie de A.D. Twesten ; repris dans *Herméneutique*, tr. fr. par Chr. Berner, Paris et Lyon, Cerf et Presses Universitaires de Lyon, p. 73-97, 1987.
- TURING Alan, 1936, "On Computable Numbers, With an Application to the *Entscheidungsproblem*", *Proceedings of the London Mathematical Society*, vol. 42, n° 2, p. 230-265 ; tr. fr. par P. Blanchard, « Théorie des nombres calculables, suivi d'une application au problème de la décision », dans J.-Y. Girard (éd.), *La Machine de Turing*, Paris, Seuil, p. 49-104, 1995.

Sources littéraires

- PLATON, *Ménon*, tr. fr. par M. Canto-Sperber, Paris, Garnier-Flammarion, 1999.
- SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions*, tr. fr. par J. Trabucco, Paris, GF-Flammarion, 1964.

1.1.3

Opérations de reconnaissance dans l'appropriation originale d'un texte esthétique

Pierre SADOULET

Université Jean Monnet de Saint-Étienne, CIEREC (EA 3068)

L'objet de cette étude consiste à analyser quelques opérations qui permettent au sujet de la lecture d'interpréter et de s'approprier un *texte esthétique* et qu'on peut lexicaliser comme étant des *reconnaisances*.

Sous la dénomination de *texte esthétique*, nous entendons toute forme de corpus inscrit sur un support (y compris des corpus picturaux ou musicaux), donc fixé dans sa matérialité¹. Il est *esthétique* dans la mesure où il vise à une sémiotique *intransitive*, c'est-à-dire qui n'est pas énoncée à des fins strictement informatives².

À l'examen des dictionnaires, nous classerons les emplois du verbe « reconnaître » selon trois acceptions principales :

(1) Je *reconnais* (une chose que j'avais connue), (*reconnaissance-1*).

Par exemple, je reconnais une personne que je n'ai pas vue depuis longtemps. Il s'agit de l'itération d'une connaissance déjà acquise mais tombée dans une certaine forme de désactualisation.

(2) Je *reconnais* quelque chose dont je n'avais pas l'idée ou que je niais, voire même que je refoulais (*reconnaissance-2*).

Dans cette deuxième « reconnaissance », il y a découverte. Cette *reconnaissance-2* suppose une ouverture à de l'altérité.

(3) Enfin on emploie le mot « reconnaissance » pour désigner le plaisir et la gratitude après avoir reçu un don, souvent inattendu (*reconnaissance-3*).

Appliquée aux processus d'interprétation, cette pesée particulière est sans doute le signe d'un enrichissement personnel, d'une véritable *appropriation*³. Elle correspond à ce qu'on appelle le plaisir esthétique.

1. Voir François Rastier (2001 : 14 et suiv.).

2. Voir Geninasca repris dans Panier (2006).

3. Nous prendrons le concept d'appropriation à partir de la définition qu'en donne Ricoeur dans le passage suivant : « Approprier, c'est faire que ce qui était étranger devient propre. Ce qui est approprié, c'est bien la chose du texte. Mais la chose du texte ne devient mon propre

Cette étude est partie d'un livre de Jean-Luc Marion dont Odile Le Guern avait parlé lors d'une des premières séances du séminaire *Confluences sémiotiques* consacrées au thème de *l'appropriation*. Il s'agit de la transcription d'un exposé que l'auteur a fait à l'INA intitulé « Ce que nous voyons et ce qui apparaît » (2015).

Ce que dit Marion nous permettra de définir une *reconnaissance de type 1* comme l'*opération* d'actualisation d'un savoir, une *reconnaissance-2*, comme celle qui découvre un *apparaître*, c'est-à-dire identifie des éléments « cachés » qui s'imposent à l'interprétation à la suite d'un effet de surprise (de *concession* pour prendre le vocabulaire de Claude Zilberberg). La pertinence et l'enrichissement résultant de ces *reconnaissances-2* créent le sentiment particulier d'une *reconnaissance-3*, qui évalue la richesse même de l'appropriation permise par cette découverte.

Nos trois acceptions lexicales nous permettent donc de définir trois types d'*opérations* de *reconnaissance* qui concourent au processus d'*appropriation* d'un texte.

1. L'invu : la *reconnaissance-1* d'un connu prévisible

Dans une image, un film, il y a de nombreux éléments qu'on ne voit pas, parce qu'ils sont trop prévisibles : on les *reconnaît* inconsciemment. Il s'agit de simples objets qu'on prévoit plutôt qu'on ne les voit et qui n'apportent que *l'impression référentielle* qui les accompagne.

Nous observerons que souvent, dans ces cas-là, une *glose* intérieure, une lexicalisation s'impose à l'évidence. Le recours à une identification linguistique (« c'est une femme, un homme, etc. ») nous conduit à *reconnaître* du connu sans vouloir approfondir. Nous ne voyons pas vraiment ces éléments du texte, nous nous contentons de les prévoir à partir du savoir que nous avons. Il y a pure redondance.

En 2015-2016, j'ai animé une lecture en groupe des derniers chapitres de la Genèse qui racontent l'histoire de Joseph⁴. Comme Joseph y joue le rôle central, les exégètes disent toujours qu'il s'agit de « l'histoire de Joseph ». Et ma crainte était que le groupe n'y ait rien d'autre à retenir qu'un beau conte de fées où un Juste, pourvu par Yahvé de talents extraordinaires, notamment en divination et en sagesse, va faire face à des événements très graves et va savoir en tirer profit pour devenir un personnage très influent dans la société égyptienne.

Si on *reconnaît* ce conte bien connu dans le récit biblique, ce *Discours* convenu ne nous apporte pas grand-chose. Le récit glissera par-delà notre conscience.

que si je me désapproprie de moi-même, pour laisser être la chose du texte. Alors j'échange le *moi, maître* de lui-même, contre le *soi, disciple* du texte » (Ricoeur [1975] 1986 : 54).

4. Livre de la Genèse, chapitres 37 à 50.

Tout le monde connaît la fable de La Fontaine qui oppose un Chêne et un Roseau⁵. Si nous la lisons comme un dialogue entre deux rôles thématiques⁶ bien connus, un « vaniteux » qui sera puni et un « rusé » qui sait comment on doit vivre, nous répétons la doxa culturelle sur cette œuvre. Notre lecture ne conduira à aucune découverte. On lui assignera la *glose* attendue. Le texte devient alors un *objet culturel* qu'on *reconnaîtra* mais que l'on ne lira pas vraiment.

Il reste que cette *reconnaissance-1* est un passage obligé : ces significations convenues font l'objet d'une première saisie, dont il est difficile de s'extraire. Il faut un travail supplémentaire pour aller plus loin.

Quand il s'agit d'un texte langagier, comme ce sera le cas pour tous nos exemples, tout sujet sachant lire la langue du texte en reconnaîtra le réglage linguistique. Notre identification des *reconnaissances-1* passe donc aussi par un listage des objets langagiers ou sémantiques connus, dont la *prise en compte* est un passage obligé :

- Au niveau du premier déchiffrage
 - reconnaissance des lettres ;
 - reconnaissance des phonèmes ;
 - reconnaissance des mots ;
 - reconnaissance des figures du monde correspondantes ;
 - reconnaissance des constructions syntaxiques ;
- Au niveau de la mise en référence
 - reconnaissance des relations thématiques et des configurations entre les figures ;
 - reconnaissance de motifs et de scénarios avec leurs acteurs ;
- Au niveau de la reconnaissance intertextuelle (de type 1 aussi)
 - reconnaissance des procédés d'un genre ;
 - reconnaissance de récurrences intertextuelles ;
 - reconnaissance de contraintes contextuelles ;
 - reconnaissance d'actes de langages ;
 - etc.⁷

5. Voir le texte en annexe (La Fontaine, « Le Chêne et le Roseau », *Fables*, livre 1, fable XXII, 1668). On trouvera une première étude de la fable dans un article publié en diffusion restreinte (Sadoulet 2005a) ; voir aussi *Le Poids du sens* (Sadoulet à paraître), chapitre 6. Ces travaux sont résumés dans mon mémoire d'habilitation *Pour une psychosystématique de la signification à partir d'un point de vue praxématique et tensif*. (Sadoulet 2009 : 106 et suiv.).

6. En narratologie greimassienne, le rôle *thématique* d'un acteur est le type moral qu'il représente. Il est évident que les personnifications d'animaux propres au genre des fables jouent chacune un rôle thématique.

7. Cette liste reste sans doute incomplète. Tous ces prérequis linguistiques ou culturels

Plus largement, toutes ces activités de *reconnaisances-1* caractérisent le fonctionnement de la *sémiotique inférentielle* dite *transitive*⁸ qui travaille autour du partage de savoirs, de stéréotypes, d'idées convenues, de culture.

Si le contenu ainsi transmis est seulement *reconnu*, il ne me fait rien voir⁹, il ne m'apprend rien : je reste dans mon propre savoir, je reste le même, je n'ai pas besoin de *m'approprier* ces contenus que je connais déjà. Je suis enfermé dans une *doxa*. En fait, comme nous aimons le dire au CADIR¹⁰, « je ne lis pas vraiment ». Comme tout est dans *l'idem* de mon attente, je n'ai rien à me mettre vraiment « sous la dent », je n'ai rien dont je dois *m'approprier*.

Notons que ce mode *évidentiel* de la *reconnaissance-1* du référent indexé par le texte, lié à une *sémiotique transitive*, est appelé par les exégètes du Moyen Âge la *lettre* du texte (*littera*)¹¹.

Notons toutefois que, pour certains corpus, notamment le texte biblique de la Genèse dont nous avons parlé, il s'avère que cette *évidence* littérale n'existe plus, du fait de l'éloignement culturel de ce livre, et il faut recourir à des analyses et à des hypothèses pour bien identifier sa *lettre*. C'est le travail de la *critique historique* et de la *philologie*¹². Derrière *l'invu* de l'évidence peuvent apparaître alors des connaissances utiles pour bien lire¹³.

2. L'apparaître dans l'effet de sens : la reconnaissance de concession

2.1 Le texte donne aussi à découvrir du nouveau

Pour dépasser cette *lettre* du texte, et faire de l'interprétation personnelle de l'œuvre un lieu d'appropriation « approfondie », on doit, sinon récuser, du moins mettre à distance les évidences du texte pour envisager celui-ci comme un objet capable de faire *apparaître* d'autres *figures* de sens.

montrent aussi comment se manifeste la mise en inconscience de tous ces objets reconnus comme tels. Ils restent presque mécaniquement hors de notre champ de conscience quand nous lisons.

8. Voir Geninascas repris dans Panier (2006).

9. Jean-Luc Marion (2015) parle alors « d'invu ».

10. Centre pour l'Analyse du Discours Religieux, Université Catholique de Lyon.

11. Rappelons la liste : *littera*, *allegoria*, *tropologia*, *anagogia*. Notre mode de théorisation n'est pas en contradiction avec ces catégories (voir Sadoulet 2014).

12. François Rastier considère la philologie comme une discipline nécessaire pour l'interprétation sémantique (Rastier 2001 ; voir notamment l'historique qu'il développe p.23 et suivantes et son chapitre sur la « Philologie numérique » à laquelle il croit beaucoup).

13. Le document du Saint-Siège sur la lecture de la Bible (*L'interprétation de la Bible dans l'Église*, document rédigé par la Commission Biblique Pontificale en 1993) considère que l'exégèse historique est indispensable pour préparer toute forme de lecture religieuse de la Sainte Écriture. Il condamne par contre le littéralisme (Sadoulet 2014).

La philosophie herméneutique, en particulier son représentant contemporain Paul Ricoeur, demande que ce dépassement fasse l'objet d'un travail interprétatif qui passe notamment par l'analyse des structures qui organisent le texte, voire par la recherche de sa sémantique profonde.

Cet *apparaître* d'unités ou de structures nouvelles crée notre deuxième *type* de *reconnaissance* : l'opération qui découvre, comme par surprise, un élément non identifié auparavant. La découverte de cet *apparaître* nous laisse le sentiment d'en *reconnaître* l'objet parce qu'il fait réellement partie du texte, qu'il préexiste à notre lecture, qu'il est nécessaire pour saisir la force énonciative du *Discours*.

Dans ces cas-là, la découverte est généralement le résultat de l'identification de traits ou de figures qui ne « collent » pas avec ce que laisse prévoir le *Discours* reconnu par évidence. Avant la découverte, le lecteur vit donc un *moment figural*, où le lecteur perçoit que telle ou telle figure du texte ne correspond plus à la cohérence attendue ; cette faille laisse supposer que l'énonciation ouvre un autre possible sémiotique. Cela conduit à *reconnaître* d'autres lieux de signification qui vont « apparaître » comme *index* d'un *Discours* qui dépasse le précédent. Cette découverte crée un effet de surprise : le texte ne dit pas seulement ce que nous croyions qu'il voulait dire ; il révèle d'autres richesses de signification.

Ces effets de surprise se produisent souvent à la lecture des textes à vocation esthétique, fruit d'une créativité qui cherche à ouvrir, précisément, d'autres possibles de signification. Mais un texte explicatif peut présenter aussi sa part de *figuralité*, dans la mesure où il ne peut pas être l'objet d'une mémorisation efficace, sans sa capacité à mettre en relief, sinon à faire découvrir un savoir sur le réel que le lecteur ne dominait pas¹⁴.

On sait la difficulté que nous avons à relire un manuel dont le contenu scientifique nous est familier. Nous « glissons » dessus sans arriver à bien le prendre en compte. Il faut avoir une visée de sélection pédagogique pour pouvoir le lire vraiment, dépasser sa transparence. Cette approche pédagogique a d'ailleurs une préoccupation centrale : comment faire en sorte que les élèves arrivent tous à s'appropriier la démarche et le contenu scientifique ou culturel prévu par le programme officiel¹⁵ ?

14. C'est pourquoi, expliquer à des élèves, à propos d'une fable comme « Le Chêne et le Roseau », les deux rôles thématiques dont nous avons parlé est utile pour transmettre le savoir culturel sur ce texte. Ce savoir doit servir de contexte pour s'ouvrir à d'autres « apparitions ».

15. On sait que les pédagogies actives refusent le simple exposé explicatif, fût-il brillant, et préfèrent des démarches de travail plus actif pour faire que toute la classe assimile à la fois

Tout texte doit donc avoir sa part *d'apparaître* pour créer un intérêt dans la lecture, même si, bien sûr, cette qualité concerne surtout les objets textuels à visée esthétique¹⁶.

Ces « apparitions » sont souvent recherchées à partir de difficultés dans la lecture. Ces moments *figuraux* sont, à chaque fois, autant d'occasions pour découvrir des significations qui enrichissent le texte de nouveaux éléments.

Nous distinguerons alors deux niveaux de résolution : l'une relève encore d'une *sémiotique transitive* ou *inférentielle*, grâce à la reconnaissance – souvent *allégorique* – d'autres univers de référence ; l'autre percevra, au-delà de la figuralité, la mise en place d'une dynamique rythmique qui nous fait percevoir un parcours original dans l'énonciation présumée par le texte. Nous parlerons alors d'une sémiotique *intransitive* comme l'appelle Jacques Geninasca¹⁷, qu'il caractérise comme produisant un *Discours* original fondé sur les *ensembles signifiants*.

2.2 L'apparaître dans une sémiotique transitive : la reconnaissance d'une autre référence

Il se trouve que le verset 2 du chapitre 37 de la Genèse (qui commence par ce que nous avons appelé « L'histoire de Joseph ») est traduit par la Bible de Jérusalem de la façon suivante : « Voici l'histoire de Jacob ». D'autres préfèrent traduire par : « Voici l'histoire de la descendance de Jacob ». De fait, le dernier chapitre du livre raconte la mort de Jacob, réfugié en Égypte, grâce aux talents que Dieu a donnés à son fils préféré, Joseph. Cette observation particulière conduit à lire cette histoire autrement : le destin particulièrement heureux du premier fils légitime de Jacob a été voulu par Yahvé pour permettre la survie de toute la lignée, victime d'une lourde famine, et en particulier celle de son chef Jacob.

La reconnaissance de cet enjeu particulier suppose que le lecteur lise le texte tel qu'il est, sans y projeter des synthèses préconçues¹⁸. Cela renouvelle sa lecture. Et pour le faire, il doit identifier des expressions inattendues sinon obscures. Toute cette recherche suppose bien sûr un travail, souvent facilité par des lectures en groupe.

la méthode et les résultats. Les actions proposées créent des impasses qui permettent de faire apparaître en contexte et en action les connaissances à acquérir.

16. Il existe tout un mouvement d'artistes amateurs qui n'adoptent pas cette perspective mais recherchent à imiter la matière des peintres qu'ils aiment. Il est souvent difficile de les convaincre qu'il s'agit d'imitation et non de création.

17. Voir Geninasca repris dans Panier (2006).

18. Cela ne récuse pas une forme de lecture critique qui consiste à relever toutes les lectures qui ont été faites de cette section par les différents commentateurs chrétiens. C'est ce que pratiquait le cardinal Ratzinger (Benoît XVI) dans le courant de la *l'approche canonique* (voir le document *Interprétation de la Bible dans l'Église* précédemment cité, section 1.C.1., « Approches canoniques »).

« Le Chêne et le Roseau » comme fable politique

C'est ainsi qu'après plusieurs séances d'analyse sémiotique avec le groupe ALES de Montpellier¹⁹, j'ai pu identifier moi-même pourquoi La Fontaine parlait d'un « roitelet » dans la fable que nous avons évoquée. J'y ai reconnu l'introduction d'une référence à la rivalité qui opposait le Roi à ses seigneurs. La fin tragique du chêne illustrerait en fait la mésaventure politique du protecteur du poète, Fouquet, qui se prétendait plus fort que le Roi lui-même, et qui fut mis à terre, comme notre chêne, si fier de sa puissance : il se croyait invulnérable, mais il ne savait pas plier devant plus fort que lui²⁰.

« L'Initiale » de Jacques Dupin

Nous évoquerons une autre pièce poétique, contemporaine, écrite par Jacques Dupin, où l'on retrouve le cas d'une référence *a priori* obscure :

L'Initiale
 Poussière fine et sèche dans le vent,
 Je t'appelle, je t'appartiens.
 Poussière, trait pour trait,
 Que ton visage soit le mien,
 Inscrutable dans le vent.

(Jacques Dupin, *L'Embrasure*, Paris, Gallimard, 1969)

L'obscurité fait partie du genre employé, que nous devons d'abord reconnaître : Jacques Dupin est un disciple de René Char et ce dernier, comme beaucoup de pratiquants de la poésie contemporaine, ne récuse pas une figuralité particulièrement énigmatique. Cette reconnaissance 1 du genre pratiqué, de l'intertexte relayé par cette écriture est bien sûr indispensable pour en faire une lecture.

Est-ce à dire, comme le feront un certain nombre de critiques structuralistes, que le poème n'a pas de référence ? En effet, si on lit tout le petit recueil intitulé *L'Embrasure*, on s'aperçoit vite que cette méditation poétique concerne l'écriture poétique et son mystère²¹.

Alors on fera de la figure POUSSIÈRE non pas une figure sans référence mais une métaphore du poème lui-même. Cette reconnaissance-2 me semble éclairer l'ensemble de la pièce. Dès que perce cette idée, elle

19. Association Languedocienne d'Études Sémiotiques ; ce groupe réunissait à Montpellier des amateurs, universitaires ou non, qui voulaient pratiquer la lecture sémiotique : j'ai eu la chance d'y être initié par ce groupe dont j'ai assuré l'animation, par la suite, jusqu'à mon départ définitif de Montpellier en 1994.

20. Voir Sadoulet à paraître (chap. 6) pour le détail de l'analyse sémiotique.

21. Merci à ma collègue Évelyne Lloz pour l'apport de ces analyses lors de travaux en groupe à Saint-Étienne.

semble, de façon surprenante, éclairer l'obscurité première, tout en continuant à l'affirmer. Il y a surprise agréable, effet de concession et le poème ne se lit plus de la même façon.

Bien sûr, cette recherche allégorisante d'une référence originale qui dépasse la lecture brute ou l'obscurité apparente a conduit à des déviations que condamne Umberto Eco, avec son humour connu, dans son ouvrage sur la surinterprétation ([1990] 1992). J'ai pu en repérer de particulièrement étranges à propos d'une pièce des *Illuminations* d'Arthur Rimbaud dont le titre énigmatique est « H »²².

- 1 Toutes les monstruosité violent les gestes atroces d'Hortense.
- 2 Sa solitude est la mécanique érotique ; sa lassitude,
- 3 la dynamique amoureuse. Sous la surveillance d'une enfance, elle
[a été,
- 4 à des époques nombreuses, l'ardente hygiène des races.
- 5 Sa porte est ouverte à la misère. Là, la moralité des êtres actuels
- 6 se décorpore en sa passion ou en son action
- 7 Ô terrible frisson des amours novices, sur le sol sanglant
- 8 et par l'hydrogène clarteux !
- 9 Trouvez Hortense.

(Arthur Rimbaud, *Illuminations*, 1886)²³

Une analyse du vocabulaire montre un grand nombre de mots qui laissent voir très nettement que le poème parle d'une expérience érotique et sans doute d'un érotisme scandaleux, libéré de toute moralité :

- « monstruosité » (ligne 1) ;
- « violent » (ligne 1) ;
- « gestes atroces » (ligne 1) ;
- « solitude » (ligne 2) ;
- « la mécanique érotique » (ligne 2) ;
- « lassitude » (ligne 2) ;
- « dynamique amoureuse » (ligne 3) ;
- « l'ardente hygiène » (ligne 4) ;
- « misère » (ligne 5) ;
- « moralité » (ligne 5) ;
- « décorpore » (ligne 6) ;
- « passion » (ligne 6) ;
- « action » (ligne 6) ;
- « frisson » (ligne 7) ;
- « amours novices » (ligne 7) ;
- « sanglant » (ligne 7).

22. Le texte est reproduit en annexe

23 . On peut revoir ce texte en annexe. Nous avons numéroté les lignes pour faciliter les mises en références.

Si, s'appuyant sur cette isotopie, on cherche des figures poétiques qui contribueraient à ce jeu, nous pouvons observer que le prénom « Hortense », qui semble être l'explication du titre « H » peut, par un jeu de fausse étymologie, désigner un organe qui se tend dehors...

Quant à l'expression obscure « hydrogène clarteux », mon esprit sans doute « mal tourné » a pu y reconnaître une autre fausse étymologie : celui d'une humidité générée (*hydros et genein*) et ayant une couleur « clarteuse ».

Quoi qu'il en soit de ces interprétations osées, la référence à la sexualité se *reconnaît* de façon évidente dans cette pièce.

Or nous avons trouvé dans la littérature toute une série d'interprétations qui prétendaient reconnaître, dans ce texte énigmatique, la référence à des *scénarios* biographiques. La plus connue consistait à identifier, dans ce faux récit, le scénario de l'onanisme d'un adolescent (Sadoulet 2005b) ; j'avais même imaginé, de mon côté, la déception provoquée par des amours enfantines, assez décevantes, sans doute, pour notre jeune homosexuel. Une véritable thèse faite par une Italienne a même vu dans le récit l'allégorie de la guillotine (Premuda Perosa 1988) !

Nous pencherions, maintenant, à dénier à ce texte toute référence à un scénario précis et encore moins vécu. H ou HORTENSE, du fait de l'évidence de l'isotopie érotique, est bien une figure en lien avec la sexualité charnelle, celle qui était diabolisée à l'époque de l'auteur. Le poème en prose construirait ironiquement la syntaxe d'un récit qui se tient selon les règles de la stylistique textuelle, alors que la succession des phrases ne suit aucun scénario précis. De cette façon, le poète, adoptant l'attitude cynique qu'il aime prendre souvent, créerait une charge moqueuse efficace. Le « trouver Hortense » de la fin provoquerait tous les voyeurs, toutes ces femmes hypocrites toujours à la recherche de celui ou celle qui a fauté...

Mais en tentant de reconnaître une attitude vécue de l'auteur, ne resterions-nous pas dans la *surinterprétation*, alors qu'il s'agirait d'une simple recherche esthétique qui consisterait à créer, à partir de cette série de phrases qui ont l'air de développer un texte homogène, une véritable énigme ? Rimbaud s'est vu attribuer des intentions politiques : mais lorsqu'il mit au point les *Illuminations*, n'était-il pas redevenu simplement l'esthète qu'il a toujours été ? Il a seulement cherché à écrire un poème en prose qui ressemble au récit d'un épisode précis, alors qu'il n'a aucune continuité narrative ou « philosophique » – sinon, peut-être, au sens alchimique du terme.

3. Dépassement de la sémiotique transitive : reconnaissance d'une construction relevant de la dynamique énonciative.

Il faut donc, souvent, dépasser toute tentative de reconnaître une référence pour essayer de s'approprier simplement la dynamique énonciative et rythmique du texte. Et ceci passe par des opérations de déconstructions qui permettent de « lire vraiment », comme nous aimons le dire au CADIR.

On sait que le CADIR défend un travail collectif de lecture. Cette lecture en groupe aboutit souvent à une déconstruction référentielle qui permet de dépasser le mode *transitif* de signification, la *saisie molaire* qui se contente de relier le texte à une information sur un monde possible. De cette façon, notre approche aboutit à *reconnaître* directement la dynamique énonciative présupposée par le texte, à travers l'analyse du déploiement textuel et la *reconnaissance* de la *figuralité* des figures²⁴. Une énonciation originale n'est pas obligatoirement *informationnelle* et *transitive*, c'est-à-dire chargée d'enrichir le *Discours partagé* : elle travaille aussi, à travers l'agencement des figures, à créer un *Discours intransitif* où certaines figures ne sont plus là pour communiquer sur le monde, mais pour *indexer* l'énonciation elle-même. Ce qui est en cause, ce n'est plus tant le contenu du *Discours* mais la dynamique qu'il engendre à travers son déroulement. C'est pourquoi nous lierons le fonctionnement de cette *sémiotique intransitive* à la *rythmique* (Sadoulet & Bigot 2012) du texte et à ce qu'on appelle aussi la *matière* de l'œuvre²⁵.

Quelques jours avant d'exposer une première version de cette étude au séminaire *Confluences sémiotiques*, à l'ENS de Lyon, j'ai vu à la Comédie de Saint-Étienne l'adaptation théâtrale d'un roman de Julien Gracq, *Un beau ténébreux*²⁶. Lors de cette soirée, je suis resté peu sensible à la noirceur désespérée du contenu de la fable. Mais le merveilleux style de l'écrivain nous a entraînés dans un magnifique enchevêtrement de mots et de figures. L'énonciation d'un sujet se révélait à nous dans la surprise de cette écriture originale, qui passait si bien la rampe.

Nous appelons *rythme* ce qui organise dans un *Discours* son déploiement linéaire (Sadoulet & Bigot 2012). Car une certaine forme d'analyse, créée par Jacques Geninasca, nous permet d'y reconnaître des *index* particuliers qui, dans leurs relations réciproques, structurent la

24. Les figures construisent alors des ensembles signifiants en abandonnant souvent leur référence en tant que figures du monde naturel.

25. Il y a un lien entre cette construction théorique venant de Jacques Geninasca et la justification des analyses rhétoriques et stylistiques existant dans les concours académiques français. Geninasca a écrit un article qui défend la pertinence de l'approche stylistique (1997a).

26. *Un beau ténébreux* de Julien Gracq adapté et mise en scène par Matthieu Cruciani (Compagnie *The Party*, spectacle présenté à la Comédie de Saint-Etienne en janvier 2016).

dynamique du texte entier. Le *Discours* déploie alors une narrativité propre sans liens référentiels obligatoires avec le scénario d'une fable.

Au-delà de la *matière*, qui donne une « couleur » particulière au déroulement du texte donc participe aussi de son *rythme*, on peut construire une analyse sur la structure globale du *Discours* déployée par l'*objet textuel*²⁷. On peut alors *reconnaître*, comme l'a fait plusieurs fois Jacques Geninasca (1997b²⁸), une structure en *ensembles signifiants* qui organise le déroulement et la visée originale du texte, autrement dit, son *énonciation*.

C'est un aspect que nous n'avons pas beaucoup développé au CADIR, parce que la mise au point de ces analyses en *ensembles signifiants* suppose un travail analytique plus personnel²⁹. Les lectures collectives permettaient d'identifier des lieux de figuralité dans l'énonciation sans pouvoir aboutir à la *reconnaissance* vraiment précise des structures d'organisation discursives. Pourtant Jacques Geninasca a toujours recherché ce type de résultats en construisant ce qu'il appelait des *schémas sériels*.

Pour montrer comment peut fonctionner ce type de *reconnaissance analytique* de *type 2*, faisant apparaître des *ensembles signifiants*, nous mènerons ce travail sur le poème de Jacques Dupin et la pièce d'Arthur Rimbaud.

« Initiale » de Dupin

L'analyse en *ensembles signifiants* proposée par Jacques Geninasca suppose donc qu'on identifie un certain nombre de *figures textuelles* qui, au-delà de leur application référentielle, *indexent*, par les relations qu'elles provoquent, un moment de développement du *Discours* ainsi créé. Ces *index* fonctionnent souvent par bouclage ou récurrences³⁰, ce qui conduit à reconnaître des cohérences sémantiques, au-delà de tout fil référentiel. Alors que l'analyse stylistique s'attache plus au détail de la syntaxe, du lexique ou des actes de langage, l'analyse en *ensembles signifiants* pose une organisation structurale dynamique du *Discours*

27. Selon Jacques Geninasca (1997a), le texte n'est qu'un objet textuel, tant qu'il n'a pas été reconstruit comme *Discours* original d'un sujet. Le *texte* sert de base analytique pour s'appropriier par la lecture sémiotique le *Discours* qui marque l'énonciation en action à travers les *figures* du texte.

28. Voir notamment le chapitre VII qui analyse une pièce des *Illuminations* de Rimbaud, intitulée « Mystique ».

29. J'avais convenu avec Louis Panier lors d'une discussion libre que cette perspective devait entrer dans les projets du CADIR.

30. Le bouclage consiste en un retour d'une expression, d'une idée ou d'un thème déjà énoncés auparavant. L'expression a été proposée par Michel Vinaver dans ses analyses de pièces de théâtre (1993). Voici le début de définition qu'il propose à la page 903 : « Bouclage : S'applique à la façon dont la réplique se relie à la précédente, s'y imbrique ou non ».

comme totalité rythmique. Elle s'avère, de ce fait, assez proche d'une analyse rhétorique.

Dans la pièce de Dupin, nous reconnaissons un premier *index*, qui relève de l'énonciation énoncée : la figure de la *POUSSIÈRE* est énoncée deux fois en apostrophe (v. 1 et v. 3). Nous reconnaissons ainsi une dynamique à deux étapes.

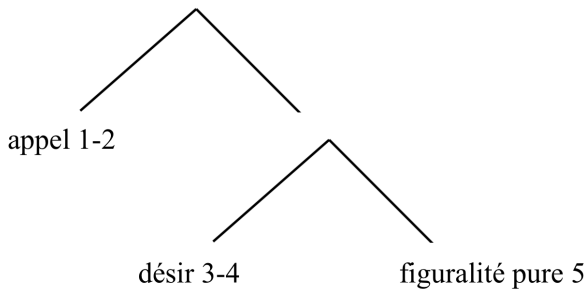
Dans le premier segment, nous avons deux figures performatives : un appel et une sorte de don de soi (« Je t'appelle, je t'appartiens », v. 2)

Dans le deuxième segment, nous avons un souhait : « Que ton visage soit le mien » (v. 4)

Deux figures qualitatives semblent en position de *bouclage* ou *d'isotopie* sémantique : « fine et sèche dans le vent » et « Inscrutable dans le vent ».

Enfin nous identifions une comparaison métaphorique entre « ton visage » et « le mien »

À l'aide de ces différents *index* nous pouvons donc reconnaître le schéma dynamique suivant, appelé « schéma sériel »³¹, qui analyse en termes de fusions sémantiques les différentes étapes du *Discours* original que notre analyse fait apparaître :



(1) Appel et donation (v. 1-2)

Les deux premiers vers lancent le *Discours* en termes objectifs : la *POUSSIÈRE* conçue comme *figure* objective est un *objet* d'appel et de donation-communion (je me donne à toi, « je t'appartiens »)

(2) Désir de fusion (v. 3-4)

Les deux vers suivants transforment cette situation en objet de désir « que ton visage soit le mien », « trait pour trait »

(3) Visée finale : inscrutable (figuralité pure) (v. 5)

31. Voir l'article en trois parties « Jacques Geninasca : un modèle dynamique de sémiotique littéraire » (Sadoulet 1997a). La troisième partie de cet article (« Figure et organisation discursive ») décrit le *schéma sériel* inventé par le sémioticien suisse (séquence II, section 3 : « Le schéma sériel »).

Cette recherche de proximité métaphorique aboutit à l'affirmation d'une figuralité pure : les deux « visages » restent « inscrutables dans le vent ». La poésie est là pour poser de l'indicible. Elle affirme son identité de *Discours intransitif* pur.

« H » de Rimbaud

On observe que la figure d'HORTENSE apparaît dès la première phrase et se trouve reprise tout au long du texte par des anaphoriques :

- « sa » 2 fois (ligne 2) ;
- « elle » (ligne 3) ;
- « sa » (ligne 5) ;
- « sa » « son » (ligne 6) ;
- « Hortense » (ligne 9).

Ces désignations particulières qui supposent un *acteur* précis s'opposent à des figures génériques abstraites :

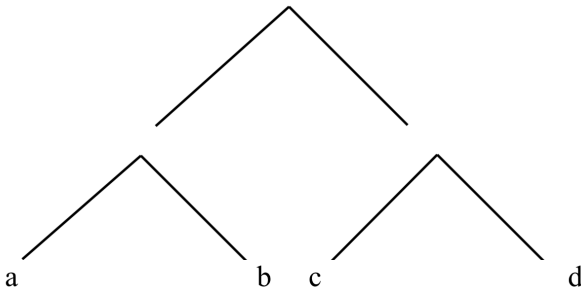
- « toutes les monstruosité » (ligne 1) ;
- « la mécanique érotique » (ligne 2) ;
- « la dynamique amoureuse » (ligne 3) ;
- « la surveillance d'une enfance » (ligne 4) ;
- « l'ardente hygiène des races » (ligne 4) ;
- « la misère » (ligne 5) ;
- « la moralité des êtres actuels » (ligne 5) ;
- « terrible frisson des amours novices » (ligne 7)

De plus on *reconnait* qu'une phrase au passé composé (ligne 3) va ouvrir deux phrases qui reviennent de façon contrastée à une situation présente (ligne 5-6).

Il est évident que le tiret suivi de l'interjection « Ô » (ligne 7) crée une rupture bien marquée.

Enfin la dernière phrase, qui « boucle » avec la première³², marque la figure d'HORTENSE sous le sceau de l'énigme.

Cela nous fait proposer le schéma sériel suivant :



32. Sur le « bouclage », voir Vinaver (1993 : 903).

(1) *Séquence a* : deux premières phrases

Nous avons reconnu une *séquence a* qui lance le *Discours* par les deux premières phrases au présent.

(2) *Séquence b* (fusionnée à la première) : opposition passé/présent

Le passage au passé de la troisième phrase, opposé aux deux phrases suivantes revenant au présent crée un deuxième moment, la *séquence b*, qui semble opposer deux situations, une ancienne et une contemporaine.

(3) *Séquence c* : « Ô terrible frisson »

Le tiret suivi de l'interjection crée une plainte (ironique ?) sur de prétendus amours novices. Nous avons une nouvelle étape dans le *Discours* : il semble qu'on en vient à un tableau vécu (« terribles frissons ») et pourtant complètement énigmatique (« sur le sol sanglant et par l'hydrogène clarteux »).

(4) *Séquence d* (fusionnée à c) : énigme

Enfin la dernière phrase (séquence qui fusionne avec la précédente) joue avec notre voyeurisme : Hortense est-elle une enfant qui faute ? Elle n'est sans doute qu'une énigme, peut-être même simplement une sorte d'aspiration (« se tendre hors » ?). Cette ouverture vers la négation de toute référence construit la modernité de cette recherche *énonciative* que nous avons envisagée, finalement, comme purement esthétique.

Indépendamment de références possibles et sans doute concrètes, nous *reconnaissons* ici, par notre reconstruction, une organisation dynamique, un *rythme* qui ne récuse pas totalement la référence érotique que nous avons évoquée, mais qui semble aussi la dépasser...

On notera que le formalisme de nos *schémas sériels* s'inspire des arbres de la grammaire générative standard. Jacques Geninasca les a créés ainsi. Comme nous l'avons dit, le *Discours* apparaît non comme une suite d'étapes linéaires mais comme la suite de moments successifs effectuant des *fusions* sémantiques. Chaque nœud de l'arbre joue comme un *ensemble signifiant* fusionné comme tel, et propre au *Discours* considéré. Dans cette approche théorique, toute énonciation se déploie par *ensembles signifiants* hiérarchisés qui fusionnent deux à deux³³.

L'apparaître que permettent ces identifications, la surprise concessive que nous éprouvons dans leur découverte permettent une véritable *appropriation* qui nous sort des stéréotypes partagés.

33. L'organisation des hiérarchies sémantiques n'a pas été justifiée ici et peut faire l'objet de débat. Sur la réalité de ces « fusions » sémantiques ou référentielles, voir « Prolégomènes » dans Sadoulet à paraître (p. 23).

On voit donc comment le travail d'analyse aide à une *appropriation* originale. Il faut du temps et du travail pour reconstruire donc *reconnaître* et faire *apparaître* cette dynamique *intransitive* du *Discours* tel qu'il est objectivement mis en place par son *énonciation* présupposée.

Tout ce travail enrichit vraiment notre lecture, parce qu'il nous fait dépasser *l'invu* de la transparence *transitive*. Nous ne lisons pas vraiment un *texte*, s'il nous paraît prévisible. En raison de son évidence, il ne nous transforme pas. Comme le dit Ricœur, *l'appropriation* d'une œuvre est d'autant plus riche qu'elle nous sort de nous-mêmes, qu'elle nous aide à nous construire³⁴. À ce moment-là nous pouvons dire toute notre *reconnaissance* (du *type 3*) pour ce qu'elle nous apporte.

Annexes : les trois textes analysés

Fable XXII : « Le Chêne et le Roseau »

1. Le Chêne un jour dit au Roseau:
2. Vous avez bien sujet d'accuser la Nature ;
3. Un Roitelet pour vous est un pesant fardeau.
4. Le moindre vent qui d'aventure
5. Fait rider la face de l'eau
6. Vous oblige à baisser la tête
7. Cependant que mon front, au Caucase pareil,
8. Non content d'arrêter les rayons du Soleil,
9. Brave l'effort de la tempête.
10. Tout vous est Aquilon, tout me semble Zéphir.
11. Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
12. Dont je couvre le voisinage,
13. Vous n'auriez pas tant à souffrir
14. Je vous défendrais de l'orage ;
15. Mais vous naissez le plus souvent
16. Sur les humides bords des Royaumes du vent.
17. La Nature envers vous me semble bien injuste.
18. — Votre compassion, lui répondit l'Arbuste,
19. Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci.
20. Les vents me sont moins qu'à vous redoutables.
21. Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
22. Contre leurs coups épouvantables
23. Résisté sans courber le dos ;
24. Mais attendons la fin. Comme il disait ces mots
25. Du bout de l'horizon accourt avec furie
26. Le plus terrible des enfants

34. Voir Ricœur (citation figurant dans la note 3 *supra*).

27. Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs.
28. L'Arbre tient bon ; le Roseau plie.
29. Le vent redouble ses efforts,
30. Et fait si bien qu'il déracine
31. Celui de qui la tête au Ciel était voisine,
32. Et dont les pieds touchaient à l'Empire des Morts.

(Jean de La Fontaine, « Le Chêne et le Roseau », *Fables*, livre 1, fable XXII, 1668)

« L'Initiale »

Poussière fine et sèche dans le vent,
 Je t'appelle, je t'appartiens.
 Poussière, trait pour trait,
 Que ton visage soit le mien,
 Inscrutable dans le vent.

(Jacques Dupin, *L'Embrasure*, Paris, Gallimard, 1969)

« H »

Toutes les monstruosité violente les gestes atroces d'Hortense.
 Sa solitude est la mécanique érotique ; sa lassitude,
 la dynamique amoureuse. Sous la surveillance d'une enfance, elle
 [a été,
 à des époques nombreuses, l'ardente hygiène des races.
 Sa porte est ouverte à la misère. Là, la moralité des êtres actuels
 se décorpore en sa passion ou en son action
 Ô terrible frisson des amours novices, sur le sol sanglant
 et par l'hydrogène clarteux !
 Trouvez Hortense.

(Arthur Rimbaud, *Illuminations*, 1886)

Ouvrages cités

- Commission Biblique Pontificale, 1993, *L'Interprétation de la Bible dans l'Église*.
- ECO Umberto, 1990, *I limiti dell'interpretazione*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher, *Les Limites de l'interprétation*, Paris, Grasset, 1992.
- GENINASCA Jacques, 1997a, « Stylistique et sémiotique », *Sémiotique et Bible*, n° 85, p. 3-7.
- GENINASCA Jacques, 1997b, *La Parole littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France
- MARION Jean-Luc, 2015, *Ce que nous voyons et ce qui apparaît*, Paris, Ina Éditions.
- PANIER Louis, 2006, « Discours, cohérence, énonciation. Une approche de sémiotique discursive », dans F. Calas (dir.), *Cohérence et Discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 107-116.

- PREMUDA PEROSA Maria Luisa, 1988, *Une écriture de l'énigme. « H » de Rimbaud*, Napoli, Edizione Scientifiche italiane.
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RICŒUR Paul, 1975, « Phénoménologie et herméneutique », dans E.W Orth (Hrsg.), *Phänomenologische Forschungen*, vol. I, Fribourg-en-Brisgau, Karl Alber, p. 31-77 ; repris sous le titre « Phénoménologie et herméneutique : en venant de Husserl », dans *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, p. 39-73, 1986.
- SADOULET Pierre, 1997a, « Jacques Geninasca : un modèle dynamique de sémiotique littéraire », « 1. La notion de discours », *Sémiotique et Bible*, n° 86, p. 3-29 ; « 2. Sujet et véridiction », *Sémiotique et Bible*, n° 87, p. 3-29 ; « 3. Figure et organisation discursive », *Sémiotique et Bible*, n° 88, p. 27-55.
- SADOULET Pierre, 1997b, « Postface », dans J. Geninasca, *La Parole littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SADOULET Pierre, 2005a, « Sur Le chêne et le Roseau », article non publié.
- SADOULET Pierre, 2005b, « De diverses manières de convoquer les fantômes. Fantômes, désirs et appréhension philologique de la description sémiotique », communication à *Sémio : les aventures de l'interprétation*.
- SADOULET Pierre, 2009, *Pour une psychosystématique de la signification à partir d'un point de vue praxématique et tensif*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches (directeur : Louis Panier), Université Lumière Lyon 2.
- SADOULET Pierre, 2010, « Le fragment comme index figural d'une cohérence d'ordre esthétique. Pour rendre hommage à Jacques Geninasca », communication à *Sémio 2010, Congrès de l'Association Française de Sémiotique*.
- SADOULET Pierre, 2014, « Conceptions de la lecture de la Bible dans l'exégèse chrétienne. Hommage aux travaux de Louis Panier », dans D. Bertrand, I. Darrault-Harris, M.G. Dondero et V. Estay (dir.), *Sémiotique et diachronie*, Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique [en ligne].
- SADOULET Pierre, 2017, « Une réflexion sur la lecture collective des textes bibliques : expertise et expérience », dans M. Goyon, F. Dahlem et B. Guy (dir.), *Quatrièmes Ateliers sur la Contradiction. Expériences, Expertise, Expérimentation*, Paris, Presses des Mines, p. 211-218.
- SADOULET Pierre, (à paraître), *Le Poids du sens*, Limoges, Lambert-Lucas.
- SADOULET Pierre et BIGOT Michèle (dir.), 2012, *Rythme, langue, discours*, Limoges, Lambert-Lucas.
- VINAVER Michel, 1993, *Écritures dramatiques*, Paris, Actes Sud.

Sources littéraires

Livre de la Genèse, chapitres 37 à 50.

Jean DE LA FONTAINE, « Le Chêne et le Roseau », *Fables*, livre 1, fable XXII, 1668.

Jacques DUPIN, « L'Initiale », *L'Embrasure*, Paris, Gallimard, 1969.

Arthur RIMBAUD, « H », *Illuminations*, 1886.

1.2 Valorisations et transpositions sémiotiques

1.2.1

Déclarer l'appropriation : de son industrialisation dans la médiatisation numérique à sa valorisation politique et pratique

Julia BONACCORSI

Université Lumière Lyon 2, ELICO, EA 4147

Par le titre « Déclarer l'appropriation », je propose dans ce chapitre une approche de l'« appropriation » visant une discussion à partir des configurations sociales et symboliques qui la revendiquent. Il ne s'agit pas d'une déclaration de guerre, mais bien de considérer une forme de *publicité* relevant de territorialités et d'occupation de territoires : déclarer l'appropriation, c'est déclarer en même temps son contraire, l'expropriation et la dépossession.

Je partirai de trois axes de construction de l'appropriation comme objet de recherche en sciences sociales. Mon propos vise la discussion et je parlerai depuis la discipline des sciences de l'information et de la communication (SIC), en montrant de quelle manière l'« appropriation » constitue un objet de recherche non isolable mais transversal, fondamental à la formulation de problématiques portant sur les médias contemporains.

En d'autres termes, je vais considérer l'appropriation comme un projet et une prétention communicationnelle.

Au prisme des SIC, nous aborderons ainsi l'appropriation comme une problématique et non un concept, selon trois angles : d'abord, il s'agira de qualifier l'appropriation comme une problématisation de la communication ; ensuite, nous caractériserons l'appropriation comme objet de pratiques et de savoir-faire communicationnels, entre enchantement et délégation. Nous nous pencherons enfin sur trois régimes de l'appropriation dont l'examen de cas empiriques rend saisissables les dynamiques.

1. Une reformulation de la réception ? L'*appropriation* comme une problématisation de la communication, quelques jalons

Est-ce que l'appropriation est un lieu commun ? Dans de nombreux projets collectifs et pluridisciplinaires l'appropriation apparaît comme une notion dense, riche en performativité, par exemple dans la formulation d'une commande : « évaluer l'*appropriation* » de nouveaux médias.

Malgré la commodité liée à l'usage de ce vocable, celui-ci semble cependant constituer une substitution naturalisée à l'analyse de la « réception » ou des « usages ». Cette substitution permet aussi une plasticité et une inventivité méthodologique, des constructions d'objets de recherche variés à partir d'objets concrets. Autrement dit, les bénéfices semblent doubles dans ces formats de la recherche appliquée : d'une part, montrer qu'il ne s'agit pas de réaliser une enquête de réception ; surtout, d'autre part, répondre à des logiques industrielles au cœur des projets d'innovation et des modèles de projet, comme le projet « agile », la démarche « itérative » dans la conception. L'appropriation, de ce point de vue, est une modalité d'analyse processuelle de la réception, particulièrement intégrée au dispositif médiatique, au format, au contenu créé, au scénario de médiation, etc. J'en parlerai dans un second point.

Le projet de connaissance formé par les SIC, s'il est multiforme, peut être décrit cependant à partir d'un enjeu spécifique, celui de cerner (ou discerner) à propos d'objets variés le paradoxe fondamental de la « communication » et de la production du sens : entre conventions, normes, agencements, dispositifs, inscriptions, et transports médiatiques, transformation, expériences.

C'est notamment le cas des travaux sur la communication scientifique à partir de la fin des années quatre-vingt : les chercheurs s'intéressent à la vie sociale de la science, à travers les artefacts, les modèles communicationnels de la circulation des savoirs. Ainsi, les discours de « vulgarisation » analysés donnent lieu à la critique d'une certaine conception de l'altération, et rendent compte d'une transformation des ordres du discours sur les savoirs savants, de leurs propriétaires et détenteurs. La polarisation entre production/réception apparaît particulièrement inopérante à saisir la circulation des savoirs à partir de leur matérialité symbolique, langagière, mais également spatiale et visuelle (exposition), visant ainsi la compréhension de l'« appropriation » de la science en société, la culture scientifique.

Ce qui fait culture, c'est-à-dire le lieu du politique, ne peut se faire selon ce paradigme qu'à partir d'une analyse des médiations. On perçoit la force problématisante de la notion d'appropriation, parce qu'elle convoque forcément en sciences sociales un petit air de Marx : elle serait alors définie en rapport aux objets produits par l'individu, comme « intériorisation des savoirs et des savoir-faire ». L'appropriation apparaît donc associée à l'action sur le monde, au travail, à la praxis, mais comme accomplissement individuel et non comme démarche collective (Veschambre 2005).

En SIC, la question de la subjectivation et de l'écart critique individuel se forme en une problématique structurante de la tension entre inscription, réécriture, transformation du sens et opérativité sociale.

Prenons un premier exemple, portant sur les imaginaires liés aux médias numériques. Au début des années 2000, nous nous intéressons aux médiations numériques de la figure de Raymond Queneau. Un des postulats est que les transformations formelles auxquelles est soumis le Photomaton de Raymond Queneau¹ constituent des traces d'usage de l'appropriation de l'œuvre (Bonaccorsi & Labelle 2009). Forme culturelle singulière, le Photomaton est une image particulièrement présente dans les différents sites web étudiés, entre discursivité vernaculaire (Gomez-Meija 2016) et institutionnelle².

Lieu de médiation, le portrait cristallise à la fois l'homme et l'œuvre dans une forme auratique qui circule, se répète et est reproduite dans des lieux et des contextes hétérogènes. Cette forme renvoie, par les opérations de contextualisation/décontextualisation auxquelles elle est soumise, à un dispositif citationnel. Ainsi, après une longue période d'invisibilité, cet objet paraît pouvoir représenter quelque chose de l'ordre de l'« intime » qui s'amplifie avec son usage sur le web. Il apparaît d'emblée que cette série de prises de vue se caractérise par sa capacité à être fractionnée, redimensionnée, colorisée et manipulée. La présence des photographies dans différents espaces de légitimation littéraire joue un rôle non négligeable dans la recomposition d'un système de référence ; en effet, les modes de textualisation sur le web engagent des transformations dans la circulation des savoirs et dans les médiations de la culture littéraire. Dans ces procédures de retouche se joue quelque chose de l'ordre d'une familiarité doxique dont un des ressorts principaux est l'assimilation de pratiques artistiques détournant les codes et la culture de masse (Chéroux & Stourdzé 2012).

Il transparait de notre analyse que les formes produites témoignent plus d'une circularité et de la répétition d'une doxa commune (d'une légitimité du détournement liée à la légitimité littéraire du Photomaton de Queneau) que de pratiques créatives. *In fine*, les dispositifs (le photomaton lui-même ; les logiciels de retouche numérique ; les espaces éditoriaux des sites web) constituent autant de stratégies industrialisées (par exemple, la nécessité d'illustrer un document) à partir desquelles les individus ont du mal à élaborer une posture critique (Candel & Gomez 2009). L'institution de la culture s'élabore moins sur la base d'une

1. En 1928, Raymond Queneau utilise le dispositif photomaton récemment inventé détournant le protocole d'usage et la fonction portraitiste de l'automate. Le Photomaton de Queneau a fait l'objet d'une circulation éditoriale singulière qui nous semble intéressante : d'abord, Queneau a rompu dès 1929 avec le mouvement surréaliste ; ensuite, ce photomaton est resté dans sa collection personnelle jusqu'en avril 1978, date à laquelle il est publicisé sur la couverture du catalogue de l'exposition à la Bibliothèque Nationale après un re-clichage en série (v. *Queneau plus intime*, Paris, Gallimard, 1978) – voir à ce propos Bonaccorsi & Labelle (2009).

2. *Queneau plus intime*, catalogue de l'exposition de la Bibliothèque nationale, Paris, Gallimard, 1978.

invention que d'une variation faible, une confusion (une indiscernabilité) dans le sens donné à la manipulation de la technique comme pensée sur la culture. L'analyse rencontre ici une modalité empirique de ce qu'Umberto Eco désigne comme esthétique post-moderne de la sérialité ([1985] 1994).

Tel est le positionnement d'un certain nombre de travaux qui ne cherchent pas dans une analyse fébrile de la « réception » et tentent la compréhension de phénomènes d'appropriation, à travers le prisme des conventions, des institutions, des organisations collectives, pour en saisir l'opérativité sociale et symbolique à travers les matérialités signifiantes : les médias, la communication politique, les musées, les mouvements syndicaux ou sociaux, le tourisme, etc.

Dans ses travaux, Yves Jeanneret s'intéresse à la relation entre l'industrie des dispositifs et la dynamique sociale des usages. À l'opposé d'une vision mécaniste de la circulation des idées et des valeurs, il définit cette circulation comme appareillée par une pensée de la communication matérialisée par des moyens et des opérations propres à chaque société : il qualifie cet objet de recherche par le terme *trivialité*. C'était l'objet, en 2008, de l'ouvrage *Penser la trivialité : la vie triviale des êtres culturels*, dans lequel l'auteur explorait les médiations des objets de culture à partir de l'analyse des processus matériels et symboliques de leur partage et de leurs appropriations ; il montrait la nécessité d'interroger les valeurs et des normes que les sociétés investissent dans les moyens qu'elles se donnent pour organiser la communication.

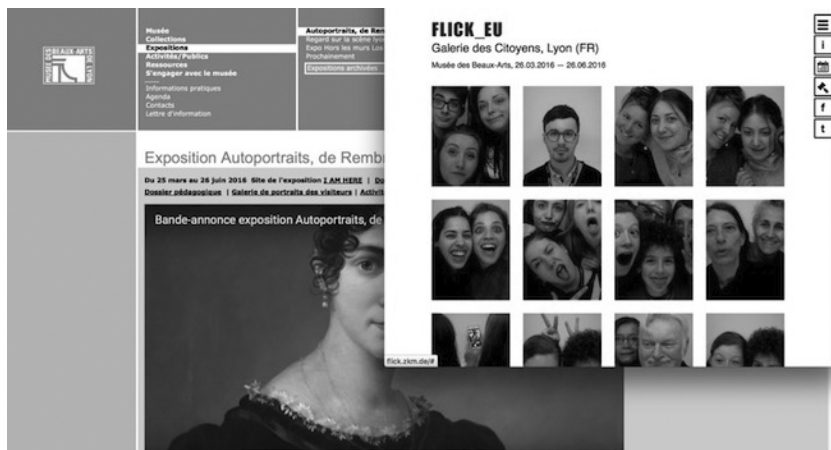
L'exposition muséographique est un second exemple de cette problématisation : définie en lieu de représentation, son opérativité sociale repose sur une prétention ultime : celle d'embrasser le monde et de « claquemurer tout l'univers » (Davallon 1999). L'exposition a été analysée comme modèle de langage, étant, par le rituel de la visite, un média de la présence qui réunit objet et visiteur, tout en rendant compte des gestes et des actes de production de culture qui l'ont produite (Davallon 1992).

Si l'exposition muséale est un agencement, elle énonce aussi les règles de celui-ci, définissant les contraintes et ressources pour la communication. C'est à partir de cette perspective que Joëlle Le Marec travaille la construction de figures du public dans l'exposition et plus largement dans le musée. Dans son ouvrage portant sur la « confiance éprouvée » entre publics et musée, l'auteure interroge la manière dont les musées font évoluer leur modèle communicationnel selon un renouvellement de l'ingénierie de la médiation. Notamment, l'intervention de savoir-faire nouveaux et industriels apparaît au cœur des savoir-faire expographiques. Le cas du CD-Rom, des sites web et des visites virtuelles, du marketing, constituent autant d'énonciations du rôle social du musée qui

déplacent la relation au *public* vers une relation à une *clientèle*, presque une *audience* (Gernan 2017). Or, la « confiance » des publics, éprouvée parce qu'ayant fait ses preuves, apparaît également éprouvée par les bouleversements des « garanties » que l'institution culturelle peut lui fournir pour rendre possible l'appropriation ; « visiter un musée n'est pas seulement découvrir un message, c'est interagir avec une institution et lui attribuer un discours » (Jeanneret & Rondot 2013 : 136).

L'exposition qui s'est tenue au Musée des Beaux-Arts de Lyon en 2016 « Autoportraits, de Rembrandt au selfie » fait écho aux propos de Susan Sontag : « Photographier, c'est s'approprier l'objet photographié » (Sontag [1973] 1993 : 16). Comme l'analyse alors Lesaffre, on peut s'interroger sur ce que le visiteur « retient de sa visite à travers la pratique photographique et comment il se l'approprie » (Lesaffre 2013). La chercheuse éclaire le processus suivant : l'exposition elle-même devient objet de photographie.

L'appropriation visée par la médiation expographique semble dépendre de deux régimes interprétatifs : celui de la reconnaissance de l'exposition en elle-même, forme de documentation de l'exposition, et celui de la saisie des objets, cherchant à effacer, par le cadrage, toute référence au contexte photographique, la muséographie elle-même participant de cette forme d'appropriation (fonds noirs, objets-phares). Appropriation individuelle mais pas singulière, puisque scandée par les objets-phares.



Exemple 1. « Autoportraits, de Rembrandt au selfie », Musée des Beaux Arts de Lyon, mars-juin 2016, capture d'écran du site web du musée et de la Galerie créée pour l'exposition sur le réseau social Flickr

La Galerie de portraits « des citoyens », visible et médiatisée par le site Flickr, interroge la fonction politique du musée et son renouvellement, au-delà de l'exposition :

un espace qui [...] ouvre d'emblée la réflexion vers la circulation sociale des formes et discours du musée, en interaction avec l'institution, le marché, les pratiques culturelles, les industries touristiques. (Jeanneret & Rondot : 136)

2. L'appropriation comme objet de pratiques et de savoir-faire communicationnels, entre enchantement et délégation

Dans ce deuxième point, je souhaite approfondir l'approche de l'*appropriation* comme objet de pratiques et de savoir-faire communicationnels, ce que l'exemple du musée introduit parfaitement puisque s'y joue, autant qu'une médiation culturelle, une médiation de la médiation. Dans *Critique de la trivialité* (2014), Jeanneret poursuit une visée critique par un projet éditorial d'ampleur : écrire une « économie politique de la trivialité », c'est-à-dire analyser l'ingénierie contemporaine de la communication comme « la façon dont divers acteurs sociaux s'emparent de l'ensemble de ces processus pour produire du pouvoir et de la valeur » (*ibid.* : 20). Il s'agit de considérer, comme les nomme Yves Jeanneret, les « prétentions communicationnelles », c'est-à-dire les acteurs et organisations collectives, marchandes ou publiques, qui disposent et prévoient, organisent et définissent les formes et enjeux, et qualités de la communication.

Cette question se pose au-delà des stratégies formulées : ce sont les usages sociaux de la communication ; Caroline Ollivier-Yaniv en désigne les praticiens comme les ingénieurs des signes et des discours (2010). Ainsi, l'auteure s'est notamment intéressée à l'anticipation de la reprise, de la décontextualisation des énoncés dans la rhétorique contemporaine par les « écrivants » politiques.

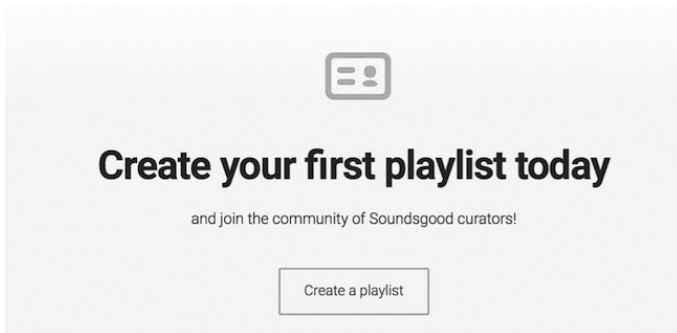
Yves Jeanneret montre alors que les poétiques de la circulation sont l'enjeu d'élaborations de techniques et de dispositifs qui non seulement les instrumentent mais semblent également pouvoir désigner la communication dans son entier : « le choix des objets équivaut à une prise de position sur ce qu'est la communication » (Jeanneret 2014 : 355). Il s'agit ici d'évoquer, trop rapidement bien sûr, le déploiement d'assertions sur la participation, la contribution, la collaboration, voire l'émancipation des consommateurs (de chaussures comme de culture), des lecteurs (d'actualité comme de moteurs de recherche), des spectateurs (de documentaires comme de *booktubeurs*), des visiteurs (d'expositions comme de territoires). Ces discours sont porteurs d'un potentiel narratif et d'une « croyance en la dynamique technique du social » et suggèrent une dynamique de repolitisation de la société (Labelle 2011 :

39) : c'est le célèbre « consom'acteur » (Berthelot-Guiet, Marti de Montety & Patrin-Leclère 2013).

On peut dire que les médias sociaux, champions de la « trivialité » industrialisée, se sont *approprié* les écritures produites gratuitement par leurs usagers pour ensuite les marchandiser. Sarah Labelle a montré à propos de la « Société de l'information » que l'opérativité de la formule consiste à faire comme si le social était une matière première que la technique informatique pouvait façonner, selon « une présupposition ontologique médiatisée » (Labelle 2011 : 74). Le « réseau social » est un exemple magistral de cette dynamique, qui engage un double jeu entre enchantement (illusion fantasmagorique) et délégation masquée (de l'énonciation de l'autorité, de l'ordonnancement des savoirs). L'appropriation devient dans ce cadre une convention communicationnelle fondée sur l'illusion d'un sur-mesure (le profilage numérique) ; les données de consultation et les contributions formulaires dans les médias informatisés étant alors énoncées comme des « traces » par leur éditorialisation automatisée, générant ainsi des représentations fictives de l'appropriation (Jeanneret, Flon, Davallon & Tardy 2009).

Les « industries de la tactique », ou les industries « médiatisantes » apparaissent comme les « maîtres d'un espace global, celui de l'expression, et toujours contraint[e]s d'*agir dans le lieu de l'autre* et d'*y faire des coups*, comme si, en un renversement spectaculaire, c'était l'utilisateur qui agissait dans son lieu propre et l'industriel qui y braconne » (Jeanneret 2014 : 644).

Ainsi, des figures d'autorité sont véritablement proclamées par ces médias informatisés, notamment par un procédé qui conduit à revendiquer que l'inscription en tant que membre du réseau donne accès à un statut singulier – c'est le cas par exemple, du statut de *curator* proposé par le média *Soundsgood*.



Exemple 2. Capture d'écran du site web Soundsgood

Ces figures semblent résoudre et renforcer dans la même dynamique l'effacement énonciatif et auctorial (Bonaccorsi & Croissant 2017). Le dispositif médiatique institue ainsi les cadres et les règles d'un ordre interne de garantie en teintant l'énonciation éditoriale d'une vocation d'expertise. Rappelons que le *curator*, avant de désigner dans l'économie numérique un professionnel de la valorisation de contenus (« *Content curator* »), est bien un expert culturel en charge de collections d'objets culturels et de leur interprétation (le commissaire d'exposition ou le conservateur). La modélisation économique du média informatisé (un espace annonceur pour des marques) est exemplaire de la prétention des médias informatisés à constituer des lieux de l'invention et de l'émanicipation, prétention paradoxale avec l'industrialisation des formes et l'automatisation de l'inscription. Entre enchantement et délégation, comment l'appropriation, au sens de marquage symbolique d'un propre, peut-elle être pensée ?

3. Trois régimes de l'appropriation

À partir de trois régimes d'appropriation, j'aimerais explorer la position inconfortable qui est celle du chercheur saisissant des objets toujours renouvelés, instables.

(1) Le premier régime trouve une bonne illustration dans les travaux de Guillaume Soulez sur la notion de « format » dans le secteur audiovisuel (Soulez 2013a, 2015). L'auteur analyse le format comme révélateur du type de relation qui existe entre formes audiovisuelles, industrie audiovisuelle et public contemporain, et ce notamment à propos du film documentaire. Soulez soulève à ce propos le statut de résistance critique initial du documentaire en regard du formatage dans des standards pour la télévision (durée, etc.) ; il rappelle que le format est d'abord un vocable professionnel, lieu du dialogue entre les documentaristes et la télévision pour l'exemple. Ce fait est relevé dès les années quatre-vingt, mais la notion n'émerge de manière critique dans le discours des documentaristes que vingt ans plus tard, notamment pour désigner le risque de la simplification dans ce formatage – « dictature de la voix off » par exemple. Certains professionnels trouvent alors une voie dans l'affranchissement des formats télévisuels (festivals, etc.). Cette tension format / création semble vécue comme une aliénation, à travers la manière dont elle fait évoluer la relation au public, en en déplaçant le rôle : non plus comme cible, mais comme un interlocuteur sur le sujet ; « les spectateurs se sont emparés de ces termes nés au départ d'une critique professionnelle dans le monde du documentaire contre les contraintes imposées par la télévision » (Soulez 2015 : 57).

Ainsi, l'auteur souligne que le format intervient comme une compétence nouvelle, relevant d'une culture audiovisuelle au fait des logiques

industrielles – en témoigne la substitution de la notion de *format* à celle de *genre* (*ibid.* : 68). Cette analyse indique deux choses : que les spectateurs ont identifié l'idée que la production cinématographique n'est pas « libre » et que la notion de format est ainsi investie d'un nouveau sens, en l'occurrence, celui de renvoyer à la capacité des téléspectateurs à « identifier au sein des agencements eux-mêmes le poids des logiques industrielles et commerciales » (*ibid.* : 81).

Autrement dit, le format semble supposer un « savoir ordinaire » sur les contraintes et conventions formelles. On assiste alors à la sémiotisation d'une « espèce » de spectateur critique, qui s'appuie sur la création d'une complicité vis-à-vis du format lui-même. Dans une certaine mesure, on peut aussi considérer qu'il y a là une confiance artefactuelle, sans garanties institutionnelles ou en tout cas très déstabilisées, *une déclaration d'appropriation factice*. Mais qui peut aussi être créative : c'est le cas de l'exemple du web documentaire pour lequel l'interface « incarne et met en acte le partage avec l'internaute d'un point de vue documenté » (*ibid.* : 75). La relation au public, non plus implicite, « devient le cœur du projet documentaire qui se fonde alors sur les savoirs déjà acquis par le spectateur mais aussi sur son engagement propre par rapport aux enjeux soulevés par les documents » (*ibid.*).

La critique du format apparaît donc sous un double angle : d'une part, elle semble avoir révélé des enjeux liés à l'existence d'une parole documentaire dans l'espace public. Soulez parle de « retour à l'envoyeur » par la prise en compte des attentes et capacités spectatoriennes, c'est-à-dire *délibératives*.

Le spectateur contemporain est, sinon incroyant, du moins en tension entre ses habitudes de lecture poétique (qui le conduisent à s'en remettre à un maître du jeu ou du monde, en suivant, sur le mode de la reconnaissance, les grands aiguillages qui organisent les images et les sons) et sa propre capacité délibérative à les interroger et à produire d'autres agencements formels à partir des mêmes images et sons. (Soulez 2013b : 29).

D'autre part, il faut souligner qu'il s'agit là du ressort indéniable d'une autre logique socio-économique, celle de l'innovation dans la production industrielle.

(2) Le deuxième régime de déclaration d'appropriation concerne le mouvement collectif « Nuit Debout », dont Sophie Wahnich dit de façon très engagée qu'il est

[...] un énoncé qui permet de dire que l'asservissement programmé rencontre une résistance. Affirmer, face à ceux qui veulent mettre les populations et les peuples à genoux « Nous sommes debout », c'est revendiquer une « majesté outragée » par cette confiscation politique des modalités les plus ritualisées du contrôle démocratique. (Wahnich 2016)

Ce mouvement social et contestataire fait ainsi de l'appropriation de places publiques une modalité d'énonciation (Le Marec, Moret & Vergopoulos 2017), ainsi que de celle de la nuit.

Le mouvement « Nuit Debout » du printemps 2016 – après le 15 M espagnol, le mouvement Occupy et la longue occupation de la place Tahrir au Caire – démontre très directement, jusque dans sa dénomination, en quoi l'appropriation citoyenne de l'espace public nocturne participe de l'invention de nouvelles manières de faire de la politique. La mobilisation politique nocturne est ici défendue comme permettant un brassage social significatif, par opposition à la « journée de travail » qui tend à segmenter et hiérarchiser les groupes sociaux. (CANDELA ³ 2017 : 9)

Les modalités de l'occupation de l'espace urbain comme espace d'expression et de prise de parole réinvestissent aussi d'autres modèles comme le souligne les chercheurs du projet CANDELA, voire des contre-modèles, comme celui des « Veilleurs debout » devenu « Sentinelle » en 2013 mouvement qui regroupait des opposants à la loi sur le mariage homosexuel (Raschini 2016).

Si la résistance énoncée par Nuit debout a été beaucoup analysée à partir de l'appropriation physique et temporelle des places (posture, gestualité, nuit, 37 mars), la résistance est également recherchée à partir d'une transformation des cadres mêmes de l'espace public, notamment par un décentrement fort et construit vis-à-vis des médias traditionnels (*ibid.*). La médiatisation devient un lieu formel et matériel d'appropriation, via l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet, mais également par la fabrique d'une télévision « TV debout », d'une « Gazette debout » et d'une « Radio Debout » : ceux-ci diffusent quotidiennement les débats de l'assemblée générale, ainsi que des reportages et des interviews. Cette critique méta-médiatique se matérialise par la création même des formats produits, de l'invention de modes de production et de diffusion, d'une réflexivité aigüe sur les formes de délibération dans l'espace public et du pouvoir émancipateur à déconstruire les cadres mêmes. Or, « les relations qui se sont tissées de mars à juin 2016 entre le mouvement Nuit Debout et les médias d'information traditionnels sont plus complexes qu'un rejet, plus profonds qu'un évitement, plus ambiguës qu'un accompagnement » (Moret 2017 : 67).

Un événement « grain de sable » permet de préciser autrement la fragilité de l'équilibre : il s'agit du succès Péricope, application de vidéos en temps réel rachetée par Twitter. Un utilisateur, Rémy Buisine, rassemblera plus de 80 000 abonnés en filmant en temps réel Nuit debout. Le quotidien *Libération* écrira ainsi : « J'invite chacun à se servir de cette

3. Collectif constitué d'une quinzaine de chercheur(e)s lillois(e)s et animé autour du projet d'étudier comment se composent ordre public, ordre sanitaire et ordre social dans la ville nocturne (source CAIRN).

excellente application. Je suis sûr que les médias s'en saisiront aussi à l'avenir et qu'elle va devenir incontournable" dit le "héros" d'un jour, Rémy Buisine »⁴. Loin de la construction d'un langage propre dans lequel la critique peut s'exercer – qui se bricole et se braconne initialement sur les places – la réquisition joue alors à plein régime, dans une re-saisie et une re-preprise magistrale par les industries médiatisantes.

(3) Un troisième régime se situe à l'interstice des précédents puisqu'il repose sur deux principes généraux de déclaration d'appropriation : une relation instituée entre une autorité et un public, reposant sur un rapport de *tact* (Le Marec 2013) et la redéfinition des formats médiatisant cette relation à partir d'une logique du *content* (contenu) qui est le propre des médias informatisés.

Considérons pour exemple le cas d'un projet de collecte de témoignages liés à l'histoire industrielle réalisé avec la Bibliothèque Municipale de Lyon (BML)⁵, sur la base de documents photographiques commentés lors d'entretiens avec les habitants du quartier de Vaise dans la Métropole de Lyon (usine RhodiaCeta) – voir Tona, Cordonnier, Dupuy-Salle, Goepfert & Rampon (2017).

Dans une démarche collective mobilisant les compétences de différents acteurs impliqués dans ce projet (chercheurs, professionnels des bibliothèques, acteurs du monde associatif, etc.), ce projet avait pour objet d'explorer les nouveaux modes d'enrichissement, de contextualisation et de médiation des collections en lien avec le patrimoine industriel de la région Rhône-Alpes, conservées et valorisées au sein du Département Documentation régionale de la BML.

La visée première du projet concerne ainsi l'enrichissement des fonds photographiques locaux de la BML, et leur valorisation, à partir de la collecte de documents privés.

Dans ce projet portant sur les médiations de la mémoire collective et donc sur ses écritures au présent, il faut souligner que les manières d'enregistrer et d'enrichir les collections s'effectuent entre différents acteurs dont les places ne sont pas interchangeables ; « la propriété, loin d'être ce qui fige et qui suspend, est toujours affaire de mouvement, de déplacement » (Latour 2011 : 11). À ce titre, les protagonistes « jouent », à un moment, un bout de la partition (*ibid.*). Dans le cadre de ce projet, la

4. Kristanadjaja Gurvan, « Comment "Nuit Debout" a réveillé Périscope », *Libération*, 4 avril 2016.

5. Le projet « Recueil et Sauvegarde du Patrimoine Industriel de la région Rhône-Alpes » (RESPIRA, 2014-2017) a été mené par des chercheurs du laboratoire ELICO (EA 4147, Université de Lyon) en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Lyon (BML), le Patrimoine Rhônalpin, et l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Rhône-Alpes. Le projet a bénéficié du soutien financier du SG/SCPCI/DREST du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets de recherche 2014 « Pratiques interculturelles dans les processus de patrimonialisation » (PIPP).

BML endosse un rôle de chef d'orchestre qui va « négocier » avec la représentation et va donner à lire et voir, garante des modalités interprétatives de ces images. Les chercheurs du projet montrent ainsi de quelle manière les documents privés collectés changent de statut, dans un mouvement non linéaire qui, par exemple, fait retour sur les attentes et les normes initiales de la bibliothèque (la bonne image) ou encore sur les formes de publication des images et du récit les accompagnant (Tona, Cordonnier, Dupuy-Salle, Goepfert & Rampon 2017). Ce qui est « propre à », les « propriétés » se déplacent donc, non pas dans un mouvement d'expropriation/appropriation, mais dans un mouvement de réflexivité globale sur les prétentions communicationnelles du projet. Les savoirs sur les relations mémorielles avec les urbanités ouvrières, à partir des cas de ces deux sites textiles, sont produits dans l'interconnaissance entre les acteurs que le projet rend possible.

L'appropriation apparaît là comme une mise en signes, un discours, une prise de possession parce qu'on marque et inscrit, l'appropriation s'exerçant alors par délégation confiante, et un *tact* au sens travaillé par Le Marec, c'est-à-dire une relation de réciprocité par reconnaissance des implicites qui la fondent :

Le tact nous semble être justement une manière socialement et culturellement construite de faire exister des potentialités dans des relations suspendues, retenues, ouvertes à des possibilités qui ne se réaliseront pas mais qui auraient pu, ce qui en fait tout l'intérêt, car l'effort que cette opération suppose empêche certains modes de relations d'advenir et de refermer la sémiose sur une dynamique orientée vers la production de normes. (Le Marec 2013 : 18)

Du point de vue qui nous occupe ici, l'*appropriation* est saisie comme une dynamique de définition politique d'un processus d'écriture privée / publique, de documentation et de classification, de circulation d'images, de textes, de réécriture et de reformulation, de recontextualisation.

Conclusion

« Déclarer l'appropriation » revient ainsi à publiciser un ordre social valorisant la tactique et la (re)prise : j'ai souhaité me concentrer sur ces « déclarations », les énonciations de l'appropriation et ses instances, c'est-à-dire m'intéresser précisément aux médiations qui l'instituent comme convention et comme norme, notamment dans le cadre de la médiatisation numérique et ses industries.

La réflexion sur les figures de la réception et de l'engagement que les artefacts standardisés de l'appropriation sémiotisent apporte un éclairage sur les discontinuités de la communication et de la création de la valeur, entre *délibération* et *réquisition*.

Se croisent ainsi l'analyse critique que l'École de Francfort a formé comme tradition autour de l'économie politique critique de la communication, et le regard sémiologique. Ce dernier permet de saisir la puissance des formes et des dispositifs, dans leurs expériences, leurs passages et transformations, marquant forcément une ambivalence entre création et standardisation.

D'un côté une fécondité, parfois émancipatrice, qui semble relever d'une véritable « poïétique sociale », dans une circulation créative que Jeanneret nomme trivialité ; également, poïétique sociale de l'appropriation comme délibération des individus avec les formats en jeu dans l'expérience interprétative. Et d'un autre côté, une puissante instrumentalisation de l'appropriation, radicale et particulièrement souterraine, qui exproprie avec le consentement des sujets, dans une prétention au *neutre* chère au capitalisme.

Ouvrages cités

- BERTHELOT-GUIET Karine, MARTI DE MONTETY Caroline et PATRIN-LECLÈRE Valérie, 2013, « Entre dépublicitarisation et hyperpublicitarisation, une théorie des métamorphoses du publicitaire », *Semen* [en ligne], n° 36.
- BONACCORSI Julia et CROISSANT Valérie, 2017, « L'énonciation culturelle vidée de l'institution ? Qualifier les figurations de l'autorité dans des sites web contributifs », *Communication & Langages*, n° 192, p. 67-82.
- BONACCORSI Julia et LABELLE Sarah, 2009, « Raymond Queneau en photomaton : la réécriture du corps photographié comme médiation littéraire », dans D. Delbreil (dir.), *Raymond Queneau et le corps*, Paris, Calliopées, p. 241-252.
- CANDELA, 2017, « Pour une sociologie politique de la nuit. Introduction », *Cultures & Conflits*, vol. 105-106, n° 1, p. 7-27.
- CANDEL Etienne et GOMEZ-MEJIA Gustavo, 2009, « Littératures de salon : Des "régimes sociaux" du littéraire dans les "réseaux en ligne" », dans I. Saleh, S. Leleu-Merviel, Y. Jeanneret, L. Massou et N. Bouhai (dir.), *H2PTM'09 (Actes). Rétrospective et perspective : 1989-2009*, Paris, Hermès Science, p. 205-218.
- CHÉROUX Clément et STOURDZÉ Sam (dir.), 2012, *Derrière le rideau. L'esthétique Photomaton*, Lausanne et Arles, Musée de l'Élysée et Éditions Photosynthèses.
- DAVALLON Jean, 1992, « Le musée est-il vraiment un média ? », *Publics et Musées*, n° 2, p. 99-123.
- DAVALLON Jean, 1999, *L'Exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan.
- ECO Umberto, 1985, « Innovation and Repetition: Between Modern and Post-Modern Aesthetics », *Dædalus*, vol. 114, n° 4, *The Moving Image*, p. 161-184 ; tr. fr. par M.-C. Gamberini, « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », *Réseaux*, vol. 12, n° 68, p. 9-26, 1994.

- GERMAN Ronan, 2017, *L'Intervention des médias informatisés dans le continuum de la médiation patrimoine. D'une écriture des pratiques de visite à une pratique des écritures de médiation*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne.
- GOMEZ-MEIJA Gustavo, 2016, *Les Fabriques de soi ? Identité et industrie sur le web*, Paris, MkF Éditions.
- JEANNERET Yves, 2008, *Penser la trivialité : la vie triviale des êtres culturels*, Cachan, Hermès-Lavoisier.
- JEANNERET Yves, 2014, *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard.
- JEANNERET Yves, FLON Émilie, DAVALLON Jean et TARDY Cécile, 2009, « Traces d'écriture, traces de pratiques, traces d'identités », dans I. Saleh, S. Leleu-Merviel, Y. Jeanneret, L. Massou et N. Bouhai (dir.), *H2PTM'09 (Actes). Rétrospective et perspective : 1989-2009*, Paris, Hermès Science, p. 181-191.
- JEANNERET Yves et RONDOT Camille, 2013, « Médiation de la médiation au Musée du Louvre. Des logiques de recherche au sein d'un projet politique », *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], n° 14, vol. 1, p. 131-147.
- LABELLE Sarah, 2011, « "La Société de l'information". Formule, récit, réquisition », dans M. Chouteau et C. Nguyen (dir.), *Mises en récits de la technique : regards croisés*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, p. 33-44.
- LATOUR Bruno, 2011, « La société comme possession : la "preuve par l'orchestre" », dans D. Debaise (éd.), *Philosophie des possessions*, Paris, Les Presses du Réel, p. 9-34.
- LE MAREC Joëlle, 2007, *Publics et musées, la confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan.
- LE MAREC Joëlle, 2013, « Le public, le tact et les savoirs de contact », *Communication & Langages*, n° 175, p. 3-25.
- LE MAREC Joëlle, MORET Ugo et VERGOPOULOS Hécate (dir.), 2017. *Nuit Debout et maintenant ? Médias et (im)médiations*, Paris, MkF.
- LESAFFRE Gaëlle, 2013, « Entre disparition et documentation : les photographies du groupe Flickr "Musée du quai Branly" », dans S. Chaumier, A. Krebs et M. Roustan (éds), *Visiteurs photographes au musée*, Paris, La Documentation française, p. 175-190.
- MORET Ugo, 2017, « Radio Debout : le temps de l'ordinaire », dans J. Le Marec, U. Moret et H. Vergopoulos (dir.), *Nuit Debout et maintenant ? Médias et (im)médiations*, Paris, MkF, p. 67-75.
- OLLIVIER-YANIV Caroline, 2010, « De l'opposition entre "propagande" et "communication publique" à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique », *Quaderni*, n° 72, p. 87-99 (disp. en ligne).
- RASCHINI Elisa, 2016, « Entre espace urbain et espace numérique. La mobilisation immobile des Sentinelles contre le mariage homosexuel », *Mots. Les langages du politique*, n° 110, p. 31-47.
- SONTAG Susan, 1973, « On Photography », *The New York Review of Books*, vol. 20, n° 16, p. 59-63 ; tr. fr. par P. Blanchard dans *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgois [1982] 1993.

- SOULEZ Guillaume, 2013a, « L'art déformé ou l'art des formats ? De la tension entre documentaire et format », *Les e-Dossiers de l'audiovisuel*, INA [en ligne], *Le Documentaire : un genre multiforme*.
- SOULEZ Guillaume 2013b, « La délibération des images. Vers une nouvelle pragmatique du cinéma et de l'audiovisuel », *Communication & Langages*, n° 176, p. 3-32.
- SOULEZ Guillaume, 2015, « Retour à l'envoyeur. Public, documentaires et formats », *MEI (Médiation Et Information)*, n° 39, *Le Levain des médias*, p. 57- 78.
- TONA Agnieszka, CORDONNIER Sarah, DUPUY-SALLE Manuel, GOEFFERT Eva-Marie, RAMPON Jean-Michel, 2017, « Analyser la mémoire industrielle autour d'un matériau composite : perspectives méthodologiques », *Les Cahiers de la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication)*, n° 14, p. 301-307.
- VESCHAMBRE Vincent, 2005, « La notion d'appropriation », *Norois*, n° 195, *L'Appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, p. 155-116.
- WAHNICH Sophie, 2016, « "Nuit debout" », *L'Homme et la Société*, n° 200, *Économie et Littérature*, p. 7-12.

Sources de presse

- Kristanadjaja GURVAN, « Comment "Nuit Debout" a réveillé Périoscope », *Libération*, 4 avril 2016.

1.2.2

S'appropriier des connaissances encyclopédiques. Le cas de la leçon d'histoire entre fiction et documentaire

Odile LE GUERN

Université Lumière Lyon 2, ICAR, UMR 5191

« La science manipule les choses
et renonce à les habiter. »

M. Merleau-Ponty,
L'Œil et l'Esprit

Il était d'usage de parler d'enseignement et de transmission des savoirs. Nous nous plaçons là du côté du sujet qui enseigne et transmet. Le terme d'*apprentissage* autrefois réservé aux formations aux travaux manuels¹, mais également lié au verbe *apprendre*, apparaît depuis un certain nombre d'années dans les prescriptions officielles, qui concernent les formations générales, de la maternelle au lycée, couplé parfois avec le terme *acquisition*. Les deux termes renvoient aussi bien à un processus qu'au résultat de ce processus, le premier semble, dans les usages, plutôt concerner les compétences (savoir-faire), le deuxième, les connaissances (savoirs). Quoi qu'il en soit, ces deux termes opèrent un changement de perspective, un renversement des rôles actantiels, qui fait de l'élève le sujet de ses apprentissages, qu'ils soient d'ordre pratique (savoir-faire) ou plus théorique (savoirs) et dont la visée est leur acquisition. Et ce renversement n'est sans doute pas anodin si l'on envisage l'acquisition non pas comme le terme ou la visée ultime du processus d'apprentissage, mais comme un nouveau point de départ pour de nouvelles acquisitions rendues possibles par le fait même que l'acquisition devient appropriation de savoirs ou de savoir-faire.

Pour mettre en lumière ce qui oppose une simple posture d'enseignement et de transmission à une démarche pédagogique qui place l'élève également dans une posture d'apprentissage et d'acquisition, nous allons comparer deux manuels d'histoire et plus particulièrement les chapitres qu'ils consacrent au château fort. Le premier, *Il y avait autrefois*, s'adresse à des élèves du cours élémentaire, classes de 10^e et 9^e,

1. Et qui supposait une insertion en milieu professionnel, c'est-à-dire hors les murs de la classe.

aujourd'hui CE1 et CE2, et a été publié par les Éditions de l'École en 1954². Le deuxième, *Multilivre*, organisé en trois sections, histoire, géographie et sciences, s'adresse à des élèves de CE2 et a été publié par Hachette en 2002³. La perspective est donc diachronique pour révéler également une évolution des pratiques pédagogiques au-delà de la simple analyse des supports qu'elles utilisent.

1. La notion d'appropriation

Pour commencer, quelques mots sur la notion d'appropriation. Le terme désigne une action et suppose donc un sujet réalisant cette action. Il ne s'agit pas, du moins dans un premier temps, du résultat de cette action qui en est pourtant la visée, en l'occurrence la détention d'un certain savoir encyclopédique. Si l'on s'en rapporte au CNRTL⁴, il s'agit d'abord « d'adapter quelque chose à un usage déterminé », de rendre propre à une destination précise. Il s'agit ensuite, avec l'apparition de la pronominalisation, de « l'action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété », du « fait qu'une chose devient ou est devenue propriété de quelqu'un ». La réflexivité portée par la pronominalisation suggère que c'est le sujet même de l'action qui est visé, action ou plutôt transformation où, de sujet d'état, il devient lui-même l'opérateur de sa propre transformation. Cette « chose » ou ce « quelque chose » dont parlent les définitions du CNRTL se présente alors comme un objet valeur : il s'agit de ce savoir dont il fait lui-même sa propriété ainsi que des stratégies qui lui ont permis de l'atteindre. Et le CNRTL de citer : « Acte de l'esprit qui s'approprie, qui fait siennes les connaissances qu'il acquiert ». Cette définition concerne la transmission ou l'acquisition que l'on ne peut atteindre que par des stratégies qui, elles, relèvent de l'enseignement ou de l'apprentissage selon que l'on se place du côté du pédagogue ou de l'élève. Et c'est maintenant à la première définition, celle qui se place du côté de l'adaptation et donc des pratiques pédagogiques, qu'il faut revenir. C'est l'enseignant qui va adopter et proposer des stratégies qui visent la transmission et l'acquisition d'un savoir, qui va les adapter à une situation pédagogique donnée, mais il peut le faire de deux manières, soit en les imposant sans que l'élève puisse les décrypter, on est alors dans une simple démarche de transmission, ou au contraire en les explicitant

2. *Il y avait autrefois. Histoire de France, Cours élémentaire, Classes de 10^e et 9^e*, par Édouard Billebault, illustrations de R. Besson, Paris, Les Éditions de l'Écoles, 1954 – voir p. 24-25 pour la leçon n° 10 « Au château fort ».

3. *Multilivre, Histoire, Géographie, Sciences, CE2*, par Bernadette Aubry, Eve Avigo, André Bendjebbar, Didier Bernot, Martine Besnier, Bruno Fléty, Isabelle Grégoire et Jean Muracciole, Paris, Hachette, 2002. La section histoire a été conçue par André Bendjebbar, Ève Avigo et Martine Besnier. Voir p. 30 et 31 pour la leçon n° 6 « Au temps des châteaux forts ».

4. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (www.cnrtl.fr). Le CNRTL construit sa définition autour de deux idées dominantes, celle d'adaptation et celle de propriété.

et en impliquant alors l'élève dans une démarche d'apprentissage. Dans le premier cas, l'élève est en aval de la construction d'un savoir déjà réalisée, il ne fait que le recevoir ; dans le second cas, il est placé en amont de la construction de ce savoir, artificiellement certes, mais lui sont données les clés qui ont permis de le construire et il est invité à les (ré)utiliser.

2. Deux manuels d'histoire en regard

Le manuel de 1954, *Il y avait autrefois...*, annonce la couleur dès son titre très évocateur du « il était une fois ... » des contes. L'histoire va donc nous être « racontée ». Le titre même du chapitre 10, « Au château », situe d'emblée le lecteur dans un lieu, ce qui ôte toute valeur universelle à l'article défini qui participe bien ici à la désignation d'un objet unique dont on peut postuler l'existence ne serait-ce que fictive. De plus, ce château est présenté comme la propriété du seigneur Renaud, qui doit se défendre des attaques du seigneur Gontrand lorsqu'il fait la guerre ou qui écoute les troubadours en temps de paix. Deux personnages fictifs eux aussi, mais vraisemblables et dont la principale fonction est de représenter une classe d'individus, les seigneurs, mais de manière plus concrète que dans le résumé de la leçon intitulé « ce qu'il faut retenir » où n'apparaît aucun prénom : « le seigneur a construit un château fort ... »⁵. Dans l'énoncé du résumé, l'article défini prend toute sa valeur de quantificateur universel. Il s'agit sans doute de tous les seigneurs, mais dans une démarche d'abstraction et de conceptualisation servie par l'anonymat qu'implique la disparition du nom propre, on est aussi en présence de ce singulier de généralité que l'on trouve dans les maximes : « l'homme est un loup pour l'homme ». Le texte décrit ensuite le château ou plutôt l'illustration de la leçon, un dessin non impliqué, donc, dans un processus référentiel. Cette illustration représente un château en vue cavalière, ce qui permet d'en voir la structure et les différents éléments qui composent l'architecture, donjon, remparts, chapelle, pont-levis, etc. Mais il ne s'agit pas d'un simple schéma, le dessin est aussi animé de personnages parmi lesquels une troupe de jongleurs et de chanteurs qui se présentent à l'entrée et avec lesquels nous sommes invités par le texte et la première personne du pluriel à entrer : « Entrons avec tout le monde. Nous arrivons dans une grande cour... nous voyons le chemin de ronde... », ce qui semble contradictoire avec la distance et le point de vue établis par la perspective cavalière, ce qui crée en tout cas une tension entre l'immersion dans l'univers et à l'intérieur du château et la distance

5. On apprendra, au chapitre 11, que le seigneur Renaud a un fils, Thierry, dont l'apparition permet d'introduire la leçon sur le rite de l'adoubement et, au chapitre 12, il sera question de l'un de ses serfs, Jacques Bonhomme. Le manuel propose donc une mise en récit suivi de l'histoire sociale.

nécessaire pour une vision globale de son architecture. On remarque aussi un régime de temporalité particulier, qui privilégie le présent de narration⁶ et favorise l'effet de présence de l'hypotypose, qui ponctue également le texte de déictiques : « ce matin », « hier soir », « maintenant », « aujourd'hui » et place le lecteur, devenu un contemporain du seigneur Renaud, au centre d'un discours et de l'action qu'il rapporte alors que le récit l'en aurait éloigné le réduisant à n'en n'être que le spectateur⁷. Ces premières remarques nous amènent à revenir sur le fait que l'histoire va nous être « racontée ». Si elle l'est en effet, c'est moins sur le mode du récit que sur celui du discours⁸ par les nombreuses références à la situation d'énonciation et les marques d'implication du lecteur dans le même espace-temps que les personnages dont il est question dans la leçon. S'il ne devient pas l'un des acteurs des événements mentionnés ou situations décrites, le lecteur n'en est plus tout à fait le simple spectateur, ou alors un spectateur « de l'intérieur », statut plus proche de celui de témoin qui pourra à son tour tenir un discours, son propre discours, sur un événement ou une situation sans se reporter au discours de quelqu'un d'autre. S'il y a un mode d'accès au monde « raconté », il ne s'agit pas cependant d'une « focalisation interne » telle que la conçoit Genette. Il n'adopte pas le regard de l'un des personnages et s'il semble prendre place dans le même espace-temps que les personnages, il reste l'élève en posture d'acquisition de savoir. Par ailleurs, le discours qu'il pourra restituer n'est encore que virtuel et l'objectif pédagogique serait de lui donner les moyens de restituer le savoir qui lui a été transmis plutôt sur le mode d'une « focalisation zéro omnisciente » comme en témoigne d'une certaine manière la perspective cavalière de l'illustration⁹. Le fossé creusé entre le passé historique et le présent du

6. Michel Arrivé signale que Benveniste a réduit le présent historique à « un artifice de style » et propose, quant à lui, de l'envisager comme « une métaphore énonciative » : « C'est la totalité de l'instance énonciative qui est, par artifice, déplacée, métaphorisée vers le passé, avec l'ensemble de ses données actantielles, temporelles et spatiales. D'où l'effet incontestable de présentification du passé qui est obtenu » (Arrivé 1997).

7. Le présent est d'abord pour Benveniste « le temps où l'on est » et « le temps où l'on parle » : « C'est le moment éternellement "présent", quoique ne se rapportant jamais aux mêmes événements d'une chronologie "objective", parce qu'il est déterminé pour chaque locuteur par chacune des instances de discours qui s'y rapporte » (Benveniste [1958] 1966 : 262-263).

8. Dans cet article consacré à l'enseignement de l'histoire, nous utilisons le terme de « récit » introduit par Genette et non celui d'« histoire », terme proposé par Benveniste dans l'opposition histoire vs discours pour différencier ce régime particulier de l'énonciation de la discipline académique elle-même.

9. Antoine Prost (1996), à la suite de Paul Veyne (1971), utilise le terme de « narration » : « Le vécu tel qu'il ressort des mains de l'historien n'est pas celui des acteurs ; c'est une narration » écrit ainsi Paul Veyne, qu'Antoine Prost « distingue du récit contemporain de l'action par trois traits. D'abord, le narrateur n'est ni l'acteur, ni le spectateur immédiat de l'action ; il vient après coup et connaît le dénouement. [...] la narration implique la connaissance préalable du déroulement et du dénouement de l'intrigue ; elle ne les découvre pas au fur et à mesure. [...] la description narrative est construite comme une argumentation » (Prost 1996 : 250-251).

lecteur est ainsi partiellement comblé et la distance, réduite pour situer la donnée historique, objet de l'acquisition, entre le faux d'une fiction « littéraire » et le vrai du vécu contemporain de l'élève, dans la zone médiane d'un vraisemblable historique auquel il aurait pu prendre part. Si l'enseignement et la transmission restent prioritaires dans ce mode de pratique pédagogique, l'implication de l'élève dans l'histoire racontée sur le mode du discours semble être le début d'une forme d'appropriation fondée sur une démarche d'apprentissage.

Le chapitre étudié concerne une architecture particulière caractéristique du Moyen Âge et la vie que l'on pouvait y mener au quotidien. Relevant de l'histoire sociale, il y est question des habitudes, des formes de vie pratiquées par une certaine classe de la société médiévale, celle des seigneurs entourés de troubadours, jongleurs, paysans et soldats. Il semble plus facile dans ce cas de *raconter* l'histoire sur le mode du discours. Antoine Prost parlerait sans doute ici de *tableau*, terme plus en adéquation avec la dimension descriptive de la leçon :

Le tableau est centré non sur le changement, mais sur les particularités de son objet, et sur ce qui en assure l'unité ; il relie entre eux une pluralité de faits contemporains et construit ainsi une totalité, un ensemble où les choses « se tiennent », « vont ensemble ». (Prost 1996 : 241)

Le terme a l'avantage de suggérer une démarche de conceptualisation¹⁰ que nous retrouverons plus explicitement présentée dans le manuel de 2002, qui consiste à faire abstraction des différences pour ne garder que les ressemblances qui unissent plusieurs occurrences d'un même objet, mais il ne tient pas compte du phénomène d'immersion du lecteur que suggère le dispositif énonciatif du texte du manuel de 1954. Il en sera de même pour la leçon 20 intitulée « La Cathédrale », cathédrale anonyme qui n'est finalement qu'un condensé des propriétés qui constituent la définition d'une cathédrale sans que puisse se réaliser un quelconque processus référentiel (Le Guern 2003). C'était aussi le cas du château fort de la leçon 10 et de son illustration en perspective cavalière qui faisait office de définition visuelle. Il faut noter cependant à propos des illustrations qu'elles ne relèvent pas du schéma dans la mesure où elles intègrent toujours l'objet de la représentation, château ou cathédrale, dans un récit, celui des troubadours et des jongleurs qui se présentent devant le pont-levis pour entrer dans le château ou celui de la construction de la cathédrale. Il en va de même également pour les lieux pourvus d'une identité tel que le château de Chambord (leçon 32 intitulée « À Chambord, château de la Loire »). La temporalité historique rejoint celle du lecteur : « *Maintenant*, le roi est très puissant ... Les seigneurs n'ont plus à se défendre contre les envahisseurs ». Et il est invité à

10. Démarche de conceptualisation proche, pour le manuel de 1954, de l'image d'Épinal.

parcourir le château : « Entrons. ... Au total, nous allons monter ou descendre treize grands escaliers... ».

Le mode de narration change dès lors que l'on se place du côté de l'histoire événementielle, qui évoque des personnages et qui pour cette raison ne semble pouvoir être « racontée » que sur le registre du récit. Les textes sont toujours au présent, mais sont dépourvus de tout déictique impliquant le lecteur. Mais il n'y a pas rupture entre ces deux registres. L'un, celui de l'histoire événementielle, sur le mode de la « concession », relève d'un « survenir » et s'inscrit sur l'arrière-plan ou le décor dressé sur le mode de « l'implication »¹¹, celui des usages et coutumes de l'histoire sociale. Cette histoire sociale qui peut impliquer le lecteur en vertu de l'identité fictive ou de l'anonymat relatif des personnages qu'elle met en scène et auxquels peuvent être associés les élèves leur sert de passerelle pour accéder aux événements majeurs de l'histoire de France et à ses grandes figures.

Tout ceci est assez conforme à ce que constatent les historiens sur les pratiques pédagogiques. À la fin du XIX^e siècle (à partir de 1880),

[...] les républicains comptent sur l'histoire pour développer le patriotisme et l'adhésion aux institutions. Elle n'a pas seulement pour objectifs d'inculquer des connaissances précises ; elle doit faire partager des sentiments [...]. Cet objectif suppose le recours à l'image, au récit, à la légende [...] Il s'agit de construire un légendaire commun, où reviennent sans cesse les mêmes figures, de Vercingétorix à Jeanne d'Arc. (Prost 1996 : 28)

Cet enseignement, préconisé dès l'école maternelle, repose essentiellement sur la mémoire.

En fait, la leçon d'histoire s'organise autour de mots clés, inscrits au tableau, expliqués et commentés par le maître, avant qu'il n'en fasse le pivot de questions dont les réponses constituent le résumé, à apprendre et à réciter lors de la leçon suivante. (*ibid.*)

Les réformes scolaires engagées au cours des années soixante changent la donne.

Pour « privilégier [la] formation intellectuelle », l'école élémentaire ne doit plus procéder par la mémorisation de connaissances, mais « en rendant l'esprit curieux de leur existence et en le faisant participer à leur élaboration ». C'est la condamnation des programmes, au bénéfice d'une action pédagogique invitée à saisir « toutes les occasions offertes par le milieu de vie immédiat ou lointain » et à privilégier le travail individualisé, l'enquête, la recherche documentaire. (Prost 1996 : 30)

Le manuel de 2002 témoigne de ce changement d'orientation des pratiques pédagogiques. Il propose également, comme le manuel de 1954, une leçon sur le même thème de la féodalité intitulée « Au temps des

11. Nous empruntons ici la terminologie de Claude Zilberberg (2002).

châteaux forts ». Deux différences dans ce titre sont très significatives. La première concerne l'évocation d'une période, il ne s'agit plus de s'en tenir à un lieu. La deuxième concerne l'apparition du pluriel qui suggère une approche globale pour un ensemble d'objets, tous ayant pu exister, et non pas un seul objet fictif. Le processus référentiel est engagé. On est frappé, si l'on tient compte de l'âge du public visé, par le caractère très savant de l'illustration qui occupe la première page : il s'agit d'une enluminure du xv^e siècle que la légende présente comme « Enluminure de l'«armorial d'Auvergne» par Guillaume Revel » et qui fait partie du fonds documentaire de la Bibliothèque nationale, information également donnée par la légende. Le document n'a pas la lisibilité d'un schéma, ce vers quoi tendait l'illustration du manuel de 1954 par l'artifice de la perspective cavalière. Il fait figure de « document authentique », c'est-à-dire que sa finalité première n'était certainement pas pédagogique ou didactique, mais il est bien le support de l'investigation historique par l'historien, le document témoin d'un fait architectural et urbanistique du Moyen Âge. L'élève, invité à observer l'enluminure par l'intermédiaire d'un questionnaire, est alors placé dans la même posture que l'historien en mesure de construire un savoir sur les châteaux forts, leur fonction militaire et sociale et, plus généralement, sur la féodalité. Avant d'indiquer la nature et le lieu de conservation du document, la légende indique ce qu'il représente : « Un château fort et sa ville (le château de Cervières, Loire, vers 1490) ». Il est intéressant de noter que l'identification de l'occurrence n'arrive qu'en deuxième position et entre parenthèses, que la légende privilégie le nom commun et l'anonymat afin que ce château introduit par l'article indéfini, quantificateur existentiel, puisse réaliser, au-delà du processus référentiel à l'occurrence, le renvoi à toute une classe d'objets dont il est un exemple, sinon le meilleur exemplaire ou (proto)type. Si un premier document, l'enluminure, est fourni par l'éditeur, un exercice de la même leçon invite les élèves à la recherche documentaire : « Cherchons des documents sur le château fort le plus proche de notre école. Quel est son nom ? Quelle est la date de sa construction ? ». Notons au passage que l'on retrouve dans cette consigne la volonté de « saisir toutes les occasions offertes par le milieu de vie immédiat ou lointain » évoquée plus haut. L'élève est impliqué dans une démarche d'apprentissage où il construit son savoir par une activité de recherche documentaire qui, ici, multiplie ou diversifie les exemples conformément au pluriel du titre de la leçon. À partir de là, les élèves pourront considérer le château de Cervières, celui de l'enluminure, tout comme « le château fort le plus proche de notre école », non pas pour eux-mêmes en tant qu'occurrences, mais bel et bien comme les représentants d'un type d'objets architecturaux caractéristiques du Moyen Âge. Ainsi s'engage le processus de conceptualisation, qui extrait les propriétés qui rassemblent ces différents châteaux dans une définition (visuelle) commune en faisant abstraction de leurs différences et assurent le processus référentiel. Cette démarche est illustrée par le schéma qui se trouve sur la page en regard de

l'enluminure sous le titre « vocabulaire », schéma légendé par les mots spécifiques de la terminologie architecturale. Il s'agit bien d'un schéma dans la mesure où, contrairement à l'illustration en perspective cavalière de 1954, le château est décontextualisé de tout paysage et vide de toute présence humaine qui pourrait suggérer une contextualisation temporelle et une mise en récit. Il remplit son office en « figurant les éléments essentiels d'un objet, d'un ensemble complexe, d'un phénomène, d'un processus et destinés à faire comprendre sa conformation et/ou son fonctionnement »¹², en représentant les « constituants fondamentaux d'un objet complexe, incluant les relations fonctionnelles existant entre ces constituants »¹³. Notons encore que les termes qui le légendent sont donnés sans article (article zéro ou absence d'article) ; ils prennent ainsi le statut de mots en langue et non en discours, constituants d'un lexique disponible dont les élèves auront la compétence pour d'autres performances. L'objectif pédagogique, l'acquisition d'un vocabulaire technique lié à l'architecture féodale, est ici très explicitement affiché contrairement au manuel de 1954, qui se contente de mettre en italique les termes techniques dans le corps du récit, simple invitation typographique à l'adresse du maître qui devra les expliquer.

3. Que retenir de la comparaison de ces deux manuels ?

Le manuel de 1954 « raconte » l'histoire aux enfants par la voix du maître, et la « raconte » parfois sur le mode de la fiction. Du fait de sa nature proche de la fiction et de son mode de communication, c'est le maître qui délivre une histoire pour expliquer l'Histoire¹⁴ à des enfants qui le reçoivent, la pratique pédagogique s'apparente à la lecture de toutes formes de littérature jeunesse en contexte ludique. Mais on est bien dans la posture de l'enseignement qui fait du maître le sujet de la transmission des savoirs. L'élève reste en posture de réception d'un savoir déjà construit. Cela dit, et du point de vue des modalités d'accès au monde « raconté », le texte, sur le mode du discours, ne manque pas d'impliquer l'élève dans l'espace-temps historique dont il est question dans la leçon. Distance estompée par l'artifice du présent de narration, mais rétablie par la perspective cavalière de l'illustration. L'ensemble repose donc sur un double jeu de tension entre activité scolaire et activité ludique, entre implication dans l'histoire racontée et prise de distance par rapport à un objet de savoir. L'ensemble repose sur un double réglage de la distance de l'élève, sur le plan pragmatique, par rapport à des pratiques de lecture, ludique ou scolaire et, sur le plan de l'énoncé, par rapport à l'univers de référence historique construit par le discours, qui convoque l'imaginaire

12. Définition de « schéma » donnée sur le site web du Larousse (www.Larousse.fr).

13. Définition de « schéma » donnée sur le site web du CNRTL (www.cnrtl.fr).

14. « L'histoire raconte, et c'est en racontant qu'elle explique. » (Prost 1996 : 249)

et le sensible par une implication même fictive du corps dans un récit qui acquiert statut de récit national¹⁵.

Le manuel de 2002 adopte une tout autre stratégie en mettant directement l'élève en posture de chercheur en mesure de construire lui-même son savoir. Ce savoir est objectivé et sa saisie relève d'une approche objective qui impose une certaine distance. S'il y a tension, elle se situe plutôt entre référentialisation et conceptualisation, la conceptualisation ou construction d'une définition regroupant les propriétés communes à tous les châteaux forts s'opérant sur la base de l'observation d'un certain nombre d'occurrences attestées référentiellement. Cette pratique pédagogique convoque davantage l'intelligible et se place du côté de la connaissance et non du côté des sentiments, tel que le préconisaient les républicains de la fin du XIX^e siècle, les « états de choses » et non les « états d'âme ».

4. Complémentarité de deux modes d'appropriation

Pour conclure, nous ne souhaitons pas évaluer ces deux pratiques en termes d'efficacité pédagogique, ni nous prononcer sur leur dimension idéologique, évidente pour l'une pour la construction d'un récit national, plus implicite pour l'autre, peut-être parce que nous manquons encore un peu de recul, pour la construction d'un récit « scientifique » et qui prône la scientificité d'une démarche en sciences humaines et sociales. Il ne s'agit plus d'enseigner et de transmettre des contenus par des discours toujours suspectés de subjectivité, mais plutôt de proposer des méthodes qui, sous couvert d'objectivité, devraient permettre à l'élève d'atteindre par lui-même ces contenus. Cela dit, raconter l'histoire en impliquant le lecteur dans un univers reconstruit par le discours ou expliquer l'histoire en donnant à l'élève les moyens de se l'expliquer sont sans doute deux modes d'appropriation d'un savoir que l'on peut envisager comme complémentaires. C'est ce que semble exploiter un genre bien présent à la télévision, le docu-fiction, qui mêle et alterne les explications données par des spécialistes et des reconstitutions fictives mais vraisemblables jouées par des comédiens. C'est aussi ce que peut viser la transversalité des disciplines académiques, qui peut confier à la littérature par exemple la partie narrative de l'histoire, la leçon d'histoire proprement dite se réservant l'approche explicative et descriptive de l'objet, de la situation ou de l'événement.

15. Antoine Prost (1996 : 28) rapporte les propos de Lavissee cité par Pierre Nora dans *Lavissee, instituteur national* (v. Nora 1984 : 283) : « L'amour de la patrie ne s'apprend point par cœur, il s'apprend par le cœur [...]. N'apprenons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang ».

Ouvrages cités

Corpus

Il y avait autrefois. Histoire de France, Cours élémentaire, Classes de 10^e et 9^e, par Édouard Billebault, illustrations de R. Besson, Paris, Les Éditions de l'École, 1954 – voir p. 24-25 pour la leçon n° 10 « Au château fort ».

Multilivre, Histoire, Géographie, Sciences, CE2, par Bernadette Aubry, Eve Avigo, André Bendjebbar, Didier Bernot, Martine Besnier, Bruno Fléty, Isabelle Grégoire et Jean Muracciole, Paris, Hachette, 2002.

Études

ARRIVÉ Michel, 1997, « Histoire, discours : retour sur quelques difficultés de lecture », *Linx*, n° 9, p. 159-168 (disponible en ligne).

BENVENISTE Émile, 1958, « De la subjectivité dans le langage », *Journal de psychologie normale et pathologique*, n° 55, p. 257-265 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 258-266, 1966.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

GENETTE Gérard, 1966, « Frontières du récit », *Communications*, n° 8, p. 152-163.

GENETTE Gérard, 1972, « Discours du récit », *Figures III*, Paris, Seuil, p. 67-274.

LE GUERN Michel, 2003, *Les Deux Logiques du langage*, Paris, Honoré Champion.

MERLEAU-PONTY Maurice, 1964, *L'Œil et l'Esprit*, Paris, Gallimard.

NORA Pierre (dir.), 1984, *Les Lieux de mémoire*, t. 1, Paris, Gallimard.

PROST Antoine, 1996, *Douze Leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.

RASTIER François, 2013, *Apprendre pour transmettre*, Paris, Presses Universitaires de France.

RICŒUR Paul, 1983, *Temps et Récit 1, L'Intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.

VEYNE Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.

WEINRICH Harald, 1973, *Le Temps : le récit et le commentaire*, Paris, Seuil ; 2de éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2012.

ZILBERBERG Claude, 2002, « Précis de grammaire tensive », *Tangence*, n° 70, p. 111-143 (disponible en ligne).

1.2.3

À la recherche du temps perdu : du roman à la BD. Échanges intersémiotiques entre adaptation et appropriation

Nathalie SIMON PÉRON

UDL, Université Lumière Lyon 2, ICAR, UMR 5191

Introduction

Mon objectif est de montrer que le concept d'adaptation peut éviter « la transposition linéaire d'une œuvre en un autre objet » (Helbo 2006 : 23)¹ par une approche transversale du processus de rencontre. Cette exploration invite à dégager de nouvelles perspectives à la question fondamentale de l'appropriation.

Le texte littéraire est le premier support inspirateur de ma démarche. La bande dessinée contemporaine s'est emparée de l'imaginaire littéraire pour réaliser des échanges intersémiotiques, parmi lesquels il nous faudra trouver certains éléments de comparaison. Le tome 1 de la série « À la recherche du temps perdu », *Combray*, bande dessinée de Stéphane Heuet publiée en 1998, est une mise en page scripto-iconique du roman de Proust. Mais on ne peut lire l'une sans articulation aux mondes possibles de l'autre : le maillage du texte de la Recherche proposé dans les récitatifs par Heuet place en horizon de lecture de la BD le texte littéraire et de la même façon, impossible aujourd'hui de recevoir le roman (si on a lu la BD) sans recoudre les liens qui l'unissent aux mondes imaginaires et référentiels ouverts par la bande dessinée.

Par delà cette problématique du monde de référence et des mondes possibles, c'est véritablement le processus de traversée qu'il convient d'affronter et à travers lui, celui de la lecture et de l'interprétation, pour faire émerger les formes et les enjeux de l'appropriation. Puisque tout texte, selon Eco, est « un mécanisme paresseux qui vit sur la plus-value de sens qui est introduite par le destinataire » (Eco [1979] 1985 : 63), il promeut inévitablement un processus de réappropriation et de distribution interculturelle particulièrement complexe. L'adaptation, lecture

1. L'adaptation est un processus impliquant des relations entre : des textes engendrant une même sémiose, un observateur, un dispositif culturel qui intériorise un certain nombre de contraintes sémiopragmatiques manifestées par des compétences spécifiques de lecture (Helbo 2006 : 33). Avant cet élargissement méthodologique, André Helbo nous invite à replacer la bande dessinée dans la catégorie générique des arts du spectacle (Helbo 2007 : 42), à l'intérieur des arts de la représentation : formes esthétiques recourant à l'icônicité.

créatrice, matérialise cette économie du sens sous forme de restructurations multiples (Helbo, 2006 : 61)² :

En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur la manière dont l'adaptation rend signifiants l'œuvre et son système énonciatif à l'intérieur d'un répertoire de départ, la manière dont elle crée éventuellement un nouveau répertoire rendant acceptable une réévaluation du processus. (Helbo 2006 : 22)

Nous nous arrêterons à la question de l'adaptation dans son éclairage de « traversée ». Dans une deuxième partie, avant d'appréhender la traduction intersémiotique en identifiant quelques opérateurs propres à la démarche créative-adaptative, nous nous attarderons sur les déclarations paratextuelles de Stéphane Heuet, afin d'approcher le contexte sociosémiotique dans lequel il inscrit sa pratique. Inspirées par cette perspective, nous observerons trois phénomènes qui constituent le noyau de cet exposé sur les pratiques intermédiaires de l'adaptation : l'énonciation graphique, les transformations interdiégétiques et la polyphonie scripto-iconique dans *Combray*. Dans un dernier point, nous reviendrons sur la question de la syntaxe de l'appropriation, et celle de la justesse de l'appropriation.

1. Sur l'adaptation

1.1 Adaptation, traversée, seuils

Selon André Helbo (2008 : b2), la question du transfert se pose en termes de contexte énonciatif. Il entend par là que le concept d'adaptation est lié à celui de processus et qu'on ne peut en fixer les limites qu'en termes de seuils³. Ailleurs, il ajoute que l'adaptation se définit sous forme de pratiques inscrites dans un espace sociodiscursif.

Concrètement, pour le créateur, la notion de passage d'un système de signes à l'autre suppose non pas une transformation linéaire⁴, mais une

2. Déplacement entre deux contextes culturels, celui du proto- et du métadiscours, conscience des écarts entre ces contextes et de leurs charges fictionnelles respectives, accomplissement au sein d'univers culturels nouveaux déterminés par des formations sociales, reconnaissance et investissement de nouveaux présupposés culturels, perception de l'expression comme opération spécifique inscrite dans diverses archéologies stylistiques.

3. « Seuil : étape permettant le franchissement du passage défini par la convention, dans les limites du contrat » (Helbo 2007 : 186, glossaire des notions de base). Plus qu'une étape, il nous semble que le seuil est envisageable comme effet induit par la manifestation d'un phénomène.

4. L'approche la plus courante des phénomènes d'adaptation se caractérisait jadis (Helbo 2008 : b3) par une idéologie de la production, dans la tradition de la poétique d'Aristote. La priorité se voudrait typologique et procéderait d'un inventaire des termes en présence et d'interrogations sur la vectorisation du phénomène. L'adaptation se situe entre la similarité maximale (la réplique) et la similarité minimale (la création nouvelle). Pour André Helbo, ce présupposé qui implique l'aboutissement d'une forme à une autre est réducteur, et l'aboutissement ne constitue pas une valeur, c'est l'événementiel qui détermine la pertinence. Dans les premiers écrits théoriques qui traitent de l'adaptation, les modèles

série de procédures qui sont de l'ordre de la réévaluation. Celle-ci concerne autant le prototexte et le métatexte (et leurs contextes) que le seuil à partir duquel s'établit cette réévaluation, le niveau de pertinence à partir duquel les choix sont assurés. La construction de l'œuvre adaptée suppose de la part de son énonciateur :

- une prise en charge des isotopies culturelles, c'est-à-dire une réflexion sur la comparaison dialectisée entre les mondes possibles, à plusieurs siècles ou sociétés de distance et sur les re-sémantisations ou dé-sémantisations qui s'ensuivent ;
- des choix de moyens : pour aborder ce qui peut exprimer la transposition dans l'interaction entre les langages.

André Helbo (*ibid.*) met l'accent sur l'importance des règles de coopération supposant chez le lecteur de l'œuvre adaptée : la connaissance de l'œuvre et de la culture de départ, la perception d'invariants communs aux deux univers du proto- et du métatexte (au sens de tissu sémiotique), la conscience des emprunts (les règles d'emprunts nourrissent des modes d'inscription de l'œuvre dans un contexte nouveau), l'identification de liens de translation soit endosémiotique (c'est l'interprétation au sens musical par exemple), soit exosémiotique (par des réinventions de personnages nouveaux ou de scènes inédites), soit de réévaluation du prototexte, l'œuvre revue étant profondément altérée par l'opération. Voilà pour le compromis coopératif qui vient d'être décrit.

1.2 Adaptation, (re)construction d'affects

La démarche de l'adaptateur peut se trouver définie en termes d'enrichissement ou de déperdition affectifs : il convient de produire chez le récepteur une émotion comparable à celle de l'œuvre originale, voire à enrichir, à dynamiser, à « resémantiser » cette émotion. Le travail porte sur la reconstruction de la passion et l'adaptation n'entraînerait pas d'autre équivalence que celle des affects ; elle serait le lieu interstitiel, l'intervalle pulsionnel, le territoire de l'entre-deux. Plus question dès lors d'une optique transformationnelle du départ à l'arrivée mais bien de production de sens multipolaire, de dialogue au sein de configurations discursives (Helbo 2006 : 88).

descriptifs sont régis par la fidélité et ont été critiqués (Saint-Gelais 1999 : 248). Ils sous-tendent un fantasme de la reprise parfaite d'un contenu qui « se transférerait d'un médium à l'autre sans être altéré » (*ibid.*). Ils pourraient alors impliquer le désir inverse, celui d'une altérité absolue – extrait de l'appel à communication, 84^e Congrès de l'ACFAS (Association Francophone pour le Savoir) : « Transmédialité, Bande dessinée, Adaptation » (Montréal, 11-13 mai 2016). On parle de « transmédialité » lorsqu'on considère que l'une des formes de la transposition est le processus qui consiste en une reformulation d'un même genre (ou d'un genre à l'autre) au sein d'un même médium (ou d'un médium à l'autre). Dernière remarque : il est assez rare de trouver dans les analyses venant du champ de la critique littéraire spécialiste de l'adaptation en BD, une approche de l'œuvre de Heuet tenant effectivement compte de la détermination du médium sur le contenu.

Par delà la question des affects, se pose celle de l'approche phénoménologique. On sait que le choix d'un médium détermine le contenu parce qu'il impose un type d'activité sensorielle. On se souvient de Barthes à propos de sa méthode pour aborder une image ou un texte après le niveau de la communication perçue dans un texte :

[le] deuxième niveau, [...] celui de la signification [...] sens symbolique s'impose à moi par une double détermination : il est intentionnel (c'est ce qu'a voulu dire l'auteur) et il est prélevé dans une sorte de lexique général, commun, des symboles : c'est un sens qui va au-devant de moi. Je propose d'appeler ce signe complet le sens obvie. Quant à l'autre sens, le troisième, celui qui vient « en trop » comme un supplément que mon intellection ne parvient pas bien à absorber, à la fois têtue et fuyant, lisse et échappé, je propose de l'appeler le sens obtus. (Barthes [1970] 1982 : 43)

Saisir l'adaptation, c'est restituer les formes et décrire la perception de la signification (sens obvie), mais surtout c'est nommer les affects et les situer dans leur environnement culturel. Cette dernière opération « obtuse » est prise en charge précisément par la dénomination d'appropriation thymique dont nous voudrions définir la portée.

Il s'agirait d'une appréhension dynamique et non hiérarchisée de la traduction intersémiotique. Le travail porte avant tout sur la rupture de normes et la définition des affects, forçant le lecteur à réarticuler sans cesse de nouvelles corrélations entre les composantes matérielles du médium et cassant par là tout lien avec des références antérieures. Le lecteur retisse une structure nouvelle avec les composantes. Comme le dit Helbo (2008 : b5), cela induit aussi de nouveaux rapports de coopération, comme la prééminence de la rupture⁵ sur l'adhésion (cognitive, sensorielle, etc.) et les modifications axiologiques, comme la prééminence de l'inachèvement sur la cohérence.

Deleuze (1983 : 97-110) évoque des modes sémiotiques qui obéissent à des logiques sensibles différentes. La bande dessinée n'intègre pas de la même façon les ordres sensoriels dans la formation du discours : la syntaxe linéaire (accompagnement constructif au fil de la représentation) y serait à tout moment remise en cause par des gestes tabulaires de nature paratactique (Helbo 2006 : 89).

5. Marguerite Yourcenar dans sa correspondance avec André Delvaux approuve l'adaptation de ses œuvres, à condition, dit-elle, que « l'esprit » de l'œuvre de départ subsiste et serve d'aliment. « Je me rends bien compte qu'un livre transposé dans une autre forme d'art est en quelque sorte « éclaté ». C'est acceptable, et même parfois exaltant, lorsque l'esprit essentiel de l'œuvre ainsi délivré subsiste et sert d'aliment ». Et à propos de l'adaptation de *Feux* en « radio-drama » américain, elle ajoute : « Le texte lacéré ne m'a pas déplu, au contraire ». En revanche, elle critique Schlöndorff à qui elle reproche d'avoir trahi l'esprit du récit pour *Le Coup de grâce* (Lettre à André Delvaux du 16 juillet 1982, reproduite dans *Autour de L'Œuvre au noir. Correspondance entre Marguerite Yourcenar et André Delvaux*, Paris, Editions La Vie Est Belle Films Associés, 2010).

D'autres de préciser cette opposition dans le cadre de la recherche d'un socle médiatico-générique pour la bande dessinée (Couégnas 2014 : 54-59)⁶. Retenons l'idée que dans la bande dessinée « la linéarité du contenu apparente (résultant de la force exercée par la progression narrative par exemple) ne prive pas la lecture d'élans tabulaires », c'est-à-dire qu'il existe un conflit, entre linéarité et tabularité, une tension, parfois programmée par les auteurs eux-mêmes au moment de la production par des effets d'arthrologie⁷. Dans l'œuvre textuelle est identifiable de façon évidente la linéarité du plan de l'expression : « Reconnaître ce principe, c'est d'abord faire droit à la textualité », proclame Nicolas Couégnas (*ibid.* : 96). Mais il est intéressant de voir d'où la linéarité prend sa source car celle-ci n'en est pas moins paradoxale. La linéarité est l'une des deux propriétés essentielles qui trouvent leur origine dans deux apories que la textualité résout à sa manière selon Ouellet : l'aporie de la conversion espace/temps et l'aporie de la conversion percept/concept (Ouellet 2000 : 27). La première aporie⁸ peut se résumer au fait que les formes de l'expression sont temporalisantes alors que les formes du contenu sont spatialisantes. La littérature offre ses propres solutions à cette aporie notamment dans la dynamique du langage descriptif avec par exemple deux opérations fondamentales que sont l'exploration et la rotation mentales : deux types de motilité mentale qui prennent forme dans la *gestalt* du chemin. Le chemin convoque le mouvement de la linéarité textuelle et le déploiement de l'espace. Le rapport espace/temps qui renvoie à la linéarité de l'expression se résoudrait dans les textes littéraires par cette figure du chemin.

Ainsi, compte tenu de cette contrainte au niveau de la forme de l'expression, est mise en évidence la contradiction entre deux supports, entre deux modalités d'action⁹. Existe-t-il une possibilité de saisie, une cohérence entre deux sémiotiques en traduction ?

6. L'œuvre textuelle, par l'écriture, nous fait sentir des percepts et des affects de manière schématisée. La bande dessinée met le lecteur en situation d'expérience phénoménologique directe avec les percepts qui prennent sens à partir de l'image.

7. Voir Groensteen pour cette description de « l'être physique » de la bande dessinée (Groensteen 2011 : 105).

8. La deuxième aporie est que la littérature crée des percepts particuliers qui ne sont pas ceux de la perception phénoménale directe, mais sont recatégorisés par une image, des pseudo-percepts. C'est une expérience sensori-motrice, mais typifiée, schématisée, idéalisée, alors que les signes engagés pas le code visuel de la bande dessinée relèvent d'une expérience sensori-motrice phénoménale directe.

9. « Il faut donc définir ce qu'on pourrait appeler le support formel, à distinguer du support matériel. Le support formel est la structure d'accueil des inscriptions, l'ensemble des règles topologiques d'orientation, de dimension, de proportion et de segmentation, notamment, qui vont contraindre et faire signifier les caractères inscrits » (Fontanille 2005 : 186). Sémir Badir définit la bande dessinée selon ses modalités d'action et donne comme exemples : la production (dessin, scénario) bien sûr mais aussi la lecture, le feuilletage, les captations

1.3 Adaptation et question posée à la « mise en scène »

Un autre point de vue peut se porter sur la bande dessinée comme art de la mise en scène, dans la mesure où elle recourt à l'icongicité, selon la définition de l'art de la représentation (Helbo 2007 : 41).

À l'instar d'Eléni Mouratidou (2011 : 41-52), nous parlerons d'une forme de mise en spectacle, par l'examen du rapport entre le regardant et le regardé. Selon cette forme de mise en spectacle, la page blanche, espace scénique de la bande dessinée, où l'auteur-dessinateur doit représenter sa réalité à lui, est comparable à l'espace scénique à partir duquel le metteur en scène doit représenter une réalité précise. Mouratidou évoque ainsi un rapprochement possible entre la séquentialité de la bande dessinée et celle de la représentation théâtrale, obligeant le *medium* à montrer au spectateur/lecteur son montage et sa convention. Elle précise :

[...] une BD est une mise en spectacle : d'une part son dispositif formel rappelle les conventions de la scène et/ou du cadre au sein duquel un évènement doté d'une forme et d'un contenu doit se produire ; d'autre part, sa plasticité témoigne d'un traitement qui correspond à des exigences esthétiques et esthésiques qui rappellent l'observation, l'exposition et le rapport à un évènement spectaculaire qui se donne à lire et à regarder. (Mouratidou 2011 : 42)

Elle propose une typologie de la plasticité de la bande dessinée ne serait-ce que parce que la matière implique la texture et que cette dernière s'organise également autour d'une forme et d'une couleur (la bande dessinée en noir et blanc est différente dans sa matérialité d'une bande dessinée en couleurs, comme l'espace scénique dit « boîte noire » s'oppose à la scène à rideaux rouges). Si la texture de l'objet plastique, sa perception phénoménologique dépend « d'une distance type entre le spectacle et le spectateur » (Groupe μ 2002), la texture de la bande dessinée va imposer un rapport bien précis entre regardant et regardé. Un papier lisse et glacé ne résistera pas de la même façon à la lumière qu'une page matte et lisse. Le papier glacé rendra la lecture de certains passages plus difficile et obligera le lecteur à s'approcher davantage de la page, ou bien à s'éloigner en fonction de la direction de la lumière et de la place qu'elle occupe sur le papier glacé. Un papier fin imposera un contact doux et attentif quant à sa manipulation.

C'est pourquoi le concept d'adaptation est lié à la mise en place de dispositifs conventionnels et la performance adaptative réaffirme cet enjeu de décision. De quels types de pratiques inscrites dans un espace sociodiscursif parle-t-on quand l'adaptation demande à être renommée

brèves (couverture regardée sur les présentoirs, information par voie de presse, par voie d'affichage, etc.) (Badir 2015 : chapitre 3).

dans un cadre de conflit de cultures ? L'adaptation de la Recherche par Heuet, la translation de l'œuvre textuelle à la bande dessinée atteste de ce phénomène.

Dans un chapitre consacré à la culture industrielle¹⁰, André Helbo souligne qu'au XXI^e siècle le passage à un nouveau champ culturel procède d'une confrontation entre culture individuelle (culture fondée sur la promotion de l'individu d'où la prééminence du texte) et culture industrielle. C'est ainsi que Vitez (1982) évoque l'idéologie ambiante d'« élitaire pour tous », où s'abolit la distinction entre haute et basse culture. Le fait que le produit culturel aujourd'hui fasse figure de mode d'appropriation du social ne s'explique pas autrement.

En ce qui concerne le processus adaptatif, on ne saurait se contenter de l'aborder sans prêter attention à ce phénomène : il émerge une « culture de la circulation où l'acte d'énonciation inaugure le geste artistique. L'interrogation sur l'adaptation devient celle sur le projet et sur la décision qui construit la stratégie de coopération » (Helbo 2006 : 64).

Interrogeons le projet adaptatif de Stéphane Heuet d'après l'entretien donné par l'auteur à *La Revue de Téhéran* en 2006¹¹. Dans le texte que nous allons commenter, les points essentiels du processus adaptatif se concentrent sur le niveau de pertinence, la construction de l'énonciation et le modèle de compétence¹².

2. Heuet. Le projet

2.1 Le niveau de pertinence

La question est de savoir à quels niveaux se situent les équivalences si l'on se place dans le contexte culturel de l'adaptation.

Tout d'abord, Heuet épouse le présupposé de la lecture difficile, sérieuse et intellectuelle de Proust et prend le parti des lecteurs « non intellectuels » :

On nous dit toujours que Proust est dur à lire, sérieux, réservé aux intellectuels. Je n'étais pas intellectuel, et c'est vraiment parce que ma femme m'a dit « Lisez Proust, c'est important » que j'ai commencé à le lire. (Heuet 2006)

10. Walter Benjamin ([1936] 1971) estime qu'un facteur de différenciation essentiel est celui de la reproductibilité, caractéristique qui signe la déperdition de l'aura, le passage du mode de représentation primitif à l'industriel.

11. « Proust en bande dessinée. Entretien avec Stéphane Heuet », propos recueillis par Massoud Ghârdâshpour et Rouhollah Hosseini, *La Revue de Téhéran*, n° 7, 2006 (disponible en ligne).

12. La traduction intersémiotique entendue par Jakobson, immanente et pragmatique, est une interprétation de signes linguistiques par des « systèmes de signes non linguistiques » (Helbo 2006 : 73).

Pour rencontrer des attentes de lecteurs qui portent sur des émotions (l'humour et l'art de l'évocation), des codes sociologiques (la très grande culture artistique de Proust esthète), il est amené à trouver des équivalences de niveau supérieur qui impliquent la trahison d'autres isotopies :

On s'est alors aperçus [son éditeur et lui] que ces albums touchaient un public beaucoup plus large, des curieux qui voulaient en savoir plus sur cette histoire de « madeleine » ; parce qu'en France, la « madeleine de Proust » est devenue un nom commun qui définit un objet ou une sensation déclencheurs du souvenir. Et en fait, mon premier public était composé de gens qui en avaient le cœur net sur cette locution... (*ibid.*)¹³

Il est clair que le feuilleté d'isotopies proposé par toute œuvre met l'adaptateur en présence de strates sémantiques équivalentes mais contradictoires. L'adaptateur affronte des obstacles interculturels entre deux sociétés : par exemple comment « traduire » le mélange d'artistes, les rites de la société du temps de Proust, ou les modes vestimentaires ?

2.2 La construction de l'énonciation

La page de couverture de l'album met initialement en présence le lecteur avec une scène de théâtre à l'italienne où à l'intérieur d'un cadre constitué par les bords extérieurs du livre, un deuxième cadre à doubles traits (mordorés) suggérerait les rideaux, alors que l'image centrale entourée d'un trait noir visualise la scène proprement dite.

Un personnage se trouve entre les deux cadres intérieurs. C'est le « je » adulte qui se rapproche du « je » narrateur. Il sort du cadre intérieur sur une ligne où sous un ciel identique se réunissent, s'amalgament à la Magritte le décor parisien et le paysage de Combray. L'homme est vêtu d'un lourd manteau d'hiver et son visage est caché dans la fourrure. On peut supposer qu'en tournant le dos à la scène des souvenirs, il nous fait entrer à la rencontre de l'enfant qu'il a été (Houppermans 2008).

S'agit-il d'une transposition bédéique d'une convention théâtrale ? À première vue, on pourrait le croire. L'interview de Heuet confirmerait une autre intention : la prégnance visuelle absolue de l'écriture proustienne. L'adaptateur développe amplement l'idée d'une anaphore à partir d'un prototexte déjà visuel :

13. « En quoi consiste l'unité d'À la recherche du temps perdu ? Nous savons du moins en quoi elle ne consiste pas. Elle ne consiste pas dans la mémoire, dans le souvenir, même involontaire. L'essentiel de la Recherche n'est pas dans la madeleine ou les pavés. [...] D'une part, la recherche n'est pas simplement un effort de souvenir, une exploration de la mémoire : recherche doit être pris au sens fort, comme dans l'expression "recherche de la vérité". [...] Il s'agit, non pas d'une exposition de la mémoire involontaire, mais du récit d'un apprentissage. [...] La mémoire n'intervient que comme le moyen d'un apprentissage qui la dépasse à la fois pas ses buts et ses principes » (Deleuze 1964 : 9-10).

[...] en ressentant à quel point « À la recherche du temps perdu » est un livre visuel, à quel point Proust était un homme d'images. Il aimait énormément les vitraux des églises, qui sont les premières bandes dessinées de l'Histoire [...] [.] Son regard lui-même était photographique [...] Oui, je pense que Proust avait le regard du photographe. Cet homme regardait le monde comme à travers une lucarne, un objectif. (Heuet 2006)

Cette insistance à mettre en scène le paradigme visuel revêt une importance particulière puisque la séquence de la lanterne magique dans *Combray* joue un rôle essentiel. Elle figure au début de l'album et nous montre comment l'imagination de l'enfant est frappée par l'épisode où se manifestent les affreux agissements de Golo à l'égard de Geneviève dans la légende de Geneviève de Brabant. Une vignette correspond au dessin de la lanterne magique placée auprès de la grand-tante qui lit à voix haute la légende ; l'espace de la vignette suivante coïncide totalement avec celui d'une plaque de lanterne magique. Ainsi, le lecteur est appelé à lire l'enchaînement des cases en termes de vues commentées.

2.3 Le modèle de compétence

Finalement, Stéphane Heuet invite à intérioriser le dispositif énonciatif classique de la bande dessinée, différent de celui de l'œuvre textuelle, mais, émulé par la lecture et non par la réception audiovisuelle, il dirige son public vers des postures réceptives propres à la lecture d'images : « Ce qui m'intéresse dans la lecture, c'est que l'on crée ses propres images. Un lecteur n'est pas un spectateur, c'est un créateur » (Heuet 2006).

3. Heuet. À la recherche des images perdues

Interrogeons trois types de transformations intermédiaires : l'énonciation graphique, les transformations interdiégétiques et la polyphonie scripto-iconique.

Avant de procéder, résumons *Combray* pour donner un court aperçu du contenu diégétique commun à l'œuvre textuelle et à la BD :

Le livre [*Du côté de chez Swann*] débute avec la partie « Combray », du nom du village d'enfance du narrateur Marcel. Toute cette partie se déroule en fait en une nuit, alors que le narrateur se couche et se remémore des souvenirs. Il pense à son enfance, aux visites de M. Swann, à Mlle Vinteuil et la duchesse de Guermantes. Il fait plusieurs descriptions de ses souvenirs à l'époque où il vivait à Combray. La section se termine au réveil du narrateur, après l'évocation de ses souvenirs. (site littéraire @lalettre.com)

3.1 L'énonciation graphique

Plusieurs transformations sont proposées par Philippe Marion (2016). La première est relative à une contrainte spécifique du médium avec le concept d'énonciation graphique ou « graphiation », c'est-à-dire de « trace qui fait image ». Ainsi pour Marion, « l'énonciation graphique est une énonciation particulière : elle convoque la performance dont elle procède » (*ibid.*). Le dessin est consanguin à la performance. Deuxièmement, « la monstration (représentation) procède d'un effet de trace (signature) donc d'un imaginaire graphique embarqué », ajoute l'auteur (*ibid.*) Troisièmement, la bande dessinée est une forme d'abstraction maximale : le lecteur doit projeter dans la case le mouvement.

De la première caractéristique, découle l'idée que les auteurs de bande dessinée ont le choix entre deux styles graphiques : la graphiation haptique et la graphiation optique. La graphiation haptique est opaque, elle sert la narration mais la ralentit. C'est un engluement : on doit passer par le matériau visuel pour se constituer son récit¹⁴. Pour la graphiation optique, l'œil glisse à la surface du texte : elle induit une rapidité de parcours. Du point de vue de la réception, le lecteur doit beaucoup compléter les vides car en termes figuratifs, les dessins sont inachevés, très simples. Ils sont épurés : les poupées graphiques¹⁵ sont immédiatement disponibles pour que le lecteur les projette dans la narration. Avec *Combray*, Heuet opte pour la « ligne claire », graphiation optique.

L'idée de graphiation permet de considérer comme significatif du médium l'inscription de couches graphiques, de « strates » dans le dessiné. Même dans le cas de la ligne claire, les formes préexistantes venant des coups de crayons se révèlent dans la genèse, les tâtonnements ou les esquisses préparatoires. Ainsi en ce qui concerne Heuet, le processus de construction d'une page (étapes du scénario, du crayonné et de la page finalisée) a pu être montré au lecteur¹⁶. Et *Combray* offre de multiples exemples de vignettes jouant sur le dessiné : cartes d'invitation de Swann, journal du grand-père, lettre du narrateur dans la séquence du drame du coucher, lectures dans la chambre fraîche, et feuillets manuscrits superposés du livre de Bergotte. Autre exemple de métadessiné, celui de la couverture représentant les tableaux d'Elstir dans le tome 3 intitulé *À la recherche du temps perdu. À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (partie 2).

14. Voir à ce propos David B., *L'Ascension du Haut-Mal*, L'Association, 1997.

15. L'expression est de Philippe Marion (2016).

16. Anne Marie Chartier (2009 : 55).

À la question de « l'imaginaire embarqué », Philippe Marion répond en termes d'images et de fictionnalisation d'un autre monde, de comblement imaginaire¹⁷, trahi lorsqu'il s'agit de film.

Enfin, dernier trait caractéristique de la graphiation, l'intervention active du lecteur, c'est-à-dire l'aspect « épiphanique » du genre, dans la bande dessinée, la performance cachée. Il s'agit toujours de rendre explicite ce qui est déjà. Cette caractéristique va de pair avec le travail graphique ouvert, inachevé accompagnant le présent du geste graphique. En effet, la graphiation, parce qu'elle est signature, révèle un sujet, celui qui dessine, ce qui provoque des effets de proximité et de réflexivité. En termes temporels et aspectuels, l'énonciation graphique s'inscrit dans une autre temporalité, celle de la distance rapprochée, auquel s'ajoute l'effet de durée, celle de l'interprétation. Il y a donc un effet de sympathie entre le monde « visité » et le lecteur.

3.2 Les transformations interdiégétiques

3.2.1 Scènes diégétiques¹⁸

Pour *Combray*, on ne peut pas parler de redéploiement graphique radical, puisque l'adaptateur ne sort pas du « gaufrier », modèle culturel conventionnel contraint issu de la chronophotographie, d'autant que Heuet, comme on l'a vu, a fortement revendiqué le modèle de la lanterne magique, celui de la succession régulière de vues. Au contraire, il y a un effet de calque du découpage des scènes du roman transférées dans la bande dessinée. Le métatexte reste assez fidèle au prototexte dans son découpage en scènes. On dénombre pas moins d'une centaine de scènes dans l'œuvre littéraire, le reste se composant de réflexions, médiations, rêveries et descriptions. Dans la version BD, cet aspect est davantage accentué, « seuillé ». Pour chacun des albums par ailleurs, on trouve une répartition comparable entre la représentation des scènes de la bande dessinée et celles de l'œuvre textuelle. La bande dessinée se construirait selon la fréquence définie par Genette du « pseudo-itératif » (1972), c'est-à-dire la tendance à présenter en tant que coutume, scénario répétitif, ce qui a force de détails et de spécifications ne saurait avoir lieu qu'au niveau de l'unicité. Le pseudo-itératif donne aux scènes leur incrustation particulière, leur goût de déjà-vu, leur familiarité, voire leur étrangeté familière. L'impression est celle d'une projection.

17. Imaginaire que Groensteen (2013 : 5) définit de manière analogue comme le potentiel spécifique de la forme et de son support.

18. Moments d'action opposés aux moments d'introspection.

3.2.2 Séquences extradiégétiques

Tout au plus observe-t-on de rares ruptures dans la transformation interdiégétique¹⁹, comme les découvertes fulgurantes, les transitions brusquées, les coups de foudre ou encore les coups de théâtre.

Arrêtons-nous sur une séquence remarquable par sa conception tabulaire et son style « picturaliste », cette « histoire de madeleine » comme dit le grand public des lecteurs de Heuet, au cœur du projet proustien. L'épisode occupe trois pages. Une première page montre le narrateur s'asseyant à la table pour prendre une tasse de thé que lui offre sa mère et cherchant les causes de la qualité si particulière que lui procure la saveur de la madeleine. Les deux pages suivantes réunies en une double page dessinée illustrent le souvenir d'enfance retrouvé : la chambre de la tante Léonie et Combray. Ce qui frappe, c'est un certain nombre de traits récurrents :

- une tendance à étirer les vignettes en hauteur, à préférer aux rectangles équilibrés les cadres étroits et longs, occupant l'un des côtés de la page, ce qui permet de partager l'espace paginal en zones d'énonciation diégétiques et extradiégétiques. Les cadres entrent en tension soit avec des strophes, soit avec des vignettes-tableaux ;
- le recours à des éléments décoratifs, comme le rameau fleuri ou la pseudo-bulle, le nuage de vapeur. Ce dernier accentue la ronde des images et des traînées mémorielles, et accrédite l'idée d'un espace rêvé, au sein duquel circulent émotions et sentiments, faisant le lien entre les éléments de la polyphonie. D'autres effets d'incrustation sont remarquables : les mots, prononcés par le narrateur adulte, flottant dans l'espace extradiégétique sont repris dans l'espace diégétique. Ces mots ont ainsi un espace de résonance, qui renforce leur matérialité. Grâce à cette habile gestion de l'espace sont recréées les couches du vécu et de l'interprété ;
- une prédilection pour les gros plans. Les yeux sont ouverts ou fermés, actualisant le temps du déchiffrement douloureux ;
- la richesse des contenus plastiques de la dernière vignette contraste avec la quasi-monochromie des vignettes de la plupart des vignettes extradiégétiques. Alternent deux séries de couleurs : le bleu, couleur dominante du temps du déchiffrement, couleur maternelle aussi comme origine du désir et du monde qui s'oppose aux couleurs riches et contrastées d'un moment de temps retrouvé, d'un moment

19. Ce choix prime sur l'utilisation radicale de la composition spatiale, comme on peut la trouver par exemple chez un auteur comme Alberto Breccia dans son adaptation d'une nouvelle d'Edgar Poe, « Le cœur révélateur », dans *Le Cœur révélateur et autres histoires extraordinaires d'Edgar Poe*, Les Humanoïdes associés, 1995.

d'essence. Avec cette vignette unique hissée aux dimensions de la page, nous sommes dans « le tableau ».

L'impression visuelle qui prévaut est celle d'un mouvement vers la profondeur. Il ne s'agit pas d'une sortie de page car le cadre est maintenu, mais d'une traversée intérieure. Par cette perméabilité, le lecteur est invité à collaborer avec le monde désigné par le narrateur incarné²⁰. Les images résonnent les unes par rapport aux autres, elles diffractent un moment privilégié, une prise de conscience, une illumination que vient matérialiser une sorte de mandorle de vapeur au centre de la double page.

3.3 La polyphonie scripto-iconique

Par delà cette problématique de la polyphonie scripto-iconique empruntée à Gauquié et Mouratidou (2010 : 8), il est question de faire un sort à la pratique citationnelle de Heuet. C'est toute la question du repérage des discours transférés et de leur articulation formelle. C'est aussi la question de l'intertextualité. Heuet s'est approprié explicitement le texte de la Recherche :

Ma règle d'or, ma charte graphique, c'est que tout ce qui est dans les cases de couleur « coquille d'œuf » doit être de Proust. En revanche, je m'autorise exceptionnellement à changer certains accords grammaticaux, rendus nécessaires par les coupes, dans les bulles. (Heuet 2006)

L'usage de ces récitatifs, de ces espaces de citations anticipées déroge au modèle de consommation rapide de la bande dessinée. En effet, ces zones d'intervention sont très variées sur le plan de la spatialité. Elles peuvent :

- envahir la vignette ;
- occuper un espace suprasegmental : au-dessus d'un ensemble strophique, en dessous ou d'un côté ou de l'autre d'une vignette ;
- se placer entre deux pages ;
- surgir au milieu d'une vignette comme une incrustation.

Le télescopage de ces récitatifs avec les images est bien réel, ce que Deleuze souligne dans le fonctionnement de la « machinerie » de la Recherche apte selon lui à produire des résonances, des effets artistiques au-delà de la dimension subjective: « C'est en ce sens que Proust dit que ses propres livres sont des lunettes, un instrument d'optique » ([1964] 2014 : 184). Les récitatifs ont en outre des qualités plastiques évidentes, le fameux « jaune coquille d'œuf » qui leur donne un caractère sensible mais surtout une matérialité.

20. C'est le nom que Groensteen (2011) donne à l'instance du récitant dans le cas de la bande dessinée autobiographique.

Du point de vue sémiotique²¹, l'idée d'un écoulement du prototexte vers le métatexte doit être abandonnée. Les récitatifs ressortissent à une pratique citationnelle anticipée et rétroactive. Tantôt sorties de leur emplacement supra-vignettal, flottantes, les citations voient leur fonction informative atténuée, tantôt à la manière d'un fragment de texte de l'œuvre littéraire, elles produisent un supplément de sens. Dans tous les cas, cette matérialité a pour effet d'activer auprès du lecteur son potentiel de « sujet énonçant ».

L'ensemble de ces effets conduit à des échanges dialogaux constants. Vignettes, récitatifs et bulles s'interfécondent et s'entremêlent, permettant des constructions en dialogue (une polyphonie), et essaient de transférer finalement dans le médium le « style » de Proust :

il se confond avec l'interpréter pur et sans sujet, et multiplie les points de vue sur la phrase. [...] Le style est l'explication des signes, à des vitesses de développement différentes, en suivant des chaînes associatives propres à chacun d'eux, en atteignant pour chacun d'eux le point de rupture de l'essence comme point de vue. (Deleuze [1964] 2014 : 199)

4. Appropriation(s)

Si l'étude de l'adaptation montre la distribution interculturelle – le dialogue entre univers de référence et mondes possibles pour reprendre l'expression d'Eco ([1979] 1985) – comme essentielle pour l'appropriation, il est possible de sortir de ce point de vue radical sans « parcourir » la tradition, puisque nous avons ouvert la voie à des processus adaptatifs en tant que seuils, et des seuils qui ne peuvent être que des repères mouvants, aléatoires et instables. Comment faire évoluer les formes possibles de l'appropriation ?

4.1 La question de la syntaxe de l'appropriation

L'observation du processus adaptatif montre que l'on peut passer à des formes d'interprétation inappropriées car toujours inachevées, ce qui permet de thématiser le statut de l'objet et du sujet : l'objet subit une sorte de pixellisation. Nous allons perdre la forme pour trouver seulement une sorte de méréologie que nous ne pouvons plus totaliser. Nous sommes appropriés par quelque chose où il n'y a plus la possibilité de conserver la forme. Du coup, c'est une sorte de désappropriation du sujet.

21. À noter au passage que les citations combinent un code linguistique à un code iconique. Elles ouvrent leur espace à des silhouettes découpées ou à des ombres chinoises, pour que le lecteur fasse mieux le va et vient permanent entre vignettes, récitatifs et bulles.

4.2 La question de la justesse de l'appropriation

Face à ce paradoxe se pose la question de la justesse de l'appropriation. Philippe Marion par exemple propose d'envisager la justesse de la performance graphique dans une dimension ontologique par l'inscription de la subjectivité et de l'interprétation, au coeur du dessiné (2016). C'est ce qu'il appelle la subjectivité assumée de la graphiation : « L'adaptation réfère à la présence incontournable d'un passeur, d'un médiateur, d'un je filtre » (*ibid.*). Nous pourrions ajouter que la question de la justesse de l'appropriation se résout également face au paradoxe de l'appropriation-désappropriation. « Le parcours de l'interprétation est incertain, non permanent, asymptotique » (voir ici même « Introduction », p. 11), mais c'est parce qu'il est susceptible de changement qu'il est légitime.

Ouvrages cités

- BADIR Sémir, 2015, « Interpréter la bande dessinée selon ses genres », dans D. Ablali, S. Badir et D. Ducard (dir.), *En tous genres. Normes, textes, médiations*, Paris, L'Harmattan, p. 165-174.
- BARTHES Roland, [1970] 1982, « Le troisième sens. Notes de recherche sur quelques photogrammes de S.M. Eisenstein », *Cahiers du cinéma*, n° 222, p. 12-19 ; repris dans *Essais critiques*, t. 3, *L'Obvie et l'Obtus*, Paris, Seuil, 1982.
- BENJAMIN Walter, [1936] 1971, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Denoël.
- CHARTIER Anne-Marie, 2009, « Proust en bande dessinée », *Hermès, La Revue*, n° 54, p. 53-58.
- CIMENT Gilles, 2004, « La couleur dans la BD », dans T. Groensteen (dir.), *Les Musées imaginaires de la BD*, Angoulême, Éditions de l'An 2 et CNBDI, p. 74-90.
- COUÉGNAS Nicolas, 2014, *Du genre à l'œuvre. Une dynamique sémiotique de la textualité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- COUÉGNAS Nicolas, 2015, « Du côté des valences : sémiotique textuelle et valeurs littéraires », dans A. Biglari (dir.), *Valeurs. Aux fondements de la sémiotique*, Paris, L'Harmattan, p. 345-359.
- DACHEUX Éric (éd.), 2014, *Bande dessinée et lien social*, Paris, CNRS Éditions.
- DELEUZE Gilles, [1964] 2014, *Proust et les signes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DELEUZE Gilles, 1983, *Cinéma 1, L'Image-mouvement*, Paris, Éditions de Minuit.
- ECO Umberto, 1979, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher, *Lector in fabula ou La Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- FONTANILLE Jacques, 1998, *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.

- FONTANILLE Jacques, 2005, « Du support matériel au support formel », dans I. Klock-Fontanille et M. Arabyan (dir.), *L'Écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, p. 183-200.
- FRESNAULT-DERUELLE Pierre, 1976, « Du linéaire au tabulaire », *Communications*, vol. 24, n° 1, Paris, Seuil, p. 7-23.
- GAUQUIÉ Pauline et MOURATIDOU Eléni, 2010, « *Sin City* : de la bande dessinée au film. Parcours intersémiotiques », dans *Ci-Dit, Communications du IV^e colloque Ci-dit* [en ligne].
- GENETTE Gérard, 1972, *Figures III*, Paris, Seuil.
- GROENSTEEN Thierry, 2011, *Bande dessinée et narration. Système de la bande dessinée 2*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GROENSTEEN Thierry, 2013, « Médiagénie et réflexivité, médiativité et imaginaire : comment s'incarnent les fables », *Belphégor* [en ligne], vol. 14, n° 2.
- GROUPE μ : Édeline Francis, Klinkenberg Jean-Marie et Minguet Philippe, 2002, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- HELBO André, 1975, *Sémiologie de la représentation : théâtre, télévision, bande dessinée*, Bruxelles, Complexe.
- HELBO André, 2006, *Signes du spectacle : des arts vivants aux médias*, Berne, Peter Lang.
- HELBO André, 2007, *Le Théâtre : texte ou spectacle vivant*, Paris, Klincksieck.
- HELBO André, 2008, « La culture traversée. L'adaptation comme événement sémiotique », *Degrés*, n° 134-135, p. b1-b10.
- HOUPPERMANS Sjef, 2008, « À la recherche des images perdues : Proust et Heuet », *Relief, Revue électronique de littérature française* [en ligne], vol. 2, n° 3, p. 398-423.
- MALTY Michel, 2016, « Bande dessinée et transmission du sens », *Comicalités* [en ligne], *Histoire et bande dessinée : territoires et récits*.
- MARION Philippe, 2016, « Les écritures visuelles de l'histoire en bande dessinée », communication au cycle de rencontres *Les écritures visuelles de l'histoire en bande dessinée*, Paris, Bibliothèque Nationale de France.
- MITAINE Benoît, ROCHE David et SCHMITT-PITIO Isabelle (dir.), 2015, *Bande dessinée et adaptation (littérature, cinéma, TV)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- MOURATIDOU Eléni, 2011, « D'une Scène à l'autre. Matérialité et théâtralité de la bande dessinée », *Communication & Langages*, n° 167, p. 41-52.
- OUELLET Pierre, 2000, *Poétique du regard. Littérature, perception, identité*, Limoges et Québec, Presses Universitaires de Limoges et Éditions du Septentrion.
- RASTIER François et BOUQUET Simon (dir.), 2002, *Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RICŒUR Paul, 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique 2*, Paris, Seuil.
- ROBERT Pascal, 2011, « De la "subversion sémiotique" comme mode d'existence matériel de la bande dessinée », *Communication & Langages*, n° 167, p. 53-71.
- SAINT-GELAIS Richard, 1999, *L'Empire du pseudo. Modernités de la science-fiction*, Québec, Nota Bene.

SOUCHIER Emmanuël, 2007, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langages*, n° 154, p. 23-38.

VITEZ Antoine, 1982, « Le devoir de traduire », entretien avec Georges Banu, *Théâtre public*, n° 44, *Traduire*, p. 6-9.

Sources littéraires

David B., *L'Ascension du Haut-Mal*, L'Association, 1997.

Alberto BRECCIA, *Le Cœur révélateur et autres histoires extraordinaires d'Edgar Poe*, Paris, Les Humanoïdes Associés, 1995.

Stéphane HEUET, *À la recherche du temps perdu*, t. 1, *Combray*, adaptation du roman de M. Proust, Paris, Delcourt, 1998.

Stéphane HEUET, *À la recherche du temps perdu*, t. 3, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, partie 2, adaptation du roman de M. Proust, Paris, Delcourt, 2002.

Stéphane HEUET, « Proust en bande dessinée. Entretien avec Stéphane Heuet », propos recueillis par Massoud Ghârdâshpour et Rouhollah Hosseini, *La Revue de Téhéran*, n° 7, 2006 (disponible en ligne).

Marcel PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. 1, *Du côté de chez Swann*, part. 1, *Combray* [1913], Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1954, p. 3-187.

Marguerite YOURCENAR et André DELVAUX, *Autour de « L'Œuvre au noir »*. *Correspondance entre Marguerite Yourcenar et André Delvaux*, Paris, Éditions La Vie Est Belle Films Associés, 2010.

Deuxième partie

Les marques de l'appropriation

2.1 Appropriation et subjectivité : la question du « propre »

2.1.1

L'économie du propre

Jean-François BORDRON

Université de Limoges, CeReS, EA 3648

1. Appropriation et inceste

L'appropriation se présente assez spontanément comme un moment dans un processus plus large dont il faut d'abord comprendre la scansion. Disons, au titre de simple indication préliminaire, qu'il s'agit de faire franchir à un objet, une personne ou un animal, la frontière qui sépare l'espace ouvert de ce qui est autre de l'espace plus délimité d'une possession. Un passage de frontière suppose que l'espace, au moins symboliquement, soit soumis à un ordre plus ou moins stable mais reconnaissable par tous, ce que l'on peut appeler une *institution*. De ce fait, l'appropriation paraît nous orienter vers un arrière-plan juridique que nous allons essayer de définir, au moins dans quelques cas simples.

Le droit lui-même paraît inconcevable s'il ne s'inscrit dans ce que nous appellerons une *économie*. Le terme d'« économie » désigne chez Aristote l'ordonnement de la maison et se distingue par là de l'économie marchande qu'il nommait pour sa part la « chrématistique ». L'économie ainsi comprise est au fond une cosmologie, un ordre global avec lequel on doit en principe être en accord. Les querelles des iconoclastes mettaient en cause ce que les iconophiles appelaient l'économie en entendant par là l'économie de la création et du salut. Nous supposons ainsi qu'il existe une économie du propre qui ordonne le monde entre ce qui est appropriable, selon certaines procédures, et ce qui ne saurait l'être (l'air que l'on respire par exemple). Les chemins qui mènent à l'appropriation sont en ce sens dépendants d'une économie qu'ils servent en retour à ordonner ou à modifier. Nous nous approprions ce qui n'est pas encore considéré par tous comme notre propre mais qui, sous certaines conditions, peut le devenir. Il y a de ce fait deux sortes d'appropriations, celle qui est condamnée par le droit (par exemple le vol) et celle que le droit peut définir par un certain nombre de règles. Il y a une appropriation illégitime et une appropriation légitime.

Il n'est pas toujours simple de décider si c'est le droit, donc un droit existant, qui fonde la légitimité ou si au contraire c'est l'acte d'appropriation qui crée sa propre légitimité (le droit du plus fort par

exemple). On peut dire que quelqu'un a droit à quelque chose parce qu'il est légitime. Ceci est vrai surtout pour la légitimité dite « charismatique », celle qui tient à la personne et à ses qualités propres. Mais nous rencontrerons bien d'autres cas.

Dans tout ce qui suit, nous désignerons par *propre* ce que nous cherchons à définir comme l'essence même de l'appropriation. Il va de soi que le sens du mot varie considérablement selon les contextes. Dans le domaine de l'appropriation, il semble que le propre concerne les règles qui rendent possible l'échange, qu'il soit matériel ou symbolique. Un acte d'appropriation peut, par définition, être contesté par un tiers. En ce sens, le propre peut être compris comme un interdit qui s'adresse à un tiers. La prohibition de l'inceste est, selon Lévi-Strauss, un interdit qui oblige à l'échange. Il nous semble que l'instauration d'un propre relève de la même logique mais conçue selon un ordre inverse. Dans le premier cas, la prohibition se transforme en obligation d'échange, dans le second cas c'est l'appropriation, que l'on peut concevoir comme une forme d'échange, qui se transforme en interdit. Le propre en effet est d'emblée ce qui tient tout acte d'un tiers à distance. Il s'agit de la même logique, vue de deux points de vue opposés. Il nous semble de ce fait légitime d'établir entre les deux processus une relation d'équivalence que l'on peut concevoir selon la dialectique du *même* et de l'*autre* :

L'interdit de l'inceste porte sur le *même* (une famille par exemple) et oblige à rechercher un *autre*.

La logique du propre oblige à s'approprier un *autre* (une appropriation quelconque) pour établir le *même* (soi-même par exemple).

Cette dialectique est en réalité très complexe et dépend pour beaucoup de l'économie dans laquelle elle se déploie. Ainsi, pour prendre un exemple simple, il semble probable que l'appropriation de la terre puisse contribuer à instaurer l'identité d'un paysan cultivateur. Mais elle ne pourrait pas jouer ce rôle, ni même être concevable, dans le cas d'une tribu nomade relevant d'une tout autre économie.

Nous allons, pour dégager quelques aspects de cette problématique très vaste, nous appuyer sur un exemple d'appropriation en apparence simple.

2. Le droit romain et la chasse

En nous inspirant d'un juriste spécialiste de droit romain, Yan Thomas (2011), nous allons essayer de définir ce qu'il appelle les « opérations du droit ».

Le droit suppose un territoire (le territoire de Rome par exemple tel qu'il a été tracé). L'appropriation est un acte juridique mais ne peut s'étendre au-delà du territoire d'origine.

Elle suppose un sujet de droit qui peut être une personne, une collectivité, une partie d'une collectivité, etc.

Plusieurs questions se posent :

- Qu'est-ce qui est appropriable et sous quelles conditions ?
- Qu'est-ce qu'un sujet de droit et quand et comment le devient-on ?

Le droit romain définit selon Yan Thomas un ensemble de possibilités pour acquérir une chose, un animal, une personne (l'esclave). L'inventaire suivant donne une simple liste des procédures d'appropriation :

Il est possible d'acquérir une chose (au sens large) :

pro emptore (comme acheteur) ;

pro herede (comme héritier) ;

pro donato (comme donataire) ;

pro legato (par legs) ;

pro dote (par dot) ;

pro derelicto (la chose était abandonnée – c'est le droit d'épave, toujours existant) ;

pro suo (de soi-même).

Il s'agit toujours d'un transfert c'est-à-dire d'un parcours d'échange à l'intérieur d'un espace juridique. Il s'agit en même temps, comme nous l'avons vu, du franchissement d'une frontière symbolique.

Sur cette base, il nous semble que l'on peut distinguer deux genres essentiels de transfert :

- (1) Par filiation (héritage, legs, dot). Dans ce cas le poids de l'appropriation est porté par un destinataire. Le propre peut alors être défini comme une forme d'assignation. Je suis et je possède ce que l'on me destine à être et à avoir par l'inscription dans une relation de filiation.
- (2) Par échange (achat, don). L'appropriation suppose une désappropriation symétrique, ce qui n'est pas la règle générale dans le cas précédent. Le propre est ici essentiellement fondé sur une relation d'équivalence entre des sujets juridiquement institués par l'échange.

À côté de ces deux formes de transfert, il y a l'appropriation des choses abandonnées. Ici l'appropriation se fait par défaut du destinataire. C'est un peu un héritage inversé.

Enfin l'appropriation peut être *pro suo*, « par soi ». L'exemple donné par Y. Thomas est celui de la capture des animaux, en particulier à la chasse. Examinons ce point.

La capture des animaux se fait dans la nature c'est-à-dire hors de l'espace juridique dans lequel un citoyen est sujet de droit. Dans ce

contexte il semble que le statut du sujet doive se déterminer en même temps que l'acte d'appropriation. En un mot, le sujet de droit est institué au moment même de la capture, ce qui est un cas très particulier.

Il est essentiel de noter différentes étapes dans le procès. La première est constituée par l'acte de visée. Le chasseur prend l'animal dans son champ visuel puis ajuste la flèche dans sa direction. C'est là le premier acte d'appropriation en ce sens qu'un tiers ne peut pas s'immiscer dans la scène sans faire surgir un conflit. Le droit établit la possession, même virtuelle, de la proie par l'acte de visée.

Si l'animal meurt, il appartient de ce fait au chasseur qui l'a atteint avec son arme. Mais, s'il est simplement blessé, on peut imaginer qu'il s'enfuit et va mourir un peu plus loin. La question est alors de savoir ce qui se passe si un autre personnage découvre la proie avant le tireur. On admet que le tireur a un droit de possession à une condition : il doit avoir effectivement poursuivi le gibier blessé et ne pas avoir abandonné la poursuite. Dans ce dernier cas, l'animal est considéré comme hors de la possession et relève de l'appropriation *pro derelicto*. L'animal est redevenu libre, c'est-à-dire hors du champ du droit (*res nullius*).

Le point le plus important nous semble être le lien entre la possession et le champ visuel. Ce que l'on a en vue est déjà une possession virtuelle à laquelle le droit romain attribue un statut juridique. On pourrait dire, un peu plus abstraitement, que l'espace de l'appropriation est à la fois orienté et délimité. Il est orienté par la direction attentionnelle du regard (son intentionnalité) et délimité par un bord plus ou moins bien défini mais toujours présupposé. Il y a un *champ* de la possession qui ne suffit pas à la définir mais qui lui est essentiel. C'est par ce champ que sont mis en rapport le sujet et l'objet. C'est lui que le droit va reconnaître.

3. L'économie générale

Un champ, au sens que nous venons d'utiliser, ne peut véritablement se déployer que dans le contexte sémantique d'une économie lui servant de référentiel. Examinons cet aspect plus en détail.

L'animal que le chasseur s'approprie appartient à la nature. Mais la nature n'est sans doute pas une catégorie assez précise en ce point. Il nous faut plutôt distinguer ce qui peut relever du droit et se trouve par là appropriable de ce qui en aucun cas ne peut l'être. On voit cependant que la capture de l'animal semble requérir une catégorie intermédiaire, un entredeux qu'il s'agit de franchir.

Sans entrer dans toutes les subtilités du droit, essayons de fixer quelques repères pour nous aider à délimiter plus précisément l'arrière-plan de notre problème (d'après Brégi 2009).

On peut d'abord distinguer ce qui est par principe inappropriable et ce qui peut l'être.

Parmi les choses que l'on ne peut s'approprier, du moins dans le cas d'un simple particulier, il y a d'abord les entités qui relèvent du droit des choses divines (*res divini iuris*) comme les lieux consacrés, les temples, etc. Celles-ci comportent de nombreuses subdivisions qui ne nous concernent pas directement.

Sont également inappropriables les choses qui sont communes à tous comme l'air, la mer, etc.

Sont de même hors d'une juridiction privée les choses qui, appartenant à l'État, sont affectées à l'usage de tous comme les arènes, les fontaines, etc.

La première tripartition porte donc sur l'opposition entre ce qui est d'ordre privé et ce qui est d'ordre public et, en un autre sens, entre ce qui relève des choses divines et les choses profanes.

Dans le cas de la chasse, l'appropriation consiste à étendre le champ du droit vers un domaine qui lui est en principe étranger (ici la nature). Il s'agit de transformer une relation externe en une relation interne. Mais c'est une appropriation bien différente de celle qui a lieu dans l'échange ou dans la transmission, c'est-à-dire dans un espace déjà soumis au droit. En réalité, l'héritage et l'échange ne relèvent pas vraiment de l'appropriation dans la mesure où s'approprier revient à sortir du champ normal du droit soit en l'étendant, soit en le violant (le vol par exemple).

Nous avons jusqu'ici distingué quatre problèmes susceptibles d'analyse :

- (1) l'appropriation suppose l'existence d'un *champ*, c'est-à-dire d'un espace muni d'une direction intentionnelle et d'une limite ou simplement d'un horizon. On peut supposer que toute forme d'action possède une morphologie qui lui est propre. La notion de champ nous semble pouvoir distinguer l'appropriation de la simple capture telle que la décrit la conjonction entre actants. Par ailleurs, comme l'illustre Diogène de Sinope s'adressant à Alexandre, « Ôte-toi de mon soleil », le champ de vision s'offre comme le lieu primitif de ce qui est propre ;
- (2) dans ce champ nous avons, en poursuivant l'exemple de la chasse, un dispositif actantiel sur lequel nous allons revenir. Même si le point origine de la dynamique semble être le chasseur, le rôle de la proie ne peut être purement passif. La chose appropriée possède sa structure propre ;
- (3) un arrière-plan *juridique* que l'on peut penser comme une réalité *institutionnelle* cherchant à étendre ses capacités d'action ;

(4) une *économie* symbolique qui organise le monde. Ici la division entre les choses sacrées et les choses profanes paraît essentielle, de même que celle entre les choses privées et les choses publiques. Ces divisions peuvent se recouper et se combiner de telle sorte qu'il existe par exemple des choses sacrées d'ordre privé (les dieux de la maison, les ancêtres, etc.).

Les quatre aspects que nous venons de distinguer sont à comprendre comme des *points de vue*. Ils sont donnés séparément pour des raisons de méthode mais ils sont orientés vers la même chose (ici l'univers sémantique dans lequel peut se comprendre la notion de *propre*). Il est donc tout à fait possible de les concevoir strictement distincts et, d'un autre point de vue, entièrement dépendants les uns des autres. Le modèle que nous suivons est celui d'une *monadologie sémantique* (Boudon 1999) dans laquelle chaque perspective distribuée autour d'un problème (ici la question du propre) dispose d'un principe d'unité en même temps qu'elle se trouve corrélée à d'autres multiplicités possédant chacune son unité.

Nous allons reprendre tour à tour les quatre points de vue distingués.

(1) Le schéma de l'appropriation

Nous avons vu que l'acte de chasse se concevait selon une morphologie particulière. Mais que se passe-t-il lorsqu'il s'agit de capturer un animal sans que celui-ci soit tué ? Un citoyen romain qui posséderait un arbre dans son jardin ne serait pas pour autant propriétaire des oiseaux qui viendraient s'y poser. Il en irait de même si un essaim d'abeilles venait à se fixer sur son mur. Pour qu'il y ait possession, il faut que les oiseaux ou les abeilles soient enfermés dans des cages ou des ruches. C'est ici encore la morphologie de la clôture qui signifie qu'il y a quelque chose relevant de ce qui est propre.

Dans le schéma de la chasse comme dans celui de la capture des oiseaux, on suppose que la nature est par principe libre. Mais que veut dire « libre » dans ce cas ? La liberté des animaux ne semble telle que par une extension du droit qui oppose, selon son propre langage, la catégorie de liberté à celle de servitude. Il nous semble pourtant que le problème est en réalité plus complexe. Du point de vue du droit, la nature est un peu ce qu'est une page blanche pour celui qui va écrire. Elle n'est ni libre ni contrainte mais l'équivalent de ce que Peirce appelait un *plan d'assertion*. En lui-même, ce plan ne dit rien mais il est disponible pour n'importe quel énoncé et en cela il est déjà un énoncé. Si l'on suit l'idée de Peirce selon laquelle le plan d'assertion est le premier élément d'un diagramme, on peut tenter de comprendre la nature comme le début d'un diagramme juridique ou tout au moins

comme l'un des lieux possibles où il pourrait s'inscrire. Il nous semble que ce point est essentiel pour comprendre le statut de l'appropriation. L'animal chassé n'a pas d'abord un statut d'objet comme le laisserait croire une grammaire un peu simple. Il n'apparaît comme tel que sous la condition, comme nous l'avons vu plus haut, qu'un cercle juridique soit tracé autour de lui par l'acte de visée. En d'autres termes, le tracé virtuel que dessine l'intention du chasseur est antérieur à sa condition d'objet. Tel est l'un des aspects du propre, son statut diagrammatique et sa puissance anticipatrice.

Nous venons de prendre l'exemple de la chasse qui est particulièrement saillant. On peut même dire qu'avec la guerre il est le prototype des actes d'appropriation. Ainsi J.-F. Brégi peut-il écrire :

(...) l'appropriation proprement dite s'analyse avant tout comme un phénomène guerrier, comme une capture. Les textes de l'époque classique ne laissent aucun doute à ce sujet. Gaius, notamment, nous explique que les Anciens pensaient que les choses leur appartenaient surtout parce qu'ils les avaient conquises sur leurs ennemis, avant d'ajouter que « ce qui est pris sur les ennemis nous appartient en vertu du droit naturel ». Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que le régime juridique des *res nullius*, des choses sans maître, trouve sa source dans celui des *res hostiles*, autrement dit celui des choses enlevées à l'ennemi. (Brégé 2009 : 37)

On peut bien sûr concevoir qu'il y ait d'autres régimes d'appropriation que celui des anciens Romains. L'appropriation est par ailleurs un phénomène beaucoup plus général qui concerne aussi bien des choses matérielles, des êtres vivants, des pensées, des actions, etc. Mais, au point où nous en sommes, l'important est de souligner encore le tracé virtuel qui délimite le propre. Le fait que les choses enlevées à l'ennemi puissent en être l'objet originel montre au moins l'aspect passionnel de ce tracé.

(2) Les acteurs

Qu'il s'agisse de la chasse, de la guerre ou de la capture des oiseaux, le schéma narratif paraît invariable. Il laisse cependant dans une certaine obscurité le statut de l'objet. Deux points au moins doivent être analysés.

Le premier concerne le rapport du sujet à l'objet (du chasseur à sa proie, du guerrier au captif, etc.). Il faut bien qu'il y ait une sorte de précompréhension entre les deux protagonistes pour que chacun puisse, au moins dans une certaine mesure, anticiper ce que va faire l'autre. L'oiseau a autant de raisons de s'envoler que l'oiseleur de l'attraper. Ces raisons viennent pour partie de l'expérience (on sait que les oiseaux s'envolent si on laisse la cage ouverte et les oiseaux savent qu'il vaut mieux ne pas se laisser piéger). Mais elles présupposent surtout une relation esthétique (voire esthétisme) entre les deux acteurs. Il faut

qu'ils soient pris dans le même réseau de sentiments, ce qui peut nous rapprocher de la notion d'empathie (v. Huys 2017). L'esthésie suppose une certaine communauté des sensations. Du moins est-ce là le problème central de la communication tel que Kant l'a défini dans la première partie de sa troisième *Critique*.

On pourrait objecter que l'appropriation ne concerne pas seulement les êtres vivants et que les biens matériels peuvent aussi en être l'objet. Il est sans doute difficile d'inclure un objet dans une relation esthétique même si, dans une relation d'appropriation, les objets peuvent paraître doués d'une âme. Mais le lien d'esthésie ne s'établit pas seulement entre le sujet et l'objet mais aussi entre le sujet et un sujet tiers, réel ou imaginaire, qui pourrait faire objection à une possession. En réalité le schéma de l'appropriation suppose toujours un tiers sans lequel le recours au droit n'aurait aucun sens. L'esthésie d'une relation est dans ce cas un lien triadique.

Il faut ajouter que l'esthésie ne doit pas se comprendre comme un sentiment nécessairement positif. Il s'agit plutôt du terme complexe subsumant, et parfois fusionnant, les termes de l'opposition sympathie / antipathie par exemple. Il faut noter également que l'appropriation possède un procès qui lui est symétrique, la désappropriation. Cette dernière peut être, elle aussi, négative ou positive selon la valeur qu'on lui attribue. Ainsi la spoliation est une désappropriation négative. Mais la désappropriation, comprise dans le contexte mystique d'une élévation spirituelle, est au contraire éprouvée comme un fait éminemment positif.

La relation actantielle entre les trois partenaires d'une appropriation laisse ouverte la question de savoir quel statut peut être attribué au troisième actant. Dans beaucoup de cas régis par le droit, il semble qu'il s'agit d'un anti-sujet jouant le rôle du tiers venant contester la légitimité de la possession. Mais dans d'autres cas, l'appropriation suppose un destinataire ou un destinataire.

En second lieu, l'objet de l'appropriation entre donc dans un lien esthétique avec le sujet, ce qui lui donne le statut particulier d'un signifiant. Par là le scénario de la chasse, tel que nous l'avons privilégié, se double d'un champ passionnel où se rencontrent aussi bien la peur qu'éprouve l'animal et, en un autre sens le chasseur, la jouissance, la crainte du hasard, le désir, etc. Ces passions ne sont pas véritablement isolables mais forment plutôt un brouillard passionnel dans lequel l'appropriation joue le rôle d'un repère. Nul n'a mieux défini cet entrelacs de passions que Clausewitz dans son livre *De la guerre* ([1832] 1955). Si l'on admet que la guerre est le paradigme de l'appropriation, on peut dire que cet auteur en offre un modèle complet. Mais, pour notre propos, revenons à la question de l'objet de l'appropriation.

Nous avons déjà noté que les choses, du point de vue de l'appropriation, étaient soumises à une classification générale qui leur attribuait une position particulière comme biens possibles ou non. Les choses appropriables possèdent également une structure interne selon leur constitution matérielle. Par là, il semble que l'on doive distinguer les choses possédant un corps et celles qui sont considérées comme incorporelles.

Les choses possédant un corps peuvent avoir différentes compositions. On distingue ainsi les choses possédant une évidente unité de celles qui sont divisibles en parties. Ainsi une pierre précieuse, une statue, un esclave sont des choses indivisibles. Les choses composées de plusieurs parties se distinguent selon que ces parties forment ou non un tout unique. Dans le premier cas on rencontre par exemple un navire, dans le second un troupeau. Il est difficile de s'approprier une partie d'un navire mais on peut revendiquer la possession d'un seul mouton faisant partie d'un troupeau. Il peut se faire cependant que les choses matériellement indivisibles le soient juridiquement. En ce cas il y a une division dépendante du nombre de copropriétaires.

Ces divisions peuvent être complexifiées et surtout changer selon les époques et les cultures juridiques. Le point le plus frappant concernant l'objet de l'appropriation est qu'il existe une forme de division purement juridique, indépendante de la divisibilité matérielle. L'appropriation est ainsi en elle-même une division dont le statut méréologique semble essentiel. S'approprier revient à diviser de telle sorte qu'une chose, quelle qu'elle soit, devienne une part comme dans l'expression « prendre sa part du butin ». Si l'on imagine que la part puisse être le résultat d'une division de biens presque immatériels comme l'est aujourd'hui une action qui est une part d'un capital plus qu'une part d'objets capitalisés, c'est-à-dire une part de valeur et non une part de chose, la question de la partition devient formellement identique à celle de l'appropriation.

La remarque qui précède nous invite à penser qu'il existe une véritable sémiotique du propre dont la compréhension ne peut se limiter à un schéma de capture que manifeste la forme primitive de l'appropriation guerrière. En quel sens s'agit-il d'une sémiotique ? Au moins en ceci que l'objet de l'appropriation n'est pas défini par la morphologie des objets mais par une forme qui s'impose à eux. Le droit qui donne sa légitimité au propre, fût-ce le droit du plus fort, impose une forme juridique à ce qui, en soi, n'en a pas. Bien sûr l'objet possède sa propre structure, comme celle de l'animal chassé, mais celle-ci est soumise à une juridiction qui peut attribuer la totalité de l'animal au chasseur mais aussi bien le diviser en parts selon les rites divers que décrivent les anthropologues. On peut dire en ce sens que l'institution juridique

impose une forme d'expression à la substance matérielle des choses. Il la sémiotise. Il nous faut rechercher quelle en est la spécificité.

Pour illustrer les subtilités juridiques liées à la méréologie des choses, nous pouvons emprunter à J.-F. Brégi cette citation du juriste romain Paul :

Si quelqu'un construit une maison sur un terrain qui lui appartient avec des pierres appartenant à autrui, il pourra revendiquer cette maison, mais le propriétaire des pierres pourra les reprendre lorsque cet édifice sera détruit, quand bien même cette construction serait à ce moment-là dans les mains d'un acquéreur de bonne foi, car, en effet, chaque pierre prise séparément n'est pas susceptible d'*usucapion*¹, alors que la maison l'est dans sa totalité. (Brégé 2009 : 58, note 2)

(3) L'institution du propre

Nous avons remarqué plus haut que la nature, avec toutes les réserves que ce terme inspire, pouvait être considérée comme un plan d'assertion sur lequel les actes doués d'une puissance juridique viennent tracer les partitions nécessaires à toute émergence du propre. Il peut se faire ainsi qu'une multiplicité naisse de ce qui est d'abord un. Mais, symétriquement, des parts multiples, d'origines diverses, peuvent trouver une unité pour la simple raison qu'elles forment les biens propres d'un même sujet. En même temps, ce n'est qu'à partir du moment où l'unité de l'appropriation est manifeste que ce qui est propre peut s'échanger ou s'aliéner de diverses façons. L'appropriation fonde la possibilité de l'échange. Plus généralement, l'institution du propre, l'interdit de l'inceste et les règles de l'échange paraissent être des aspects divers de la même logique. On ne saurait dire sans une plus vaste enquête si l'un de ces aspects précède l'autre mais ils sont difficilement dissociables.

(4) L'économie symbolique et la croyance

Une institution requiert, pour être autre chose qu'une simple forme sans conséquence, d'être perçue comme légitime. L'institution juridique de la propriété est faite pour statuer, en cas de contestation éventuelle par un tiers, sur l'appartenance d'un bien. On ne peut pour autant contester l'institution elle-même sans bouleverser un ordre plus vaste qu'elle. On remarquera également que la légitimité de l'institution demande d'être fondée dans un ordre symbolique qui garantit un minimum de croyance. Il y a toujours un moment où il faut croire à la légitimité de l'institution, croyance sans laquelle l'institution perdrait toute efficacité. Nous avons étudié ailleurs le schème *institution, légitimité, croyance* qui est au cœur de l'efficacité symbolique (Bordron, en cours). Dans le

1. L'*usucapion* ou prescription acquisitive, est le fait d'acquérir juridiquement un droit réel que l'on exerce sans en posséder de titre, après l'écoulement d'un certain délai, dit de prescription, pendant lequel toute personne peut le contester ou le revendiquer en justice.

contexte présent, il nous faut insister sur le troisième terme, la *croyance*, qui est centrale pour la question du propre. Que veut dire croire ?

La croyance est une modalité dont la force est graduelle. Elle peut cependant aller jusqu'au point où l'on peut la comparer à un acte de foi. C'est ce cas extrême que nous considérerons ici car c'est lui que nous rencontrons également dans la définition du propre.

La question de la foi concerne selon Paul Tillich *ce qui est ultime* ([1957] 2012 : 12). Dans l'esprit de cet auteur, il s'agit de la foi religieuse mais aussi bien des passions comme le nationalisme ou tout autre conviction ultime comme celle qui accompagne la possession. Mais que veut dire ultime ? Dans le cas qui nous intéresse, l'ultime se caractérise par le fait que la possession est une propriété douée d'une certaine symétrie. Comme nous l'avons vu, le chasseur possède sa proie mais de la même façon est possédé par elle au sens où il ne peut douter qu'elle soit sienne légitimement. Sa proie saisit le chasseur autant qu'il l'a saisie. Il semble que par cette symétrie nous approchions d'une définition du propre qui rende compte de sa prégnance extrême.

4. Vers une définition

Pour Aristote, le propre appartient à la série des prédicables qui comporte, outre le propre, le genre, la définition et l'accident. Le propre est défini par différence avec la définition. Cette dernière dit « la quiddité de la chose » alors que le propre :

[...] c'est ce qui, tout en n'exprimant pas la quiddité de la chose, appartient pourtant à cette chose seule et peut se réciproquer avec elle. Par exemple, c'est une propriété de l'homme d'être susceptible d'apprendre la grammaire : car si A est homme, il est capable d'apprendre la grammaire et s'il est capable d'apprendre la grammaire il est homme. » (Aristote, *Organon V, Topiques*, tr. fr. par J. Tricot, livre 1, chap. 5, 102a, Paris, Vrin, 1965)

Ainsi conçu, le propre est une disposition de la chose qui peut être temporaire (être à droite par exemple) ou relative (être bipède est un propre de l'homme relativement au cheval). Par là le propre se différencie de la définition mais aussi du genre (qui appartient à plusieurs) et de l'accident qui relève de la contingence (être assis).

Le propre ainsi défini nous paraît apporter une précision supplémentaire à notre propos. Le propre est bien une propriété particulière que l'on ne peut attribuer qu'à une seule chose. Dans notre exemple, il faudrait dire à une seule personne. Pour autant le propre peut, dans la terminologie d'Aristote, se réciproquer avec la personne ce qui veut dire que nommer le propre, c'est immédiatement l'attribuer à celui dont il est le propre. Cette remarque montre que la définition du propre comporte quelque incertitude. Il paraît en effet évident que la définition

possède aussi ce caractère. Léon Robin, dans une note du dictionnaire de Lalande à l'article *propre*, souligne un certain vague dans la conception d'Aristote. Il y a bien sûr des degrés du propre selon Aristote mais il est parfois difficile de les distinguer de la définition et d'autres fois, toujours selon Léon Robin, de l'accident. Le manque d'une définition rigoureuse ne doit pas cependant nous faire renoncer à la spécificité de ce terme. Certains exemples sont plus évidents que d'autres. Ainsi, si le rire est le propre de l'homme, on comprend que l'on puisse dire : s'il rit, c'est que c'est un homme. Mais pour autant cela ne nous oblige pas à accepter le fait de rire comme une définition de l'homme. Dans cet exemple le rire apparaît à l'évidence comme une disposition (une diathèse) qui n'a pas le caractère d'une définition. Il y a des hommes qui ne rient jamais.

Dans le contexte de l'appropriation, l'entité qui devient un bien propre peut-elle aussi se réciproquer avec son possesseur ? L'expression « A est la propriété de x » veut aussi dire « si c'est x, il est le propriétaire de A ». Les deux énoncés sont également identifiants. Le propre en ce sens se caractérise par le fait d'une identification réciproque entre lui et son possesseur.

Nous trouvons donc dans cette réciprocité un équivalent de la symétrie passionnelle mentionnée plus haut. Notons que l'identification réciproque d'un bien, une terre par exemple, et de son possesseur se rencontre fréquemment dans les noms aristocratiques.

Si nous poursuivons ce raisonnement, nous arrivons à une définition qui pourrait dire approximativement : le propre est une disposition identifiante prise dans un rapport de réciprocité avec son porteur. On peut illustrer ce fait ainsi : un personnage, Harpagon par exemple, est identifié par un trait singulier (l'avarice) mais, réciproquement il devient le symbole de l'avarice qu'il sert à identifier. Il paraît juste dans ce cas de dire que l'avarice est le *propre* d'Harpagon et non simplement l'une de ses qualités.

Il est toujours difficile de définir un prédicat qui entretient une relation de symétrie avec son porteur². Cependant, l'acte d'appropriation que nous cherchons à définir semble s'éclairer un peu du fait de cette symétrie. On pourrait formuler ainsi cette opération : s'approprier un bien, c'est *s'auto-identifier* grâce à lui, lui qui, pour cette raison, devient un bien *propre* et non un bien quelconque. Mais cela ne fait pas du propre une définition de son porteur. Le propre n'est pas non plus ce que l'on appelle couramment un *prédicat dispositionnel* comme l'est « cassable » dans l'énoncé « ce verre est cassable ». Il nous semble que la simple relation prédicative ne permet pas vraiment de saisir les

2. La formule du mythe proposée par Lévi-Strauss illustre assez bien cette opération.

opérations dont relève l'apparition d'un propre. Nous avons plutôt essayé de l'inscrire dans un dispositif comprenant diverses perspectives que nous pouvons résumer ainsi :

L'appropriation dont résulte le propre est une opération supposant une certaine symétrie entre le sujet et l'objet tant du point de vue passionnel ou esthétique que du point de vue de l'identification des deux protagonistes. Entre le sujet et l'objet se forme une sorte de nœud qui protège de l'intrusion d'un tiers.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu en comparant l'appropriation à l'interdit de l'inceste, cette relation implique une dialectique entre le *même* et l'*autre*. C'est l'autre qui crée du même, dans l'un et l'autre cas, et, réciproquement, c'est le même qui s'approprie l'autre. Il semble utile de rapporter cette opération complexe à la catégorie grammaticale de *diathèse*. Nous pensons en particulier à ce que Tesnière appelle la *diathèse réciproque* qui se caractérise par le fait d'être à la fois active et passive. Il en donne l'exemple suivant : « Alfred et Bernard se frappent » (1959 : 254). Même si *se frapper*, dans cet exemple, n'a pas la même structure que *s'approprier*, il ne semble pas absurde de relever entre eux une certaine similitude. Celle-ci ne se manifeste pas directement dans la forme grammaticale mais relève pourtant d'une logique comparable en ce sens que deux actions symétriques constituent dans les deux cas un seul événement.

Ouvrages cités

- ARISTOTE, *Organon V, Topiques*, tr. fr. par J. Tricot, Paris, Vrin, 1965.
- BORDRON Jean-François, (en cours de publication), « L'efficacité symbolique et ses domaines », *Actes sémiotiques* [en ligne].
- BOUDON Pierre, 1999, *Le Réseau du sens. Une approche monadologique pour la compréhension du discours*, Berne, Peter Lang.
- BRÉGI Jean-François, 2009, *Droit romain : les biens et la propriété*, Paris, Ellipses.
- HUYS Viviane, 2017, *Énonciation et Abduction. Dans le contexte spécifique de quelques œuvres monumentales*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes.
- TESNIÈRE Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- THOMAS Yan, 2011, *Les Opérations du droit*, Paris, Seuil.
- TILLICH Paul, 1957, *Dynamics of Faith*, New York, Harper & Row ; tr. fr. par A. Gounelle, *Dynamique de la foi*, Genève et Québec, Labor et Fides et Presses de l'Université Laval, 2012.
- VON CLAUSEWITZ Carl, 1832, *Vom Kriege*, Berlin, bei Ferdinand Dümmler ; tr. fr. par D. Naville, *De la guerre*, Paris, Éditions de Minuit, 1955.

2.1.2

Appropriation et (ré)énonciation vivante

Marion COLAS-BLAISE

Université du Luxembourg

Le concept d'appropriation se trouve à la croisée de plusieurs disciplines – outre la sémiotique, au moins la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, la psychologie en particulier cognitive, les sciences politiques, la littérature, les sciences du langage. Ces disciplines se... l'approprient sans toujours en préciser les contours définitionnels avec suffisamment d'acuité. Malgré les inflexions disciplinaires apportées par les unes et les autres, il semble toutefois possible de postuler un champ de questionnement commun.

C'est en ratissant large que j'essayerai, d'entrée, de sérier quelques titres de problème et d'esquisser des pistes qu'il s'agira, dans le fil de l'article, d'explorer davantage, d'un point de vue plus étroitement sémiotique. Ainsi, dans une première partie, je circonscrirai un champ de questionnement assez général ; dans une deuxième partie, je viserai à agencer les étapes d'un syntagme de l'appropriation, en mobilisant également les concepts de la sémiotique de l'énonciation ; une troisième partie approfondira certains aspects qu'une étude de cas – le projet *Art Farm* (2003-2010) de Wim Delvoye – permettra de problématiser.

1. L'appropriation : quelques titres de problème

Si l'on se situe au confluent de plusieurs approches disciplinaires, trois points méritent une considération particulière.

Rappelons, pour commencer, que l'appropriation est d'abord le « faire propre », l'emploi pronominal du verbe « s'approprier » mettant dans le jeu, d'emblée, un possesseur et un possédé. La conséquence en est éminemment politique. Comme le souligne Bruno Latour (2011) dans une réflexion inspirée par une citation de Tarde – « Qu'est-ce que la société ? On pourrait la définir de notre point de vue : la possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun » (Tarde [1893] 2002 : 42) –, deux logiques entrent en concurrence : l'une qui confie à la *res publica* un rôle mythique de distributeur des propriétés, chaque conduite devant viser le Bien public (Latour 2011 : 19),

l'autre, défendue par Tarde, misant sur ce que Bruno Latour appelle l'« entre-possession de tous par chacun ».

Je retiendrai pour mon propos l'idée du *bornage* de la zone d'intérêt qui fait l'objet d'une appropriation, mais aussi de la nécessité de franchir les frontières. Pour le dire en termes spatiaux : les notions de propriété et d'appropriation ne renvoient pas uniquement à l'intérieur de la zone exclusive, mais il faut que chacun se situe à la fois « dehors » et « dedans » (*ibid.* : 11), les « zones d'attention » étant tantôt « flottantes », tantôt « engagées » (*ibid.* : 12). Nous verrons que ceci vaut surtout pour un des régimes de l'appropriation qui seront dégagés ci-après : celui du métissage.

On y ajoutera que l'organisation résultant de l'appropriation, comme dans le film *Prova d'orchestra* de Fellini, cité par Latour, peut présupposer une phase de « dissolution » – d'appropriation généralisée et peut-être chaotique des uns par les autres. Je développerai cette idée en mettant en avant la *désappropriation* et une certaine forme – provisoire – de démission de l'instance sujet.

Enfin, il faudra montrer que toute appropriation est dépositaire de valeurs, notamment éthiques.

Attardons-nous sur un deuxième point.

On peut considérer, en première instance, qu'un sujet s'approprie un objet, le sujet et l'objet étant déjà constitués, c'est-à-dire pourvus de propriétés et dotés d'une identité. Une telle vue sous-tend la définition de l'appropriation en sémiotique narrative : « Située au niveau figuratif, l'appropriation caractérise la position du sujet d'un énoncé d'état, lorsqu'il a acquis l'objet de valeur par sa propre action » (Greimas & Courtés 1979 : 17).

Pour le moins, il faut alors considérer que l'appropriation mobilise un double mouvement que résume en psychologie de la perception le couple assimilation-accommodation¹ : l'assimilation correspond au processus d'appréhension d'un objet du milieu par la structure de l'organisme, ce dernier devant en même temps se modifier pour *s'ajuster* à ce milieu.

Cette notion d'ajustement² est centrale du point de vue sémiotique. En effet, comment concevoir une instance sujet malléable, façonnée de proche en proche, et de manière provisoire et réversible, par le processus de l'appropriation ?

L'impact identitaire de l'appropriation peut être abordé sous deux angles. D'abord, à travers la distinction, selon Ricœur (1990), entre le *Soi-idem* et le *Soi-ipse* et, comme le propose Jacques Fontanille (1999,

1. Voir également le Groupe μ : Francis Édeline, Jean-Marie Klinckenberg (2002).

2. Voir Jacques Fontanille (2015).

2004), entre les rôles, qui peuvent être confirmés ou infirmés, et les attitudes, visées et réinventées au gré des accommodations syntagmatiques programmées et des ajustements. La dynamique de l'appropriation et les effets identitaires produits, les stabilisations provisoires, mais aussi les déstabilisations en réponse aux aléas, peuvent se décrire à partir de la différence entre les formes de vie et les styles de vie³. Ensuite, il paraît avantageux de mobiliser le concept d'*individu* en relation avec le moi/le mien : dans *Précis de psychologie* ([1892] 2003), William James rapproche le *moi* de l'individu et ce qui est *mien* :

Entre ce qu'un individu appelle *moi* et ce qu'il appelle simplement *mien*, il est difficile de faire la part des choses [...] on a affaire à un matériau fluctuant, le même objet étant parfois traité comme une partie de moi, parfois simplement comme mien, et parfois comme si je n'avais rien à voir avec lui. (*ibid.* : 131-132)

Considérons l'objet dans ses relations avec l'individu. D'une part, dans une perspective méréologique, l'agencement des parties dans un tout – dans un « en-soi » disponible pour ou agissant sur un « moi » – peut renvoyer au régime spatial de la zone exclusive/inclusive (d'interpossession) selon Latour. L'appropriation rend possible la propriété : « c'est à moi » ou « c'est à toi », grâce à une interruption – passagère – du flux. Elle peut renvoyer aussi au régime temporel, comme lors de l'interprétation d'une partition par un orchestre (exemple donné par Latour), où les interventions coordonnées des musiciens en phases successives sont validées par le dispositif d'ensemble.

Cependant, l'appropriation est une opération risquée. Si l'objet peut être appréhendé par une instance sujet et de virtuel passer au stade de la réalisation, il peut aussi résister à l'individu⁴. Il peut même agir sur l'instance sujet pour la remodeler (et on retrouve l'idée, selon une gradation, de l'ajustement de l'instance sujet à l'environnement et de la désappropriation de l'instance sujet)⁵.

En même temps, on est amené à se demander si l'objet impliqué dans le mouvement de l'appropriation n'est pas lui-même malléable. Comment en rendre compte ? Le processus de l'appropriation est-il

3. Voir Fontanille (2015 : 13) au sujet des « styles de vie » qui correspondent à des agrégats pourvus d'une plus grande stabilité. Ils sont définis comme des « typologies de comportements sociaux, constitués par des agrégats cohérents d'attitudes, d'actes, de points de vue, et d'énoncés, qui permettent de prévoir, sous certaines conditions, les choix et les décisions des individus qui relèvent de chacun de ces "styles" ».

4. L'idée de la subjectivation de l'objet pourrait prendre appui sur les propositions de Jean-François Bordron (2007).

5. On y associera le concept de préindividuel tel que le conçoit Gilbert Simondon (2005) : il draine avec lui l'idée d'une « potentialité énergétique » et du devenir. Selon Pierre Montebello (2011 : 115), en raison d'une « actualisation du potentiel de l'être selon des lignes d'invention propres où rien n'est jamais préfiguré », le devenir de l'individu serait lié à deux facteurs au moins : à une qualité inhérente au préindividuel ; à la résistance exercée par l'objet.

responsable de la co-fondation du sujet et de l'objet ? La deuxième partie apportera des éléments de réponse à ces questions.

Un troisième point concerne les moments scandant la « trajectoire appropriative ». Distinguera-t-on, par exemple, entre actualisation et interprétation : selon Marielle Macé (2015), une définition herméneutique s'opposerait à une définition affective du sens ; l'actualisation proposerait une idée de l'interprétation échappant au décodage. La sémiotique nous donne les moyens de réfléchir non seulement aux étapes du processus de l'appropriation, mais à l'implication du corps et du sujet sensible, aux enjeux esthétiques, mais aussi cognitifs⁶. Plus largement, il importe de creuser la notion de familiarisation. L'hypothèse à vérifier est qu'elle est à cheval sur le corps-à-corps avec l'objet et sur une approche convoquant des catégories cognitives, comme le montrent les travaux en psychologie de l'apprentissage, mais aussi le Groupe μ (2002), quand il rappelle que la mise en rapport de l'ancien et du nouveau n'est pas possible sans catégorisation.

Ainsi, au terme de ce survol du champ de questionnement, il faut adresser à une réflexion sémiotique sur l'appropriation une quadruple demande : il s'agit de penser la co-constitution d'une instance sujet et d'un objet ainsi que les changements morphologiques à partir de l'idée de l'actualisation d'un potentiel énergétique ; ensuite, il faut s'interroger sur le soubassement sensible mais aussi cognitif de l'appréhension appropriative, en rapport avec la médiation ; par ailleurs, il importe de décrire les régimes de l'appropriation, la manière dont l'ici compose avec le là-bas ou l'ailleurs, le nouveau avec l'ancien ; enfin, il convient de réfléchir aux valeurs, éthiques mais aussi esthétiques, que le processus de l'appropriation met en œuvre.

2. Le procès de l'appropriation

Quelles sont les étapes du procès de l'appropriation ? L'hypothèse à vérifier est que la « trajectoire appropriative » se décline en trois temps : excitation/sollicitation, actualisation et interprétation.

2.1 La phase de l'excitation et de la sollicitation

Le processus de l'appropriation débute par l'*excitation* ou *sollicitation*, encore diffuse, d'une instance « subjectale »⁷ par un quelque chose qui est là, une énergie-intensité indissociable d'une « matière-corps » (Fontanille 2004, 2011). *Il y a quelque chose*, mais ce quelque chose n'est

6. Une illusoire immédiateté rendrait-elle inopérante l'idée de la médiation ? La question est celle de la distanciation inhérente au processus de l'appropriation tel que le conçoit Ricoeur (1986) du point de vue d'une variante herméneutique de la phénoménologie husserlienne.

7. L'instance « subjectale » doit être distinguée de l'instance « subjective » ou sujet, construite *a posteriori*, au moment de l'interprétation et de la réénonciation. Voir *infra*.

pas encore *pour* moi ni, a fortiori, à moi. Il s'agit tout au plus d'une présence qui interpelle en suscitant un ressenti vague, qui peut être rapporté à la fiducia généralisée engendrée, comme nous l'expliquent Greimas et Fontanille dans *Sémiotique des passions* (1991 : 28-29), par une première articulation de la phorie et la séparation du presque-sujet et du presque-objet. Le *il y a quelque chose* peut être décrit à partir du moment *indiciel* initial où, selon Jean-François Bordron (2002 : 642), quelque chose prépare la « prise » énonciative⁸. Un proto-sujet⁹, qui sort de l'inhérence à lui-même et tend vers un proto-objet, fait l'expérience du temps et de l'espace et projette l'ombre d'une deixis.

2.2 La phase de l'actualisation

L'*actualisation* constitue la deuxième étape du procès de l'appropriation. Comment envisager la cofondation de l'objet et du sujet à partir de l'*iconicité*¹⁰, c'est-à-dire, selon Jean-François Bordron (2010, 2011) dont je reprends la théorie très librement, de l'esquisse d'un rapport entre éléments et de l'ébauche d'une jonction à un stade anté-subjectif et anté-objectif ?

Si le déploiement d'une force donne lieu à des concrétisations – elles sont *actualisées* –, la notion de « préhension », de prise ou de capture, telle qu'elle est développée par Deleuze à la suite de Whitehead, peut faire avancer la discussion. Trois paramètres méritent une considération particulière.

Tout d'abord, la saisie préhensive ou appropriative n'établit pas un rapport entre un sujet et un objet autonomes et distincts, déjà donnés avant la saisie elle-même : en vertu d'une dimension relationnelle, les entités se constituent et se transforment à travers des opérations de préhension. Une telle conception relationnelle permet de se défaire de l'idée de la domination exercée par un sujet sur un objet, fortement axiologisée. La domination supposerait, en effet, l'existence préalable des instances. Inscrire la réflexion dans le sillage de celle de Deleuze et

8. Il s'agit d'une première « rencontre », qui relève encore du registre de l'« hypothèse » (Bordron 2002 : 649). Ailleurs, Jean-François Bordron note que « [...] rien n'est d'abord donné comme un ceci que l'on pourrait d'emblée qualifier, mais plutôt comme une question posée à nos sens. L'indice est la forme sensible du questionnement » (2010 : 270). Dans ce contexte, on peut rappeler que, commentant la peinture de Newman, Jean-François Lyotard (1988 : 93) place au commencement le « il y a » : « le commencement est *qu'il y a...* (*quod*) » ; et il ajoute plus loin : « “il y a” avant toute signification de ce qu'il y a » (*ibid.* : 97).

9. Bertrand (2005 : 180) appelle « sur-embayage » ou « proto-embayage » « celui qui cherche à donner langue et sens à une instance antérieure, plus originaire, plus "génitive", se tenant au plus près de l'engendrement, au plus près de la présence corporelle à partir de l'impression sensible ».

10. Pour Jean-François Bordron (2010 : 271), l'iconicité est « le fait que quelque chose, une réalité indicelle, prend forme ». Il distingue une source d'énergie, l'organisation prenant en charge les formants et la « direction de signification » qui est donnée à la forme ainsi obtenue.

de Whitehead permet de substituer à l'idée de la confrontation de deux entités déjà constituées le devenir à travers le changement des éléments en présence.

Ensuite, la préhension est réciproque, ainsi que le note Deleuze dans *Le Pli* :

Toute chose préhende ses antécédents et ses concomitants et, de proche en proche, préhende un monde. L'œil est une préhension de la lumière. Les vivants préhendent l'eau, la terre, le carbone et les sels. La pyramide à tel moment préhende les soldats de Bonaparte (quarante siècles vous contemplant), et réciproquement. (Deleuze 1988 : 105-106)

L'instance qui préhende subit les effets de la capture¹¹.

Pour que, au moment de la préhension comme appropriation et intégration, un « événement » se produise dans ce que Deleuze appelle « une multiplicité chaotique » (*ibid.* : 103), pour que, selon ses termes, le « Many » devienne un « One » (*ibid.* : 104) – une « singularité quelconque » –, il faut l'intervention d'un crible, d'une opération de tri et de distinction de ce qui pourra être capturé.

Mais comment l'opération de tri fonctionne-t-elle ? Le tri a besoin de la médiation du corps, un actant-corps rabattant les stimuli externes sur le vécu expérientiel interne, même s'il faut conserver à ce vécu une dimension encore collective, plurielle, c'est-à-dire mettant en relation des discontinuités perceptives qualitatives avec des schèmes corporels et sensori-moteurs¹², des impressions et des intuitions sensibles, d'une part, avec des données enfouies dans la mémoire et des représentations (collectives), d'autre part. Le tri s'opère sur le fond de la praxis énonciative¹³ ainsi que de catégorisations perceptives élémentaires du plan de l'expression. Ce qui veut dire aussi que, pour qu'il y ait tri, et à rebours de l'explication relationnelle et de l'option variationnelle portées à un point culminant, les instances sont pourvues d'un fond identitaire (fût-il en évolution), qu'elles sont *reconnaissables*.

Ainsi, le tri suppose au moins la réflexion – l'« affect réflexif », selon Jacques Fontanille (2014) – et l'« exploration » (*ibid.*) de cet affect : celle-

11. Ainsi, la capture est indissociable d'une stabilisation éphémère. Celle-ci se résout dans la variation sur l'arrière-fond des « bifurcations, [d]es divergences, [d]es impossibilités, [d]es désaccords » qui, écrit Deleuze, appartiennent selon Whitehead au « même monde bigarré, qui ne peut plus être inclus dans des unités expressives, mais seulement fait ou défait suivant des unités préhensives et d'après des configurations variables, ou des captures changeantes » (Deleuze 1988 : 111 ; les italiques sont dans le texte).

12. Voir Alain Berthoz et Jean-Luc Petit (2006 : 210) au sujet de la « coopération vision-sens haptique » et de l'« proprioception ». Il s'agit non seulement de constituer l'objet en objet dans le monde, mais encore de faire émerger l'appropriation par l'« interaction multisensorielle ».

13. Le tri s'effectuerait ainsi sur le fond de la praxis énonciative donnée en partage, c'est-à-dire, nous dit Jacques Fontanille (2014), de « strates textuelles potentielles », de « diverses formes immanentes », d'« isotopies qui sont en compétition », de « plusieurs devenir possibles des trames narratives », dans l'attente de la manifestation.

ci creuse l'écart entre les rôles, affectant et affecté, et projette une surdétermination spatiale et temporelle. La notion d'*attention à*, dont Jean-Marie Schaeffer affirme la centralité dans *L'expérience esthétique* (2015) et qui ne se limite pas à un « se sentir » pré-réflexif, permet d'apporter un éclairage utile. L'*attention à* correspond à une mise en perspective liminaire réciproque, indissociable d'un effort de localisation dans l'espace et le temps. La séquence de l'exploration tend ainsi vers une sortie de ce qu'on peut appeler l'espace « *en même* » où les deux instances, subjectale et objectale, sont encore intimement liées. Celle-ci sera totale quand les instances seront entièrement déterminées. Ainsi, la dissociation « moi » / « toi » ou « moi » / « lui » témoigne de l'espace non plus « *en même* », mais « *en soi-même* ».

Enfin, les deux articulations élémentaires de la réflexion et de l'exploration peuvent être couplées avec des réactions thymiques, avec un partage minimal entre l'euphorique et le dysphorique. Significativement, Deleuze mentionne dans *Le Pli le self-enjoyment* :

La satisfaction comme phase finale, le self-enjoyment, marque la façon dont le sujet se remplit de soi, atteignant à une vie privée de plus en plus riche, quand la préhension se remplit de ses propres dates. [...] La plante chante la gloire de Dieu, en se remplissant d'autant plus d'elle-même qu'elle contemple et contracte intensément les éléments dont elle procède, et éprouve dans cette préhension le self-enjoyment de son propre devenir. (Deleuze 1988 : 106-107)

Précisément, en quoi l'instance subjectale réussit-elle à privatiser sa vie, alors que la préhension constitue une instance encore largement collective, où le « privé », s'il existe, rejoint le « public » ? Cette étape correspond à l'*interprétation* qui fait passer au niveau du symbolique. Après nous être arrêtées sur la phase de l'excitation et de la sollicitation, sur celle de l'actualisation et du tri, considérons maintenant cette troisième étape du procès de l'appropriation.

2.3 La phase de l'interprétation

Je formule l'hypothèse que la constitution du sujet percevant et cognitif et de l'objet, par débrayages et embrayages réciproques, met à contribution un cadre foncièrement interactif. L'objet pleinement déterminé – constitué comme sujet – fait signe et répond à des disponibilités de son Autre, de ses prégnances symboliques. Le sujet s'empare de l'Autre qui devient un point de cristallisation d'un attachement et d'une valorisation, pour y imprimer sa marque. L'appropriation prévoit la réciprocité des relations, entre débrayage et embrayage, au bout desquelles se confirme la scission donnant lieu à deux espaces « *en soi-même* ». L'espace « *en soi-même* », contrairement à l'espace « *en même* », engage au minimum un face à face, qui sert de tremplin aux *régimes* de l'appropriation.

Du point de vue du sujet, ces derniers sont liés à l'*interprétation* qui fait passer au niveau du symbolique. La question de l'interprétation ayant été bien étudiée, on se contentera, ici, de convoquer un triple point de vue.

Prenons d'abord, le point de vue de la psychologie de l'apprentissage, mobilisé par Jean-Marie Schaeffer dans *L'Expérience esthétique* (2015) : la *familiarité*, liée à des routines, rend possible un traitement ascendant de la perception, foncièrement « fermé » (*ibid.* : 84), vers les niveaux les plus élevés de l'abstraction et de la schématisation, alors que la « défamiliarisation » exige un autre processus, de nature descendante, « ouvert », vers des niveaux de traitement très bas, caractérisés par une attention distribuée ; ou encore, la familiarité hâte la mise en adéquation, par inférence, des données perceptives, des morphologies d'objet et des schémas conceptuels entreposés dans la mémoire.

Retenons ensuite le point de vue de l'herméneutique selon Ricœur, qui met l'accent sur la médiation par un langage symbolique, mais aussi sur l'« appartenance participante par quoi nous sommes au monde avant d'être des sujets qui s'opposent à eux-mêmes des objets pour les juger et les soumettre à leur maîtrise intellectuelle et technique » (1986 : 32). L'interprétation est définie par une dialectique entre la compréhension et l'explication : la « capacité de reprendre en soi-même le travail de structuration du texte » est articulée avec l'« opération de second degré » qui se greffe sur la compréhension (*ibid.* : 37).

Enfin, on peut rediriger l'attention sur la conception rhétorique / herméneutique de l'interprétation proposée par Rastier (2003), qui a l'avantage d'ouvrir sur la situation ou le contexte : elle prévoit (1) un sujet interprète situé, (2) une pratique sociale, (3) une action et (4) une temporalité. Dès lors, la sémosis, rapportée au concept de parcours interprétatif, clôture ce dernier plutôt que d'en constituer le début.

Je proposerai, ici, une modélisation tensive des *régimes* de l'interprétation-appropriation de cet Autre qui prend désormais la forme de pratiques discursives et non discursives, du savoir commun – les topiques sociales, génériques, textuelles, au sens où l'entend Georges-Élia Sarfati (2016) –, d'un cours d'action, d'une passion, d'un ensemble de valeurs véhiculées et resémantisées par un texte, une scène pratique, une stratégie, une forme de vie. Cette modélisation est proposée sur le fond de celle de Jacques Fontanille ([1998] 2003 : 297-298) lecteur de Lotman : si l'apport extérieur bénéficie de l'éclat de l'étrange, ce dernier s'affaiblit quand l'apport extérieur est transposé dans les termes du « propre » et du « nôtre », avant son « assimilation » à la culture d'accueil. L'« assimilation » permet la « familiarisation » avec des formes culturelles dont elle autorise la diffusion, avant le « déploiement normatif », qui a une ambition universelle. L'apport extérieur devient alors représentatif de toute culture.

Il est possible de distinguer quatre régimes de l'appropriation¹⁴ qui peuvent entrer en concurrence. D'abord, il se peut que l'engagement du sujet soit faible et mobilise peu l'étendue spatio-temporelle. On peut attribuer à ce pôle la valeur de *l'in-différence* (excitation et disponibilité faibles) et le procès de *l'in-différenciation* (l'appropriation sensible aux différences est tout juste ébauchée). On y opposera le régime qui valorise la *confrontation* vive et produit une intensification maximale dans l'instant, en exacerbant la construction des différences (intensité forte, étendue faible). Ensuite, l'assimilation de l'Autre à travers la répétition et la conformation à un modèle – la confirmation d'un modèle établi – caractérise l'ingestion de l'Autre, par incorporation et réduction de l'altérité, au point que l'Autre perd une grande partie de sa pertinence. L'appropriation devient une simple « consommation ». L'homogénéisation par *hybridation* (intensité faible et étendue forte) donne ainsi lieu à un régime d'auto-régulation et de stabilisation caractérisé par l'inertie au centre d'un espace, si l'on pense la transformation en termes topologiques. En revanche, plus on s'éloigne du centre vers la périphérie, et plus les tensions se nouent en une zone de dynamisme sémiotique. Ainsi, il se peut que l'Autre continue à être saillant à l'extrême périphérie, l'appropriation prenant les dehors du *métissage* (intensité et étendue fortes). Dans « Métissage, transculture et singularité », Alexis Nouss (2002 : 104) écrit que le métissage est « le même et l'autre », le « et » étant, selon Deleuze ([1977] 1996 : 16), qu'il cite, « ni une réunion, ni une juxtaposition, mais la naissance d'un bégaiement, le tracé d'une ligne brisée qui part toujours en adjacence, une sorte de ligne de fuite active et créatrice ».

Alors que l'hybridation donne lieu à une troisième unité, une symbiose, un syncrétisme original fait pour durer, le métissage permet d'être à la fois d'un côté *et* de l'autre d'un seuil. Il s'agit de deux régimes de gestion différents d'un processus qui suppose la prise d'initiative du sujet, de différentes modalités de l'ajustement à l'objet, d'une part, de l'accaparement et de la prise de possession, de l'autre : en ce sens, le métissage, mais aussi l'hybridation donnent lieu à une « sur-inscription » des marques du propriétaire. Enfin, la notion d'appropriation coiffe celles de traduction (en relation avec le métissage) et de transposition (en relation avec l'hybridation)¹⁵.

14. En même temps, la modélisation doit rendre compte, au delà des positions polaires, d'une infinité de positions intermédiaires ; elle est réinterrogée par les objets d'étude.

15. Au sujet de la transposition, v. Benoît Tane (2005) : « La transposition permet de passer d'un contexte, d'un domaine ou d'un niveau à un autre. [...] la transposition est toujours suspecte, comme la transgression, car elle se doit de modifier de façon cohérente tous les éléments d'un ensemble et, au pire, par les libertés qu'elle prend avec cette cohérence, mais surtout par la volonté fondamentale dont elle procède, elle serait déformatrice, comme la transformation ».

Cependant, il faut prendre en considération une étape du processus de l'appropriation qui a été négligée jusqu'à présent : celle, finale, de la (re)création ou (ré)énonciation. En effet, un sujet fait « sien » et se soumet à un processus d'identification (si l'on admet l'idée que l'identité est conférée par un observateur tiers) également à travers le geste de la production¹⁶, quand il fait figure *d'échangeur* – d'instance de « médiation », selon Greimas et Courtés (1979 : 126) – entre les potentialités du langage et la mise en texte et en discours.

Si l'on considère le versant de la production énonciative, l'hybridation et le métissage, par le dynamisme qu'ils renferment, impulsent le plus la (re)création, qui s'appuie nécessairement sur des formes existantes¹⁷. On renoue, également, avec la définition linguistique de l'appropriation. Benveniste ([1970] 1974 : 82) définit l'énonciation en tant que « réalisation individuelle » comme un « procès d'*appropriation* » :

Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre.

Il est alors révélateur que l'« acte individuel d'appropriation de la langue introdui[se] celui qui parle dans sa parole » (*ibid.*). Benveniste poursuit en disant que la « présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne » s'inscrivant dans le discours par des formes spécifiques. Abondant dans le même sens, Jacques Fontanille ([1998] 2003 : 282) rapporte l'appropriation à l'engagement dans l'assertion, à la prise de responsabilité de l'énoncé¹⁸.

16. Voir Youri Lotman ([1966] 1999 : 43) : « [...] la structure réceptrice met en mouvement des mécanismes internes de production de textes. Son état passif se transforme en état d'éveil, et elle se met à produire à vive allure de nouveaux textes dont elle bombarde d'autres structures, y compris celle qui l'avait "déclenchée" ».

17. Voir Anne Beyaert-Geslin (2012). Voir aussi Youri Lotman ([1966] 1999 : 31-32) : « L'innovation devient perceptible lorsque les principes directeurs d'un genre se voient restructurés en fonction des lois d'un autre genre et que cet "autre" genre pénètre organiquement dans la nouvelle structure, tout en préservant un souvenir de son ancien système de codage ».

18. Il serait possible de montrer que l'assomption n'est pas l'assertion et de la distinguer des différents types de prise en charge – aussi la dé-prise en charge, la prise en compte, la pré-prise en charge (Colas-Blaise 2011). Enfin, l'existence du sujet d'énonciation benvenistien n'est pas seulement interne au discours, de l'ordre du simulacre imitant, au sein du discours, le faire énonciatif logiquement présupposé par l'énoncé. Aya Ono fait se correspondre locuteur et « homme parlant » (2007 : 165). Jean-Claude Coquet (2007 : 32) écrit pour sa part : « C'est ainsi que l'assomption est un acte d'appropriation requis aussi bien pour caractériser le discours que son auteur, le sujet, appelé encore par Benveniste "personne", "locuteur" ou "individu" ». Du point de vue sémiotique, v. aussi Lotman ([1966] 1999 : 32) au sujet du passage de la notion de sujet à celle de « personnalité », l'horizon étant l'identité d'un individu. En rétablissant ainsi le « locuteur », la « personne », l'« individu » contre le simulacre déposé dans le texte ou le discours, on se donne les moyens de sortir du carcan

Une prise de responsabilité qui peut comporter une phase de désappropriation, quand l'objet autonomisé se saisit du sujet, qui en subit les effets. Je viserai à montrer que dans *Farm Art* de Wim Delvoye, ce mouvement, déployé dans le temps de la production, devient étroitement solidaire d'un projet d'esthétisation subversif. Pourvu d'une manifestation sensible, il *se donne à voir*.

3. *Art Farm* de Wim Delvoye : entre appropriation et désappropriation

Le projet *Art Farm* (2003-2010, Beijing)¹⁹ enchaîne trois étapes majeures à l'intérieur d'un syntagme narratif : la reproduction (reprise) d'un dessin, par exemple du monogramme de Louis Vuitton, sur un support papier ; le tatouage de la peau de cochons vivant en plein air dans une ferme en Chine ; l'abattage des cochons quand ils pèsent 200 kilos avant leur empaillage ou l'encadrement et la mise en vente de la peau tatouée. Jouant avec plusieurs codes – l'expérience esthétique, la création artistique, l'institutionnalisation de l'art –, le projet a des visées sinon subversives, du moins ironiques (marchandisation de l'art, voire questionnement de la frontière entre l'art et la nature). J'y reviendrai.

La séquence est entamée par une appropriation minimale, qui consiste avant tout dans une reproduction « fidèle », même si la reproduction est assortie d'une relocalisation et d'une remédiation (changement de médium)²⁰. Ainsi, l'imitation du monogramme de Louis Vuitton, par exemple, s'accompagne de son *adaptation* à un support papier²¹. On ne constate aucune artistisation du monogramme qui déjoue les attentes et réclame une « densification attentionnelle » (Schaeffer 2015 : 54-55) : aucune potentialité des formes et des tracés ni aucune densité de la matière. Une légère modification de la taille des lettres, par exemple, ne porterait pas à conséquence. Toutes les propriétés ne sont pas signifiantes ou exemplifiantes (Goodman [1968] 1998 ; Schaeffer *ibid.*). On ne s'étonnera pas que le monogramme reproduit ne suscite aucune émotion esthétique. Les enjeux du faire de l'artiste sont ailleurs.

Dans la deuxième phase, Wim Delvoye orchestre une véritable mise en scène spectaculaire de la désappropriation qui est distribuée dans le

dans lequel nous enferme une pensée de l'énonciation énoncée et d'appréhender le procès de l'appropriation, dûment aspectualisé, et les effets identitaires produits.

19. Wim Delvoye, *Art Farm*, Beijing, 2003-2010 (www.wimdelvoye.be).

20. On pourra parler d'ajustement à l'objet (le support papier), l'identité conférée au sujet étant dans une large mesure alimentée par des éléments exogènes.

21. C'est prendre en considération une autre acception du lexème « appropriation » : « rendre propre à, convenable à » (*Larousse*). Voir également le *Trésor de la langue française* : « [Suivi d'un compl. d'obj. dir. et d'un compl. d'obj. second. désignant des choses quelconques] Rendre propre ou apte à une finalité précise ».

temps. D'abord, elle est favorisée par la délégation du tatouage à des ouvriers – on assiste à une anonymisation de l'acte créateur – qui approprient le dessin à la surface et la surface au dessin (notamment, en anesthésiant le cochon). Ensuite, le regard qui cherche à s'approprier l'artefact en circonscrivant une enclave – le dos de l'animal qui contribue à la présélection à l'instar du cadre d'un tableau – est immédiatement renvoyé vers l'ensemble constitué par l'animal et son environnement naturel. Surtout, l'artefact déjoue le processus de l'appropriation de l'objet par le sujet en résistant à toute emprise : il est en effet voué à se modifier librement et en toute autonomie pendant que l'animal grandit et grossit, sans aucune intervention extérieure. Il s'agit ainsi d'un (*art*) *work in progress* et toute inscription de soi est questionnée par le rapport fluctuant avec cet autre mutant.

C'est en cela, précisément, que la familiarité de départ est déjouée et que la désappropriation donne lieu à un processus de défamiliarisation qui déclare les routines perceptives inadaptées et jette les bases de l'expérience esthétique. Toute expérience esthétique réclamerait-elle un moment de désappropriation du sujet, à travers l'emprise exercée par l'objet ? L'attention est piégée et il en résulte un processus d'attention non plus focalisée et donc sélective, mais distribuée.

Mais les enjeux sont aussi éthiques. Parlera-t-on à propos des cochons tatoués de naturalisation de la culture ou de culturalisation du vivant²² ? La frontière entre la culture et la nature mérite d'être questionnée, dans le sillage des anthropologues. L'échange des attributs de l'homme et de l'animal (le devenir-cochon, d'une part, le devenir-humain, d'autre part) ou, mieux, leur mise en commun dans ce que Pierre Stercks (2007 : 12) appelle une « zone d'indiscernabilité » et leur implication dans un même devenir permanent réclament un point de vue tel celui de Tim Ingold (2013).

Trois aspects de sa théorie me semblent essentiels. D'abord le refus de la séparation de l'humain et du non-humain : la notion de tramage permet de rendre compte des enchevêtrements de lignes dans un environnement que Tim Ingold conçoit non plus comme « ce qui entoure (ce qui est « là dehors » et non « ici dedans »), mais comme une zone d'interpénétration à l'intérieur de laquelle nos vies et celles des autres s'entremêlent en un ensemble homogène » (*ibid.* : 10). Sans doute l'appropriation, à ce stade, met-elle en œuvre le régime de l'hybridation. Ensuite, Tim Ingold note lors de son entretien avec Philippe Descola (2014 : 37) que les humains sont des « êtres en devenir » ; à ce titre, ils ne sont pas « définitivement constitués et dotés une fois pour toutes d'une

22. On n'insistera pas, ici, sur les valeurs, entre autres sociétales et politiques, de l'inscription sur la peau : marquer la peau de l'esclave au fer rouge, marquer le bétail pour le proclamer sien.

ontologie donnée ». Je dirai que, si le processus est « ininterrompu » (*ibid.* : 38), l'appropriation (réciproque) opère une coupure dans le flux, toujours provisoire, au bout de laquelle sont co-constituées au moins une ébauche d'objet et une ébauche de sujet. En même temps, l'*(art) work in progress* ou art vivant donne une intensité maximale à la conjugaison d'une multiplicité dans un même devenir. Enfin, ce devenir n'obéit pas à un *pattern* et la notion même de réseau (avec des points interconnectés) perd de sa pertinence. Ainsi, l'*(art) work in progress* ou art vivant intègre l'absence de contrôle, de finalité et donc de prévisibilité.

L'exposition de l'animal empaillé dans un milieu muséal (par exemple au Louvre, 31 mai-17 septembre 2012 ou au Mudam [Musée d'art moderne grand-duc Jean], Luxembourg, 2 juillet 2016-8 janvier 2017) ou de la peau tatouée encadrée et mise en vente et en circulation – et on assiste à la dissociation de l'humain et de l'animal sur lequel l'humain exerce son emprise – constituent la troisième phase du projet *Art farm* : la réénonciation du monogramme (relocalisation, recontextualisation, remédialisation [nouveau support ou médium] et remédialisation [diffusion]) passe par une ré-appropriation (le marquage de l'animal finit par être un marquage de soi). La réappropriation n'est-elle pas relayée à son tour par une désappropriation ultime (à travers la mise en vente) ?

La réappropriation et la désappropriation trouvent leur raison d'être dans le détournement de l'art réduit à sa valeur marchande (de la même manière qu'une des destinées ultimes du cochon tatoué est l'abattoir et la mise en vente de la viande). Elles signifient à travers le questionnement ironique, d'une part, de l'expérience esthétique et, d'autre part, de l'institutionnalisation de l'art (le cochon empaillé au Louvre). L'« appropriationnisme » de Delvoye s'édifie ainsi sur celui des appropriationnistes tels qu'Elaine Sturtevant (qui repose sur la mise en équivalence des modèles et des copies), pour le renouveler²³. L'ambiguïté est telle

23. *Art Farm* ne s'énonce pas comme un projet subversif au même titre que celui du mouvement de l'appropriationnisme. La reproduction de peintures pop par Elaine Sturtevant ou Richard Pettibone donne lieu à une mise en équivalence des modèles et des copies, l'usurpation étant déclarée – les tableaux sont signés – dans l'entre-jeu indéfini de la création et de sa remise en cause, de la réaffirmation de l'originalité et de sa négation. Ce qui les unit, c'est la « fétichisation de la marchandise », non plus subie mais réfléchie (Lamarche-Vadel 2014 : 14). Peut-être assiste-t-on avec Wim Delvoye à cet échange des « postures critiques » contre des « procédures cyniques » que, dans *Politiques de l'appropriation*, Gaëtane Lamarche-Vadel (2014 : 144-145) résume ainsi : « À l'opposé de la première génération qui s'efforçait de mettre en crise les valeurs auxquelles l'art, une certaine représentation de l'art, était attaché, la seconde génération surfe sur un monde totalement approprié par la marchandise, le profit, l'économie virtuelle. Avec un certain cynisme et au nom de l'appropriation généralisée, ces artistes déclarent ouvertes les frontières entre le quotidien de l'art et l'art du quotidien [...] ». Le questionnement de la frontière entre la culture et la nature, d'une part, et, d'autre part, la mise en avant ironique de la valeur marchande de l'art par le truchement de l'animal – « Montrer le système. Je ne suis pas

que, d'une part, on assiste à l'autographisation du monogramme industriel, à travers, entre autres, l'attention accordée à l'acte même de la création, à sa genèse et à son historicité qui seraient garantes de son unicité et de son authenticité, et que, d'autre part, elle est immédiatement dénoncée ironiquement.

Conclusion

Au terme de ce rapide parcours, la centralité de la définition initiale de l'appropriation comme une préhension est vérifiée, et avec elle celle de l'hypothèse de la cofondation progressive d'instances sujet et objet, qui interagissent, voire se déterminent réciproquement. Elle permet de montrer comment, quand l'appropriation rencontre la désappropriation et la familiarisation la défamiliarisation, à travers la renégociation des rapports entre le « sujet » et l'« objet », les routines perceptives et conceptuelles finissent par être secouées, comment les identités, éminemment changeantes, conjuguent les rôles avec des visées. Rendre propre, s'approprier, c'est y mettre du mien, mais aussi de l'autre, en vertu des régimes de sens du métissage, de l'hybridation, de la confrontation ou de l'in-différenciation et des formes mixtes auxquelles ils peuvent donner lieu.

Il incombe au projet *Art Farm* de donner une manifestation sensible à cette redynamisation continuelle, qui a raison des cristallisations identitaires qui s'avèreraient trop insistantes. Le projet artistique en révèle les enjeux esthésiques, esthétiques, mais aussi éthiques. Finalement, c'est la notion même d'appropriation – de possession, d'emprise, de domination – qui demande à être réévaluée : elle l'est, en l'occurrence, par le truchement de l'ironie.

Ouvrages cités

- BENVENISTE Émile, 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17, *L'Énonciation*, p. 12-18 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 79-88.
- BERTHOZ Alain et PETIT Jean-Luc, 2006, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob.
- BERTRAND Denis, 2005, « Deixis et opérations énonciatives », dans D. Monticelli, R. Pajusalu et A. Treikelder (dir.), « De l'énoncé à l'énonciation et vice versa. Regards multidisciplinaires sur la deixis », *Studia Romanica Tartuensia*, vol. IVa, p. 171-185.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2012, *Sémiotique du design*, Paris, Presses Universitaires de France.

vraiment contre, c'est plutôt ironique. Je me moque. Je suis sans parti pris » (Wim Delvoye) – trouvent dans ces procédures toute leur signification.

- BORDRON Jean-François, 2002, « Perception et énonciation dans l'expérience gustative. L'exemple de la dégustation d'un vin », dans A. Hénault (dir.), *Questions de sémiotique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 639-665.
- BORDRON Jean-François, 2007, « Le statut sémiotique du monde naturel et la question de l'objet », *Actes sémiotiques* [en ligne], n° 110.
- BORDRON Jean-François, 2010, « Perception et expérience », *Signata, Annales des Sémiotiques / Annals of Semiotics*, n° 1, p. 255-293.
- BORDRON Jean-François, 2011, *L'Iconicité et ses images. Études sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COLAS-BLAISE Marion, 2011, « Les types et les régimes de la prise en charge : de la linguistique de l'énonciation à la sémiotique du discours », dans P. Dendale et D. Coltier (dir.), *La Prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 37-54.
- COQUET Jean-Claude, 2007, *Phusis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- DEBAISE Didier, 2006, *Un empirisme spéculatif. Lecture de Procès et réalité de Whitehead*, Paris, Vrin.
- DELEUZE Gilles, 1988, *Le Pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Minuit.
- DELEUZE Gilles et PARNET Claire, [1977] 1996, *Dialogues*, Paris, Flammarion.
- DESCOLA Philippe et INGOLD Tim, 2014, *Être au monde. Quelle expérience commune ?*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- FONTANILLE Jacques, 1999, *Sémiotique et littérature. Essais de méthode*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, [1998] 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- FONTANILLE Jacques, 2004, *Soma et Séma. Figures du corps*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- FONTANILLE Jacques, 2008, *Sémiotique des pratiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, 2011, *Corps et sens*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, 2014, « L'énonciation pratique : exploration, schématisation et transposition », communication au colloque *Common'14*, Liège, en ligne sur le site du laboratoire de recherche LUCID (Université de Liège).
- FONTANILLE Jacques, 2015, *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- GOODMAN Nelson, 1968, *Languages of Art: An Approach to the Theory of Symbols*, Indianapolis, Bobbs-Merrill ; tr. fr. par J. Morizot, *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 1998.
- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GREIMAS Algirdas Julien et FONTANILLE Jacques, 1991, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.
- GRUPE μ : Édeline Francis, Klinkenberg Jean-Marie, 2002, « Des sens aux sens. L'appropriation de l'œuvre d'art comme acte sémiotique », *Technè*, n° 15, p. 49-55.

- INGOLD Tim, 2013, *Marcher avec les dragons*, tr. fr. par P. Madelin, Bruxelles, Zones sensibles.
- JAMES William, 1892, *Psychology: Briefer Course*, London, Macmillan ; tr. fr. par É. Baudin et G. Bertier, *Précis de psychologie*, Le-Plessis-Robinson, Les Empêcheurs de penser en rond, 2003.
- LAMARCHE-VADEL Gaëtane, 2014, *Politiques de l'appropriation*, Paris, L'Harmattan.
- LATOUR Bruno, 2011, « La société comme possession : la "preuve par l'orchestre" », dans D. Debaise (dir.), *Philosophie des possessions*, Dijon, Les Presses du Réel, p. 9-34.
- LOTMAN Youri, [1966] 1999, *La Sémiosphère*, tr. fr. par A. Ledenko, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- LYOTARD Jean-François, 1988, *L'Inhumain. Causeries sur le temps*, Paris, Galilée.
- MACÉ Marielle, 2015, « Questions de lecture, entre expérience et appropriations », *Fabula-LHT (littérature histoire théorie)* [en ligne], n° 14, *Pourquoi l'interprétation ?*.
- MONTEBELLO Pierre, 2011, « Gilbert Simondon. Une métaphysique de la participation », dans D. Debaise (éd.), *Philosophie des possessions*, Dijon, Les Presses du Réel, p. 107-141.
- NOUSS Alexis, 2002, « Métissage, transculture et singularité », dans P. Ouellet (dir.), *Politique de la parole. Singularité et communauté*, Québec, Éditions Trait d'Union, p. 99-112.
- ONO Aya, 2007, *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RASTIER François, 2003, « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie, *Texto !* [en ligne].
- RICŒUR Paul, 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique 2*, Paris, Seuil.
- RICŒUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- SARFATI Georges-Élia, 2016, « Décrire les états du discours : pour une phénoménologie discursive du sens commun », dans M. Colas-Blaise, L. Perrin et G.M. Tore (dir.), *L'Énonciation aujourd'hui, un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 361-380.
- SCHAEFFER Jean-Marie, 2015, *L'Expérience esthétique*, Paris, Gallimard.
- SIMONDON Georges, 2005, *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Jérôme Millon.
- STERCKS Pierre, 2007, *Le Devenir-cochon de Wim Delvoye*, Bruxelles, Éditions de La Lettre volée.
- TANE Benoît, 2005, « L'œuvre offerte : esthétique de la transposition et littérature comparée (traduction, réécriture, illustration) », *Loxias* [en ligne], n° 10.
- TARDE Gabriel, [1893] 2002, *Monadologie et sociologie* [titre original : *Les monades et la sociologie*], Québec, Édition électronique.

2.1.3

Le *propre* et l'*impropre* de l'appropriation

Denis BERTRAND

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

1. Paradoxes définitionnels

L'article « approprier » du *Dictionnaire historique de la langue française* des éditions Le Robert se conclut de la manière suivante : « La valeur de “fait de s'approprier des biens” (1636) est restée en usage, alors que celle qui correspond au verbe dans “action de rendre propre” (1866, Larousse) n'a pas vécu ». Déception pour qui souhaite réfléchir précisément sur le sens de ce « propre »... et cela, afin de tendre une passerelle entre les deux acceptions concurrentes de la « propriété » : d'un côté, comprise comme objet de l'appropriation, selon l'acception économico-narrative (aussi bien figurative, lorsque les propriétés sont des terres ou des immeubles, que non figurative, lorsque cet objet concerne par exemple les contenus d'une théorie, laquelle ne pourra cependant pas être reconnue comme « propriété » par qui se l'est appropriée), ou bien comprise, de l'autre côté, selon l'acception conceptuelle et abstraite, la propriété comme caractère constant des individus d'une même espèce : ainsi, le « trait distinctif » en phonologie.

À dire vrai, le nom *appropriation* semble assez disponible à l'accueil des deux sémèmes en question, puisqu'il désigne le fait de « rendre propre à un usage, à une destination » – c'est-à-dire le fait d'être ajusté aux propriétés –, avant même la saisie de quelque objet pour le rendre sien, pour « en faire sa propriété », selon les deux définitions que le *Petit Robert* propose (sous les rubriques « DIDACTIQUE » pour le premier sémème et « DROIT » pour le second). Mais les choses se disjoignent à nouveau avec le participe passé adjectivé, « approprié », qui est pour sa part exclusivement réservé à l'acception conceptuelle de justesse, d'ajustement et de convenance : « approprié à », ou « approprié » au sens de « convenable ».

En outre, la déception qu'on vient de manifester est aussi modulée par la lecture de l'ensemble de l'article que le dictionnaire historique consacre à ce verbe. En effet,

[...] il apparaît d'abord comme transitif au sens d'« attribuer (qqch.) à qqn en propre » (*approprier*, 1209), emploi qui ne s'est conservé qu'au

participe passé *approprié* (...) (en droit canon) et surtout au pronominal « s'approprier » (1548), « s'attribuer », seul emploi usuel en français moderne avec le participe « approprié » (= « adapté à un usage », puis « bien adapté »).

Ainsi donc, c'est ce va-et-vient entre les acceptions – l'étrange parcours qu'elles dessinent, la tension entre les deux polarités cooccurrentes – qui va nous intéresser ici. Ajoutons que l'observation sémantique est d'autant plus troublante que ces polarités seraient issues d'un parcours progressif de transformations. Le même dictionnaire nous apprend en effet, au mot *propriété*, que le sens premier vient du latin juridique et abstrait *proprietas*, de *proprius*, qui signifie « caractère propre, spécifique », devenu ensuite « droit de possession » et par métonymie enfin, et seulement, « chose possédée »... Ce long parcours remonte à la racine indo-européenne *-per *-prei : on trouve, sur internet, un échange très animé entre indo-européanistes à propos de ce formant antique « -per », où on peut lire, au fil d'une longue liste de dérivations : « Et c'est toujours *per-1 qui est à l'origine de *propriété* ou *propre* !! Toujours via *prei-wo- et un mot latin dérivé, cette fois : *proprius* : *propre*, *personnel*, "à soi"... ».

Si on affine les acceptions du terme *appropriation*, on constate que les choses ne sont pas plus simples. En chimie, il a longtemps été utilisé pour désigner « un concept voisin de celui qui sera plus tard désigné par *catalyse*. » L'*appropriation* signifie ici l'assimilation, la dissolution de l'objet dans le corps du sujet, dans le sens de l'*appropriation* alimentaire par exemple, lorsque le métabolisme fait de quelque produit comestible qu'il se dissout dans notre corps et devient nôtre, tellement qu'on devient soi-même, pour une part, une résultante de cette chose. Le transfert en sémiotique narrative du concept de « catalyse », comme « explicitation des éléments elliptiques qui manquent à la structure de surface » – telle la « conséquence » d'une épreuve qui permet de reconstituer l'épreuve dans son ensemble (Greimas & Courtés 1976 : 33) –, repose sur l'assimilation de propriétés locales dans un ensemble qui les intègre. Notons que, de la chimie à la sémiotique, la catalyse narrative constitue un bel exemple d'*appropriation*.

2. De l'abstrait au figuratif

Cet imbroglio sémantique a justifié l'intérêt que nous portons au « propre » de l'*appropriation*... pour l'interroger et le mettre en question. La thèse que nous aimerions développer se fonde sur un paradoxe issu de l'histoire sémantique dont on vient de retracer les grandes lignes. Nous ne souhaitons pas, bien entendu, fonder une argumentation sur un problème d'étymologie, sachant ce que cette démarche peut avoir de précaire et de hasardeux, mais nous voudrions

seulement, à partir d'elle, souligner un trait qui nous semble digne de réflexion.

On connaît le phénomène qui commande, dans la formation des mots et des expressions, le passage de la figurativité à l'abstraction, et on sait que ce qu'on appelle le « sens propre » est le plus souvent déjà un sens « figuré ». Les propriétés du sens approprié à son objet – ou supposé tel – sont au départ, en effet, des propriétés figuratives transférées par catachrèse pour former un sens dit « propre ». Le mot abstrait par excellence, *concept*, remonte via *concupio-conceptum* à un geste de préhension et d'assemblage (*cum-ceptum* : « pris ensemble, réuni ») et le mot *style* a pour origine un stylet graveur. On a ainsi sollicité l'ancienne hypothèse localiste, rappelée par John Lyons dans sa *Sémantique linguistique* ([1977] 1980 : 338-344) et réactualisée par les cognitivistes, selon laquelle les expressions spatiales, relatant nos expériences perceptives et préhensives premières, sont sémantiquement et grammaticalement fondatrices en raison de cette expérimentation corporelle de la spatialité. Les expressions non spatiales en dérivent : le temps, l'aspect, l'abstraction surtout. Les termes et les notions abstraites seraient conçus selon des figures qui, originellement, servaient à représenter l'espace. Avec le développement des sciences cognitives, le localisme restreint s'est étendu au-delà du seul langage à la cognition dans son ensemble (Jackendoff 1983).

Or, le paradoxe du propre qui implique la propriété, c'est qu'il suit un chemin en quelque sorte inverse. *Proprius* désigne d'abord une abstraction : le spécifique, l'ipséité du propre, avant d'être réinterprété et reversé dans l'univers concret et figuratif de la spatialité, à savoir les propriétés qui résultent d'un acte d'appropriation. Dans *La Nuit remue* d'Henri Michaux ([1935] 1967), le recueil intitulé justement « Mes propriétés » s'ouvre par un long poème en prose du même nom, et on lit cet *incipit* : « Dans mes propriétés, tout est plat, rien ne bouge ; et s'il y a une forme ici ou là, d'où vient donc la lumière ? Nulle ombre » (*ibid.* : 95). Plus loin : « Auparavant, tout étant dans l'espace, sans plafond, ni sol, naturellement, si j'y mettais un être, je ne le revoyais plus jamais. Il disparaissait » (*ibid.* : 100-101). Deux brèves évocations auxquelles nous pouvons prêter attention pour ce qu'elles nous disent de l'illusion du propre, de l'illusion du bornage de la propriété. La propriété centrale des propriétés de Michaux, c'est de n'en avoir pas ; ou plutôt la propriété de ces propriétés est d'être minée par de l'impropriété...

La problématique est ainsi posée et nous conduit à nous engager dans un parcours qui devrait nous permettre d'arracher la syntagmatique de l'appropriation à ses données paradigmatiques – telles qu'on vient d'en apercevoir l'intrication –, en trois moments : la relation entre appropriation et approximation tout d'abord, entre impropration et

bégaiement de la langue ensuite, entre appropriation et création de propriétés enfin.

3. Appropriation et approximation

Tout d'abord, que signifie le « propre » ? Nous avons eu l'occasion de réfléchir sur ce point dans un travail intitulé « Rhétorique et praxis sémiotique. Pour une sémiotique de l'absence » (Bertrand 2006). Il s'agissait alors pour nous de poser la problématique de l'absence à hauteur de celle de la présence, cette dernière ayant fait l'objet de travaux importants en sémiotique jusqu'à porter le nom générique de « sémiotique de la présence » (Landowski 1997 ; Fontanille 1999). Ces développements concernent, entre autres, le monde du « presque » et du « quasi », le problème des corrélations, des empiètements et des tensions dans les modes de présence et d'interaction de l'un à l'autre ; ils posent ainsi la question des ajustements avec, pour fond de toile, la dimension phénoménologique de l'esthésie. Nous considérons pour notre part, de manière « quasi » structurale, que la présence est conditionnée par l'absence qu'elle présuppose et qui fait corps avec elle. De même, ce qu'on désigne par le « propre » présuppose l'impropre : on sait que la liberté pour exister comme valeur présuppose l'éprouvé de sa privation et que, comme l'observait Paul Ricœur, c'est d'abord à l'injustice que nous sommes sensibles pour pouvoir faire valoir la notion de justice (Ricœur 1990 : 231). Dans tous les cas, le négatif se présente comme condition du positif.

En ce qui concerne l'impropre – cette forme d'occultation, d'abstention ou de suspension du sens –, les indices d'une telle problématique sont suffisamment nombreux pour justifier qu'on l'étudie. Elle constitue une longue trame dans l'histoire de la réflexion sémantique depuis le *Cratyle* de Platon jusqu'à l'arbitraire saussurien du signe¹. On peut même suggérer une typologie des manières d'appréhender ce motif de l'inadéquation du langage à la réalité à travers ses développements en phénoménologie, en rhétorique, en linguistique, en sémiotique et dans bien d'autres domaines théoriques. Il se manifeste sous les appellations diverses de l'inaccessibilité, de l'imperfection, du manque, ou de l'impropriété.

Dans une perspective ontique, l'inaccessibilité du « quoi » de l'objet dans la psychologie de la perception et dans la phénoménologie constitue un motif central, d'Erwin Straus ([1935] 2000) à Merleau-Ponty

1. « Sur la justesse des noms », où Hermogène déclare ne « pouvoir (se) persuader que la justesse du nom soit autre chose qu'un accord et une convention ». Puisque « la nature n'assigne aucun nom en propre à aucun objet », la chose n'est qu'« affaire d'usage et de coutume chez ceux qui ont pris l'habitude de donner des noms » (cité par Warin & Cardinali 1997 : 48).

(1945). La perception se construit comme signification « pleine » dans les parcours sensoriels et les collaborations pluri-sensorielles qui comblent des vides et relient les esquisses pour donner consistance à un objet dont le « propre » est en lui-même insaisissable. La relativité perceptive qui en résulte détermine l'étanchéité des *Umwelten* – les mondes propres aux différents êtres vivants –, tels que les décrit Jakob von Uexküll : « Comme une araignée fait avec ses fils, chaque sujet file ses relations en propriétés déterminées des choses, et les entretisse en une solide toile qui porte son existence » (von Uexküll [1934] 2010 : 48).

Dans une perspective véridictoire et aspectuelle, on connaît le très greimassien « paraître imparfait » du sens, depuis la perception jusqu'aux langages. Les formulations articulent, à travers deux métaphores, la double valence qui définit son inexorable statut : « écran de fumée » d'un côté, « morsure sur le réel » de l'autre. Au plus près du réel pourtant, la figurativité est définie comme « écran du paraître dont la vertu consiste à entr'ouvrir, à laisser entrevoir, grâce ou à cause de son imperfection, comme une possibilité d'outre-sens. » (Greimas 1987 : 78). Et déjà, dans l'introduction à *Du sens*, elle-même intitulée « Du sens », il observait : « Parce que la langue naturelle n'est jamais dénotative, mais multiplane, vivre sous la menace constante de la métaphore est un état normal, une condition de la "condition humaine" » (Greimas 1970 : 14).

Dans une perspective narrative, on reconnaît le caractère crucial de ce même motif dans la mesure où il constitue le moteur dynamique du manque éprouvé, fondement de l'orientation téléologique exprimée dans un parcours de quête. La hantise de la privation figurativise cette inadéquation fondatrice du sens en l'investissant dans des objets revêtus de valeurs et n'existant, en propre, qu'à travers ces valeurs qu'on leur prête. La peur de manquer du manque, analysée par Anne Beyaert ici même à propos du collectionneur, illustre bien cette variété.

Dans une perspective biologique, nous pouvons aussi rappeler la proposition de Bruno Canque, spécialiste d'hématopoïèse², qui n'hésite pas à placer le vivant sous le signe de « l'impropriété »³. L'impropriété, écrit-il, « constitue vraisemblablement l'un des caractères essentiels des systèmes biologiques [...] parce qu'il s'agit très certainement, avec la capacité de mémorisation de l'information, de l'un des deux déterminants majeurs de l'évolution des êtres vivants. » (Canque 2005 : 6). C'est ainsi qu'il propose, pour articuler le passage du non-vivant au vivant, la

2. Étude de la genèse cellulaire du sang et particulièrement des mécanismes précoces de formation des lymphocytes dans l'embryon.

3. Dans le prolongement de l'« impropriété du langage [...] dont les implications biologiques commencent seulement à être pressenties ». Ce terme d'impropriété, poursuit le chercheur, « qualifie l'inadéquation relative, l'ajustement imparfait, d'une désignation à son objet » (Canque 2005 : 6).

catégorie « inerte » vs « impropre ». Dans la genèse cellulaire du vivant, l'impropriété rend compte de la caractéristique qu'ont ses agencements complexes « de se constituer immédiatement en objets historiques capables à la fois d'adaptation, de reproduction et d'évolution » (*ibid.*).

Les perspectives ontique, véridictoire, aspectuelle, narrative et même biologique convergent donc autour de l'impropriété. Rappelons que ce terme « provient à la fois », comme l'indique le *Dictionnaire historique de la langue française*, d'« impropre » et de « propriété », deux éléments constitutifs dont il condense les traits signifiants. Cette composition recèle un conflit sémantique puisque l'impropriété signale simultanément l'*inadéquation à l'objet*, qu'on ne peut atteindre en propre, et la *construction de propriétés* qui lui confèrent une existence autonome et des modes de régulation. On comprend que les « agencements complexes » – cellules souches ou phénomènes sémantiques – ont la capacité « de se constituer immédiatement en objets historiques » transformables et évolutifs, du fait même de leur imperfection. Ils peuvent être indéfiniment *appropriés* et on peut *se les approprier* pour qu'ainsi ils fassent sens. L'appropriation a donc bien affaire avec la problématique de l'« impropriété ».

On peut même la considérer comme une isotopie de base de notre problématique, « Tout étant dans l'espace, sans plafond, ni sol » comme disait Michaux tout à l'heure. Sur cette scène se jouent donc, d'une part, l'impropre et l'inajusté aux choses mêmes, mais aussi, d'autre part, les propriétés qui assurent l'efficacité du sens. D'une certaine manière, on peut dire que l'impropre est la condition de développement des propriétés.

D'où l'espace particulier assigné à la rhétorique, celui de la persuasion hors de la démonstration. On peut la considérer comme la discipline de l'absence, de l'occulté et en définitive de l'impropriété : de la catachrèse à la métaphore, de l'ironie à l'enthymème, dans toutes ses dimensions et à tous ses niveaux, la rhétorique signale le problème du manque à signifier. Nous avons observé, confirmant cette perspective centrale, que les grands « noyaux sémiques » de la rhétorique – générateurs d'un bon nombre de ses termes instrumentaux – sont unis par cette isotopie de l'impropre (Bertrand 2006). Avec eux, et à travers eux, on tourne autour de l'utopique inhérence du sens, comme « autour du pot », les stratégies rhétoriques marquant, dans leur ensemble, la quête d'un propre inatteignable. Le mouvement commun qui les caractérise indique bien que l'impropre apparaît comme condition de l'appropriation.

(1) Premièrement, la *topie*. Depuis les topiques jusqu'à l'isotopie, elle semble bien le plus stable de ces radicaux : c'est « ce qui est relatif à un lieu » et « ce qui est installé en un lieu ». Problématique centrale

pour l'*inventio*, celle des « lieux » du sens, des « lieux communs » qui sont convoqués dans le discours comme des preuves pour asseoir l'efficacité des enthymèmes. L'isotopie sémiotique, lointaine descendante des topiques, peut apparaître comme garante de cette stabilité et condition de l'appropriation du sens. Mais comme l'attestent la mouvance et la multiplication des niveaux interprétatifs des isotopies, il y a dans l'appropriation herméneutique une u-topie du *sens propre* promu comme une inhérence inaltérable. Bref, la topie est une toupie...

- (2) Deuxièmement, la *phorie*. Avec au premier rang la métaphore, elle installe l'incertitude du mouvement à partir de *pherein*, « porter, transporter, se mouvoir ». C'est le transfert, le transport. Ce terme de phorie a été importé dans la sémiotique des passions pour désigner le foyer sensible et la mise en mouvement de la masse thymique, dirigée vers l'eu-phorie ou vers la dys-phorie.
- (3) Troisièmement, la **bolie*. De *ballein*, « jeter, atteindre d'un trait », dans la quête d'une coïncidence partielle du sens, le *symbole* consistant à « jeter ensemble » du concret et de l'abstrait, et la *parabole* à « jeter à côté », pour déplacer, comparer, ouvrir l'interprétation. Ces figures appartiennent à la grande famille des métaboles, qui se définissent comme toute « transformation » d'un mot, d'un groupe de mots, d'une séquence discursive ou d'un discours tout entier, au niveau morphosyntaxique, mais aussi logique et sémantique.
- (4) La *tropie* enfin. Avec l'ensemble des figures ainsi techniquement nommées *tropes*, de *tropos*, elle qualifie d'une manière générale tout ce qui a à voir avec le changement et particulièrement avec les changements de direction, manifestes ou souterrains. Leur profusion sémantique a donné lieu aux *Tropismes* chez Nathalie Sarraute (1957), ces « mouvements indéfinissables qui glissent très rapidement aux limites de la conscience » et qui sont « à l'origine de nos gestes, de nos paroles, des sentiments que nous manifestons, que nous croyons éprouver et qu'il est possible de définir. » (Sarraute, *L'Ère du soupçon*, 1956 : préface)

Voici donc la ronde des radicaux qui forment l'architecture lexicale de l'*elocutio*, depuis la « topie » qui installe les fragiles lieux communs jusqu'à la « tropie » qui consacre le tournoiement des figures. C'est à chaque fois le mouvement, le jet, le transport qui sont signifiés comme une recherche toujours repoussée de l'inaccessible adéquation des mots aux choses. On peut observer particulièrement le cas de la « bolie » qui unit en effet d'un seul tenant, d'un côté, le *sym-bolique* qui transcende la signification sensible en l'unissant à l'abstraction et l'*hyper-bolique* qui

pousse à l'extrême les ascendances du sens, avec, d'un autre côté, l'opération logiquement préalable de séparation, de découplage de ce réel inaccessible, en un mot du « dia-bole » qui précède le « sym-bole », ou encore le *dia-bolique* avant le *sym-bolique* ou l'*hyper-bolique*. Cette diabolisation, en amont des connotations évidentes mais non sans clin d'œil à leur adresse, est donc une présupposée de la symbolisation.

Ces noyaux sémantiques ont en commun le dynamisme de la mobilité, saisissant le sens en son milieu et non en ses termes, le saisissant approximativement, quelque part en chemin vers l'inaccessible référentialité. Ils désignent tous un geste d'appropriation, fondé sur la réalité de l'impropriété, ou celle de l'inapproprié. De là serait issu, du même coup, leur potentiel de créativité.

Nous souhaitons illustrer ce parcours de l'impropre et du propre à travers quelques cas, centrés sur l'appropriation énonciative, d'une part, et sur la narrativisation de l'autre, avant de conclure sur l'appropriation économique-narrative la plus concrète, celle des biens matériels. Il s'agira de mettre à nu la trame qui relie les différentes acceptions des « propriétés » sous-jacentes à ces différentes manifestations.

4. Impropration et bégaiement de la langue

François Provenzano évoque ici même le phénomène troublant des deux sémèmes de l'appropriation énonciative chez Benveniste : l'appropriation de la langue par le sujet dans l'énonciation, grâce à laquelle il devient « proprement » sujet comme par une sorte d'assimilation digestive ; et l'appropriation de la langue au monde, son adaptabilité, sa quête d'ajustements, et sa justesse en définitive visée. La raison du lien entre ces deux sémèmes semble un peu obscure. Et on peut se demander si la force d'objectivité résultant du phénomène d'appropriation au monde – lorsque les mots semblent si bien appropriés aux choses qu'on en est ébloui, comme cela arrive avec la poésie – n'entraînait pas avec elle, comme une conséquence indirecte, le plaisir de l'appropriation, de cette possession incorporée du langage qui nous fonde. Le propre de l'appropriation semble, dans cette perspective, inaltéré.

Or, voici la langue qui balbutie avec Gherasim Luca, comme le montre l'extrait suivant de « Passionnément » ([1973] 1986) :

pas pas paspas pas
 pasppas ppas pas paspas
 le pas pas le faux pas le pas
 paspaspas le pas le mau
 le mauve le mauvais pas
 paspas pas le pas le papa
 le mauvais papa le mauve le pas

paspas passe paspaspasse
 passe passe il passe il pas pas
 il passe le pas du pas du pape
 du pape sur le pape du pas du passe
 passepasse passi le sur le
 le pas le passi passi passi pissez sur
 le pape sur papa sur le sur la sur
 la pipe du papa du pape pissez en masse
 passe passe passi passepassi la passe
 la basse passi passepassi la
 passio passio**bas**son le bas
 le pas passion le **bas**son et
 et pas le **basso** do pas
 paspas do passe passio**passion** do
 ne do ne domi ne passi ne dominez pas
 ne dominez pas vos passions passives ne
 ne domino vos passio vos vos
 ssi vos passio ne dodo vos
 vos dominos d'or
 [...]

je t'ai je terri terrible passio je
 je je t'aime
 je t'aime je t'ai je
 t'aime aime aime je t'aime
 passionné é aime je
 t'aime passioném
 je t'aime
 passionné**ment** aimante je
 t'aime je t'aime passionné**ment**
 je t'ai je t'aime passionné né
 je t'aime passionné
 je t'aime passionné**ment** je t'aime
 je t'aime passio passionné**ment**

Gilles Deleuze a commenté ce texte et plus largement les œuvres de Gherasim Luca dans le cadre de sa réflexion sur la littérature comprise comme invention de langues mineures au sein des langues majeures (Deleuze 1975). L'écrivain, dit-il, se fait étranger à sa propre langue, et il prolonge ainsi la phrase célèbre de Proust : « l'écrivain écrit dans une sorte de langue étrangère ». La langue bégaie, déclare plus radicalement Deleuze, en prenant l'exemple de Gherasim Luca (Deleuze ([1976] 2003 : 65).

Or, ce poème exprime davantage qu'un simple bégaiement. L'appropriation, ou plutôt l'approximation énonciative à travers laquelle elle chemine, prend naissance sur fond d'ânonnement et de balbutiement. Le discours de Luca pourrait d'abord être défini comme celui de l'impropriation. La langue, travaillée par l'incertitude de ses formes, semble se désarticuler sous nos yeux et à nos oreilles. L'état de panique

lexicale, sémantique et morpho-syntaxique dans lequel elle se donne est néanmoins orienté vers un but, la quête de l'énoncé final qui apparaît dans la tension d'une conquête. On pourrait analyser comme autant d'épreuves l'entrecroisement de ces ajustements et désajustements syntagmatiques qui font néanmoins succession : les bifurcations, les voies sans issue, les chemins esquissés non appropriables ou inappropriés, abandonnés, puis repris, déplacés, suscitant de nouveaux embranchements pour parvenir tout de même au terme, si longtemps différé, de la déclaration d'amour.

L'appropriation est donc rejetée comme inaccessible. Cela s'explique non seulement par l'impropriété (celle ici des mots, celle de la langue désapprise), mais surtout par la mise en évidence narrativisée de ces phénomènes d'*impropriation*, de révélation de l'impropre ou, dit autrement, de l'impossibilité de parvenir à un énoncé qui serait de l'ordre du « propre ». Cette impropriation apparaît comme un processus natif au sein de l'énonciation. Car il faut, pour parvenir à la langue, que tout cet impropre en vienne à approprier ses éléments, c'est-à-dire à en ajuster réciproquement les propriétés, avant qu'on puisse se les approprier : ainsi se réunissent les deux premiers sémèmes de l'appropriation. On prend la mesure de l'incomplétude qui leur est constitutive.

Mais par là se tisse le lien avec l'autre grand sémème du même mot : l'appropriation narrative.

5. Appropriation et création de propriétés

Dans un de ses textes fondateurs de la narrativité, « Un problème de sémiotique narrative : les objets de valeur », A.J. Greimas propose une syntagmatique générale des modes de circulation des objets fondée sur le double jeu des transformations conjonctives et des transformations disjonctives, étroitement corrélées les unes aux autres. Sur cette base, « la narrativisation [...] consiste dans le déroulement concomitant et solidaire de deux programmes narratifs impliquant deux sujets à la fois » (Greimas 1973 : 28) Il définit alors l'appropriation comme une réalisation réfléchie (acquisition), impliquant simultanément une virtualisation (privation) transitive : la dépossession.

Cette structure syntaxique fait apparaître un trait propre à l'appropriation : son caractère asymétrique. Elle se trouve hors échange, à la limite de la « communication » des valeurs. Ici, pas de contre-don, ni même de dimension participative. La leçon des parasyonymes est éclairante : s'adjuger, s'arroger, s'emparer, empocher, se saisir, usurper, souffler, faire main basse sur, bref « s'attribuer quelque chose de manière illicite » (dictionnaire *Robert*, entrée « s'approprier »). C'est dire que l'appropriation, hors contrat, fait de la valeur un enjeu de crise. Et

ce sont les propriétés de l'objet, fondatrices de sa valeur pour les sujets, qui se trouvent alors en crise, c'est-à-dire en état de déséquilibre, de brusque et imminente transformation.

Si certaines propriétés de cet objet sont à l'évidence maintenues dans l'appropriation, sans quoi rien ne la justifierait, il en est de nouvelles qui apparaissent. Qu'il s'agisse d'objets matériels ou d'objets cognitifs, l'appropriation altère, minimise, voire efface des propriétés existantes, rattachées au sujet « dépossédé », au profit de propriétés inédites, créées par le sujet « possesseur ». Ce nouveau « propriétaire » injecte ses propriétés dans l'objet, il le réaménage pour le faire sien. Il en est ainsi de l'interprétation et du foisonnement infini du commentaire, toujours renouvelable par adjonction de propriétés nouvelles au texte. Mais il en va également ainsi pour l'acquéreur de biens matériels qui, de même que le lecteur en s'appropriant le sens en dépasse la simple reproduction pour se l'incorporer et l'assimiler en propre, échappe de son côté à la simple transmission pour « habiter » son objet. L'appropriation réclame l'assomption, qui exige une part d'expropriation. Par cette voie, et sur le fondement narratif de l'appropriation cette fois, les deux acceptions du terme se rejoignent à nouveau.

6. Pour conclure : transmission et appropriation

Faire advenir le propre pour soi. Construire le propre qui n'est pas donné. En déployer les raisons à travers l'élaboration d'un récit qui transforme les propriétés et fixe les contours de la chose possédée. Aventure d'appropriation : c'est le cas d'un héritier qui reçoit de son père peu de biens en quantité et qui juge cet héritage inapproprié, comme s'il en était presque exproprié. Car il a beaucoup moins reçu que les autres héritiers, et pourrait, en considérant que rien dans son histoire ne peut expliquer ou justifier une telle inégalité, se déclarer à bon droit victime d'une injustice. Cet héritier envisage donc les quelques objets de qualité médiocre qui lui reviennent – une table de jardin en fer un peu rouillée, un lourd bureau en faux Louis XV –, et voici qu'il les transforme qualitativement, qu'il y injecte de nouvelles propriétés, qu'il y déploie une dimension symbolique. Il réalise cette opération en aspectualisant et en narrativisant. C'est assis à ce bureau que son père a passé les plus longues heures de sa vie, c'est derrière cette table qu'une photo jaunie montre ses parents juste après leur mariage. Métamorphose symbolique des objets. L'élaboration seconde assure la fondation des caractères propres. Elle impose le rejet du rejet, elle valorise et valide. Sur tout ce fond d'inapproprié et d'impropriété, elle rend possible l'appropriation. Échappant à la transitivité objectale, celle-ci devient réflexive et subjectale. La sublimation, réserve de propriétés, apparaît alors comme condition de l'appropriation.

Ouvrages cités

- BERTRAND Denis, 2006, « Rhétorique et praxis sémiotique. Pour une sémiotique de l'absence », dans P. Basso Fossali (dir.), *Semiotiche*, n° 4, *Testo, pratica, immanenza* (Texte, pratiques, immanence), Torino, Anankè.
- CANQUE Bruno, 2005, *Entre VIH et hématopoïèse*. Synthèse d'HDR, Paris, ÉPHÉ.
- DELEUZE Gilles, 1975, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit.
- DELEUZE Gilles, 1976, « Avenir de linguistique », préface à H. Gobard, *L'Aliénation linguistique, analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, p. 9-14 ; repris dans *Deux régimes de fous. Textes et entretiens 1975-1995*, Paris, Minuit, p. 61-65, 2003.
- FONTANILLE Jacques, 1999, « De la sémiotique de la présence à la structure tensive », dans É. Landowski, R. Dorra et A.C. De Oliveira (dir.), *Semiótica, estesis, estética*, São Paulo et Puebla, Educ et UAP, p. 213-239.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1973, « Un problème de sémiotique narrative : les objets de valeur » dans M. Arrivé et J.-Cl. Coquet (dir.), *Langages*, n° 31, *Sémiotiques textuelles*, p. 13-35.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1970, *Du sens*, Paris, Seuil.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1987, *De l'imperfection*, Périgueux, Pierre Fanlac.
- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1976, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t. 1, Paris, Hachette.
- JACKENDOFF Ray, 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge (MA), MIT Press.
- LANDOWSKI Éric, 1997, *Essais de socio-sémiotique 2, Présences de l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LYONS John, 1977, *Semantics*, vol. 2, Cambridge, CUP ; tr. fr. par J. Durand et D. Boulonnais, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- RICCEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- STRAUS Erwin, 1935, *Vom Sinn der Sinne*, Berlin, Springer Verlag ; tr. fr. par G. Thinès et J.-P. Legrand, *Du sens des sens : contribution à l'étude des fondements de la psychologie*, Grenoble, Jérôme Millon, 2000.
- UEXKÜLL (von) Jakob, 1934, *Streifzüge durch die Umwelten von Tieren und Menschen : ein Bilderbuch unsichtbarer Welten*, Berlin, Springer ; tr. fr. par C. Martin-Freville, *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Payot & Rivages, 2010.
- WARIN François et CARDINALI Philippe, 1997, dans F. Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral, Écrits posthumes, 1970-1873*, Arles, Actes sud.

Sources littéraires

- Gherasim LUCA, *Le Chant de la carpe*, Paris, Librairie José Corti, [1973] 1986.
- Henri MICHAUX, *La Nuit remue*, Paris, Gallimard, [1935] 1967.
- Nathalie SARRAUTE, *L'Ère du soupçon*, Paris, Gallimard, 1956.
- Nathalie SARRAUTE, *Tropismes*, Paris, Denoël, 1957.

2.2 L'appropriation collective

2.2.1

L'appropriation médiatique des savoirs critiques. Modèles et paradoxes de la condition épistémique

François PROVENZANO

Université de Liège

Le propos de cet article assumera une allure fragmentaire, hypothétique, erratique sans doute parfois ; je vous demande par avance de m'en excuser : il s'agit de questions auxquelles je me confronte avec une forme de naïveté assumée, sans encore bien identifier l'appareil théorique propre à les saisir, ni le terrain concret et fermement délimité sur lequel elles se situeraient.

Cet article propose un parcours en trois temps autour de la nature critique des savoirs et de leurs formes d'appropriations médiatiques. Le point de départ en sera une approche terminologique et historique du terme « appropriation », en lien avec la théorie benvenistienne de l'énonciation et l'imaginaire politique qui la sous-tend. Dans un second temps, à partir de cet arrière-plan à la fois théorique et politique de l'appropriation, je porterai mon attention sur la question de l'appropriation des savoirs, en considérant, notamment à partir du travail de Stéphane Legrand et Guillaume Sibertin-Blanc (2009), que l'appropriabilité constitue la condition fondatrice, très matérielle, de la nature épistémique et critique d'un discours. J'en viendrai enfin à la manière dont cette appropriabilité est elle-même construite et conditionnée par la circulation médiatique des discours de savoir. Ce parcours – surtout son troisième temps – sera mené sur le fond d'une séquence historique particulière, à laquelle correspond un régime d'appropriabilité des savoirs en Humanités : les années 1960 françaises et les dispositifs médiatiques qu'elles expérimentent autour des savoirs critiques. Pour ces deuxième et troisième temps, mon propos s'articulera à un projet de recherche collectif que nous menons avec une équipe liégeoise autour de la genèse et de l'actualité des Humanités critiques, et plus particulièrement du rôle des revues intellectuelles dans la séquence 1945-1980¹.

1. Projet « ARC-GENACH », Université de Liège, Grégory Cormann et François Provenzano (co-dir.), 2015-2019.

1. L'appropriation : du politique dans l'énonciation ²

Rappelons le passage célèbre de l'article « L'appareil formel de l'énonciation », où Benveniste définit la notion d'énonciation en ces termes :

En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. (Benveniste [1970a] 1974 : 82 ; c'est Benveniste qui souligne)

Mon hypothèse est de lire cette définition à l'envers, c'est-à-dire de considérer que l'énonciation aide à comprendre ce qu'est un procès d'appropriation : avec le concept d'*énonciation*, Benveniste aurait ainsi donné une traduction, dans la terminologie linguistique, du concept d'*appropriation*, dont les résonances politiques étaient fortes dans le discours social au tournant des années 1960 et 1970.

Pour s'en convaincre, on peut noter que c'est précisément ce terme *appropriation* que soulignera Roland Barthes dans son commentaire enthousiaste de Benveniste :

L'énonciation n'est pas l'énoncé, bien sûr ; et elle n'est pas non plus (proposition plus subtile et plus révolutionnaire) la simple présence de la subjectivité dans le discours ; elle est l'acte, renouvelé, par lequel le locuteur prend possession de la langue (se l'approprie, dit justement Benveniste) [...]. (Barthes [1974] 1984 : 194-195)

Par sa parenthèse finale, Barthes fait du verbe *s'approprier* une notion, c'est-à-dire un terme ajusté à ce que l'énonciation peut donner à comprendre des rapports entre l'individu et les structures sociales.

Chez Benveniste lui-même, dans des interventions plus informelles comme par exemple l'entretien donné à la revue *Les Lettres françaises*, on observe une nette insistance du terme *appropriation*, dont le linguiste souligne avec emphase l'importance de l'enjeu :

L'appropriation du langage à l'homme, c'est l'appropriation du langage à l'ensemble des données qu'il est censé traduire, l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles que le maniement de la langue permet. C'est là quelque chose de fondamental : le processus dynamique de la langue, qui permet d'inventer de nouveaux concepts et par conséquent de refaire la langue, sur elle-même en quelque sorte. Eh bien ! tout cela c'est le domaine du « sens ». [...] La sémantique, c'est le « sens » résultant de l'enchaînement, de l'appropriation à la circonstance et de l'adaptation des différents signes entre eux. Ça c'est absolument imprévisible. C'est l'ouverture vers le monde. (Benveniste [1968] 1974 : 21)

2. Cette section reprend et prolonge une analyse parue dans Provenzano 2014.

Deux choses sont à noter ici. D'une part on voit clairement s'indexer la topique de l'appropriation sur celle du savoir (« toutes les conquêtes intellectuelles », « inventer de nouveaux concepts ») : l'appropriation apparaît comme la condition de la pratique épistémique, et de la dynamique qu'elle introduit dans le système même de la langue. D'autre part on observe un glissement terminologique qui tend à faire se recouvrir « appropriation » et « appropriabilité », c'est-à-dire à fusionner les deux grandes acceptions que le *Trésor de la langue française* reconnaît au terme *appropriation*, en distinguant des sens où « l'idée dominante est celle d'adaptation », et des sens où « l'idée dominante est celle de propriété » ; en effet, la suite de syntagmes « [l']appropriation du langage à l'homme », « l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles », « l'appropriation à la circonstance » montre bien qu'il ne s'agit pas seulement de comprendre que l'homme s'approprie le langage, fait du langage sa propriété, mais que le langage est approprié, c'est-à-dire adapté, ajusté à la variété, à la pluralité et à l'imprévisibilité des expériences humaines en société.

Mettre en équivalence l'énonciation et l'appropriation ne revient donc pas à renforcer la singularité du locuteur – ce que peut laisser penser la définition de « L'appareil formel de l'énonciation » (dans sa version en article publié) qui insiste sur « le locuteur » –, mais bien à dépasser l'opposition entre l'individu et la société³, pour viser le niveau des communautés socialement qualifiées : les classes sociales, et leurs expériences propres du monde. Cette résonance sociopolitique du terme *appropriation* est à lire également dans l'article « Structure de la langue et structure de la société » :

l'homme se situe et s'inclut par rapport à la société et à la nature et il se situe nécessairement dans une classe, que ce soit une classe d'autorité ou une classe de production. La langue en effet est considérée ici en tant que pratique humaine, elle révèle l'usage particulier que les groupes ou classes d'hommes font de la langue et les différenciations qui en résultent à l'intérieur de la langue commune.

Je pourrais décrire ce phénomène comme une appropriation par des groupes ou des classes de l'appareil de dénotation qui est commun à tous. Chaque classe sociale s'approprie des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt [...]. (Benveniste [1970b] 1974 : 99-100)

« Classe », « appropriation », « appareil », « intérêt » : on reconnaît là une constellation terminologique qui renvoie assez clairement à une lecture marxiste, matérialiste, des rapports sociaux, auxquels participe le langage « en tant que pratique humaine ». Selon cette lecture, les conditions de l'appropriation comptent autant que ses effets, et si la

3. Voir Milner ([2002] 2008 : 128-129) ; Dessons (2006 : 107) ; Michon (2010 : 113).

théorie de l'énonciation est devenue si centrale dans la réflexion de Benveniste, c'est peut-être parce qu'elle permettait de mettre en lumière ce qui, dans le système de la langue, en faisait un bien appropriable, et même plus particulièrement indéfiniment appropriable.

Cette lecture politique de l'énonciation trouve une traduction historique assez évidente dans le militantisme de Mai 68 (contemporain du travail de Benveniste), dont plusieurs affiches peuvent être lues comme des formes d'appropriation des codes et des supports de la communication publique, à des fins d'émancipation collective. Plus particulièrement, la pratique de l'affichage sauvage vient contrer l'assignation identitaire voulue par la parole du pouvoir, à la faveur de dispositifs qui favorisent au contraire la connivence énonciative, la co-énonciation, la ré-énonciation. C'est par cette chaîne de reprises ouverte et indéfinie des formes signifiantes que la communauté militante se fantasme en sujet politique, qui échappe à toute typification singularisante, à toute identification sociale claire, mais tend plutôt à se résoudre tout entière dans son geste énonciatif lui-même, dans l'appropriation subversive et hautement incarnée, des formes d'expression dans l'espace public⁴.

Arrivés à ce point, la question devient : peut-on faire fonctionner cette définition de l'appropriation dans le champ plus spécifique des discours de savoir ? Autrement dit : dans quelle mesure les savoirs, à la manière de la langue comme système énonçable, ou à la manière des formes iconiques utilisées dans l'affichage militant, peuvent assumer une fonction émancipatrice, critique, voire subversive, par le dispositif énonciatif qui les met en scène, et par les formes d'appropriation sur lesquelles il repose et qu'inséparablement, et indéfiniment, il invite à reproduire ?

2. De l'appropriabilité des savoirs critiques en Humanités

Cette question trouve une acuité particulière dans le champ des savoirs qu'on regroupe sous l'étiquette « Humanités » (lettres, arts, philosophie). En effet, particulièrement ces dernières années, un débat très large s'est imposé à propos des fonctions et des finalités de ces savoirs, ou, pour le dire en *novlangue*, sur le type d'« impact sociétal » dont ces savoirs seraient porteurs.

Dans ce débat, il semble qu'on ait affaire à une alternative, que résumant assez bien Stéphane Legrand et Guillaume Sibertin-Blanc (2009) dans leur *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs* (titre qui, dit en passant et pour anticiper sur la suite, pastiche lui-même explicitement la rhétorique du matérialisme dialectic-

4. Pour des développements et des illustrations de cette hypothèse de travail, voir Provenzano 2015.

tique marxiste, duquel il se réclame pourtant dans le même mouvement) : soit les Humanités sont défendues pour la valeur qu'elles auraient « en elles-mêmes », indépendamment de tout usage social (économique ou politique) et en se rendant irréductibles aux biens matériels ; soit les Humanités sont vendues comme valeur d'échange, comme marchandise « monnayable sur un marché paramétrable par les variables d'offre, de demande, de coûts d'investissement et d'opportunité, de rentabilité » (*ibid.* : 22).

L'hypothèse soutenue par Legrand et Sibertin-Blanc, dans la foulée de Michel Foucault, consiste alors à sortir de cette alternative, en considérant que le champ du savoir lui-même doit se comprendre « selon les déterminations générales du concept d'économie » (*ibid.* : 25), c'est-à-dire qu'il est le lieu de « procès de savoirs » (et non de progrès), dont les différents « moments » (production, circulation, consommation) dépendent de conditions très matérielles (d'accès aux sources, d'accès aux lieux de publication ou de circulation internationale des idées, de modalités éditoriales et médiatiques de lecture, etc.).

Cette modélisation économique est orientée en défense d'une thèse de politique de la connaissance : la critique d'une « consommation improductive » des savoirs, au profit d'une économie des savoirs qui permettrait de « *subsumer réellement* tous les agents qui y prennent part, producteurs immédiats, diffuseurs, consommateurs » (*ibid.* : 45) – ce que les auteurs nomment des « Appareils Théoriques de Groupe » (ATG) :

Comme fonction d'un procès productif, un ATG *inclut nécessairement plusieurs variables* – production productive (ce qu'on fait est utilisable), circulation et diffusion productives (ce qui est communiqué est injectable dans de nouveaux actes de recherche), appropriation productive (la « consommation » de savoir, sous quelque forme que ce soit, relance elle-même la production et la circulation productive. (*ibid.* : 50)

C'est par ce mode de fonctionnement qu'un ATG assume nécessairement une fonction critique, c'est-à-dire « compromet le partage établi, dans un contexte social et idéologique déterminé, entre le politique et le non-politique » (*ibid.* : 54). Si les savoirs peuvent être critiques, c'est précisément parce qu'ils réfléchissent leurs conditions mêmes de production et de consommation, et la signification politique qui leur est a priori attachée, ou au contraire refusée. Cette réflexivité critique passe en premier lieu par une « stratégie d'*historicisation généralisée* » (*ibid.* : 62), qui rétablit la nature processuelle des savoirs, qui explicite la temporalité longue et ouverte, en même temps que les formes de contingence historique dans lesquelles s'inscrivent nécessairement leurs production-circulation-consommation.

Faire cela, c'est introduire un écart dans le rapport qu'on a au savoir, aux autres, et au monde en général ; c'est introduire un bougé dans l'expérience, prendre acte de ce que cette expérience est transformatrice, se situe sur un sol instable, pris entre des coordonnées spatio-temporelles et subjectives différées. « Déprise de soi » : voilà le terme par lequel Foucault, repris par les auteurs, définit cette fonction historique-critique des savoirs comme transformateurs de l'expérience, et qu'il oppose à la « fonction politico-judiciaire » des savoirs. Tandis que la première consiste en un travail de dé-subjectivation, à la fois du producteur et du consommateur des savoirs, la seconde est « l'organisation des subjectivations comme blocage de la production théorique » (*ibid.* : 83). Legrand et Sibertin-Blanc voient notamment la trace de cette fonction politico-judiciaire dans le symptôme suivant :

une inflation massive des « sujets d'énonciation », c'est-à-dire de l'individu locuteur *en tant qu'il se marque dans son discours comme en étant la cause et l'auteur*, et tendanciellement, en tant qu'il ne fait plus rien de l'ensemble de son propos que la simple marque (indice « sui-référentiel » comme on dit) de sa position (comme forme vide) de sujet-cause, sujet-auteur, autorisé de pleine autorité par le seul fait de cette position même. (*ibid.* : 86)

Corollairement, cette production improductive informe la consommation, qui place le lecteur dans la position de se demander, par exemple, « ce livre fait-il partie du type de livre que *moi* je lis ? » (*ibid.* : 88).

En synthèse donc, on trouve dans le modèle de la condition épistémique dessiné par Legrand et Sibertin-Blanc un même mode d'articulation entre « énonciation » et « appropriation » que ce que nous avons pointé chez Benveniste, mais explicitement inscrit, ici, dans une opposition politique entre une fonction critique et une fonction judiciaire des savoirs. Ce qui rend les connaissances potentiellement transformatrices d'un rapport à soi, aux autres et au monde, c'est qu'elles sont prises dans des procès de production-consommation dont elles portent la trace et dont elles assument l'imperfection, c'est-à-dire l'indétermination, la contingence, l'ouverture à des usages possibles. Contre une assignation judiciaire des places par rapport au savoir, et par là un renforcement des subjectivités données comme naturelles, l'appropriation est à la fois la condition (productive) et l'effet (producteur) d'un rapport au savoir vécu sur le mode de l'expérience historique, collective et transformatrice. La fonction critique des savoirs repose ainsi sur le postulat que producteurs et consommateurs se situent dans une même communauté d'intérêts, qui transforme les partages institutionnels établis (entre ce qui a une dignité politique et ce qui n'en a pas, entre des « savants » et des « non-savants »), et qui favorise l'appropriation non pas comme une captation subjective, mais comme le vecteur, le relais

indéfini, d'usages épistémiques ultérieurs, eux-mêmes transformateurs des objets comme des sujets de connaissance.

L'exemple que Legrand et Sibertin-Blanc reprennent à Foucault, pour marquer ce partage entre fonction critique et fonction judiciaire, est celui des revues. Dans un entretien donné en 1985 au *Nouvel Observateur*, Foucault évoque en effet le travail critique de Barthes ou Blanchot dans les revues des années 1950 ; ce sont ces conditions éditoriales et médiatiques très particulières offertes par la revue que j'aimerais maintenant évoquer, en écho à un projet collectif qui porte sur ce type de publications dans la séquence 1945-1980.

3. Formes médiatiques de l'appropriation épistémique

Dans le cadre de ce projet⁵, notre hypothèse générale est que la forme « revue » – entendue au sens large et multiple de « publication périodique », couvrant un spectre allant des *Temps modernes* au *Nouvel Observateur* – a constitué, dans cette séquence et dans le champ des Humanités, le lieu et le moyen de mise en question et de construction de la fonction critique des savoirs. Les revues permettent en effet de se situer au croisement d'une série de partages qu'elles contribuent à brouiller et à remettre en question : le partage entre les disciplines, le partage entre les langues, le partage entre le champ universitaire ou scientifique et l'espace public, ou entre le savant et le profane, le partage entre un régime d'écriture et de mise en forme académique et un régime artistique, et entre ces deux régimes et un régime journalistique. En ce sens, les revues ne constituent pas de simples formats d'accueil et de publication des savoirs, mais de véritables outils originaux de construction, de circulation et d'utilisation des savoirs, et partant, simultanément, de leur mise en débat et en réflexion. Pour le dire autrement, les revues offriraient les conditions énonciatives d'une appropriation épistémique : appropriées à l'historicisation du rapport au savoir, et appropriables par des subjectivités en transformation, car elles-mêmes engagées dans des procès de production-consommation de savoirs.

Parmi les clés d'entrée dans une telle problématique, on peut distinguer, premièrement, les formes selon lesquelles les revues dites « intellectuelles » inscrivent dans leur champ de réflexion les événements qui font l'actualité générale. À cet égard, on pense tout particulièrement à l'essaimage de la forme du reportage, ou de l'entretien, dans différents champs (journalistique bien sûr, mais aussi littéraire, philosophique, cinématographique, etc.) et sous différentes modalités (écrites, audiovisuelles, etc.).

5. Voir *supra*, note 1.

Deuxièmement, on peut aussi envisager la manière dont les revues ont institué des procédures collectives de fonctionnement, à la fois du point de vue de la production et du point de vue de la réception. On pourra ainsi construire une typologie des communautés intellectuelles dont les revues ont été porteuses.

Troisièmement, on peut s'intéresser à la façon dont les revues ont intégré dans leur élaboration même le problème de leur réception, constituant ainsi un champ d'expérimentation des formes d'écritures et de mises en scène des savoirs qui explique, pour une part, la porosité entre la sphère scientifique et la sphère de la création.

Chacune de ces pistes d'analyse pourrait être éprouvée sur des fragments de corpus puisés à la période évoquée, parmi lesquels on peut citer :

- (1) les *Mythologies* publiées par Roland Barthes entre 1954 et 1956 initialement en feuilleton dans *Les Lettres nouvelles*, *France-Observateur*, et *Esprit* ;
- (2) la création, en 1956, de la revue *Arguments* (avec le même Barthes, mais aussi Edgar Morin et Kostas Axelos), qui s'annonce non pas comme une revue mais comme un « bulletin de recherches, de discussions et de mises au point », où abondent les réponses d'un rédacteur à l'autre, et où l'autocritique radicale a tout simplement conduit très naturellement la revue à s'auto-saborder, puisqu'elle cesse de paraître en 1962, après seulement six années d'activité ;
- (3) la création, en 1961 autour de Georges Friedmann, de la revue *Communications*, qui présente, du moins dans ses premiers numéros, aux côtés des articles traditionnels, des rubriques au format plus expérimental, comme « Memento » qui s'annonce ainsi :

Les rédacteurs de *Communications* entreprennent de noter ici les principaux événements de l'année écoulée, non certes en fonction de leur importance objective (cela se verra assez), mais seulement pour autant qu'ils ont intéressé les communications de masse de quelque façon notable. Nous souhaiterions que ce « Memento » permette à de futurs chercheurs de retrouver facilement des matériaux intéressants, d'ordinaire subtilisés au profit de la grande histoire : c'est en somme une gazette « mythologique » de l'année qui s'ébauche ici. (Barthes *et al.* 1961 : 231)

- (4) enfin la publication, à partir de la fin 1967 dans le magazine *L'Express*, d'une série de longs entretiens, parmi lesquels une série consacrée aux « théoriciens », et où l'on trouve notamment (encore) Roland Barthes, Georges Friedmann, Claude Lévi-Strauss, André Martinet, Marshall McLuhan, Herbert Marcuse ou Jean Piaget.

Que désigne cette série de matériaux – au-delà du fait qu'on y trouve Roland Barthes comme fil conducteur (le même qui, en 1974, lisait avec

émervaillement que Benveniste définissait l'énonciation comme une appropriation) ? Il ne s'agit certes pas de dire qu'ils sont conçus sur le même moule, ni qu'ils assument au même degré une même fonction critique, mais plutôt de suggérer qu'ils reposent sur l'expérimentation d'un dispositif énonciatif approprié à la circulation épistémique qu'ils entendent favoriser.

Comment caractériser ce dispositif ?

D'abord par la sérialité, qui est plus que la périodicité : il s'agit de rendre reconnaissable un format récurrent, et de rendre cette récurrence signifiante, porteuse d'attentes, co-construite par l'ajustement d'un médium, d'un discours et d'une pratique de réception.

De là découle un deuxième trait, qu'on pourrait qualifier d'*embrayage incomplet*. Parce qu'ils s'inscrivent dans des formes médiatiques datables et datées, ces discours rendent explicite la contingence historique dont ils procèdent, voire parfois même le lieu très concret où ils ont été produits (comme dans le cas des entretiens dans *L'Express*, qui sont souvent accompagnés de photographies documentant les circonstances de l'entretien dans les locaux du journal). De même, ils assument une forme de subjectivité dans leur manière de construire des savoirs ; bref, ils portent en eux la trace de leur condition médiatique, c'est-à-dire sont marqués par une réflexivité sur la scène pratique où ils se déploient, et sur les contraintes très matérielles qui la définissent. Cela dit, ces embrayages ne renvoient pas à des sujets de connaissance personnels, singuliers, idiosyncrasiques, clos et définitivement situés ; au contraire, ils renvoient à des processus, plutôt qu'à des entités achevées, à des parcours, plutôt qu'à des lieux, à des temporalités étendues, plutôt qu'à des coordonnées fixes. En sorte que les subjectivités qu'ils produisent sont impersonnelles, c'est-à-dire réitérables, communautarisables, extensibles.

Ce mode de dé-subjectivation est encore rendu possible par un troisième trait remarquable, et assez évident, de ces dispositifs : leur polyphonie. Si ces discours de savoir sont imparfaitement embrayés, c'est aussi parce qu'ils se présentent sous la forme d'un agencement de sociolectes. Les voix qu'ils donnent à entendre sont celles de la presse magazine, du discours socialiste-marxiste, du bon sens petit-bourgeois, de la vulgarisation scientifique à des fins de distinction sociale, contre lesquelles, parmi lesquelles, dans le fil desquelles se tisse le discours de savoir, tantôt de manière très ténue, à peine suggérée (comme dans la rubrique « Memento »), tantôt de manière plus affirmée (comme dans les entretiens de *L'Express*). Dans tous les cas, il s'agit de rendre ces discours à une forme d'opacité, de brouillage énonciatif, au final de flottement quant aux contours sémantiques qu'ils assument.

Par contraste (volontiers caricatural), on peut s'interroger sur les formes actuellement encouragées de circulation médiatique des savoirs. L'un des critères aujourd'hui promus pour « l'excellence » d'une recherche veut qu'elle soit immédiatement « appropriable » (notamment via les médias de grande diffusion), c'est-à-dire « mise en récit », « transparente », « visible » et « repérable » sur le fond déjà-là des problématiques collectives. Pour reprendre une opposition travaillée par Pierluigi Basso Fossali (2016), on dira qu'on a affaire dans ce cas, plutôt qu'à des procès d'appropriation, à des stratégies d'« implémentation » :

L'implémentation est *topicalisante*, *préservative* et *résistante*, préoccupée des activations des valeurs patrimonialisées ; la médiatisation est *fuyante*, *diffusive* et *infiltrante*, consacrée à jouer la carte de l'extension de pertinence et de l'interpénétration des domaines sociaux.

[...] l'implémentation n'est que la toute dernière couche de précaution d'une concertation d'énonciations qui cherchent à envelopper les identités culturelles, pour protéger leur économie sémiotique face à l'environnement (la sémiosphère). (Basso Fossali 2016 : 190, 198)

Dans ce même article, Basso Fossali défend, par contraste, une conception de la médiatisation qui rejoint assez bien les considérations développées ici :

Plus que la transmission du patrimoine sémiotique tel quel, la médiatisation nous consigne la face négative de l'appropriation, les informations et les compétences encore manquantes, en signalant qu'il y a encore du « jeu », des marges de manœuvre pour réaliser et stabiliser d'autres couplages entre les systèmes identitaires et la sémiosphère de référence. (Basso Fossali 2016 : 207)

Je dirais pour ma part, dans le cas des discours de savoir, que la médiatisation nous consigne la face *possible* d'une appropriation *critique* de ces savoirs, c'est-à-dire que, contrairement à l'implémentation patrimoniale qui vise à échapper à toute prise historicisante et à renforcer la définition institutionnelle des subjectivités en jeu, la médiatisation des savoirs est le lieu par lequel peut s'éprouver littéralement le frottement, sans cesse relancé, des communautés humaines avec leurs zones d'incertitude. À ce titre, l'appropriation ne peut être telle que si elle ouvre à de nouvelles appropriations, bref que si elle autorise un chaînage d'appropriations (qui peut prendre les formes diverses de l'enchâssement, de la reprise, du déplacement, etc.).

Ce lieu de médiatisations-appropriations en chaîne coïncide de manière cruciale avec ce qui, dans les systèmes sémiotiques, ouvre ces systèmes à l'incomplétude et à la réitération, à savoir les formes énonciatives. Crucial, parce que cela implique d'inscrire les discours de savoir, et leur médiatisation, dans le vaste continuum des pratiques discursives et dans les logiques, sémiotiques, politiques et économiques, qui les organisent.

S'il faut défendre aujourd'hui l'appropriation des savoirs des Humanités (c'est-à-dire, le fait qu'il s'agit de savoirs appropriés et appropriables), ce n'est pas en les préservant d'une médiatisation qui serait menaçante pour leur nature même, mais au contraire en (ré)inventant des conditions matérielles de médiatisation appropriées au travail qu'est la recherche scientifique, c'est-à-dire aux temporalités longues et non linéaires, et aux subjectivités plurielles, réitérables, qu'elle met à l'œuvre.

Ouvrages cités

- BARTHES Roland, [1974] 1984, « Pourquoi j'aime Benveniste II », dans *Le Bruissement de la langue, Essais critiques*, t. 4, Paris, Seuil, p. 194-196.
- BARTHES Roland, BREMOND Claude, FRÈRE Claude, GARRIGUES Colette, MORIN Edgar et MORIN Violette, 1961, « Mémento », *Communications*, n° 1, p. 231-236.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2016, « Le poids éthéré de la médiatisation. De la matérialité diaphane du média à son investissement comme environnement », dans D. Bertrand, M. Colas-Blaise, I. Darrault-Harris et V. Estay-Stange (dir.), *Sens et médiation, Actes du congrès de l'Association française de Sémiotique* [en ligne], Paris, AFS Éditions, p. 186-208.
- BENVENISTE Émile, 1968, « Structuralisme et Linguistique », un entretien de P. Daix avec É. Benveniste, *Les Lettres françaises*, n° 1242 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 11-28.
- BENVENISTE Émile, 1970a, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17, *L'énonciation*, p. 12-18 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 79-88.
- BENVENISTE Émile, 1970b, « Structure de la langue et structure de la société », dans *Linguaggi nella società e nella tecnica*, Milano, Edizioni di Comunità, p. 17-28 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 91-102.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- DESSONS Gérard, 2006, *Émile Benveniste, l'invention du discours*, Paris, In Press.
- LEGRAND Stéphane et SIBERTIN-BLANC Guillaume, 2009, *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*, Reims, Le Clou dans le fer.
- MICHON Pascal, 2010, *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Éditions du Cerf.
- MILNER Jean-Claude, [2002] 2008, *Le Périple structural, Figures et paradigmes*, Lagrasse, Verdier.
- PROVENZANO François, 2014, « L'imaginaire politique de la théorie de l'énonciation », *Langage et Société*, n° 147, p. 133-150.
- PROVENZANO François, 2015, « *Tel Quel* à la rue : subjectivation et argumentation dans le discours théorique et dans l'affiche militante de Mai 68 », dans E. Orkibi (dir.), *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], n° 14, *Le(s) discours de l'action collective*.

2.2.2

L'intégration de l'utilisateur dans le design social. Stratégies d'appropriation

Michela DENI

Université de Nîmes, Projekt, EA 7447

Introduction

Depuis ses origines, le but du design est celui de rendre le monde plus *habitable* en apportant des solutions en vue d'une amélioration des conditions de l'individu et de la collectivité. Dans la définition actuelle du terme *design*, proposée par la WDO¹, ces premières prémisses sont encore présentes :

Industrial Design is a strategic problem-solving process that drives innovation, builds business success and leads to a better quality of life through innovative products, systems, services and experiences. Industrial Design bridges the gap between what is and what's possible [...] Industrial Designers place the human in the centre of the process. They acquire a deep understanding of user needs through empathy and apply a pragmatic, user centric problem solving process to design products, systems, services and experiences. (définition figurant sur le site de WDO dans la rubrique « About » / « Definition of Industrial Design »)

Ce que nous devons retenir de cette définition concernant l'Industrial Design – discipline d'origine – c'est à la fois que l'être humain et ses besoins sont au centre du processus de la conception et que les designers doivent développer la compréhension et l'empathie envers les usagers afin d'identifier leurs besoins « de bénéficiaire » pour pouvoir leur apporter une réponse concrète (objets, services, outils, communication, etc.). Par ailleurs, dans une société basée sur l'accès et les services², la production et la consommation de produits et d'objets ne représentent plus actuellement les réponses les plus satisfaisantes pour les individus. Notamment, *l'habitabilité* du monde envisagée par le design actuel comporte une dimension collective, ainsi que des innovations sociales qui ne sont pas prioritairement marchandes mais plutôt basées sur la durabilité et le respect des aspirations idéales de tous les individus (citoyens, collectivités, institutions, entreprises, etc.)³.

1. WDO : World Design Organization ; ICSID : The International Council of Societies of Industrial Design, 1957.

2. Voir Rifkin 2000 et 2014, Semprini 2005, Darrault et Zinna (éds) 2017.

3. Voir Findeli 2010, Manzini 2015.

Le design social issu de ces nécessités n'est pourtant pas une dimension nouvelle du design qui a soutenu et promu l'habitabilité du monde à l'échelle collective depuis ses débuts, notamment pendant certaines époques coïncidant avec un engagement éthique et politique des designers et groupes de designers ayant intégré la *culture du projet* ainsi que des livrables conséquents. Du *Bauhaus* (v. le *Manifeste du Bauhaus* de Walter Gropius⁴) au *Design Radical* (Groupes de design et architecture Archizoom, Superstudio, 1966) au *Critical Design* (1999) cette dimension sociale intégrée dans les projets de design et comportant la nécessité éventuelle d'un nouveau produit et/ou service a toujours été bien présente jusqu'à en devenir une des motivations principales de la culture du projet.

Actuellement le design social est ainsi défini à la fois pour son engagement envers l'habitabilité du monde et pour la dimension sociale de chaque nouveau projet, mais aussi par le fait qu'il comporte une « nouvelle » modalité d'intégration du bénéficiaire essentiellement à travers la pratique du co-design. Plus particulièrement, l'objet d'intervention du design social est le domaine public ; la modalité d'intervention présuppose l'intégration et la participation des bénéficiaires tout au long des processus de conception. Encore une fois, il ne s'agit pas forcément d'une nouveauté puisqu'un design ancré dans la *culture du projet* intègre forcément son bénéficiaire dans le processus de conception. Pourtant, afin d'aboutir à cette intégration, la pratique du co-design, par rapport au passé, indique des parcours différents. Cette intégration qui n'est plus basée sur l'observation du ressenti du designer ou sur sa seule capacité d'observation a d'abord la nécessité de faire évoluer son bénéficiaire à travers un parcours qui va le conduire à l'appropriation du projet. N'ayant pas forcément les mêmes objectifs, une telle appropriation qui vise à la fois à construire et à valoriser le sens profond d'un projet par rapport à l'ensemble des parties prenantes, implique une négociation devenue plutôt typique des cultures contemporaines. Ce parcours d'appropriation nécessite une acceptation réciproque engageant toutes les parties prenantes en les mobilisant afin de les mettre en condition d'être à l'écoute pour pouvoir reconnaître chaque position et chaque point de vue. Des démarches finalisées à l'appropriation sont induites par les pratiques du co-design et se déroulent selon un parcours narratif canonique, comme nous le verrons à la fin de nos réflexions.

Des quatre parties qu'articule cette contribution, la première est centrée sur le design et la *culture du projet* ; dans la deuxième nous abordons le *design social*, et cela afin d'en donner d'abord une définition

4. Rédigé à Weimar en avril 1919.

pour parvenir, dans la troisième partie, à la question de l'intégration de l'utilisateur ; enfin, dans la quatrième et dernière partie nous reviendrons sur les *stratégies d'appropriation* en tant que modalités finalisées à l'intégration de l'utilisateur grâce aux outils du co-design convoqués par la démarche contemporaine du design social.

1. Le design et la culture du projet

Pour commencer, nous prenons en charge une position certes susceptible de débat, mais qui est la nôtre, à savoir la décision de définir en tant que design seulement les pratiques dérivant de la *culture du projet*. Cela signifie que le design auquel nous nous référons n'est pas le design-crédation proche des arts appliqués, mais plutôt le design-projet issu d'une formation technique, scientifique, artistique et aussi une formation en sciences humaines. Cette formation, jusqu'aux années soixante-dix, a été celle des designers italiens provenant des facultés d'architecture, d'ingénierie et, depuis les quarante dernières années, des écoles et des facultés de design proches de l'architecture et de la Polytechnique⁵. Cette culture du design présuppose l'utilisation des méthodologies et des processus rationnels finalisés d'abord à la *conception* (le mot italien *progettazione* n'ayant pas de véritable traduction, nous adoptons ici *conception*). Dans la mise en forme d'un projet de design, la dimension esthétique est une dimension importante sans pour autant représenter la véritable finalité du design.

Cette description du design, issue de la culture du projet, nous pouvons la saisir, entre autres, par les écrits de Bruno Munari (1971) et Tomàs Maldonado (1970). Il ne s'agit pas alors d'une activité dérivant d'une nécessité créatrice, mais d'une activité vouée à la (ré)solution d'un besoin ou d'un problème à travers des compétences à la fois techniques et créatives censées apporter en même temps de l'innovation. Le designer est alors un concepteur opérant à travers la pratique du projet (ou *progettazione*) pour apporter des solutions aux besoins, aux actions, aux comportements et aux pratiques quotidiennes des individus à travers la conception d'artefacts ainsi que de dispositifs matériels ou immatériels. Les propositions, issues des processus de conception qui débouchent dans la production des livrables, matériels ou immatériels, sont censées améliorer la vie des individus concernés ainsi que, plus généralement, la vie dans sa dimension collective et publique. Notamment dans le monde anglo-saxon, ainsi que dans la culture du design italien (la *cultura del progetto*), le designer est déjà historiquement –

5. En France le design a une longue tradition dans les écoles de Beaux-Arts et cela comporte plutôt la proximité du design à la culture de la création dérivant des arts appliqués. Pour cette raison le design en France est souvent interprété comme un domaine de la culture esthétique et artistique.

comme le définit T. Maldonado (1970) – un *intellectuel technicien* imbibé d'un savoir technoscientifique, de connaissances dans les sciences humaines (y compris de sémiotique) ainsi que de compétences esthétiques et artistiques. Cela lui permet de se familiariser à la fois avec des méthodologies de projet (y compris celles provenant du management) et avec les méthodes d'observation et d'interprétation proches de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sémiotique.

Comme l'affirme ironiquement Don Norman pour décrire la spécificité des designers :

We are not engineers: we are designers who must design for people the way they are, not the way we wish them to be. (Don Norman, dans un message paru dans la liste de distribution *PhD-Design* le 02.07.2015)

Dans le design la spécificité de la démarche du projet ainsi que les résultats qui en découlent dérivent alors d'une culture du projet ancrée à la fois dans les traditions culturelles et interdisciplinaires décrites et dans la capacité du designer à intégrer le bénéficiaire avec ses réelles caractéristiques et nécessités.

Pour résumer ce que nous entendons par culture du projet, nous indiquons quelques points essentiels afin de l'identifier. La *culture du projet* se base sur :

- la connaissance de l'histoire et de la culture dans laquelle le designer opère ;
- la méthodologie ;
- l'interdisciplinarité ;
- l'intégration du bénéficiaire dans la pratique de la conception.

Les valeurs récurrentes inscrites dans la culture du projet peuvent être identifiées dans :

- l'éthique ;
- la durabilité ;
- le bien-être ;
- l'esthétique.

2. Le design social

Comme le démontrent les initiatives à participation citoyenne, la société contemporaine est caractérisée par le fait que chacun vise à se réapproprier son projet de vie en en devenant partie prenante. Commencée à la fin du *xx*^e siècle, qui est indiqué comme celui de la fin des « grandes idéologies » (État, politique, religion, famille, etc.), cette transformation a coïncidé avec le besoin de chaque individu à la fois d'identifier, de construire et de s'approprier (donc de le reconnaître et

de s'y attacher) le sens de son projet de vie personnel⁶. Pourtant, lors des projets dans le domaine du design social, concernant institutions, écoles, hôpitaux, collectivités locales, etc., cette appropriation commence par la familiarisation avec une ou plusieurs valeurs, issue(s) des ateliers participatifs qui se concrétiseront ensuite à travers des projets portant à la réalisation d'objet(s), espace(s), service(s) et communication(s).

Dans ces cas, si les commanditaires le permettent, le bénéficiaire n'est plus seulement celui qui utilise et, éventuellement, celui qui s'identifie dans le projet que quelqu'un d'autre a conçu pour lui, mais il est aussi celui qui a la possibilité de prendre en charge le rôle de sujet promoteur – et en tant que tel véritable destinataire – ayant la possibilité d'identifier ses propres besoins et ses valeurs et de les réaliser à travers sa participation à un projet⁷. Dans le design social il ne s'agit pas forcément d'un projet dérivant des besoins et des valeurs individuels, mais des besoins et des valeurs partagées par une collectivité qui se concrétisent dans un projet de vie commune et/ou publique où la participation, la collaboration, le partage, l'accès, la bientraitance, sont mis en valeur.

L'innovation obtenue à travers ces démarches du design social s'inscrit dans cette dynamique comportant un domaine d'intervention dont le résultat est le bien-être public et collectif (par exemple grâce aux politiques publiques) pouvant aboutir par le biais de la conception participative. Dans le design social, la conviction est que les individus font partie de la solution (v. Manzini 2015). Par ailleurs, le fait de prendre soin de quelque chose, y compris d'une idée, comporte une implication du sujet lui permettant de prendre en charge et de s'engager concrètement dans le projet.

Conscients de la nécessité d'une innovation centrée sur l'intégration de l'usager, les collectivités locales ainsi que les hôpitaux recourent actuellement au design social afin de concevoir des services publics prenant en compte les pratiques d'action réelles du bénéficiaire et ses véritables besoins⁸. Le but du design social restant en tout cas celui d'une prise en compte de l'ensemble des parties prenantes concernées par un projet, à savoir :

6. Voir Rifkin 2000 et 2014 ; Manzini 2015 ; Zinna 2017.

7. Pourtant, la première piste à exploiter concerne la définition des bénéficiaires des services publics n'étant pas forcément les usagers de ces mêmes services.

8. Il y a une demande croissante en ce sens, comme le démontrent les derniers projets proposés au Master DIS de l'Université de Nîmes par des partenaires comme le Conseil Départemental du Gard, l'APHM ainsi que le CHU de Nîmes : l'accueil de jour des personnes âgées ; les démarches pour bénéficier du RSA et pour participer à la réinsertion professionnelle ; la conception d'une bibliothèque comme un tiers-lieu pour les activités des habitants d'une commune ; l'accueil des familles dans les hôpitaux ; l'amélioration de la prise en charge des patients et la bientraitance aux urgences, etc. (<http://dis.unimes.fr/>).

- (1) le pôle de l'offre des services ;
- (2) le pôle de la conception des services ;
- (3) le pôle de l'utilisation de services (bénéficiaires directs et indirects).

Chaque pôle est composé par plusieurs sous-articulations : par exemple, dans le pôle de l'utilisation de certains services d'aide à la personne, les bénéficiaires sont les malades, les aides-soignants comprenant familiaux, infirmiers, médecins, professionnels, etc.

Ces deux volets du design social que nous venons d'introduire – le domaine public et la participation – sont évoqués en tant que garants pour atteindre l'innovation sociale. Cette innovation par le design est alors liée aux solutions comportant des projets relevant du design durable, du design des politiques publiques, entre autres, impliquant de nouveaux acteurs et incluant les usagers, grâce aux méthodes du co-design.

L'innovation sociale par le design concerne alors les démarches que les designers peuvent mettre en place afin d'activer, soutenir et orienter les processus de changement social (v. Manzini 2015) notamment à travers les communautés créatives, les réseaux collaboratifs, les outils émergents de gouvernance. Dans ces processus, les bénéficiaires du design social sont directement ou indirectement impliqués dans la conception participative leur permettant d'identifier et de s'approprier les solutions découlant de leur projet de vie par un processus cette fois *bottom-up*⁹.

3. L'intégration du bénéficiaire

C'est le moment de se concentrer sur ce que signifie *intégrer* le bénéficiaire, condition nécessaire à toute démarche participative du design social. Dans la sémiotique du design et du projet nous avons proposé deux modalités d'approche de l'utilisateur, la première dans la démarche analytique, la deuxième dans la démarche du projet, notamment du méta-projet (v. Deni 2002, 2005, 2008 et 2010).

Comment la sémiotique se positionne-t-elle face à la nécessité d'intégration de l'utilisateur ? Avons-nous des démarches allant dans ce sens ? Et encore, quelle est l'attitude du sémioticien face aux usagers ? Lorsqu'il s'agit d'un objet ou d'un service utilisé, d'un espace habité, d'une interface à interpréter, le sémioticien analyse la pratique d'action : cette pratique d'action consiste dans l'étude de l'action en cours d'un ou plusieurs sujets en situation d'usage en relation avec les

9. On peut voir ce qui se passe si l'intégration de l'utilisateur est conçue par un processus *top-down* dans la vidéo « Teaser atelier innovation centrée usager, Master DIS », disponible en ligne sur le site www.vimeo.com.

objets (espaces, services, etc.) qui y participent activement. D'un point de vue épistémologique, l'analyse permet au sémioticien l'observation des comportements de l'utilisateur avec les objets et les services convoqués dans un contexte donné. À partir de l'analyse, de l'abstraction et de l'identification de ces éléments pertinents, le sémioticien en propose une interprétation susceptible – dans le meilleur des cas – de systématiser le rôle de ces objets et services dans des pratiques spécifiques. Cette description permet à la fois au sémioticien au moins une tentative de généralisation et aux designers d'en abstraire les informations utiles à la conception.

Parmi ces informations venant de l'analyse des pratiques d'usage, nous pouvons faire des hypothèses sur l'utilisateur *construit* par l'objet, le produit ou le service en question, tout en le considérant comme un objet de sens identifié par des marques et des stratégies d'énonciation¹⁰ (de conception, en design). Cet aspect est très important puisqu'il identifie l'approche sémiotique selon laquelle la manifestation concrète d'un objet de sens détermine ses modalités d'usage et de réception. C'est pour cela qu'une telle conscience du projet est fondamentale pour un designer – comme d'ailleurs pour le « producteur » (de texte, de communication, etc.) – pouvant *concevoir* son utilisateur, ses actions et ses pratiques à travers les stratégies énonciatives employées et déployées pendant respectivement la conception et la réalisation.

Comme nous l'avons anticipé, la deuxième démarche possible pour un sémioticien est celle de fournir un apport dans la méthodologie du projet, notamment pendant l'étape du méta-projet (v. Deni 2008 et 2010).

Il est à ce point important de se concentrer sur le bénéficiaire et sur l'utilisateur d'un projet afin de comprendre comment une méthodologie particulière peut à la fois le *construire* et *l'intégrer*. En sémiotique, il faut réfléchir en termes de stratégies d'énonciation, pour l'analyse et pour le projet. Pour cette raison dans la méthodologie proposée auparavant (v. *ibid.*), il y a un point consacré à *l'Usager Modèle* portant l'attention à la fois sur la nécessité d'imaginer un utilisateur fictif issu des valeurs et des points abordés préalablement, et surtout d'imaginer cet utilisateur en tant que résultat direct de stratégies d'énonciation employées (stratégies de conception : matériaux, textures, formes, interfaces, styles, etc.).

Or, la force de cette position, par rapport au concept de *cible* ou de *Persona* en design, est celle d'éviter le recours au bénéficiaire ou à l'utilisateur en tant que réel et déjà existant en tant que catégorie. Par ailleurs, l'innovation passe aussi à travers le fait de pouvoir concevoir un bénéficiaire/utilisateur nouveau. La sémiotique dans son originalité nous aide dans cette démarche, et cela est nécessaire car elle permet de

10. Voir Eco 1979, Deni 2002 et 2005 à propos de l'Usager Modèle.

changer à la fois le point de vue dans l'observation des pratiques mais aussi dans la conception. La force d'une telle théorie est celle d'avoir développé autant la conscience *de l'immanence du projet* que, en conséquence, la maîtrise des étapes lors d'un processus de conception, tout en se confrontant avec des *objets de sens*. Le concept *d'Usager Modèle* est alors l'un de ces concepts, nous permettant de comprendre qu'il n'est ni un « usager moyen », ni « le meilleur » : l'Usager Modèle n'existe pas non plus, comme *a contrario* les *Personas* et les cibles, il ne s'agit pas d'un « acteur » fictif. L'Usager Modèle est le résultat d'une stratégie énonciative donc il s'agit de la modalité à travers laquelle un designer transpose concrètement son projet à partir des valeurs et des fonctions. En agissant par une telle conscience, un designer a, à la fois, la possibilité de sortir de ses propres intentions (il est le seul à les connaître) et de réfléchir dès les premières phases sur ses objectifs ainsi que sur les modalités concrètes de les mettre en œuvre.

Pourtant, comme nous l'avons anticipé, une des bases de la conception en design social est la démarche du co-design, c'est-à-dire l'intégration massive des parties prenantes à travers des ateliers et d'autres formes de co-conception selon les méthodes choisies¹¹. Une fois que la commande d'un projet a été donnée, une fois que l'immersion dans le terrain a été réalisée permettant l'observation de pratiques, une fois que le diagnostic a eu lieu, les parties prenantes d'un projet sont interpellées et invitées à donner des contributions selon les outils et les méthodologies choisies par les designers responsables des projets dont il est question. Ensuite, après les étapes indiquées dans un projet du domaine du design social, il est proposé un ajustement de la commande afin que la nouvelle commande reformulée différemment soit présentée, négociée et validée avec le commanditaire. À ce moment-là, la deuxième phase du projet commence, présupposant une nouvelle observation (diagnostic), une phase de co-design finalisée à recueillir les idées et la contribution active des parties prenantes, jusqu'au prototypage qu'il faudra tester en situation réelle par les parties prenantes, portant à de nouveaux ajustements jusqu'aux livrables.

D'un point de vue sémiotique cette gestion du projet remet en question quelques certitudes, malgré la méfiance (il)légitime envers certaines méthodes quantitatives et qualitatives proches de l'ethnographie telles que des questionnaires, des interviews, des jeux de rôle, des pratiques d'observation (le *shadowing*, etc.). Face à ces démarches pratiquées lors d'un projet dans le domaine du design social, pendant le processus de conception les chercheurs s'interrogent alors à la fois sur les modalités proposées dans plusieurs domaines pour intégrer cet

11. Par exemple : www.servicedesigntools.org.

usager complexe, stratifié, caractérisé par des identités multiples. En design, l'usager est défini, selon les cas, comme personne, individu, citoyen, bénéficiaire, acteur, sujet, agent, client, consommateur. Par ailleurs, au-delà des choix lexicaux, nous croyons que chaque définition est à la fois à exploiter et à décliner dans des contextes spécifiques. Pour cela des apports trans- et interdisciplinaires sont nécessaires, notamment toute contribution qui relèverait des disciplines ayant une tradition scientifique dans l'étude des usages, de la réception et de l'interprétation (design, ergonomie, sémiotique, anthropologie, ethnographie, sociologie, philosophie, etc.).

Ensuite, l'autre objectif de la sémiotique doit être de ne pas abandonner les acquis qui la définissent permettant une approche différente par rapport à la sociologie. La sémiotique nous permet de nous concentrer davantage sur les modalités d'intégration de l'usager dans les processus de conception à partir de l'analyse des études de cas (projets aboutis) ainsi que des études de terrain (projets en cours).

Cela permettra de vérifier si, dans la conception en design, il s'agit de véritables stratégies d'intégration de l'usager et, le cas échéant, de définir comment l'usager est effectivement intégré dans ces processus de conception. À partir de ce constat, plusieurs questions de recherche deviennent pressantes : comment intégrer l'usager dans la conception ? Comment interpréter les usages et évaluer leurs effets ? Comment créer du sens pour les usagers ? Comment interpréter les pratiques d'actions et comment les intégrer dans une conception censée englober toutes les parties prenantes ?

4. L'Usager Modèle issu du parcours d'appropriation du bénéficiaire ?

Toute pratique de conception devrait avoir alors le but d'intégrer l'usager en l'induisant à s'approprier le projet. Pourtant, comme nous l'avons évoqué ailleurs (v. Deni 2016), l'utilisation de stratégies vouées à l'induction de toute forme d'appropriation (de produit, de service, etc.) est pratiquée par différents designers ainsi que par différentes entreprises : Enzo Mari le proposait en 1974 avec *Proposta per un'Autoprogettazione* et nous l'avons vu aussi dernièrement en analysant le travail de Paolo Deganello ainsi que la stratégie d'IKEA (*ibid.*).

En ce qui concerne P. Deganello, sa pratique projectuelle « provoque » depuis toujours une relation affective avec l'objet à travers les pratiques d'usage suggérées par ses projets (la personnalisation des tables en tant qu'objet de mémoire, etc.). Il conçoit un usager actif et impliqué en dialogue permanent avec le concepteur, en proposant à l'usager de s'approprier l'objet à travers une interaction constante et

répétée¹². Deganello intègre la familiarisation et la temporalité comme dimensions essentielles aboutissant dans l'appropriation de ses objets. En ce qui concerne le cas IKEA, nous avons souligné le fait que l'utilisateur n'était pas vraiment intégré ni dans la décision ni dans l'activation du projet ; en revanche, les stratégies de marketing, de communication, de vente, d'achat, de transport, de montage portent les clients à s'approprier des objets à travers un parcours présupposant toutes les étapes d'un véritable *schéma narratif canonique*. Grâce à ce processus long et complexe impliquant un travail graduel, mais important de la part du client, grâce à la fatigue cognitive et physique, le client s'approprie l'objet à travers un processus lent mais efficace de valorisation guidée.

Ces stratégies de conception conduisant l'utilisateur à l'appropriation sont différentes : la première propose à l'utilisateur un dialogue personnel direct et un corps-à-corps ; la deuxième implique l'utilisateur à travers l'utilisation d'un marketing global. Pourtant, malgré leurs différences, dès la conception les deux stratégies ont en commun une maîtrise remarquable de la construction, à tous les niveaux, d'une charge valorielle subjective dont le résultat est l'appropriation.

Conclusions

En passant par différentes modalités d'intégration de l'utilisateur revenant par la voie de l'appropriation, le moment est venu de conclure à propos du design social. Comme nous l'avons vu, dans le design social, toute pratique de co-conception n'est plus métaphorique puisque son but est d'intégrer véritablement l'utilisateur en chair et en os dans la démarche et dans tout le parcours de la conception.

Pouvons-nous affirmer alors que la sémiotique possède actuellement des outils adaptés pour accompagner le designer dans l'analyse, la conception et l'intégration du bénéficiaire dans le processus de design social ? Ne se limitant pas à l'analyse de la pratique du co-design, pouvons-nous proposer des outils finalisés d'abord à la préparation de la participation des bénéficiaires dans les ateliers, ensuite à l'évaluation des résultats aboutissant de ces mêmes ateliers ? Ou bien devons-nous penser que ces aspects relèvent plutôt de la sociologie et de l'ethnographie et que nous devons nous maintenir à la limite dans l'analyse des pratiques figées ou, pour les sémioticiens les plus aventureux, à l'analyse des pratiques d'action « en cours » ?

Au-delà des doutes personnels sur les modalités de l'intégration et sur les outils garantissant la participation de l'utilisateur, ce que nous pouvons déjà observer en tant que sémioticiens est le fait que la

12. Cette appropriation par l'utilisateur est explicitée et suggérée dans le catalogue de ses produits comme c'est le cas de la marque *Cassina*.

pratique du co-design nous met mal à l'aise, puisque, telle que nous l'observons, cette pratique ressemble parfois à une rhétorique de la participation par le biais des démarches vouées à provoquer l'induction (légitime) d'une *appropriation du sens* du projet par le bénéficiaire. En d'autres termes, suite à plusieurs immersions dans des ateliers de co-conception, il nous semble que les modalités dans lesquelles les bénéficiaires sont intégrés dans le projet se basent sur l'efficacité des démarches proposées par le designer, par le biais de l'appropriation, orientées à *faire croire* au bénéficiaire sa propre implication. Pourtant cette hypothèse n'est pas dévalorisante face à la gestion d'ateliers de co-design, bien au contraire, puisque nous pensons qu'une réflexion sur les stratégies d'implication des usagers pendant les ateliers mériterait d'être perfectionnée afin d'assurer une appropriation adaptée, efficace et véritable des sujets concernés par les projets. Cela permettrait à la fois d'affiner les outils de co-conception d'un projet et de s'assurer d'interpréter véritablement la compréhension et la prise en charge des nécessités des bénéficiaires d'un projet.

La plupart des outils utilisés dans les ateliers sont finalisés au *storytelling*, cette pratique désormais appauvrie que les sémioticiens, étant responsables de ne pas intervenir pour l'expliquer, la présenter correctement et l'exploiter au bénéfice de toutes les parties prenantes, ont laissée à la mode du moment. Provenant d'un domaine d'étude issu de plusieurs traditions théoriques, y compris la narratologie, les sémioticiens ont les compétences et les moyens pour montrer que « utiliser le storytelling » comme outil d'abord d'évocation et ensuite de projection d'un scénario ne signifie pas seulement « raconter une histoire », n'importe laquelle, n'importe comment et identifier des personnages. L'étude de la *Morphologie du conte* (Propp 1928) ainsi que de l'organisation et la dynamique du *Parcours Génératif* et de la *théorie actantielle* (Greimas & Courtés 1979) nous fournissent une méthodologie permettant, par exemple, la maîtrise du rythme de la narrativité profonde (des fonctions narratives, des actants, des objets de valeur). Cette compétence, à exploiter et à transmettre lors de la construction des outils adaptés aux ateliers de co-design, peut avoir un rôle important et une influence énorme sur l'efficacité textuelle, contextualisée, en d'autres termes sur l'efficacité de la construction d'une histoire construite ad hoc et finalisée à la compréhension et à la transmission de valeurs. Autrement dit, les effets de mise en place d'outils pour les ateliers changent évidemment par rapport aux modalités de construction des stratégies de persuasion.

La question devient alors, comment côtoyer les designers opérant dans le domaine du design social en sachant que dans la plupart des occasions, leur but est celui de permettre aux usagers d'explicitier un

problème, de les familiariser, de les induire à se l'approprier afin de modifier leur point de vue et, dans les meilleurs des cas, de les pousser à trouver des solutions ? Dans le design social la phase du co-design peut correspondre à une familiarisation des bénéficiaires avec les enjeux du projet en leur permettant de se les approprier. Ou bien, dans les cas les meilleurs, la négociation opérée grâce aux outils bien gérés, selon la sensibilité intuitive des designers, pourra effectivement amener à des propositions de solutions raisonnables dont le designer deviendra l'arbitre et celui qui transposera et mettra en forme ces solutions.

Encore une fois, la question importante à notre sens, pouvant renforcer la sémiotique du projet, est : comment côtoyer le designer opérant dans le domaine du design social pour lui fournir des outils lui permettant de valoriser la participation du bénéficiaire, en optimisant le parcours narratif de l'appropriation ? Ce bénéficiaire coïncide majoritairement avec un actant collectif, sujet privilégié du design social. Il peut redevenir ensuite un actant individuel grâce à sa capacité retrouvée de se reconnaître dans les nouvelles formes de vie. Ces dernières sont proposées par le biais de la négociation opérée dans la phase du co-design finalisée à l'appropriation.

En pointant l'attention sur le parcours narratif de l'appropriation¹³ nous pensons que le but des démarches du design social est également celui de trouver les moyens pour agir efficacement selon ce même parcours : d'abord *l'explication* (et la sensibilisation), pour conduire le bénéficiaire ensuite vers la *compréhension*, portant à la *familiarisation* et aboutissant à *l'appropriation*. Pourtant, étant donné que les projets dans le domaine du design social issus des démarches participatives se concrétisent pour la plupart sous forme d'objets immatériels, cela comporte le fait que même les marques d'appropriation possibles ne s'inscrivent pas souvent à travers des traces matérielles de subjectivité (plus ou moins volontaires, peu importe) et d'usage sur les objets qui en résultent. Pour cela, ces marques d'appropriation s'inscrivent forcément par le biais du partage des valeurs et des formes de vie proposées ainsi qu'à travers l'impression du bénéficiaire d'avoir personnellement contribué à créer ces formes de vie (services, objets, espaces, communications, etc.). En d'autres termes, la co-conception dans le design social se manifeste comme une forme d'adhésion se basant sur l'engagement, par ailleurs la seule véritable forme d'appropriation (d'un projet et d'un projet de vie) dans toutes circonstances. La sémiotique, en explicitant ces mécanismes de construction de valeurs et stratégies, devra alors

13. Parcours narratif proposé par P. Basso Fossali et O. Le Guern, organisateurs du colloque *L'appropriation sémiotique : l'interprétation de l'altérité et l'inscription du soi*, organisé à l'ENS de Lyon les 28 et 29 avril 2016.

mettre en place des outils afin de connecter et faciliter les passages dans les interstices entre Usager Empirique et Usager Modèle.

Ouvrages cités

- BEYAERT-GESLIN Anne, 2012, *Sémiotique du design*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BIANCHI Cinzia, MONTANARI Federico e ZINGALE Salvatore (a cura di), 2010, *La Semiotica e il progetto*, vol. 2, *Spazi, oggetti, interfacce*, Milano, FrancoAngeli.
- BOUTINET Jean-Pierre, 1990, *Anthropologie du projet*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CATOIR-BRISSON Marie-Julie, VIAL Stéphane, DENI Michela and WATKIN Thomas, 2016, "From the Specificity of the Project in Design to Social Innovation by Design: a Contribution", in P. Lloyd and E. Bohemia (eds), *Proceedings of DRS2016: Design + Research + Society – Future-Focused Thinking*, vol. 6, p. 2287-2300.
- DARRAS Bernard et BELKHAMSA Sarah (dir.), 2010, *MEI (Médiation Et Information)*, n° 30-31, *Objets et Communication*.
- DARRAULT-Harris Ivan et ZINNA Alessandro (éds), 2017, *Formes de vie et modes d'existence « durables »*, *Actes du XXXVI^e colloque d'Albi* [en ligne], Toulouse, Éditions CAMS/O.
- DENI Michela, 2002, *Oggetti in azione. Semiotica degli oggetti: dalla teoria all'analisi*, Milano, FrancoAngeli.
- DENI Michela, 2005, « Les objets factitifs », dans J. Fontanille et A. Zinna (dir.), *Les Objets au quotidien*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, p. 81-98.
- DENI Michela, 2008, « La semiotica nel progetto », in M. Deni e G. Proni (a cura di), *La Semiotica e il progetto. Design, comunicazione, marketing*, Milano, FrancoAngeli, p. 87-109.
- DENI Michela, 2010, « L'intervention sémiotique dans le projet : du concept à l'objet », dans B. Darras et S. Belkhamza (dir.), *MEI (Médiation Et Information)*, n° 30-31, *Objets et Communication*, p. 87-98.
- DENI Michela, 2016, « Conception et création », *Wikicreation* [en ligne].
- DENI Michela e PRONI Giampaolo (a cura di), 2008, *La Semiotica e il progetto. Design, comunicazione, marketing*, Milano, FrancoAngeli.
- ECO Umberto, 1979, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher, *Lector in fabula ou La Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- FINDELI Alain, 2010, "Searching for Design Research Questions: Some Conceptual Clarifications", *Questions, Hypotheses & Conjectures: discussions on Projects by Early Stage and Senior Design Researchers*, Bloomington, iUniverse, p. 286-303.
- FONTANILLE Jacques et ZINNA Alessandro (dir.), 2005, *Les Objets au quotidien*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- FONTANILLE Jacques, 2015, *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.

- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- LABARTHE Fabien et FRANCOU Renaud, 2014, *Guide de l'innovation centrée-usager. Petite boussole pour innover avec les usagers*, Région PACA, PacaLabs.
- MALDONADO Tòmas, 1970, *La Speranza progettuale*, Torino, Einaudi.
- MANZINI Ezio, 2015, *Design, When Everybody Designs. An introduction to Design for Social Innovation*, Cambridge (MA), MIT Press.
- MARI Enzo, 1974, *Proposta per un'autoprogettazione*, Catalogo, Milano, Galleria Milano.
- MUNARI Bruno, 1971, *Artista e designer*, Bari, Laterza.
- PIPONNIER Anne, BEYAERT-GESLIN Anne et CARDOSO Stéphanie (dir.), 2014, *Communication & Organisation*, n° 46, *Design et Projet*.
- PROPP Vladimir Jakovlevič, 1928, *Morfologija skazki*, Leningrad, Academia.
- RIFKIN Jeremy, 2000, *The Age Of Access: The New Culture of Hypercapitalism, Where All of Life Is a Paid-For Experience*, New York, Putnam Publishing Group.
- RIFKIN Jeremy 2014, *The Zero Marginal Cost Society*, New York, Palgrave Macmillan.
- SEMPRINI Andrea, 2005, *La Marque, une puissance fragile*, Paris, Vuibert.
- ZINNA Alessandro, 2017, « Introduction », dans I. Darrault-Harris et A. Zinna (dir.), *Formes de vie et modes d'existence « durables »*, Actes du XXXVI^e colloque d'Albi [en ligne], Toulouse, Éditions CAMS/O.

2.2.3

L'espace approprié. Espace remédié et cartographie immédiate

Julien THIBURCE

Université Lumière Lyon 2, ICAR, UMR 5191

Introduction

La cartographie est pratiquée depuis des siècles par les arpenteurs de la surface terrestre et de ses tréfonds, les navigateurs de régions aquatiques comme ceux de la voûte céleste. Les populations nomades notamment mobilisaient et mobilisent cette médiation en vue d'inscrire leur passage dans l'espace et de garder une trace des activités menées (Ingold 2013). La cartographie remplit là deux fonctions macrostructurantes. D'une part, les contours d'un espace sont dressés depuis un point de vue, pour en préserver une trace dans le temps. On le représente et le projette sur un plan de manière à en avoir une perception globale, à une certaine échelle. D'autre part, la cartographie procède d'une structuration spatio-temporelle des pratiques symboliques d'une culture, par rapport à une autre culture et/ou un autre espace. Ici, un lieu de pouvoir institutionnel. Là, un lieu de loisir et de détente. Là-bas, la frange de l'espace au-delà duquel se trouve l'*Autre*, la frontière avec un espace divers et un *ailleurs*.

À l'aune d'une réflexion sémiotique sur la médiation que constitue l'objet cartographique, nous nous attardons sur les divers phénomènes d'appropriation qu'elle sous-tend. Modéliser l'espace, n'est-ce pas déjà modeler, modaliser et canaliser des pratiques sociales ? Mobiliser et délimiter une *surface d'inscription* de manière arbitraire (Fontanille 2005), n'est-ce pas circonscrire un champ et un hors-champ de l'espace de sa présence, avec ses frontières propres, pour une *territorialisation* des pratiques ?

Afin de faire émerger les différents tenants et aboutissants d'un tel questionnement sur la ville, nous mettons en regard deux pratiques langagières : la cartographie et la balade urbaine¹. La pratique cartographique est appréciée en tant que (re)médiation de l'espace urbain qui fait se projeter un acteur dans un espace pour une pratique. Elle opère une jonction entre un *ici* de la lecture et un *là-bas* spatio-temporel

1. Même si les caractéristiques de cette pratique seront questionnées au fil de notre argumentation, il faut d'ores et déjà noter que la balade urbaine n'est pas une visite guidée sur le mode touristique. Elle constitue plutôt une énonciation de groupe visant à un échange et une problématisation des pratiques de l'espace public urbain.

indiquant une diversité d'itinéraires à emprunter. La pratique de la balade urbaine, quant à elle, est appréhendée en tant que pratique immédiate procédant d'une remédiation et d'un *recadrage* (Goffman [1956] 1973) de l'espace urbain.

Au-delà d'un rapport seulement esthétique à l'espace, la balade urbaine met en jeu une *sémiose socialisée* pour l'élaboration d'une cartographie située et situante des pratiques sociales. Ce passage entre médiation et remédiation nous paraît alors fertile pour une réflexion sur l'appropriation des discours sur/dans la ville et les processus sémiotiques qu'elle implique ou nécessite. Aussi, notre analyse se déploie sur le mode de la caractérisation de pratiques langagières dans une perspective de généralisation limitée des pratiques culturelles.

La notion de *dialogisme* a été introduite en narratologie par Mikhaïl Bakhtine, en vue d'un approfondissement de l'analyse des rapports entre des langages et des discours. Dans son enquête sur une pratique traversée et infusée par une diversité de langues et de registres, il s'agissait pour le narratologue d'appréhender les appropriations en jeu dans l'énonciation littéraire (Bakhtine [1934] 1978 : 115)². Ici comme dans le cadre de notre thèse (Thiburce 2018), le *dialogisme* est étendu aux énonciations *sur* la ville et *dans* la ville (Mondada 2000 : 122), pour une appréhension des « jeux de langage » (Wittgenstein [1964] 1975) à l'œuvre en interaction et de la « polémologie » (Basso Fossali 2012) de l'espace urbain sous-jacente – en production comme en réception. Ainsi, par la notion de *dialogisme urbain*, nous enquêtons sur les diverses reformulations, reprises et citations dans l'énonciation pour une gestion et une élaboration collectives de *points de vue* (Benveniste 1966 ; Ducrot 1984). Pour l'objet cartographique et la balade urbaine, des tensions émergent entre des *pratiques sémiotiques* (Fontanille 2008) tacitement partagées et des pratiques idiosyncrasiques et pluralisantes.

D'abord, nous proposons un contraste entre, d'un côté, un *espace de la carte* qui relève d'une *polysémiotité scripturale* et, de l'autre, une *cartographie immédiate* par une *multimodalité discursive*. On tente de mettre en lumière diverses modalités d'inscription de l'espace selon des modalisations distanciées et projectives (par Google Maps) et des modalisations incarnées, *in situ* et *in vivo* (par l'interaction dans la balade).

2. Bakhtine propose à cet égard une réflexion qui nous paraît intéressante sur le *milieu* des pratiques langagières : « [Jusqu'en] énonciation où il est approprié, le discours n'est pas dans un langage neutre et impersonnel (car le locuteur ne le prend pas dans un dictionnaire !) ; il est sur des lèvres étrangères, dans des contextes étrangers, au service d'intentions étrangères, et c'est là qu'il faut le prendre et le faire "sien". Tous les discours ne se prêtent avec la même facilité à cette usurpation, cette appropriation. [...] Le langage n'est pas un milieu neutre. Il ne devient pas aisément, librement, la propriété du locuteur. Il est peuplé et surpeuplé d'intentions étrangères. Les dominer, les soumettre à ses intentions et accents, c'est un processus ardu et complexe ! » (Bakhtine [1934] 1978 : 115).

On questionne ensuite les *formes de vie de la ville* en situation d'interaction, de *l'ici* à *l'ailleurs*. On s'intéresse là aux traitements et à l'émergence d'un espace lors d'une *sémiose socialisée*. À ce niveau, on se focalise sur diverses formes de (re)sémantisation de l'espace urbain opérées dans la balade urbaine guidée.

Finalement, le phénomène d'appropriation de l'espace est mis en perspective à l'aune des notions de *territoire* et de *milieu*.

1. Espace de la carte et cartographie immédiate

En vue de prendre part à une réflexion sémiotique sur l'*appropriation de l'espace public*, il est pertinent de resituer ce phénomène dans sa dimension (*in*)*transitive*, d'après la typologie introduite par Lucien Tesnière (1959)³. En effet, s'intéresser au phénomène d'*appropriation*, c'est s'intéresser (1) à un procès initié par un acteur de l'espace sur/dans cet espace même et (2) à la résultante de ce procès : le suffixe *-tion* marque *et* le phénomène de s'approprier de quelque chose *et* ce qui est approprié. Dès lors, on s'interroge sur les acteurs impliqués dans cette transitivité, sur les *valeurs* et les *valences* en jeu dans l'appropriation, sur les agents et les patients de l'action ou de l'état.

Si X s'approprie Y, qui est ce X ? Qu'est-ce que ce Y ? Qu'est-ce qui est *fait sien* ? Qu'est-ce qui est *rendu propre à* ? Par qui, à quoi, où et quand ?

Dès lors, ces deux (re)médiations que sont la pratique cartographique et celle de la balade urbaine sont questionnées par les modalités d'appropriation de la ville qu'elles sous-tendent. Nous problématisons dans cette partie la constitution du corpus et ce qui nous permet de distinguer un espace de la carte d'un espace cartographié en interaction.

1.1 Appropriation de l'espace et sémiotique de terrain

Afin de retracer le parcours de la ville d'une « balade urbaine » proposée par le Musée d'Histoire de la Ville de Lyon (Musées Gadagne) qui s'est déroulée le 31 mai 2016 de 12h à 14h, nous avons réalisé une capture d'écran d'une vue aérienne de l'espace de la balade⁴. Sur cette

3. Lucien Tesnière a développé la notion de « valence » reprise plus tard par la sémiotique (post)greimassienne ; la valence étant « le nombre de places actantielles liées à chaque prédicat dans la structure de base de la phrase ». Une distinction se fait donc entre des verbes dits à valence zéro ou *a-valents* (verbes impersonnels comme *pleuvoir*), *mono-valents* (verbes comme *dormir*), *bi-valents* (par exemple, *vouloir quelque chose*), *tri-valents* (verbes du type *demandeur quelque chose à quelqu'un*) et quelques rares *quadri-valents* (comme le cas de *traduire*). Les verbes requièrent alors un certain nombre d'éléments afin d'être « saturés », c'est-à-dire que toutes les places qu'ils rendent disponibles doivent être occupées afin qu'un énoncé soit jugé comme « grammatical ». Conséquemment, tout énoncé où un verbe est non-saturé serait agrammatical.

4. Cette vue aérienne réalisée sur le site internet Géoportail est un outil que nous mobilisons pour représenter le parcours dans une partie de l'espace de la Métropole du Grand Lyon. Nous avons choisi ce type de vue afin d'éviter la superposition avec d'autres indications verbales

visualisation qui relève d'une photographie objectivée (figure 1), nous avons alors annoté le parcours d'un trait blanc, les noms des points d'arrêt donnés par les deux guides (où « HDV » est le sigle d'Hôtel de Ville) et les temps d'arrêts (les sommes indiquent un « faux départ », à Foch, et un déplacement vers un autre point, à HDV).



Figure 1.- Parcours de la balade urbaine Esprit skate du 31.05.16
– Fond de carte IGN

Pour ce qui est de la médiation cartographique, nous travaillons sur une capture d'écran d'une partie de la métropole du Grand Lyon faite au mois de février 2017 sur le site internet Google Maps (figure 2). Nous avons alors opéré le même cadrage que celui de la vue aérienne pour appréhender la manière dont l'espace est énoncé et approprié par la carte. Il s'agit ainsi de repérer les modalités par lesquelles Google *fait* l'espace en le disant et en le montrant.

À partir d'une mise en regard de ces deux types de (re)présentation d'une même portion de l'espace urbain se dessine un (grand) écart sémiotique : ces deux visualisations diffèrent dans la qualité de leurs « caractéristiques plastiques » – « topologiques », « eidétiques », « chromatiques » – et « figuratives » (Thürlemann 1982 ; Greimas 1984). Dans l'analyse, nous questionnons les tenants et les aboutissants d'un tel écart par un regard sur une pratique en acte de la ville, *in situ* et *in vivo* dans la

(toponymiques, notamment) et iconiques (signalisation, traitement chromatique, etc.). Il reste tout de même à noter que les deux vues offrent des informations tout à fait différentes au niveau spatial, entre *motivation* et *arbitrarité* du signe.

balade urbaine. Une capture d'écran représente le dispositif mobilisé pour l'enregistrement audio-vidéo de l'interaction en parcours où sont annotés les pseudonymes donnés aux participants (figure 3).

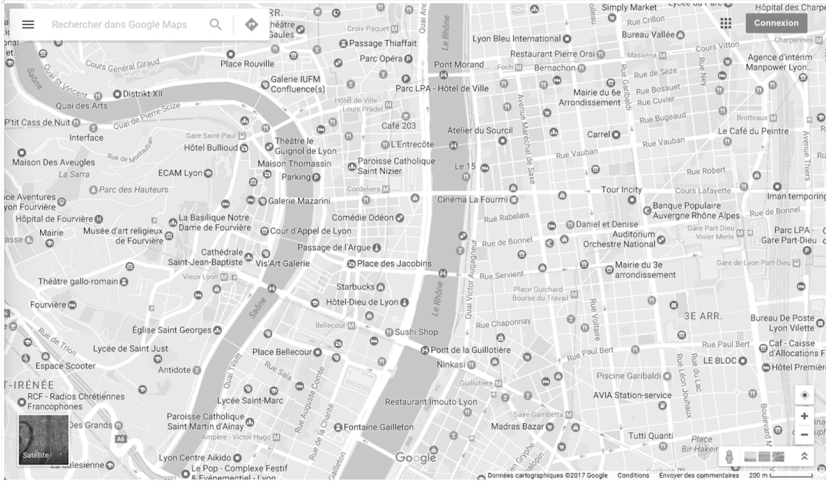


Figure 2.- Cartographie Google Maps :
espace de la balade urbaine Esprit skate du 31.05.16



Figure 3.- Vues du chercheur et des participants

Intitulée *Esprit skate*, la balade urbaine à laquelle nous avons participé avait pour thème la pratique du skateboard et les enjeux sociopolitiques afférents pour les aménageurs, les concepteurs et les usagers de l'espace public⁵. Cette pratique de remédiation nous est apparue comme un terrain propice à l'observation et à l'analyse de phénomènes d'appropriation de l'espace, dans le cours même de son instauration. Cette pratique permet en effet d'appréhender des discours *sur* la ville (ce qui est dit, montré et fait des discours, des objets et des pratiques) et des discours *dans* la ville (ce qui est dit, montré et fait par l'interaction) et les différentes appropriations possiblement à l'œuvre dans une *énonciation polylogale* et *dialogique* de la ville. Nous avons donc procédé à l'enregistrement audio-vidéo de balades urbaines dans une approche ethnométhodologique, afin de pouvoir ré-observer la scène et d'ancrer notre propos à partir des données attestées et partageables. Sur le mode de l'*observation participante*⁶, nous manipulons nous-même une caméra pour enregistrer l'événement interactionnel dans un plan d'ensemble, un cadrage fixe dirigé sur les participants. Une seconde caméra a été confiée aux participants⁷.

Par notre caméra, on cherche à appréhender et à attester les intrications, les connivences et les distanciations non seulement entre les participants et la ville, mais aussi entre les participants eux-mêmes. Par la caméra confiée aux participants, on tente de saisir les divers mouvements de *focalisation*, de *défocalisation* et d'*accommodation* opérés par les corps,

5. Pour notre thèse, nous avons suivi deux occurrences de cette balade, afin d'enquêter sur d'éventuelles variations dues aux participants en présence aux niveaux phénoménologique, épistémique et passionnel, mais aussi les variations dues à la contingence. La première balade s'est déroulée « en interne », avec des personnes qui travaillent pour les services culturels de la Ville de Lyon. La deuxième balade, quant à elle, s'est déroulée le dimanche 19 juin 2016, de 15h à 17h. Les participants étaient des personnes qui venaient après s'être inscrites sur internet ou par téléphone via une interface dédiée. Les extraits analysés ici sont issus de la première balade.

6. Cette méthode de prise de données est thématisée dans des travaux en sociologie, en éthologie, en linguistique interactionnelle et en analyse conversationnelle. Pour un développement sur celle-ci, nous renvoyons le lecteur à Cosnier (2001), Mondada (1999 et 2006) et Traverso (2008 et 2014), entre autres. D'un point de vue épistémologique, si la sémiotique a thématisé et théorisé la question de la *praxis énonciative*, elle mobilise et constitue en revanche peu de corpus en *situations naturelles* pour l'enquête sur les dimensions multimodale et praxéologique des pratiques langagières. Aussi semble-t-il pertinent et nécessaire (1) de proposer un regard en sémiotique sur un corpus déjà constitué d'interactions et (2) de concevoir et conceptualiser les pratiques de constitution de corpus d'interactions en sémiotique.

7. L'enregistrement audio-vidéo réalisé fait partie de notre corpus de thèse sur *Le dialogisme urbain* (Thiburce, en cours). La consigne donnée aux participants est celle de filmer ce qu'ils veulent, quand ils le veulent, de la manière dont ils le veulent. Si aucun des participants ne souhaite filmer, la caméra peut être éteinte et/ou nous être rendue à n'importe quel moment. Aussi, dans le cours de la deuxième balade que nous avons enregistrée, une des participantes souhaitait bien prendre la caméra, cependant il était difficile pour elle de statuer sur l'utilisation la plus convenable. Ainsi, si dans la consigne, c'est la modalité du *vouloir* qui était mise en avant, dans l'acte filmique, ce sont plutôt les modalités du *pouvoir* et du *savoir* qui étaient thématisées.

les regards et les voix. Il s'agit d'appréhender les liens entre perception et énonciation de manière instrumentée, selon des champs et des hors-champs flottants, depuis leurs points de vue. Ces deux approches vidéo-graphiques d'une même situation d'interaction offrent alors une attestation (1) des pratiques langagières sur/dans l'espace urbain et (2) des diverses manières qu'elles ont de s'influencer les unes les autres en parcours : c'est là un regard « stéréo-épistémologique » (Basso Fossali 2015) sur le phénomène d'appropriation de l'espace urbain. Une dialectique s'installe alors entre regard *émique* et observation *étique* (Pike 1967), entre regard des participants et regard du chercheur.

1.2 Expérience médiée et appropriation en situation

Si la cartographie est une médiation permettant de se faire une expérience *distale* (Rastier 2011) de l'espace, la balade urbaine nous situe dans un rapport avant tout *proximal* (*mind the gap!*). Au regard des traitements opérés par la cartographie (figure 2), une sémiotisation de l'espace urbain est déjà activée par les caractéristiques *plastiques* et *figuratives* (Thürlemann 1982 ; Greimas 1984) projetées sur une surface bidimensionnelle. Le traitement des échelles spatiales (villes, arrondissements, rues, etc.), la délimitation de zones terrestres et de zones aquatiques, la saillance d'une voie à parcourir à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, les flèches indiquant les sens de déplacement des véhicules (motorisés ou non) et la mobilisation de pictogrammes (pour indiquer des lieux commerciaux, lieux culturels, lieux de restauration, etc.), accompagnés ou non d'un libellé verbal, sont autant de sectorisations de l'espace, de mises en forme de pratiques culturelles. Réalisées (archivées), actualisées (rendues présentes) ou potentialisées (rendues possibles), ces pratiques sont remédiées par une carte qui procède à leur *indiciarisation* (par instanciation), leur *iconisation* (par énonciation) et leur *symbolisation* (par codification).

L'espace de la carte est un texte dont la configuration répond, d'une part, à une systématisation interne, notamment par un traitement des couleurs, des formes, et des dénominations pour faire émerger des points, des lignes et des surfaces de manière différentielle. D'autre part, elle repose sur des formes d'*intertextualité* (Genette 1994), en créant des liens avec d'autres cartographies (comme le bleu pour les zones aquatiques, le vert pour des espaces tels que les parcs, jardins publics, forêts) et d'autres informations dans l'espace public (couleur marron comme traitement plastique des panneaux de signalisation indiquant des lieux/espaces culturels). La *polysémiotité de l'espace de la carte* consiste alors en la gestion de différents systèmes de représentation. Entre celui de Google Maps et celui d'une « sémiosphère » (Lotman [1966] 1999) traitée dans son étendue spatiale et sa transversalité domaniale, on tend à la maîtrise

de chaque parcelle (la carte n'aime pas le *no man's land*) et de chaque pratique, en les instituant (ici, on peut faire ceci et là, on ne peut pas).

Si l'espace est traité dans son étendue horizontale, qu'en est-il de sa verticalité ? Celle-ci reste énigmatique. Le seul indice qui permette d'en résoudre la complexité serait le traitement de la superposition des voies de communication (tunnel, auto pont, etc.) et leurs éventuels entrelacs, en vue de marquer un dénivelé (positif ou négatif, c'est selon). L'espace n'est ici qu'une *surface lisse* (Deleuze & Guattari 1980) dont l'énonciation cartographique tend à l'univocité catégorielle et la permanence temporelle : pour une même étendue ou un même objet, une seule parole et un seul statut *ici, maintenant* et après. *L'espace de la carte* est toujours une orientation vers un *là-bas* (Boudon 2013 : 54) configuré et systématisé par la parole d'un autre, absent et distant, dont l'idiote reste une base non échangeable : on peut intervenir sur la carte par palimpseste, certes, mais l'on ne peut pas dialoguer ni influencer sur autrui.

Pour ce qui est de l'espace de la balade urbaine, ses *plans de l'expression* et *du contenu* (Hjelmslev [1943] 1971) ne relèvent pas d'un *déjà-là* préformé : la textualité de l'espace et du temps émerge des échanges et de la négociation d'une *perception en acte et en parcours* (Boudon 2013). Les voix des guides trouvent un écho, une continuité ou une résistance (1) par rapport à des paroles déjà énoncées et des expériences vécues, (ré)énoncées dans *l'ici et maintenant* de la situation ; (2) par rapport à celles des participants à qui elles proposent un itinéraire sur/dans la ville et avec qui elles en *co-construisent* (Kerbrat-Orecchioni 2005) l'énonciation en parcours.

La ville y est alors *énonciation* lue/vue/sentie et non pas *énoncé* à lire/voir/sentir. La *cartographie immédiate* ne relève pas seulement des régimes du *dire* ou du *montrer* wittgensteiniens⁸, sous la forme du commentaire et de l'étiquetage, mais aussi d'une intervention. Au regard de notre corpus, l'énonciation sur/dans l'espace se révèle être plutôt co-énonciation et co-construction *et* de l'espace *et* des positions des interactants eux-mêmes.

En effet, pour les guides comme pour les co-participants, un dire, un montrer et un faire sur l'espace implique de se dire, de se montrer et de se faire soi-même et l'autre – au-delà d'une vision psychologisante ; un dire, un montrer et un faire dans l'espace mettent en question des normes et des routines langagières, des pratiques sociales et culturelles introjectées, partagées ou non. Le trajet de la balade constitue déjà une énonciation en ce qu'il nécessite une sélection et une élection de lieux propices au questionnement d'une thématique. Mais, alors qu'ils se rejoignent au lieu de rendez-vous, les participants ne connaissent pas

8. Pour une problématisation du couple *dire/montrer* chez Wittgenstein en sémiotique, voir de Chanay, Colas-Blaise & Le Guern (2013).

encore le discours qu'ils vont élaborer collectivement, ni les lieux qu'ils vont traverser. Par un parcours corporel, biographique et discursif de l'espace, ils en négocient le sens (situé) et la signification (systématisée) et inscrivent (ou non) la trace d'une subjectivité individuelle et/ou collective. L'énonciation de groupe repose sur une bilatéralité de l'énonciation, en ce que les participants s'influencent les uns les autres – notamment par la *performativité* (Austin [1962] 1991) de leurs discours et de leurs pratiques : les guides, en concevant l'itinéraire, doivent se projeter un participant-type qu'ils seront amenés à rencontrer en programmant une parole à son attention et doivent s'ajuster aux dynamiques et aux contingences à l'œuvre *in situ* et *in vivo*.

1.3. Stratification des pratiques et épaisseur discursive

Afin de saisir l'implication des voix et des corps dans la *cartographie immédiate* lors de la balade urbaine, nous proposerons ci-dessous l'analyse d'une séquence descriptive des revêtements « skatables » et « non skatables », à l'aide de captures écran de l'enregistrement vidéo de cette balade et d'une schématisation des objets décrits par les participants. GU2⁹ procède ici à une caractérisation de l'espace dans toute sa multimodalité discursive : un soi *sur* et *dans* l'espace, avec la mobilisation du parapluie pour délimiter une zone à skater et son au-delà. GU1, quant à lui, est moins impliqué dans cette séquence descriptive de la pratique du skateboard, à ce point d'arrêt, et reste plutôt en observateur à ce moment-là, comme les autres participants.



Figure 4.- Séquence descriptive d'un spot de skateboard (plan incliné)

9. Cette balade a été conçue par deux professionnels de l'image skateboardistique et a été réalisée à deux voix. Nous avons ici anonymisé les participants en les nommant par trois caractères : GU(ide) 1 ou GU2 et V(isiteur) H(omme) 1 et V(isiteur) F(emme) 1.

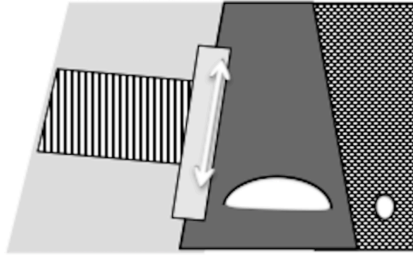


Figure 5.- Schématisation de la séquence descriptive

Dans l'énonciation de GU2, des surfaces « skatables » et d'autres qui ne le sont pas émergent de leur caractérisation et de leur différenciation plastiques, par rapport à d'autres surfaces. La voie goudronnée faite pour les cyclistes émerge comme une voie empruntée par les skateurs (figure 4, image 1) :

GU2 on n'est pas sur un super sol\ mais ça roule quand même/ pa`ce que i` y aurait ces pavés-là ((touche les pavés avec son parapluie)) en fait ce s`rait pas du tout un spot de skate\ ((mouvements de gauche à droite avec son parapluie)) mais le fait qu'i` y ait ça/ ((touche le sol goudronné avec son parapluie)) (h.) (.) qui roule à peu près ça en fait un:\

Le banc (figure 4, image 2) n'est pas un espace seulement fait pour s'asseoir, les skateurs « montent » et « glissent » dessus, sur la planche ou sur les essieux en fer (*trucks*). GU2 rend ainsi compte de diverses modalités de pratiques de l'espace par le skateboard, respectivement appelées *slide* et *grind*. Aussi, dans le cours de la description, VF1 participe de la formation de l'espace en demandant si « ça roule là/ sur le plan incliné/ ». Ce à quoi GU2 répond que « ouais\ même s'i' y a plein de trous\ ça passe\ ».

Aussi les guides disent-ils que « pour certains » skateurs, dont la maîtrise de la pratique permet de s'aventurer là où d'autres passeraient leur chemin, « tout ça est un spot » : certains « dévalent le plan incliné » (GU1), ils « roulent sur le mur\ et se jettent carrément\ dans le trou:\ » (GU2) puis arrivent en bas des quais (où se trouve le groupe). En revanche, les marches striées et la surface pavée touchée par GU2 du parapluie et annotée d'un point (figures 4 et 5) ne sont pas « skatables » : si le sol goudronné était pavé, cet espace ne serait pas un spot de skateboard d'après GU2.

Une caractérisation de l'espace de la pratique du skate est opérée par le discours et les mouvements du corps. Un lieu émerge, prend une forme et une coloration spécifiques selon des énonciations et des valorisations locales : le banc « qui d'ailleurs a été fait pour empêcher les gens de

monter les escaliers », d'après GU1 en ouverture de la séquence, est un objet détourné par les skateurs. Aussi, dans son discours, GU2 mobilise son parapluie dans une fonction déictique et mimétique en vue de pointer les parties où « des gars » posent leur planche et la manière dont ils la posent : le parapluie se fait prolongement de (l'index de) la main et objet substituant le skate. La dimension multimodale du discours implique alors un *dialogisme* selon des gestes répétés et des gestes créés *in situ* sur le mode de la performance, selon la contingence du terrain (avec ou sans parapluie, avec la main). Le geste oscille entre *modélisation* et *modalisation* de l'espace.

Par cette mise en discours, GU2 inscrit la trace d'une pratique antérieure par son propre corps, de sa propre manière. Cet espace n'est plus simplement un lieu de passage des marcheurs, des coureurs et des cyclistes, il est un lieu « skaté » et « à skater ». Une dynamique tout à fait intéressante est à l'œuvre dans la caractérisation de cet espace. En effet, l'espace est décrit au fil de l'interaction en élargissant la fenêtre d'ouverture, aussi bien sur le plan de l'expression que sur le plan du contenu. Les guides, pour décrire ce « spot », partent d'un élément détourné (le banc), décrivent les objets auxquels il est lié (les voies de circulation, les marches, etc.) et ses limites « pour certains » skateurs. Les co-participants eux-mêmes prennent part à l'élaboration du sens de l'espace, sur le mode de l'enquête sérieuse (comme VF1) ou sur le mode humoristique (comme VF4 : « ne faites pas ça à la maison »).

Par là même, l'espace devient un feuilletage des discours et des pratiques des objets de la ville dont les *formes de vie* (Fontanille 2015) sont à déterminer et à négocier par une *sémiose socialisée* (en cours).

2. Formes (de vie) de la ville

Entre la cartographie médiée et la cartographie immédiate, située et situante, les contours et les caractéristiques des objets de l'espace urbain prennent une teneur bien différente. Aussi, souvent dans la balade, une *conjonction* et une *disjonction* de l'espace urbain se déploient entre des objets/sujets immédiatement perceptibles, et d'autres qui ne le sont pas, alors médiés par le discours. Une tension s'installe entre perception et énonciation de la ville pour un thème spécifique (le skateboard), entre *paradigme et syntagme* (Chernyshova & Thiburce 2017). Cette tension, nous pouvons l'apprécier en nous intéressant aux *formes de vie* des objets et des sujets de la ville, par un regard sur une pratique langagière en cours d'instauration. Dans l'analyse de séquences descriptives des objets et des lieux dans la balade urbaine, quelques tensions sont à l'œuvre non seulement pour (1) le devenir d'un objet/sujet dans une *sémiosphère* (Lotman [1966] 1999) particulière (la forme de vie d'un objet/sujet), mais aussi (2) pour la *sémiosphère* elle-même (la forme de vie d'une culture).

2.1 Appropriation de l'espace, peaux lissées et peaux striées

L'espace peut être perçu comme une étendue *hétérotopique* (Foucault 1994), un espace dont les pratiques sociales hétérogènes sont territorialisées, structurées, organisées et articulées : c'est l'institutionnalisation et la (ré)partition de pratiques sociales, politiques et culturelles. Cependant, l'espace n'est pas seulement une boîte au sein de laquelle vont être distribués, répartis et articulés des sujets, des objets et des pratiques de manière prédéterminée et codée d'avance. Si les institutions politiques ont un projet d'urbanisation et d'acculturation pour lequel il leur est nécessaire d'anticiper des pratiques potentielles d'usagers, en vue de procéder à leur (ré)orientation et leur canalisation, les rôles distribués dans un scénario institutionnel sont parfois court-circuités, détournés ou même tout simplement non actualisés et non réalisés parce qu'inconnus.

On voit notamment se former un écart entre des positions réparties et distribuées sur une carte et des positions en cours d'actualisation et de potentialisation par la négociation du sens de l'espace urbain. Un passage de notre corpus est tout à fait intéressant à cet égard : c'est la *resémantisation* d'une place, visible sur les captures d'écran ci-dessous, qui porte le nom de « Square Jussieu » sur la carte Google Maps et de « Small Place » ou « Petite place » pour les GU1 et GU2 et d'autres skateurs.



Figure 6.- « Small Place » ou « Square Jussieu » ?



Figure 7.- Square Jussieu, « le bon plan » ?
Limites de la carte Google Maps

L'écart entre l'état de cette place lors de la balade (figure 6) et son traitement plastique et figuratif sur la carte Google Maps (que nous avons encerclé en figure 7) est particulièrement manifeste. *In situ*, dans la balade urbaine, cette place est à moitié minérale : on trouve quelques parcelles de pelouse, ici et là, et des rangées d'arbres (magnolias, pins, platanes) circonscrivant la place. En revanche, sur la carte, on se rend compte qu'elle est représentée par un à-plat vert.

Une asymétrie s'instaure entre l'odonyme mobilisé (« square »), son traitement sur le plan Google Maps (un à-plat vert) et l'expérience que l'on peut s'en faire dans la ville (une place plus minérale que végétale). À lire la carte, cette place est donc un lieu de verdure propice au déploiement de pratiques habituelles dans les parcs (pique-nique, jeux, détente, etc.) et un lieu où la pratique du skateboard serait impossible – en effet, comment rouler dans la pelouse ?¹⁰

Pour les guides, elle porte le nom de « Small Place » depuis vingt-cinq ans. C'est un lieu qu'ils se sont approprié par la pratique du skate, au point de ne pas en connaître le nom administratif. Lorsque les guides ont mené des recherches en vue de la conception de la balade, ils se sont rendu compte qu'elle portait le nom de « Square Jussieu » – et non pas le nom « Édouard Herriot », dont un buste sculpté, présent sur la place, aurait pu en motiver la dénomination par synecdoque. Le X (skateur) qui s'approprie le lieu Y (Small Place) est alors en concurrence avec d'autres acteurs de la ville, notamment les institutions et administrations en charge de la dénomination des espaces et des lieux sur un territoire donné.

10. Par curiosité vers l'énonciation que l'instance administrative pouvait faire de l'espace, nous avons recherché la manière dont la municipalité lyonnaise renseigne ce square. Parmi d'autres « équipements » publics, une cartographie le représente de manière plus nuancée et fidèle que la Google Maps. Le plan sur le site de la Ville de Lyon mobilise un fond cartographique proche de celui réalisé par l'IGN. Pour une visualisation de ce plan, voir sur le site de la ville de Lyon (www.lyon.fr) dans l'onglet « accueil » puis « équipements » à l'entrée « Square Jussieu ».

Ainsi, pour une réflexion sur les enjeux de la perception esthétique et l'appréhension esthétique de la ville, nous nous demandons si les tensions qui émergent entre les traitements plastiques et figuratifs des espaces et les pratiques qui s'y déploient ne mettraient pas en jeu une opération de *lifting urbain*. Une opération cosmétique de l'espace urbain qui reviendrait, pour une institution (Google), à gommer les pores de la peau de la ville. Il s'agirait ainsi d'en *lisser* les aspérités (créatrices), d'en réduire les *plis*, en vue de former un lieu *neutre* dont l'appropriation serait ainsi rendue possible à tous – mais finalement à personne en particulier. On observe ici une tentation de réduire le dialogisme urbain en essayant d'énoncer une ville de manière univoque. Nous nous demandons alors si cette neutralisation ne serait pas plutôt une *fadeur* de la ville : un espace *fade*, insipide et aseptisé autant qu'un *fading* de l'épaisseur actantielle de l'espace public, une destitution de l'agentivité des acteurs de la ville par l'atténuation et la relégation de leur « intentionnalité » (Eco 1979). Pour l'espace cartographié, une *intentio operis* (en œuvre) se trouve ici prise en étau entre une *intentio auctoris* (Google qui cherche à guider) et une *intentio lectoris* (les usagers qui peuvent en faire une hétérogénéité d'interprétations et de pratiques).

2.2 Le sel de la ville

Dans la mise en regard des discours lors de la balade urbaine, la ville et ses acteurs prennent une forme particulière. Chaque participant expérimente la balade par son propre vécu de la ville et ajoute (ou pas) des ingrédients à une expérience en partage dont la recette n'est pas donnée à l'avance. Les points de vue, les paroles et les gestes de chacun donnent à la ville en train de se cuisiner un grain, une finesse, et un goût particulier qui sont évalués par chacun des co-participants. C'est ainsi que par les discours des participants, dans la balade urbaine, sont saupoudrées quelques pincées de sel ou déversées quelques poignées, selon les palais. Dans une *sémiose socialisée*, chaque participant a son propre rapport à la ville et une expérience appropriée... dans une certaine mesure. C'est exactement cette mesure qui nous intéresse dans notre questionnement sur la dimension polémologique des pratiques de la ville et de l'énonciation socialisée. En effet, dans l'expérience socialisée en interaction, dans quelle mesure une socialisation de l'expérience de la ville est-elle *propre à* (bien assaisonnée, ni trop fade, ni trop épicée) et *faite sienne* (incorporée sans être diluée) ?

Afin de rendre compte de la teneur des échanges entre les participants et de la négociation du caractère approprié de leurs propos, on travaille ici sur un passage transcrit qui porte sur les tensions causées par la pratique du skate, au regard d'autres pratiques.

Extrait — Small Place, Nuisances ¹¹

1 ((01:09:25))
 2 GU1 c'est clair que: le skate ça fait du bruit\
 3 c'est sûr\ (.) i` y a des: circ-/ des:
 4 situations/ où: [ça fait plus]&
 3 VF1 [<c'est moins]&&
 4 GU1 &[de bruit] qu` d'autres/ quand&
 5 VF1 &&[gênant>] ((à VF2 et VF9))
 6 GU1 &c'est un spot [euh:] en bas des&
 7 VF? [(inaud.)]
 8 GU1 &immeubles\ ça résonne/ après c` qu'i`
 9 faut savoir/ c'est qu- (.) quand même
 10 souvent/ essaye de faire euh de s'adapter
 11 de de (.) pa`ce qu'on aime pas s` faire
 12 virer/ on aime pas compliquer les choses/
 13 donc euh i` y a des endroits/ on sait
 14 qu'i`faut y aller à telle heure/ tel jour/
 15 pour euh où i` y aura m- où les gens seront
 16 au travail/ i` y aura moins de voisinage/
 17 et du coup euh\ on essaye aussi d`composer
 18 avec ça/ pour euh\l'idée c'est pas d` venir
 19 pourrir la vie des gens non plus\ euh et
 20 donc ça on fait attention à ça/ pas
 21 toujours hein parce que voilà des fois i` y
 22 a:\ on s` retrouve c'est spontané on est
 23 sur un en- un spot/ et on fait gueuler des
 24 gens/ mais: euh des fois les skaters
 25 veulent pas partir parce que là ils sont
 26 dans l'énergie\ pour ska- pour skater cet
 27 endroit/ donc là ça peut créer des
 28 tensions\ ça c'est clair qu` c'est
 29 indéniable/ et que c'est euh le skate

11. Aussi, aux lignes 1 et 107 de la transcription le lecteur trouvera les balises temporelles qui permettent de situer le début et la fin du passage dans la séquentialité de l'interaction. Dans cette transcription, nous avons utilisé les normes de la convention de transcription ICOR (<http://icar.univ-lyon2.fr>):

[] chevauchement	- troncation
` élision	: allongement
(.) pause	= continuation
/ intonation montante	\ intonation descendante
(()) action	(inaud.) segment inaudible
& prolongement de tour	CAP accentuation

30 c'est\ TOUT n'est pas parfait autour d` la
 31 pratique du skate en ville\ ça c'est clair\
 32 euh après aussi les sur les questions de:
 33 enfin les clichés/ i` y aussi euh: la
 34 question d`sécurité/ où les passants
 35 peuvent avoir peur des skaters/ parce
 36 qu'on va beaucoup plus vite qu'eux\ (.) et
 37 euh alors pareil c`qu'i` faut savoir c'est
 38 que les skaters sont sont pas: on n'est pas
 39 des kamikazes/ ou on n'a pas envie de se:
 40 entrer en collision avec des gens/ donc euh
 41 (.) i` y a souvent la notion enfin vu d`
 42 l`extérieur/ ça paraît dangereux/ parce que
 43 on est sur une planche\qui est pas collées
 44 à nos pieds/ donc la planche peut partir à
 45 tout moment/ et (.) c`qui en apparence est
 46 vrai/ mais en fait euh c'est:\ j` pense
 47 qu'i` y a beaucoup moins/ de de:
 48 d'accidents liés au skate/ en ville/que par
 49 rapport au vélo par exemple\ j`pense qu'i`
 50 y a beaucoup plus de collision euh\ qui
 51 peuvent qui peuvent euh:\ exister/ et
 52 euh c'est vrai qu'en fait/ on a:/ on a une
 53 façon de s` déplacer dans l'espace/ qui est
 54 qui est beaucoup plus maîtrisée/ qu'on
 55 pourrait n` le penser\ et que oui vu d`
 56 l`extérieur ça paraît/ très dangereux\ mais
 57 en fait euh on fait pas n'im- on fait pas
 58 n'importe quoi\
 59 VH1 [bah au niveau d` la vitesse vous]&
 60 VF1 [((pointe derrière pour attirer]&&
 61 VH1 &[êtes contraints/ déjà aussi\
 62 VF1 &&[le regard de VF6 vers un passant))]
 63 (.)
 64 VH1 [par rapport au vélo:/]
 65 GU1 [bah on peut] aller vite hein
 66 ça/ le le le skate ça peut aller vite hein
 67 VF6 lui/ il est dangereux là derrière/ ((pointe
 68 au loin dans la rue))
 69 VF1 ((rires))
 70 ((les participants dirigent leur regard vers

71 une personne en trottinette qui passe au loin
 72 dans la rue))
 73 VF6 nan mais/ on p- par exemple on:/ fait chier
 74 les skaters mais les TROttinettes/ i` y en
 75 a Partout:/
 76 VH1 [oui c'est vrai]:/
 77 GU1 [ouais ouais]
 78 VH1 ((zoomer avec la caméra sur la personne en
 79 trottinette))
 80 VF6 en ville: c'est super [dangereux:\]&
 81 GU1 [oh oui:/]&&
 82 VF6 &[[en plus] ils font chier les skaters]&
 83 GU1 &&[les trottinettes/ c'est:\]
 84 VH1 [à lyon\
 85 VF6 &(inaud.) dans les skateparks/ ça fait
 86 chier tout l` monde\ [`fin:\]
 87 GU1 [j` pense] que là/ i`y
 88 aura beaucoup plus [de problèmes/ avec]&
 89 VF6 [les trottinettes/]&&
 90 GU1 &[les les les euh:][les trucs]&
 91 VF6 &&[c'est juste affreux]
 92 VH1 [j` me déplace]&&
 93 GU1 &[motorisés/ les les:] ((regarde GU2))
 94 VH1 &&[en trottinette/ hein]
 95 GU2 [ouais les les]&
 96 VF1 [non mais:/]&&
 97 VF6 [pardon hein\ c'est juste que]&&&
 98 GU2 &[overboards]
 99 VF1 &&[(inaud.)]&
 100 VF6 &&&[les trottinettes/]
 101 VF? [bah ouais alors/]
 102 GU1 [overboards ouais]
 103 VF1 &[on peut l` dire] [quoi\] ((à VF6))
 104 VF7 [oups] ((à VH1))
 105 VH1 oups\ ouais/ ((à VF7))
 106 (inaud.)
 107 ((01:11:31)

Dans ce passage¹², GU1 évoque la pratique du skateboard pour les nuisances qu'elle peut créer et les dangers qu'elle représente pour

12. Nous reviendrons en Section 3 sur cette transcription pour ses aspects cruciaux d'un point de vue sémiotique, sur le versant multimodal du discours.

certain ; il la met en regard avec celle du vélo, pour laquelle il pense qu'il y a plus de collisions (lignes 2 à 58). VH1 demande alors si les skateurs ne sont pas plus « contraints » que les cyclistes en termes de vitesse (lignes 59 et 61) et GU1 lui répond que l'« on peut quand même aller assez vite » (ligne 65-66).

Tout à coup, une personne passe au loin en trottinette derrière les guides. VF1 pointe alors la personne en question afin d'en instancier la présence à VF6 et lui glisse un mot à l'oreille que nous ne pouvons entendre avec notre dispositif d'enregistrement, n'ayant pu équiper que les guides d'un micro individuel. Ce à quoi VF6 réagit de manière spontanée, en interrompant le discours de GU1 (ligne 67), en pointant du doigt la personne en trottinette : GU1 et GU2 se tournent en direction de la personne pointée, le groupe se met à rire. VF6, pour expliciter cette réaction spontanée exprime alors son point de vue sur la pratique de la trottinette en ville et les personnes qui en font (lignes 73-75 ; 80 et 82 ; 85-86 ; 89 et 91). En vue de prendre soin de la *face* (Goffman [1956] 1973) des autres participants (qui potentiellement font de la trottinette) et de la sienne (les autres pourraient la juger pour ce qu'elle vient de dire), elle *auto-initie* une *réparation* (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974) de ses propos (lignes 97 et 100 : « pardon hein\ c'est juste que les trottinettes/ »).

Une redistribution des valeurs actantielles se met alors en place pour les skateurs, par rapport aux trottinettes¹³ : pour VF6, « on fait chier les skateurs » alors que les trottinettes « ça fait chier tout l` monde », « c'est juste affreux ». Une ouverture du *cadre participatif* (Goffman [1956] 1973, Traverso 2012) s'opère et le paysage des pratiques se trouve ainsi modifié. Un appel à un hors-champ actoriel se met en place qui produit une redéfinition des valeurs attribuées jusqu'alors aux skateurs. Les skateurs sont ainsi définis en négatif par VF6 qui s'approprie une partie du discours de GU1 en le reformulant : les skateurs ne sont pas aussi embêtants et dangereux que les trottinettes. Une polémologie s'introduit pour l'espace urbain et les pratiques qui en sont faites, tant par les co-participants immédiatement présents que ceux à l'entour. La ville devrait-elle ainsi être vide de trottinette et les usagers de l'espace public avides de skate, ou tolérants tout au moins, comme VF6 semble l'énoncer ?

Dans l'interaction, on saisit que la mise en tension des acteurs de l'espace est surtout une mise en tension des rapports à autrui. Le réseau des positions et des relations des acteurs dans l'espace interactionnel n'est pas déterminé *a priori*, mais se trouve continuellement reconfiguré dans des phases de stabilisation et de déstabilisation. L'interaction oscille là entre ouverture et fermeture et des *champs perceptifs* (être ici, être

13. On remarque ici une synecdoque tout à fait intéressante d'un point de vue sémiotique. Il y a collusion entre l'objet mobilisé pour un déplacement ou une pratique de loisir dans l'espace (la trottinette) et la personne qui la mobilise.

tourné vers là-bas et regarder ailleurs) et des *champs discursifs* (introduire un nouvel aspect et en clore un autre).

Dialogique, l'énonciation sur/dans l'espace se fait ici sous la forme d'une *cartographie immédiate et éphémère* : les bords en sont toujours perméabilisés, sa consistance est densifiée ou délayée, les rôles actantiels sont redessinés par une énonciation sur différents régimes (réalisé, actualisé, potentialisé). Dans la partie suivante, nous nous intéressons aux modalités par lesquelles s'instaurent une négociation des points de vue sur/dans l'espace et une légitimité de l'énonciation (citoyenneté du sens).

3. La balade urbaine : quel milieu approprié ?

Le phénomène d'appropriation en jeu dans un parcours de la ville pourrait être appréhendé selon nous par la notion de *milieu*. Cette notion est mobilisée dans une diversité de perspectives, de la sémiotique de l'architecture (Boudon 2013) à l'anthropologie (Ingold 2013) en passant par la sociologie (Durkheim [1895] 1988, Bourdieu 1992) et la narratologie (Bakhtine [1934] 1978). Elle permet de thématiser et d'enquêter les pratiques humaines et leurs enjeux dans la transformation et l'appropriation d'un environnement (indéterminé *a priori*).

Ici, la séquence descriptive du spot « plan incliné » (partie 1) et l'échange à propos des nuisances que la pratique du skate peut causer (partie 2) illustrent assez bien la négociation des perceptions, des énonciations et des actes de chacun. Les trajectoires des participants se rencontrent (ou non) dans un événement interactionnel spécifique, qui cherche un ancrage (Goffman [1974] 1991) dans l'*ici* et *maintenant* par rapport au thème de la balade, tout en étant tourné vers un là-bas (spatial, temporel, actoriel) de la balade et biographique. Entre l'espace de l'énonciation et celui énoncé, une négociation d'un rôle à jouer et d'un rôle à faire jouer est à l'œuvre.

Mais alors, jusqu'à quel point les cartes d'un jeu social sont-elles rebattues dans la balade urbaine ? Pour qui, quand et comment, une énonciation sur/dans l'espace donne à parcourir un autre *monde possible* (Eco [1979] 1985) que celui déjà établi ? Pour ce qui est de la cartographie Google Maps, il est nécessaire de s'attarder sur les pratiques pour lesquelles et les perspectives depuis lesquelles elle a été conçue. Pour qui Google énonce cette carte ? Quel espace-temps est narré en vue d'y faire tenir quelles positions, à quels acteurs sociaux ? À quelles et par quelles pratiques de la ville est-elle (in)appropriée ?

3.1 Remédier la ville et rebattre les cartes

Lorsqu'on s'attache à l'établissement d'une énonciation cartographique, la question se pose de l'établissement des « frontières » et des « sépara-

trices » (Boudon 2013) qui le créent et le distinguent d'un autre, en formant un territoire. Dans la lecture de la carte et le parcours de la ville, une tension s'installe entre des *partitions existantes* (scénario institutionnel et découpage administratif) et des *partitions à créer* (nouveaux rôles ou nouvelles positions auto/hétéro-attribuées, aux niveaux phénoménologique, épistémique et passionnel).

Dans la pratique de remédiation de la balade urbaine, une *cartographie éphémère* se met en place par les *prises de position* et les *déplacements*, aux niveaux physique et discursif. Les co-participants opèrent par des ajustements et par des passages en force en débordant du *cadre*. Dans la transcription ci-dessus, on voit par exemple que GU1, à la remarque dépréciative de VF6 à l'égard des trottinettes, embraye sur un autre point : il « pense que là/ i` y aura beaucoup plus de problèmes/ avec les les euh: les trucs motorisés/ les les: » (lignes 87-88, 90 et 93) « les overboards », complète GU2. C'est là un *déplacement* d'un versant du discours de VF6 (embarras) sur un autre versant (dangerosité) pour le même thème (nuisances).

Dans une perspective énonciative, c'est là un phénomène tout à fait intéressant quant au traitement des instances de discours de la part des interactants. En effet, alors que les guides énoncent une parole sur les skateurs, VF6 produit un énoncé sur les trottinettes et leur caractère embarrassant. C'est alors que GU1 propose un point de vue sur un autre acteur social et une autre pratique (les *overboards*). Par là même, cherche-t-il à « calmer le jeu » en braquant les projecteurs ailleurs ? Cherche-t-il à faire se dissiper la tension qui vient de traverser le groupe ? Le guide constituerait ainsi une instance qui devrait jouer à la fois du poids de sa parole aux niveaux épistémique et éthique (instance de *savoir* et de *pouvoir*) et de sa force de régulation interne des points de vue, en prenant ses responsabilités dans la gestion d'une énonciation collective (médiateur et garant du déroulé de l'activité). Il se joue alors un (ré)équilibre des modalisations des acteurs énoncés comme des participants, en attirant l'attention vers un acteur non thématé jusqu'alors.

On voit ainsi en quoi le discours de la balade urbaine se fait, à la manière d'un *chemin*, de la « formation d'un espace mixte graduel {ici, là-bas} réitéré indéfiniment » (Boudon 2013 : 67) sur lequel trouver un accord, en parcours : une conjonction ou une disjonction d'une *ipséité* (là-bas) et d'un *même* (ici) et vice versa, qui néanmoins ne vaut pas pour tous de la même manière. Par là même, nous tenons à souligner le caractère hétérogène de cet *ici* et de ce *là-bas*. Dans la co-gestion d'une perception et d'une énonciation, il n'est pas dit à l'avance que l'explication du point de vue de l'un ou de l'autre sera évaluée comme appropriée, *propre au discours* et *faite sienne* par les participants. Ces derniers doivent ainsi évaluer et statuer sur le chemin « empreinté » et celui « à empreinter », alors même qu'il est en train d'être parcouru.

Quand bien même les participants se trouvent physiquement en co-présence dans l'espace urbain, l'espace de leur énonciation, quant à lui, est plein de disparités à interpréter, d'hétérogénéités à élucider et de vides à remplir (ou non). En effet, il y a une hétérogénéité d'appropriation de l'espace de la balade. Dès lors qu'on s'intéresse à chacun des acteurs pour ce qui concerne leur individualité, à savoir leur perception et leur énonciation, des profils particuliers jaillissent de divers *déplacements* sur le plan de la *légitimité* (éthos), de la *rationalité* (logos), de la *sensibilité* (pathos). En situation, les participants s'orientent et se dirigent en opérant :

- (1) un déplacement de pratiques sociales légitimes pour soi, mais pas toujours légitimées par les autres, et vice versa ;
- (2) un déplacement de connaissances introjectées par celles en train d'émerger, dans l'échange et la confrontation ;
- (3) un déplacement d'expériences vécues et de passions digérées par *l'expérience socialisée* et la *socialisation de l'expérience*.

Dans la proposition d'un point de vue, une connaissance de la ville et une possibilité de faire et d'être à l'espace se profilent. D'une part, un niveau social et partagé s'entrouvre par les énonciations en cours. D'autre part, un niveau idiosyncrasique émerge d'une prise de position inédite. Dès lors, pour *faire l'espace socialement* et se l'approprier en le co-énonçant, il serait nécessaire pour les participants de *se faire de l'espace*.

En vue d'aménager les vides et les pleins dans la conversation et de s'approprier l'espace de parole aux niveaux esthétique (percevoir), éthique (agir) et passionnel (éprouver), il semble alors nécessaire de déplacer son point de vue, en s'aventurant parfois sur des terrains glissants (comme pour VF6 à propos des trottinettes). Il arrive alors de porter atteinte à la *face* d'autrui, sans forcément le vouloir, parce qu'on croyait bien faire, parce que sa propre parole paraissait appropriée à la situation en cours telle que perçue par soi-même. Mais, en sondant l'entour et soi-même, en portant une attention à ce qui se passe, on se rend compte qu'« on est allé trop loin ». Plusieurs solutions sont alors possibles : on peut rebrousser chemin, atténuer sa voix, rectifier sa parole ou aller encore plus loin pour affirmer son territoire. Mais alors, jusqu'où peut-on aller sans pour autant risquer de ne plus être ratifié par les autres ? En remédiant l'espace par sa propre parole, quel serait la bonne dose de soi par rapport à l'entour ? Il n'y a pas de réponse à ces questions, si ce n'est qu'un accord doit émerger collectivement, ce qui nécessite de prendre part à l'échange : pour *prendre part*, il faut y *mettre du sien* tout autant qu'*accepter une part de l'autre*. C'est là un *mi-lieu* (Boudon 2013) de l'appropriation : *un lieu fait et par soi et par l'autre*, par des paroles

énoncées directement ou des paroles rapportées. Mais, pour les participants, il est tout à fait possible de *jouer l'accord en se tenant sur la réserve ou en prenant sur soi*.

Ces considérations sont formulées à partir des extraits observés et analysés plus haut. Mais pour ce qui concerne la carte Google Maps (en figure 1), se pose la question des déplacements de points de vue que chaque internaute pourrait produire, en vue de l'appropriation de cet objet dans l'expérience. À quel point, pour lire une cartographie sur son ordinateur ou sur son smartphone (ce qui n'est pas du tout la même chose), dois-je négocier l'ici de la carte par rapport à l'ici de l'espace urbain ? Quelle potentialité la carte offre-t-elle à *l'inscription du soi* ? Quel *embrayage* (Jakobson [1956] 1963) serait opéré par les acteurs de l'espace public par rapport à des expériences vécues ou des expériences à vivre ?

Entre *embrayage* et *débrayage discursifs*, la médiation cartographique met en jeu un poids modal pour qui la parcourt, entre un *savoir*, un *devoir* et un *pouvoir percevoir*. Y a-t-il un spot de skateboard sur cette carte ? Où prendre un apéritif entre amis ? L'expérience de lecture d'une carte, où les positions actorielles et les rôles actantiels semblent déjà distribués, implique un *déplacement* (1) de soi et de l'autre dans l'espace représenté en vue d'en (re)définir les contours et (2) à partir de l'espace représenté pour un repérage *in situ* et *in vivo*. Pour lire une carte, au regard de la figure 7, il paraît en effet nécessaire d'avoir en arrière-plan une représentation des espaces pour saisir les rapports d'échelle, les contrastes de couleur, etc. La ville est tracée et parcourue de manière diagrammatique, par rapport à une expérience polysensorielle – voire synesthésique – que l'on a pu et que l'on pourrait se faire de l'espace (cognitif ou physique). Entre l'espace représenté (la ville elle-même) et l'espace de représentation (la carte), il n'y a pas qu'un pas. Le *passage* de l'un à l'autre de ces espaces implique une reconfiguration des points de références dans des référentiels qui relèvent de diverses sémiotiques.

Alors, tant pour la carte que pour la balade urbaine, ces déplacements ne se déploieraient-ils pas pour/par la formation d'un *référentiel en commun*, par la *mise en partage* d'une expérience (passée, immédiate ou à venir) et la négociation d'un sens de la ville ?

3.2 Parcourir l'espace, de la référence au référentiel

À plusieurs reprises, on atteste dans l'enregistrement de la balade urbaine d'un ajustement sur le plan axiologique (comme c'est le cas du passage à propos de la trottinette), mais aussi sur les plans phénoménologique et épistémique (identifier et caractériser la ville depuis une sensibilité et une connaissance particulières avec un interlocuteur).

Les guides qui travaillent dans le milieu du skateboard possèdent des connaissances de cette pratique et des espaces de cette pratique qui,

souvent, ne sont pas partagées par les autres. Lorsqu'ils énoncent la manière dont un « spot de skate » est créé et utilisé par les skateurs eux-mêmes, pour en dessiner les contours dans l'espace et le temps, plusieurs phases se déploient.

Il y a une *narration* d'une partie de l'espace évoquée par rapport aux autres objets à l'entour en énonçant son histoire, les acteurs qui l'ont conçu et ceux qui le vivent et le pratiquent. Il y a une *description* de l'espace par un discours multimodal qui vise à caractériser et à situer une pratique. Puis, à propos de l'objet ou du lieu en question, on retrouve une *argumentation* aux niveaux théorique (espace favorable au skateboard d'un point de vue technique), affectif (espace apprécié ou non parce que lié à d'autres expériences) ou axiologique (pratique pour une performativité dans l'espace social). L'ordre des phases énonciatives proposé ici n'est ni arrêté, ni canonique : celles-ci peuvent s'articuler selon un autre ordre et même s'enchevêtrer.

Pour énoncer et délimiter l'espace de la pratique du skateboard par rapport aux autres pratiques de la ville, les guides déploient un registre de discours qui oscille entre termes spécifiques et termes génériques. Ce développement peut se produire de manière *auto-initiée* ou *hétéro-initiée*. Par exemple, GU2 anticipe les connaissances de chacun des participants par rapport à une pratique langagière générique : au « spot » de Foch, après celui de la Small Place de l'extrait cité ci-dessus, il définit le terme « skateboartistique » *hubba* avant que l'un des participants ne lui demande d'explicitier ce que cet anglicisme peut bien vouloir dire. Ainsi, il opère une traduction entre une langue de spécialité connue des deux guides vers un vocabulaire générique partagé avec les autres participants.

Il y a alors une *interpénétration actorielle* (Basso Fossali 2012) sur les plans épistémiques, affectifs et passionnels pour l'émergence d'une cartographie située d'un *soi dans l'espace* et d'un *espace à soi*, ainsi que de *l'autre dans l'espace* et de *l'espace de l'autre*. Dans la cartographie et la mise en réseau de relations, n'y aurait-il pas une tension entre, d'une part, des références personnelles, individuelles et intimes, propres au vécu d'un sujet (individuel ou collectif) et, d'autre part, des références partagées et connues de l'ensemble des participants ? Pour qu'un *milieu*¹⁴ émerge d'un couplage entre des systèmes et des environnements de valeurs en interaction, de manière effective, n'est-il pas alors nécessaire de mettre en place un référentiel commun ?

Par une négociation collaborative du processus sémiotique de l'espace urbain, les participants à la balade ne font pas que baliser et

14. Comme mentionné plus haut, diverses disciplines mobilisent la notion de milieu. Tim Ingold a développé cette notion dans sa réflexion sur la négociation de l'environnement des pratiques anthropologiques dans transformation continue d'un « tissu ».

étiqueter la ville : ils échangent sur leur propre perception (1) de la ville en train d'être parcourue pour un thème particulier et (2) d'eux-mêmes dans la ville par rapport à d'autres acteurs et d'autres situations. Par une sémiose co-construite de l'espace urbain, le groupe passe par diverses phases d'*objectivation* et de *subjectivation* pour une *subjectivisation des rapports à la ville*. S'approprier l'espace urbain, ce n'est alors pas seulement se situer soi dans l'espace et le faire sien (acception juridique de la propriété) ; c'est surtout *mettre en partage*¹⁵ des valeurs et des positionnements locaux, d'où l'on parle, en vue de repérer l'autre et de se repérer par rapport à lui entre *idem* et *ipse* (Ricœur 1984 et 1990), selon diverses modalisations actantielles par un discours sur/dans l'espace public. Pour *mettre en partage* son point de vue et observer si une attention mutuelle se déploie, il est ainsi nécessaire de *mesurer la portée* de son discours et d'*évaluer l'efficacité symbolique* de sa parole.

Le « partage » est ici en tension dans ses deux acceptions : *mise en commun* des perceptions et *partition* sur/dans l'espace. Le partage active bien souvent une polémologie de la ville, un conflit de valorisations qui peut soit se résoudre par un accord bilatéral, soit cliver des positions actorielles. Dans la négociation en acte des *valeurs*, on saisit une tension entre celles *axiologiques* (déjà intériorisées, plan de l'existence) et celles *écologiques* (en train d'émerger, plan de l'expérience). Entre un *environnement* toujours indéterminé et un *milieu* (Ingold 2013) de valeurs en cours d'instauration, les perceptions, les savoirs et les affects des participants se télescopent, se répondent et se sondent, entre monde à soi et monde de l'autre. Même si l'on repère des invariants dans la balade urbaine, l'appropriation qui s'y déploie sera toujours une appropriation au singulier nécessitant un pluriel, une appropriation d'un participant engagé dans une activité de groupe. Ainsi, mettre *en commun*, ce n'est pas forcément créer *du commun*. Comme nous l'avons vu avec l'extrait où VF6 énonce son point de vue sur les trottinettes, son point de vue ne fait pas consensus et son énonciation se révèle être appropriée à la situation seulement pour une partie des co-participants.

Pour parcourir l'espace de la carte, il s'agit alors pour le lecteur de créer un *référentiel à expérimenter*, en mobilisant une diversité de signes au-delà des lisières de l'écran. Comme nous l'avons souligné plus haut (§ 1.2), les pictogrammes énoncés et les couleurs utilisées font référence à des codes qui se trouvent dans un espace hors-carte (tel que le marron pour signaler les lieux culturels). Une collusion se déploie alors entre l'espace diagrammatique et la ville elle-même, sans légende. Énonciation

15. Nous aurions pu mobiliser l'expression « espace partagé » proposée par Anne Bossé (2015 : 156 et suiv.). Cependant, par celle de « mettre en partage », nous en proposons une version nuancée impliquant un processus réalisé ou non. En effet, il est possible de « mettre en » sans que cela ait « pris », ait « été pris » et été « partagé » de manière effective.

mythique, la carte Google est faite *comme si* l'on connaissait déjà les codes. Dans la lecture, on est obligé de réembrayer sa présence dans les régions opaques de l'expérience et l'on doit remédier aux points aveugles de la carte en faisant appel à son propre référentiel. Proposition alternative : la Google Maps, par son absence de légende, ne viserait-elle pas à faire s'abandonner à elle qui la parcourt, en suivant le fil d'Ariane de son énonciation ?

Ce qui nous apparaît clairement, c'est qu'elle est constituée pour un type de pratique en particulier. Mais ça, ce n'est ni explicité, ni évident à déterminer *a priori*. En effet, la carte Google Maps est un espace conçu pour une pratique de la ville depuis le point de vue d'un acteur implicite : une ville conçue pour des pratiques publiques à réguler et non privées¹⁶. En représentant en vert des espaces non verts et en ne dessinant pas en vert des parties vertes de la ville (contrairement à ce que l'on retrouve dans les plans IGN et TCL), la carte IGN affiche une scission entre un espace privé (des espaces verts que l'on peut apprécier depuis chez soi, dans sa cour intérieure, par exemple) et un espace public (des espaces verts *a priori* praticables par tous). Néanmoins, entre la référence à l'espace qui est faite par le dessin et l'espace lui-même, il paraît nécessaire pour un acteur social de réévaluer et de redéfinir le référentiel de la ville pour ses propres pratiques, à partir de ses propres pratiques¹⁷. Partant, il est possible d'identifier dans quelle mesure le référentiel proposé par Google est approprié ou non à l'expérience projetée par rapport à l'espace expérimenté *in situ* et *in vivo*.

Conclusions

Par cette mise en regard de deux médiations de l'espace, nous voyons qu'un certain rapport de soi à l'autre se déploie de manière située. En fonction de relations potentialisées, activées et réalisées par un acteur de l'espace public, il se joue là une polémologie de la ville pour laquelle les rôles actantiels sont toujours en tension. Entre un *schéma narratif canonique* et un *monde possible*, le territoire du soi dans la ville n'est jamais qu'un moment de stabilisation sémiotique, entre fermeture et ouverture actantielle. Cette stabilité sémiotique n'est alors pas donnée d'avance et nécessite d'être toujours négociée de manière située, entre un plan de l'existence et un plan de l'expérience à déterminer. En effet, pourrait-on vraiment négocier une place et des rôles dans l'espace par

16. Nous reprenons ici à Thierry Paquot (2009) la distinction opérée entre les couples *public/privé* et *social/intime* problématisés dans son ouvrage consacré à l'*espace public*.

17. On pourrait travailler sur les modalités de négociation d'une expérience de la ville par rapport à un espace cartographique. Quelles sont en effet les (re)sémantisations opérées par les locuteurs dans le parcours de lecture d'une carte par rapport à leurs pratiques introjetées de l'espace et celles qu'ils projettent à distance ?

une pratique individuelle et autonome, sans quelque interaction que ce soit ?

La question de l'appropriation de l'espace urbain met ainsi en jeu un rapport de l'espace de soi (*idem* et *ipse*) à celui de l'autre de manière nécessaire, mais non suffisante. C'est en cela même que la formation d'un territoire de pratiques passe par un *mi-lieu*, un lieu d'échange et de négociation des valeurs. Un *mi-lieu*, comme nous avons cherché à le problématiser, c'est un lieu qui se forme par une avancée à mi-chemin des acteurs de l'espace public. Loin de toute vision édulcorée des pratiques culturelles qui pourrait nous faire perdre la densité des *matières*, des *formes* et des *substances* (Hjelmslev [1943] 1971) de la ville pour chacun, nous avons cherché à saisir en quoi l'appropriation de l'espace urbain implique un acteur dans un temps et un espace pour lequel les positions ne sont pas déjà saturées et n'ont pas nécessairement besoin de l'être. Entre espace *stratégique* et espace *tactique* (de Certeau 1980), la ville est ainsi un espace dans lequel il peut être difficile de se positionner en tant qu'actant, chez soi et chez l'autre à la fois. En effet, comment *prendre part* à un jeu dont les cartes ont déjà toutes été distribuées ? Doit-on redéfinir les règles du jeu afin d'agrandir ou de réduire le nombre de participants ? Devons-nous migrer vers un autre lieu à la recherche d'un jeu où il resterait quelques places vacantes ?

Au regard de notre proposition, une réflexion sémiotique sur l'appropriation de l'espace devrait appréhender (1) si des acteurs sociaux ont perçu ou non l'espace d'un jeu en cours, (2) s'ils peuvent / veulent / croient y prendre part et (3) s'ils sont en accord sur les règles posées et présumées sur un terrain délimité, quand bien même ils ne seraient que spectateurs.

Dans la ville ou sur une carte, cartographier les pratiques culturelles nécessite une *inscription du soi* dans une *interprétation en partage*, mais *pas forcément partagée*. L'émergence d'un espace (non) approprié passe par une *description*, une attention portée aux empreintes de l'autre et de soi sur l'espace, et par une *désinscription*, une atténuation d'une illégitimité (suppression) et un renforcement d'une légitimité (palimpseste) par des gestes et des paroles qui (dé)brouillent les pistes, qui conçoivent des scénarios alternatifs aux parties prévues ou déjà jouées et qui élaborent un sens de la ville par des pratiques souterraines.

Ouvrages cités

- AUSTIN John Langshaw, 1962, *How to do Things with Words*, Cambridge (MA), Harvard University Press ; tr. fr. par G. Lane, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Points, « Essais », 1991.
- BAKHTINE Mikhail, [1934] 1978, *Esthétique et théorie du roman*, tr. fr. par D. Olivier, Paris, Gallimard.

- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2012, « Possibilisation, disproportion, interpénétration : trois perspectives pour enquêter sur la productivité de la notion de forme de vie en sémiotique », *Nouveaux Actes Sémiotiques* [en ligne], n° 115, *Les Formes de vie à l'épreuve d'une sémiotique des cultures*.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2015, « Émancipation et disproportion : pour une problématisation de la notion de culture en sémiotique », dans P. Marillaud et R. Gauthier (dir.), *Actes du XXXV^e Colloque d'Albi – Langages et Signification*, Toulouse, CALS/CAMS, p. 65-81.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- BOSSÉ Anne, 2015, *La Visite guidée. Une expérience spatiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Espace et territoires ».
- BOUDON Pierre, 2013, *L'Architecture des lieux, Sémantique de l'édification et du territoire*, Montréal, Infofolio.
- BOURDIEU Pierre, 1992, *Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, « Points ».
- CERTEAU Michel de, 1980, *L'Invention du quotidien 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CHANAY Hugues de, COLAS-BLAISE Marion et LE GUERN Odile (dir.), 2013, *Dire / Montrer. Au cœur du sens*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie.
- CHERNYSHOVA Elizaveta et THIBURCE Julien, 2017, « Les objets de la ville et leur recomposition. Appréhension des objets et de leurs significations en situation d'interaction dans l'espace urbain grand lyonnais », *Actes du colloque Recomposition* (Université de Lyon, 20-21 mai 2016).
- COSNIER Jacques, 2001, « L'éthologie des espaces publics », dans M. Grosjean et J-P. Thibaud (dir.), *L'Espace urbain en méthode*, Marseille, Parenthèses, p. 5-28.
- DELEUZE Gilles et Guattari Félix, 1980, *Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DURKHEIM Émile, [1895] 1988, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.
- ECO Umberto, 1979, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher, *Lector in fabula ou La Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- FONTANILLE Jacques et ZILBERBERG Claude, 1998, *Tension et Signification*, Sprimont, Mardaga.
- FONTANILLE Jacques, 1998, *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- FONTANILLE Jacques, 2005, « Du support matériel au support formel », dans I. Klock-Fontanille et M. Arabyan (dir.), *L'Écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, p. 183-200.
- FONTANILLE Jacques, 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, 2015, *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. « Sigilla ».
- FOUCAULT Michel, 1994, « Des espaces autres », dans *Dits et écrits 4, 1980-1988*, Paris, Gallimard.

- GENETTE Gérard, 1994, *L'Œuvre de l'art. Immanence et transcendance*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1956, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edinburgh, University of Edinburgh Social Science Research Centre ; tr. fr. par A. Accardo, *La Mise en scène de la vie quotidienne 1, La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Frame analysis. An essay on the organization of Experience*, Cambridge (MA), Harvard University Press ; tr. fr. par I. Joseph et P. Joseph, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1984, *Sémiotique figurative et sémiotique plastique*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges.
- HJELMSLEV Louis, 1943, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, København, Akademisk forlag ; tr. fr. par U. Canger, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1971.
- INGOLD Tim, 2013, *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones sensibles.
- JAKOBSON Roman, 1956, *Fundamentals of Language*, The Hague, Mouton ; tr. fr. par N. Ruwet, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- LOTMAN Youri, [1966] 1999, *La Sémiosphère*, tr. fr par A. Ledenko, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- MONDADA Lorenza 1999, « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage et Société*, n° 89, p. 9-36.
- MONDADA Lorenza, 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos.
- MONDADA Lorenza, 2006, "Video Recording as the Reflexive Preservation and Configuration of Phenomenal Features for Analysis", in H. Knoblauch, B. Schnetter, J. Raab and H.G. Soeffner (eds), *Video Analysis: Methodology and Methods. Qualitative Audiovisual Data Analysis in Sociology*, Berne, Peter Lang, p. 51-68.
- PAQUOT Thierry, 2009, *L'Espace public*, Paris, La Découverte.
- PIKE Kenneth, 1967, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, The Hague, Mouton.
- RASTIER François, 2011, *La Mesure et le Grain. Sémantique de corpus*, Paris, Honoré Champion.
- RICEUR Paul, 1984, *Temps et récit 2, La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, « Points ».
- RICEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emmanuel A. and JEFFERSON Gail, 1974, "A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation", *Language*, vol. 50, n° 4, p. 696-735.
- TESNIÈRE Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- THIBURCE Julien, 2018, *Le Dialogisme urbain. De l'usage tacite des espaces publics aux formes d'appropriation narrative et affective de la ville*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Lumière Lyon 2, sous la direction de Pierluigi Basso Fossali.

- THÜRLEMANN Felix, 1982, *Paul Klee : Analyse de trois peintures*, Lausanne, L'Age d'homme.
- TRAVERSO Véronique, 2008, « Analyser un corpus de langue parlée en interaction : questions méthodologiques », *Verbum*, t. XXX, n° 4, p. 313-328.
- TRAVERSO Véronique, 2012, « Organisation du cadre participatif, accord et répétition dans l'interaction », dans F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost et S. Teston-Bonnard (dir.), *SHS Web of Conference*, vol. 1, *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences, p. 679-663.
- TRAVERSO Véronique, 2014 « Compétences montrées, compétences partagées, compétences situées : nomination et définition des objets dans les visites guidées », dans S. Bornand et C. Leguy (dir.), *Compétence et performance. Perspectives interdisciplinaires sur une dichotomie classique*, Paris, Karthala, p. 137-166.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1964, *Philosophische Bemerkungen*, Oxford, Blackwell; tr. fr. par J. Fauve, *Remarques philosophiques*, Paris, Gallimard, 1975.

Troisième partie

L'appropriation et l'adaptation fonctionnelle

3.1 Adaptation discursive et inter-appropriation

3.1.1

L'appropriation idéologique : de l'amalgame aux méta-sémiotiques politiques

Juan ALONSO ALDAMA

Université Paris Descartes, Philépol, EA 4569

Introduction

Que nous disent du politique les différentes « transformations sémiotiques » que le discours et la praxis politiques sont capables de réaliser, que ce soit au niveau purement sémantique et narratif ou qu'il s'agisse des stratégies et des formes de vie ? Comment expliquer d'un point de vue sémiotique les glissements sémantiques et idéologiques, les appropriations et les différentes formes de « récupération » idéologiques ? Les opérations de ce qu'on nomme la récupération idéologique, outre la perplexité qu'elles génèrent par le « saut » sémantique et politique dont elles sont l'opérateur, adressent à la sémiotique une question sur les procédures et les propriétés du discours qui permettent ces « écarts » et ces modifications paradigmatiques et syntagmatiques du politique, ou même de manière plus générale sur celles qui assurent l'innovation politique et sociale par l'élargissement et le déplacement des champs sémiotiques du politique. Ainsi donc l'appropriation idéologique, sous ses différentes formes sémiotiques – amalgame sémantique, analogie, corrélation sémantique, déplacement rhétorique, malléabilité idéologique, transformisme politique, récupération politique... – questionne la problématique des procédures de généralisation et l'élasticité du discours, tant du point de vue d'une sémiotique générale que d'une sémiotique du politique. À titre d'exemple de ces formes du détournement ou de l'amalgame politiques, le cas des diverses opérations de « récupération » réalisées sur la pensée de George Orwell et de son expression « Big Brother » et de sa critique des dictatures communistes par la droite et l'extrême droite pour en faire un socle interprétatif du fonctionnement du discours médiatique dans les démocraties occidentales, à travers une démarche sémiotique particulière qui procède par une sorte de transformation du métaphorique en métasémiotique :

Dans sa célèbre dystopie *1984*, l'écrivain et journaliste George Orwell décrit un monde totalitaire gouverné par un « Big Brother » qui s'insinue jusque dans les consciences [...]. Il ne s'agit pas ici de refaire l'Histoire, ou de se livrer à des comparaisons hasardeuses. Mais les choix de ces vingt dernières années sont loin d'être anodins. Le monde que l'on nous construit commence à avoir quelques ressemblances avec celui d'Orwell

[...] des États croupions qui ne servent plus qu'à encadrer la vie quotidienne d'un citoyen qui a de moins en moins voix au chapitre sur les grands sujets. Le tout avec la complicité d'un système médiatique où l'injure, la provocation, l'excommunication, le spectacle l'emportent sur la recherche patiente des faits. (Collectif, « Comité Orwell », *Le Monde.fr* du 04.06.2016)

On comprend avec cet exemple une des stratégies du déplacement et de l'appropriation : le changement de niveau à l'intérieur du parcours génératif concernant un des éléments du discours, changement assuré par une stratégie discursive de généralisation « sauvage », à partir de la création d'isotopies *macrogénériques* (Rastier 1987), du figuratif au thématique, voire aux formes de vie.

Ces différents phénomènes, qui incluent aussi les formes de la « triangulation politique » avec la récupération des arguments et des sujets appartenant au camp politique contraire et l'adaptation de ceux-là au système politique d'accueil, le dit « amalgame » entre éléments sémantiques appartenant à des paradigmes différents (p. ex. « banlieue », « drogue »...), en passant par les phénomènes de familiarisation et de diffusion des idées politiques appartenant à des univers idéologiques différents (p. ex. « la banalisation » des idées du FN ou la « porosité » de celles-ci dans d'autres formations politiques), ces différentes formes du « transfert » ou du « transformisme » politiques avec leurs différentes stratégies de création d'analogies, posent, d'une part, la question des relations entre « expansion sémantique », connotation et métalangage, et de l'autre, entre « bricolage » et construction de mythologies comme compatibilité des hétérogénéités. Ainsi donc le propos de ce travail est d'explorer les mécanismes rhétoriques et sémiotiques des corrélations sémantiques et de leur expansion et de leur conversion en formes « grammaticalisées ». Il s'agit d'étudier la transformation des opérations « de synthèse de l'hétérogène » (opérations qui ont lieu au niveau des textes ou des sémiotiques-objet par la mise en relation d'éléments appartenant à des paradigmes différents) en *métasémiotiques politiques*, ce qui opère un changement du niveau de pertinence (Fontanille [1999] 2003 : 235-236).

Les processus qu'on voudrait aborder ici concernent les formes de l'appropriation que sont la « familiarisation » et « l'incorporation » et toutes les formes sémantiques de « l'assimilation », c'est-à-dire de l'affaiblissement des contrastes forts par la disparition des contradictions et la mise en valeur des « coïncidences », des équivalences, et donc l'élasticité du discours responsable de ce que François Rastier appelle « la présomption d'isotopie » (Rastier 1987 : 12). Il s'agit des stratégies du discours capables de créer des raccourcis permettant de concentrer des éléments hétérogènes voire contradictoires qu'on accepte comme un bloc saisi comme unité sémantique (Bonhomme 2009).

1. Sémiotique de l'amalgame

Depuis quelques années la notion d'*amalgame* est récurrente dans le discours sociopolitique et journalistique et affecte des nombreux et divers univers sémantiques. Les exemples ne manquent pas : dans le monde industriel (p. ex. le directeur financier de PSA Peugeot Citroën, à la suite du scandale sur la manipulation des données sur les émissions polluantes des voitures Volkswagen, affirme : « Il faut sortir des amalgames qui touchent le secteur automobile »¹) ; dans l'univers sociétal : « Il y a une justice pour réprimer les délinquants sans qu'il soit besoin de jeter l'opprobre sur une « communauté »² ; et, surtout, dans l'univers politique (Brice Hortefeux, ancien ministre de l'Intérieur, cité par *Le Monde* dans le même article, évoque à propos de ce même sujet, « la cylindrée de certains véhicules qui traînent des caravanes des gens du voyage » pour argumenter la possible relation entre cette population et la délinquance) ; ou encore dans le monde du sport : « À une époque où l'on nous enjoint en permanence de ne surtout pas “faire l'amalgame” entre quelques individus et le collectif dont ils se réclament ou auquel ils sont spontanément associés, il est curieux de voir que, dans le football, l'amalgame continue à être pratiqué sans retenue »³. Bien évidemment, le plus grand nombre des exemples concerne la question des liens supposés entre l'islamisme et le terrorisme : « L'anti-islamisme n'a rien à voir avec ce qu'on appelle improprement l'“islamophobie”, catégorie d'amalgame qui confond la critique intellectuelle des dogmes de l'islam, la critique politique... »⁴ ; « Accepter de poser la question du rôle de la laïcité face aux tueries de janvier, c'est accepter l'idée que les auteurs des attentats, du seul fait qu'ils se réclament de l'Islam, soulèvent une question comparable à celles qui tombent dans le champ de la laïcité »⁵.

Comme on le voit dans certains des exemples précédents, la plupart des utilisations dans la presse ou dans l'univers politique de la notion d'amalgame prennent le plus souvent la forme d'une critique sur le caractère « illégitime », « hasardeux » voire « tendancieux » de ce type d'association sémantique. On peut en dire tout autant sur les différentes définitions linguistiques de la notion d'amalgame et d'autres notions

1. « À PSA, opération transparence pour éviter l'“amalgame” avec Volkswagen », propos recueillis par Gabriel Simon, *Libération* du 27.10.2015.

2. « Gens de voyage : la tentation de l'amalgame », pas d'auteur renseigné, *Le Monde* du 29.07.2010.

3. « Racisme et homophobe, le foot ? », par Albrecht Sonntag, *Le Monde* du 18.02.2016.

4. « Petites leçons pour éviter tout amalgame », par Pierre-André Taguieff, *Le Monde* du 01.11.2013.

5. « La “néolaïcité” ou le risque d'amalgame », par Stéphanie Hennette-Vauchez, Marielle Debos & Abdellali Hajjat, *Libération* du 11.03.2015.

proches de celle-ci, qui mettent l'accent sur le caractère non fondé de ces rapprochements sémantiques (Doury 2003). Marc Angenot, dans son ouvrage *La Parole pamphlétaire*, consacre quelques lignes à cette notion et dans sa définition il dénonce également la nature manipulateur voire « terroriste » de cette figure :

L'amalgame est le mouvement contraire de la dissociation notionnelle : il consiste à rassembler sous un vocable synthétique un mélange de personnes ou de choses perçues d'abord comme de natures différentes. Des phénomènes distincts, parfois tenus pour étrangers les uns aux autres, sont intégrés dans une catégorie unique – pour parler vulgairement, ils sont mis dans le même sac [...]. À l'instar de la pensée dichotomique, la tendance à l'amalgame est un trait du pamphlet qui cherche à maximaliser son champ d'intervention. Le pamphlétaire n'est que trop souvent tenté d'appliquer ce que J.-M. Domenach avait nommé la « règle de l'ennemi unique ». Plutôt que de dénoncer des scandales ponctuels et hétérogènes, il tendra infailliblement à leur attribuer une essence synthétique. Il faut que l'ennemi n'ait qu'une seule tête pour être abattu. (Angenot 1982 : 127)

En même temps, c'est grâce à l'élasticité du discours et plus concrètement à la propriété d'*expansion* qui ouvre des passages entre des unités discursives éloignées en créant des nouveaux effets de polysémie et en élargissant les champs des effets connotatifs qui *actualisent* des possibilités sémantiques des discours, que la production et l'invention sémiotique peuvent avoir lieu. Au-delà donc de la question difficilement décidable des « limites justes » des opérations d'association et d'analogie sémantiques, ce qui est en jeu du point de vue sémiotique est de comprendre les mécanismes d'apparition de la nouveauté et l'invention sémantique par la coexistence de plusieurs valeurs sémantiques et la mise en tension de modes d'existence différents.

2. Association, amalgame et généralisation

Dans son article sur l'enthymème et la rhétorique tensive, Denis Bertrand (2000) propose cette figure comme une forme de la textualisation sémiotique à partir d'une catégorisation interne au discours. Pour l'auteur, la perspective tensive de la rhétorique propose à la place de l'approche substitutive de la figure une approche où la figure est le produit d'une coexistence conflictuelle de plusieurs modes d'existence, ce qui garantit justement les champs des polysémies, les déplacements, les déformations ou même l'élasticité et l'« expansion sémantique » des discours⁶. L'enthymème crée des effets de vraisemblance, bien que

6. L'*expansion* est un des aspects de l'« élasticité du discours ». Pensée comme une caractéristique syntaxique du discours (paraphrase, récursivité...), elle pourrait être envisagée aussi du point de vue de la création de nouvelles catégories sémantiques, par le biais de la construction d'isotopies soit hétéro-discursives, soit métadiscursives.

relatifs et contestables, par la mise en corrélation des termes d'une catégorie. Dans le cas des associations du type de l'amalgame, il ne s'agit pas tellement de la mise en corrélation de termes d'une même catégorie mais d'une véritable création d'une nouvelle catégorie qui subsume des termes appartenant à des catégories étrangères.

Si dans le cas de l'enthymème un terme d'une catégorie « actualise » avec lui un autre terme « absent » ou simplement « virtuel » de celle-là, dans l'amalgame, la « non légitimité » de l'association viendrait du fait que la corrélation est réalisée entre des termes appartenant à des catégories hétérogènes, voire opposées, et cela par la voie d'une nouvelle catégorie, laquelle fonctionnerait comme une « méta-catégorie ». Il s'agirait d'une récatégorisation, d'une reformulation des catégories.

Si D. Bertrand montre que l'enthymème crée une catégorisation interne au texte (aux formes de la textualisation), l'amalgame produit une récatégorisation du discours, que ce soit interne à celui-ci ou avec d'autres discours. Cette récatégorisation aura lieu soit à travers des corrélations semi-symboliques soit à travers la création de métalangages *ad hoc*. Ces dernières sont possibles grâce à des généralisations sémantiques par la virtualisation des termes contraires ou contradictoires des catégories en jeu et par l'actualisation uniquement des termes compatibles de ces mêmes catégories.

L'amalgame construit une syntaxe qui va de la catégorie d'un discours à la récatégorisation interne pour finir par produire une nouvelle catégorie générale extérieure qui fonctionne comme métalangage, c'est-à-dire comme règle. On passerait ainsi donc des textes aux normes. Selon Youri Lotman, pour définir une culture et pour en réaliser une typologie, il faut analyser la manière dont celle-ci s'autodéfinit. À partir de là, Y. Lotman propose de distinguer les cultures qui s'autoreprésentent comme un ensemble de textes et celles qui se définissent par un système de règles. Ainsi d'un côté il y aurait des cultures *textualisées*, et de l'autre, des cultures *grammaticalisées* (Lotman [1971] 1975). Ainsi, de la même manière, il y aurait des cultures sémio-politiques qui fonctionnent comme un ensemble de textes, fondées sur un « corpus » politique, et d'autres qui se définiraient par des règles, c'est-à-dire par une « grammaire politique », par une sorte de métasémiotique politique. Les cultures politiques *textualisées* fonctionneraient à partir d'institutions, traditions et textes qui seraient repris soit comme simples rituels politiques sous la forme d'une sorte de récurrence figurative, comme lorsque les révolutionnaires de 1789 reprennent les habits et les mots de la Rome antique⁷, soit comme *exempla*, « à la manière de », soit encore

7. « La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants. Et même quand ils semblent occupés à se transformer, eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau, c'est précisément à ces époques de crise

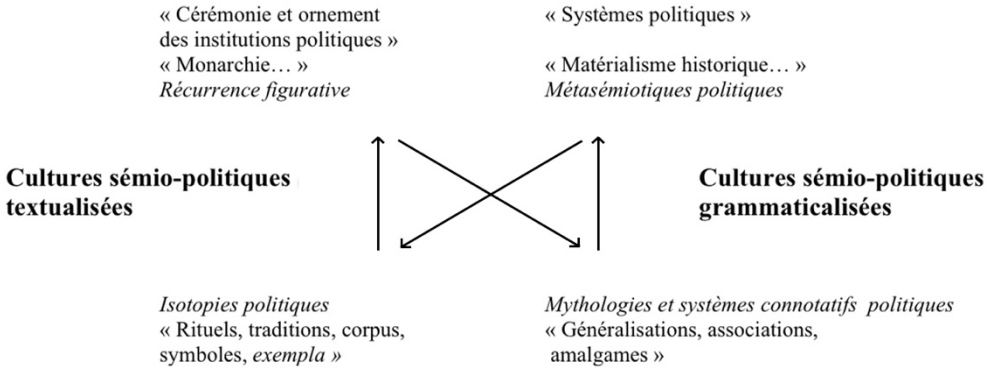
comme simple « cadre expressif » de l'institution. Ainsi, ces derniers cas de figure se révèlent parfois des « formes creuses » de sens, des simples « déguisements » politiques, des formes sémiotiques vidées de leur contenu, pur ornement sans aucune fonction sémiotique, comme il arrive à certains moments de l'histoire où l'on se questionne sur le sens d'une ou une autre institution politique caduque qui ne perdure que par une sorte d'inertie ou routine historiques. C'est à ce propos qu'on se demande souvent quel est le sens dans les sociétés contemporaines des systèmes monarchiques.

Du côté des cultures politiques *grammaticalisées*, on trouve logiquement les grandes métasémiotiques politiques, comme le « matérialisme historique » par exemple, qui opèrent comme une métarègle qui explique l'évolution de toutes les transformations sociales et historiques et qui comme une grammaire peut produire et expliquer d'innombrables énoncés. D'autres cultures politiques *grammaticalisées*, justement au cœur de ce travail, consistent en des métasémiotiques politiques produites par association, homologation ou amalgame, lesquelles, à la différence des autres métasémiotiques que nous venons de voir et qui sont produites par une procédure hypothético-déductive, produisent une généralisation par une approche inductive et interne aux discours eux-mêmes. Il s'agit dans ce cas de systèmes connotatifs générant des modèles *ad hoc* par « la mise en système (à travers la structuration paradigmatique) » (Greimas & Courtés 1986 : 91) rendue possible par une figurativité partagée par tous les discours « amalgamés ». Les *mythologies*, au sens que Barthes a donné à cette notion, font partie de ce type de généralisation et elles constituent en conséquence une sorte de « grammaire inductive » qui donne lieu à un certain type de généralisation comme les exemples donnés plus haut, car le propre du mythe « c'est de transformer le sens en forme » et parce qu'il « vise à une ultra-signification, à l'amplification d'un système premier » (Barthes 1957 : 243)⁸.

révolutionnaire qu'ils évoquent craintivement les esprits du passé, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour apparaître sur la nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage emprunté. C'est ainsi que [...] la révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine, puis dans celui de l'Empire romain [...]. [L]es héros, de même que les partis et la masse de la première révolution française accomplirent dans le costume romain, et en se servant d'une phraséologie romaine, la tâche de leur époque [...] » (Karl Marx, [1852] 2007, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Flammarion, p. 50-51).

8. Voir également à ce propos l'ouvrage de l'économiste Eloi Laurent, *Nos mythologies économiques* (Paris, Les liens qui libèrent, 2016), pour qui « l'économie est devenue la grammaire du politique » et cela grâce à un ensemble de représentations collectives et d'énoncés moraux circulant comme des motifs dans les différents discours économiques et politiques avec une stratégie qui se présente « sous la forme d'une échelle graduée de mauvaise foi » qui, justement en partant du local, construit une généralisation qui œuvre comme une règle (*ibid.* : 9 et 76).

Un système d'articulation se dégage avec deux deixis opposées : celle des formes sémio-politiques textualisées et celles des formes sémio-politiques grammaticalisées :



Or les oppositions ici dessinées se trouvent dans une corrélation tensive graduelle avec un « glissement » progressif du local vers la généralisation qui caractérise l'amalgame et toutes les stratégies politiques qui, à partir d'une forme textuelle, arrivent à construire des grammaires et métasémiotiques politiques.

La valence caractérisant à la fois le lien tensif et le nombre de liens qui unissent un noyau et ses périphéries (Fontanille & Zilberberg 1998 : 12), on peut considérer que les formes d'association sémantique comme les analogies généralisantes et l'amalgame posent la question de l'élasticité du discours en termes tensifs. Elles combinent une valence extensive (par exemple les limites et les genres des discours par elles affectés, donc leur degré de généralité) et une valence intensive avec les effets de soudaineté et de surprise produits par un tempo vif (voir l'exemple cité plus haut de l'ancien ministre Brice Hortefeux : « quand on voit le cylindrage des voitures des gens de voyage... »), donc par le « saut épistémologique » qui va du discours à la règle. Ces associations montrent également leur caractère tensif dans la mesure où les valences gèrent les liens de dépendance entre les éléments actualisés de chaque sémème, ce qui sera déterminant au moment de l'actualisation de certaines valeurs et la virtualisation d'autres, opération à la base de la production de métasémiotiques.

Par ailleurs, les valences tensives concernent aussi les degrés de « paroxysme », c'est-à-dire d'intensité et d'étendue, de ces opérations. Dans la mesure où il y a coexistence, avec des transformations des éléments de la catégorie dans un procès, on aura également besoin de comprendre les régimes syntaxiques qui gèrent les associations et les amalgames en tant que modifications des dépendances, « insolites » ou

au contraire « concordantes ». De ce point de vue, on aura des « grammaires » *ad hoc* construites par une syntaxe dépendant d'une logique *implicative*, et d'autres, celles qui provoquent de l'étonnement par « l'audace du saut épistémologique » et par « la distance » de la nouvelle catégorisation produite à partir du discours-objet, dépendantes d'une logique *concessive*.

Le processus mis en œuvre ira d'abord d'une première « mise en contiguïté » par simple « voisinage » de deux discours ou grandeurs sémantiques sans appartenance à un paradigme commun, jusqu'à l'amalgame. Ce processus est réalisé par la médiation d'une logique *concessive* qui tient uniquement de la logique du type « *post hoc, ergo propter hoc* » permise par juxtaposition de contiguïté et donc de continuité malgré la distance possible entre les deux grandeurs, car, comme signale à juste titre Claude Zilberberg, « toute contiguïté durable actualise une similarité » (Zilberberg 2000 : 16). Après cette première opération *concessive*, qui actualise une isotopie et potentialise tous les liens non isotopiques, le passage à la règle ne sera qu'une continuité *implicative*, car une fois « l'exploit créatif » de la concession accompli, la déduction d'une métasémiotique ne pourra apparaître que comme « normale » et « logique ».

3. De l'amalgame et l'association à la connotation et de la connotation au métalangage

Les relations entre sémiotiques connotatives et métasémiotiques sont complexes et, selon Sémir Badir, elles posent chez Hjelmslev une énigme dans son œuvre (Badir 2006). Le métalangage ayant à voir avec la théorie générale du langage, toute forme de généralisation, d'appropriation ou d'amalgame ou association, propose dans une certaine mesure une théorie générale du langage même si, de manière paradoxale, restreinte au discours sur lequel il s'établit. Un métalangage local mais non limité à la codification interne au discours concret mais une sorte de métalangage de « genre », de « champ discursif ».

Les amalgames, les associations et les généralisations constituent un métalangage dans le sens où « la fonction sémiotique qui s'institue par le métalangage est une fonction entre une grandeur quelconque et une grandeur qui est déjà analysée comme sémiotique » (*ibid.* : 2). La généralisation part déjà d'une grandeur analysée comme sémiotique qui par la suite sera mise en relation avec une autre grandeur. L'analyse sémiotique ordinaire se redouble par une nouvelle analyse sémiotique, métasémiotique, qui l'inclut dans l'analyse en train de se faire. C'est-à-dire, le passage de l'association à la généralisation.

Les relations entre métalangage et connotation occupent une place symétrique, or cette symétrie entre sémiotique connotative et méta-

sémiotique ne serait pas parfaite, selon S. Badir (*ibid.* : 4). Ainsi, comme l'explique l'auteur, « la sémiotique connotative conduit à une particularisation formelle [...] alors que la métasémiotique conduit pour sa part à une généralisation formelle [...] » (*ibid.* : 5). L'amalgame produit une particularisation, mais à partir de laquelle une métasémiotique sera construite. Dans la construction d'une association ou d'un amalgame, un des sens connotés du lexème sera « isolé » et deviendra le seul « marqueur de connotation ». Ce choix particularise le lexème par un seul connotateur, et cette « explicitation d'un connotateur » pourra servir de forme métasémiotique car ce connotateur permettra de regrouper sous lui d'autres « variables d'expression » d'un même contenu ou tout simplement d'autres contenus (*ibid.*).

Le marqueur de connotation devient ainsi « catégorisant » et donc métasémiotique car il crée une nouvelle catégorie dont il est le définissant. Ainsi donc le nouveau paradigme créé ne sera que le produit de cette opération préalable de généralisation métasémiotique, car la relation paradigmatique n'est pas le point de départ de l'organisation d'une catégorie mais son aboutissement (Fontanille & Zilberberg 1998).

Comme le signale Marc Angenot, « la polyphonie idéologique à travers laquelle passe la parole du pamphlétaire lui interdit de croire à l'unité du définissable et à l'évidence de la définition ; derrière le métalangage de son adversaire, il a appris à chercher les présupposés régulateurs et à contester les principes qui en soutiennent les catégories et les espèces » (Angenot 1982 : 138). Si le pamphlétaire pense ainsi c'est parce que lui-même construit des définitions qui aboutissent à des nouvelles catégories. En redistribuant à nouveau les valences des valeurs des termes, il contribue à la formation de paradigmes. La prise de parti que toute définition présuppose introduit « une perspective » et une « profondeur classématique » (Fontanille & Zilberberg 1998 : 15), car l'amalgame, en tant qu'opération de généralisation, vise à « maximaliser son champ d'intervention » (Angenot 1982 : 126). L'amalgame postule et valorise la non-discontinuité sémantique, car elle « met tout dans le même sac » et voit partout des « continuités connotatives » : des phénomènes distincts, même étrangers les uns aux autres, sont intégrés dans une même catégorie. De ce point de vue, l'association et l'amalgame avec les opérations généralisantes et métasémiotiques, sont aussi l'apanage de toutes les théories du complot car elles construisent des catégories à partir des grandeurs disparates voire contradictoires, catégories qui peuvent subsumer lesdites grandeurs sous un seul marqueur sémantique définissant. On pourrait dire que toute théorie du complot est une métasémiotique, car à partir d'une sémiotique-objet, elle vise à construire une règle à caractère général. Il ne s'agit pas uniquement de chercher des équivalences et des analogies entre des

discours concrets mais de produire des modèles interprétatifs *ad hoc* et internes mais aussi exportables à d'autres discours par une procédure inductive.

Les langages de l'association et de l'amalgame peuvent ainsi devenir des métalangages par le passage du particulier au général, souvent par l'intermédiaire d'une opération rhétorique d'enthymème, comme l'avait montré D. Bertrand, en sautant d'une prémisse d'un discours concret à une règle générale et en occultant les autres prémisses (Bertrand 2000). Ces métalangages *ad hoc*, internes, deviennent des métalangages externes, indépendants de la métaénonciation et de la modalisation épistémique internes aux discours concrets (Fontanille 2003). Il ne s'agit pas de métasémiotiques scientifiques mais de véritables métasémiotiques qui cherchent à rendre compte de tous les discours, en tous cas de tous les discours d'un « genre ».

Par ailleurs, une grande partie de l'activité discursive des discours de ce type est une activité métadiscursive, qu'il s'agisse de signaler les discours de l'adversaire comme « preuve », témoin de l'existence d'une catégorie généralisant qu'on dénonce, ou qu'il s'agisse d'intégrer des discours dans une catégorie préalablement construite pour « identifier » les signes « qui ne trompent pas », c'est-à-dire pour voir partout la confirmation d'une généralisation.

4. Pour finir : de l'idéologie

Dans l'univers de valeurs il faut distinguer deux modes d'articulation : paradigmatique et syntagmatique. Dans les articulations paradigmatiques, les valeurs s'organisent comme systèmes de valeurs qu'on dénomme axiologies. Une idéologie « se caractérise donc par le statut actualisé des valeurs qu'elle prend en charge [...] [et] peut se définir comme une structure actantielle qui actualise les valeurs qu'elle sélectionne à l'intérieur des systèmes axiologiques (d'ordre virtuel) » (Greimas & Courtés 1986 : 179). Dans la corrélation tensive entre les valeurs, l'idéologie serait une opération de sélection de certaines valeurs et d'occultation d'autres, une opération d'actualisation de certaines valeurs et de virtualisation d'autres. L'amalgame, en tant que forme particulière de sélection d'un marqueur en particulier de connotation, est une forme idéologique et soulève donc la question de la légitimité de l'appropriation. La « voracité totalisante » de certains discours interpelle donc une « éthique de l'interprétation » car de par les opérations de sélection et d'occultation, les amalgames et autres genres de généralisation montrent leur caractère « fallacieux ».

Le discours idéologique « partant d'une description de fait, tente sa justification théorique et [...] est graduellement acquis par la société comme un élément du code » (Eco [1968] 1972 : 144). Les amalgames et

les associations devenant des métasémiotiques explicatives et productrices de nouveaux textes constituent ainsi des véritables idéologies sociopolitiques construites par une sorte de généralisation et diffusion inductives allant du discours-cas jusqu'à devenir une métasémiotique *intuitive* qui opère en actualisant les valences les plus faibles (Fontanille 2003 : 18) de la catégorie et en virtualisant les autres. En fait, l'idéologie serait une opération réalisée sur la corrélation tensive des valeurs qui viserait à « masquer », à virtualiser certaines valeurs pour « exposer » et actualiser d'autres. La construction idéologique comme métasémiotique politique « incongrue » serait construite par une particularisation connotative qui occulte toutes les autres possibilités en créant à partir de celle-ci une règle générale qui empêche toute autre métasémiotique possible⁹. Elle impose ainsi une sorte de « totalitarisme » interprétatif, par son caractère « totalisant » et parce qu'elle élimine toute autre catégorie explicative, nie toute autre relation sémantique possible et occulte les contradictions de l'opération de conversion de la sémiotique-objet en métasémiotique.

Ouvrages cités

- ANGENOT Marc, 1982, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.
- BADIR Sémir, 2006, « Métalangage et épistémologie », *Horizon sémiologie* [en ligne].
- BARTHES Roland, 1957, *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BERTRAND Denis, 2000, « Enthymème et textualisation », *Langages*, n° 137, *Sémiotique du discours et tensions rhétoriques*, p. 29-45.
- BONHOMME Marc, 2009, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], n° 2.
- DOURY Marianne, 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et Société*, n° 105, p. 9-37.
- ECO Umberto, 1968, *La Struttura assente*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par U. Esposito-Torrigiani, *La Structure absente*, Paris, Mercure de France, 1972.
- FONTANILLE Jacques, [1999] 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.
- FONTANILLE Jacques, 2003, « Énonciation et modélisation », *Modèles linguistiques*, t. XXIV, fasc. 1, p. 109-133.
- FONTANILLE Jacques et ZILBERBERG Claude, 1998, *Tension et signification*, Sprimont, Mardaga.
- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph (éds), 1986, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t. 2, Paris, Hachette.
- LAURENT Éloi, 2016, *Nos mythologies économiques*, Paris, Les Liens qui libèrent.

9. « La puissance de ces mythes réside dans leurs contradictions : ils mettent en lumière autant qu'ils passent sous silence » (Éloi Laurent, propos recueillis par N. Margherita, « Ces mythes économiques qui minent la démocratie », *Le Monde* du 17.02.2016).

- LOTMAN Youri, 1971, „Problema “obučenija kul'ture” kak eetipologičeskaja karakteristika“, dans *Trudy po znakovim sistemam*, t. V, Tartu, Tartuskii Universitet, p. 167-176 ; traduction italienne «La culture e il suo insegnamento come caratteristica tipologica», dans J.M. Lotman et B.A. Uspenskij, *Tipologia della cultura*, Milano, Bompiani, 1975, p. 69-81.
- MARX Karl, [1852] 2007, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Flammarion.
- RASTIER François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Puf.
- ZILBERBERG Claude, 2000, « Les contraintes sémiotiques du métissage », *Tangence*, n° 64, p. 8-24.

Presse

- « Gens de voyage : la tentation de l'amalgame », *Le Monde* du 29.07.2010.
- « Comité Orwell », *Le Monde.fr* [en ligne] du 04.06.21015.
- HENNETTE-VAUCHEZ Stéphanie, DEBOS Marielle et HAJJAT Abdellali, « La “néolaïcité” ou le risque d'amalgame », *Libération* du 11.03.2015.
- NASI Margherita, « Ces mythes économiques qui minent la démocratie », *Le Monde* du 17.02.2016.
- SIMON Gabriel « À PSA, opération transparence pour éviter l'“amalgame” avec Volkswagen », *Libération* du 27.10.2015.
- SONNTAG Albrecht, « Racisme et homophobe, le foot ? », dans *Le Monde* du 18.02.2016.
- TAGUIEFF Pierre-André, « Petites leçons pour éviter tout amalgame », *Le Monde* du 01.11.2013.

3.1.2

L'appropriation discursive comme expropriation : le cas des premières manifestations en Syrie

Nada Issa

Laboratoire ICAR, UMR 5191

« Révolution des mosquées ! » disaient-ils. Les moins moqueurs disent « crise » ou « événements », les enthousiastes disent toujours avec espoir « révolution »... Quoi qu'il en soit de son nom, le « soulèvement » populaire en Syrie a peut-être commencé dans les mosquées mais comment faire autrement dans un *espace public non appartenant au public* ?

En mars 2011 les foules se mobilisent en Syrie pour réclamer *leurs* libertés ; le peuple tente de se réapproprier les rues, les drapeaux, les droits... Un acte mal accueilli dans le pays. Ainsi, malgré les conséquences tragiques et extrémistes de ce soulèvement, il constitue encore un grand événement, ou même *l'événement discursif* le plus important du siècle en Syrie ; le Peuple s'est réapproprié la Parole, avec deux grands jolis « P ».

Cela peut sembler lyrique pour une tentative d'article qui se prétend scientifique. Pourtant c'est ce lyrisme qui est à l'origine de notre remise en question très sérieuse au fil des six dernières années, parmi beaucoup d'autres Syriens, de toute notre vision de la « patrie » comme appartenant à un peuple.

Nous réalisons très bien que d'un point de vue sociopolitique, ne relevant pas de notre domaine d'expertise, les choses sont beaucoup plus compliquées qu'un scénario où le peuple présente une unité homogène et les autorités représentent le centre du mal. Nous n'adoptons d'ailleurs aucun scénario de ce genre, ni aucune structure de programme narratif impliquant des sujets et des anti-sujets. C'est l'acte discursif qui a remis en scène l'énonciateur collectif « peuple » qui nous intéresse. Dans un mouvement social quelconque, la parole n'est pas moins actantielle ou significative que d'autres actes non discursifs. Et si le soulèvement populaire en Syrie n'a pas mené à l'État de droit énoncé/souhaité par les paroles des manifestants, les manifestations restent un lieu/temps riche d'actes discursifs, et plus particulièrement d'appropriation discursive, que ce soit dans le sens de l'appropriation de l'objet discursif, ou de l'appropriation par l'acte discursif des objets du monde. Comment fonctionneraient donc de telles appropriations dans le

contexte syrien de 2011 où il y avait deux camps énonciateurs, l'un représentant le peuple partisan de l'État en place et l'autre opposant à cet État ? Qu'est-ce que l'opposant s'approprie dans ce cas quand il prend en main le discours du partisan ? Et comment le déconstruit-il en vue d'en reconstruire la sémiose ?

1. Le propre et le non-propre

« S'approprier » voudrait dire « Attribuer quelque chose à soi-même, la faire sienne » (*Le Trésor de la Langue Française Informatisé*). Cela supposerait que cette « chose » n'appartenait pas jusqu'à présent au *soi*, ou qu'elle n'en faisait pas partie ; une altérité que le *soi* intègre ou dans laquelle il s'inscrit. Qu'est-ce que « soi-même » ? Et comment faire si la « chose » dont on parle n'était rien que l'énoncé d'un autre ? Dans une logique d'énonciation, cet autre n'aurait-il pas déjà inscrit son soi-même dans l'énoncé ? Ainsi, l'acte discursif n'est-il pas lui-même déjà une sorte d'appropriation du monde ?

Tout réside pour nous dans un *Soi* perceptivo-discursif, un « corps propre » comme l'a conçu la phénoménologie (Merleau-Ponty [1960] 2008 et [1945] 1994) faisant signifier le monde et instaurant un sujet du langage. Jacques Fontanille dans *Soma et Sema, figures du corps* (2004), en présente une conception très claire et très utile, où il le distingue du « moi » et du « monde » et y place la sémiose :

[...] dans l'expérience de la signification, le corps propre est la seule entité commune au moi et au monde ; et, dans la construction de la signification, l'opération de la *semiosis*, le rabattement de l'extéroception sur l'intéroception, grâce à la médiation du corps propre, permet la mise en relation d'un plan de l'expression (d'origine extéroceptive) et d'un plan du contenu (d'origine intéroceptive). (*ibid.* : 21)

Le corps propre est l'instance perceptive et discursive qui, « en prenant position en vue d'une énonciation [...], circonscrit ainsi ce qui relève du monde pour soi et de la présence à soi » (*ibid.* : 98), c'est-à-dire ce qui est *propre* (« domaine intérieur ») de ce qui est *non propre* (« domaine extérieur ») (*ibid.* : 22). Selon cette conception, Fontanille nomme et révèle la composante qui rend possible la sémiose, longtemps définie comme « la relation entre [...] deux plans qui se présupposent réciproquement » (Bertrand 2000 : 102). Il impose de ce fait une sémiose trilitère :

La sémiosis opère alors à partir de trois figures : le *contenu*, le *contenant* et l'*expression*, et de trois instances actantielles, le *Moi*-chair, le *Soi*-enveloppe et l'*Autre*. (Fontanille 2004 : 148)

Le *Soi* est le *propre* du *Moi* mais aussi la *frontière* de l'*Autre*, tout en étant le lieu qui permet leur contact. Dans ce sens, il y a deux fonctions, si nous osons dire, de cette enveloppe, une qui permet la distinction

entre le *propre* et le *non-propre*, et l'autre qui, justement permet leur isomorphisme par l'acte discursif. C'est ainsi qu'il assure tout changement de frontières entre *extérieur* et *intérieur*, et qu'il permet la réalisation de la *sémiose*, mais aussi de sa réalisation nouvelle avec chaque acte langagier. L'acte d'appropriation discursive, ou l'appropriation d'une parole est à son tour une réalisation d'une *sémiose* nouvelle, une modification dans la relation entre l'Autre et le Moi.

Pourtant, s'approprier un énoncé, impliquerait peut-être un abord qui prendrait en compte les modifications au niveau des figures d'instances discursives elles-mêmes. Pour expliquer cette idée, nous nous rapportons encore à Fontanille qui considère la chair, le Moi, comme référence à la prise de position dans le monde et le corps, le Soi, comme instance du discours en acte, de la signification en devenir. L'acte d'énonciation lui-même donne lieu à un énoncé qui signifie grâce à son sujet, au Soi, s'adaptant constamment à la position du Moi, et assurant l'infinité de significations possibles. S'approprier un énoncé d'un autre énonciateur est aussi, et d'abord, une énonciation. C'est néanmoins une énonciation qui opère à notre avis un changement dans la structure significative déjà établie dans l'acte de cet autre énonciateur, parce qu'il présuppose *un devenir signifiant déjà en construction*. Autrement dit, l'objet approprié (énoncé) n'est pas seulement un Autre (expression) qui réalise une *sémiose* par son « isomorphisme » (Fontanille 2004 : 22) au Moi (contenu) grâce au Soi (contenant), mais il est lui-même un *déjà-Soi-Moi-Autre*. L'énoncé d'un partisan de Bachar al-Assad contient sa prise de position (son Moi à lui), et sa patrie (son Autre à lui) et met en place une cohérence qui lui est propre, une *sémiose* en devenir. Quand l'opposant (prise de position nouvelle) s'empare de l'énoncé en question et le déconstruit en vue de se l'approprier, c'est-à-dire de le reconstruire, ce n'est pas le partisan ni son énoncé approprié qui constituent l'Autre de son acte, mais c'est la *modification des figures et des composantes* de l'acte partisan qui donneront lieu à l'Autre-opposant (patrie) et le feront signifier par rapport au Moi-opposant.

Notre bref examen cherchera à voir comment l'acte partisan se décompose dans une appropriation basée sur la privation, ou l'expropriation, du Soi-partisan de son énoncé par le Soi-opposant en vue de la réalisation de son contre-discours ; nous parlons du cas de deux reprises de slogans apparus dans les premières manifestations contre le président syrien Bachar al-Assad en 2011.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord rapidement le contexte des manifestations et des slogans en question pour pouvoir examiner certains éléments de ce contre-discours ou cette *contre-sémiose*.

2. Le *Nous* et la propriété du *Peuple*

En mars 2011, les manifestations commencent contre le gouvernement de Bachar al-Assad – président depuis 2000, succédant à son père Hafez al-Assad (1971-2000). Les premiers slogans louaient la « liberté », la « dignité » et la « volonté » du peuple ; il y avait aussi ceux qui insistaient sur son « unité »¹. Suite aux arrestations et aux violences contre les manifestants, des slogans dénonçant le « meurtre » et louant les « martyrs » sont apparus. De plus, il y a eu des formules contre les figures connues de la famille al-Assad et aussi celles du gouvernement.

Les deux phrases qui nous intéressent de cette phase initiale des manifestations sont des reprises des deux grands slogans *officiels* que nous retrouvons dans les rassemblements² des partisans d'al-Assad : « Dieu, la Syrie, Bachar et rien d'autre ! » et « Nous t'aimons ! ». Nous parlons de phase initiale parce qu'après que la situation a dégénéré pour aboutir à un conflit armé, il a été difficile de généraliser l'esprit premier – régnant sur le mouvement populaire et annonçant l'établissement d'une « Syrie de liberté et de citoyenneté » – à la totalité du discours des opposants des dernières années. Autrement dit, nous nous intéressons à l'événement discursif le plus saillant qui a permis d'instaurer un point de redéfinition des valeurs présentes dans le discours populaire avant 2011.

Les deux slogans en question ont fait l'objet de deux chansons qui louaient le président, sa force et son patriotisme et qui exprimaient l'amour du peuple pour son « chef-héros ». Il faudrait aussi signaler que leur apparition date de 2006, moment de la « guerre de juillet »³, pendant laquelle al-Assad soutenait le Hezbollah dans sa bataille contre l'occupation israélienne du sud du Liban. Ils ont été consacrés par la réélection de Bachar al-Assad en 2007 *via* référendum, de même que les citations tirées des discours du président que l'on trouvait affichées dans les lieux publics, souvent accompagnées de photographies ou

1. Ces slogans ont disparu avec le temps au profit de formules anti-alaouites appelant parfois à leur « extermination ». Le changement de discours dans les manifestations et la retombée dans une catégorisation Sunnite vs Shiite pourrait constituer un sujet d'analyse à part, mais qui ne peut pas être traité sans prendre en compte la discours de l'autre camp ni les rapports de forces.

2. L'utilisation du mot « manifestation » (*mouzahara* en arabe) pendant cette période constitue aussi un sujet d'étude intéressant. Il était d'usage en Syrie d'employer le mot « marche » (*masira*) pour les rassemblements des partisans de l'État, car au temps d'Hafez al-Assad on organisait des marches de soutien au parti, à la patrie et au chef d'État. Ainsi, les « manifestations » étaient liées à l'opposition et constituaient plutôt une pratique interdite par les autorités sous le prétexte classique de l'état d'urgence. L'appropriation du mot « manifestation » ainsi que d'autres éléments discursifs par les médias et les partisans d'al-Assad pour prouver le caractère « improvisé » de leurs activités, et pour refléter une image « démocratique » du pays, mériterait à son tour une analyse.

3. Du 12 juillet au 14 août 2006.

d'images du président⁴.

En 2011, les manifestations de l'opposition reprennent ces formules en les modifiant en « Dieu, la Syrie, la liberté et rien d'autre ! » et « Nous ne t'aimons pas, Dégage, avec ton parti ! ». La première reprise phrastique libère [Syrie] de la chaîne syntagmatique qui l'a jusqu'à présent associée aux al-Assad (père et fils)⁵, tandis que la deuxième impose un autre type de rupture syntagmatique par la négation du sentiment collectif. Nous sommes devant une *ré-appropriation* de la patrie et du statut du peuple ; une *re-prise de position* qui implique une redéfinition des contenus, des frontières et des significations instaurées depuis quelques décennies dans le discours public. Dans ce sens, l'appropriation énonciative s'opèrerait en termes de réappropriation du Moi ([nous]) et de l'Autre ([Syrie]) et par conséquent du devenir signifiant. Les énoncés des partisans mettent au même rang la patrie et son chef et opèrent une conjonction affective entre ce dernier et le peuple. La prise des opposants des énoncés détermine une patrie non identique au chef et une disjonction affective avec lui. Leur discours permet un embrayage d'une instance qui réalise une sémiose différente du devenir initial instauré par le Soi-partisan.

La réappropriation de PATRIE (*expression*) passe par une expropriation discursive aboutissant à une redéfinition des frontières Moi / Autre, c'est-à-dire par un *changement de position*. En effet, l'appropriation du discours dans ce cas ne mène pas à une identité au niveau de l'objet approprié (énoncé) et du sujet (énonciateur), mais elle permet une détermination nouvelle des actants, figures et plans du discours. Cette nouvelle détermination rend possible un isomorphisme entre les figures expropriées d'un objet (PATRIE) et d'un sujet (PEUPLE) ; l'actant discursif arrache ces deux figures à l'acte précédent et s'empare du déictique [nous] en l'associant à la disjonction affective ainsi que de la [Syrie] et en annulant ainsi son association avec [Bachar]. Il s'approprie le discours en y inscrivant ses marques en vue de modifier la relation déjà instaurée entre ses figures et ses actants. Ainsi, l'acte discursif premier est inclus ici par exclusion et réorganisation de ses composantes ; le Soi-opposant inclut le Soi-partisan par l'exclusion de tout ce qui constitue son acte, de l'égalité entre la patrie et son chef à la jonction entre le peuple et le chef. Cela se manifeste, mais aussi s'opère, au niveau syntaxique avec les ruptures que nous trouvons dans les reprises.

4. Notons que cette pratique était fortement présente au temps d'Hafez al-Assad et a presque disparu avec l'arrivée de Bachar al-Assad au pouvoir, pour reprendre après l'assassinat de Rafiq Hariri, homme d'affaires et Premier ministre libanais, en 2005, suivi de la sortie de l'armée syrienne du Liban et de la guerre de juillet en 2006.

5. On disait aussi « (la) Syrie (d')al-Assad » qu'on pouvait interpréter ou bien en annexion où la Syrie appartient à al-Assad, ou bien en nom propre où [Syrie] fonctionne comme prénom et [al-Assad] comme nom de famille.

3. La rupture du discours et le discours de la rupture

La modification de la sémiose ou de la relation entre le Moi et l'Autre comme nous venons de voir, s'effectue dans le cas présent par une expropriation. Il s'agit d'une rupture sémantique qui s'opère aussi au niveau de la surface de l'objet approprié :

- (1) « Nous t'aimons ! » => « Nous NE t'aimons PAS, DÉGAGE AVEC TON PARTI ! »
 (2) « Dieu, la Syrie, Bachar et rien d'autre ! » => « Dieu, la Syrie, LIBERTÉ et rien d'autre ! »

Dans l'appropriation du slogan (1), la rupture cherche une réorientation de la relation entre le CHEF ([toi]) et le PEUPLE ([nous]) vers une fin non *affective*. Tandis que celle du slogan (2) en vise la réorientation vers une fin *de choix*, conduisant ainsi à une *désidérialisation* de la figure du CHEF qui était du même rang que la [Syrie].

La rupture fait partie des débuts du discours opposant ; on rompt avec le *texte* politique déjà établi mais aussi avec ses figures et ses symboles. Bien que nous ne soyons pas devant des cas d'appropriation dans la majorité des slogans des opposants, l'esprit général de leur discours (y compris les chansons et les images) était très marqué dans les premières manifestations par la rupture avec tout ce qui référerait aux symboles et discours du régime politique du président al-Assad. Nous remarquons cela notamment dans le cas du drapeau que les opposants ont finalement choisi d'adopter par opposition au drapeau officiel :



Drapeau de l'opposition



Drapeau officiel

(couleurs du drapeau de l'opposition, de haut en bas : bande verte, étoiles rouges, bande noire ; du drapeau officiel : bande rouge, étoiles vertes, bande noire)

Le drapeau utilisé pendant les premières manifestations était le drapeau officiel de la République arabe syrienne, c'est aussi le drapeau que le Conseil National Syrien (opposition) avait adopté lors de sa création. De leur côté les partisans d'al-Assad utilisaient aussi le drapeau officiel dans leurs rassemblements. Le nouveau drapeau des opposants a été vu pour la première fois en Turquie en juin 2011 lors d'une manifestation. Il n'a pas tardé à apparaître en Syrie à côté du drapeau officiel jusqu'à devenir le drapeau unique de l'opposition.

En effet, le drapeau de l'opposition est lui-même une réappropriation qui vise une rupture avec la Syrie Baassiste. Il s'agit d'un drapeau officiellement adopté en 1936 (traité d'indépendance enterré)⁶, en 1946 (indépendance) et repris entre 1961 et 1963 après la fin de l'union avec l'Égypte. Cette réappropriation du drapeau de 1946 vient après de multiples tentatives d'appropriation du drapeau officiel ; pendant les premières manifestations, on fabriquait des drapeaux géants ou bien on inscrivait sur le drapeau des mots, slogans ou symboles propres aux manifestants par opposition aux drapeaux où les partisans mettaient leurs slogans ou imprimaient le visage du président.

Le Soi-partisan semble toujours relier le Moi-peuple à un Autre-patrie-chef. L'énoncé des partisans nécessiterait quelque part la présence de la personne du président dans la conception de la patrie. Leur sémiose ne semble pas possible sans cette *prothétisation* de la figure du chef à celle de la patrie. Il s'agit d'une instauration d'un champ sémiotique qui ne fonctionne pas sans la figure du CHEF se manifestant au niveau formel de l'énoncé à partir de différents formants : [te], [Bachar], photos ou dessins imprimés, inscription du mot « lion »⁷, etc.

La substitution de ces formants linguistiques possède un grand effet sur la sémiose du discours approprié. Jacques Geninasca parle des « formants » comme « lieux potentiels d'actualisation et d'inscription de virtualités inédites » (1997b : 6), « des lieux de formation, en devenir, dont certains états peuvent se trouver, de manière plus ou moins durable, consolidés, figés, en fonction d'une convention tacite » (1997a : 26). Cette « convention » n'est pas nécessairement « tacite » dans le cas du discours partisan, et c'est elle qui mène à la consolidation des formants, à une sorte d'établissement du parcours signifiant du discours dont ils font partie. Et c'est pour cette raison qu'une rupture discursive de la chaîne [Dieu]-[Syrie]-[Bachar], ou de celle [nous]-[te]-[aimons] constitue un acte de rupture discursif qui témoigne du *discours de la rupture* que nous retrouvons dans toute énonciation opposante.

C'est ainsi que l'appropriation de l'énoncé des partisans nécessite une imposition de la prise de position d'un Moi en rupture avec la zone sémiotique déjà établie, un [nous] qui nie le sentiment ([ne t'aimons pas]) et fait sortir ([dégage]) le [tu] de sa propre zone de signifiante. Le Soi-opposant opère par son acte deux disjonctions sémiotiques :

- (1) entre PEUPLE et CHEF permettant une distinction entre le [nous] dans les deux discours ; le [nous] des partisans est un Nous-prothèse où le [Tu] précède et présuppose toute sémiose, tandis que le [nous]

6. La Syrie était sous Mandat français à l'époque (1920-1946).

7. « Assad » en arabe veut dire « lion ».

opposant est un Nous-aphérèse où le détachement du [Tu] précède et présuppose toute sémiose ;

- (2) entre PATRIE et CHEF permettant une distinction entre [Syrie] et [Bachar] ; la [Syrie] des partisans est une Syrie-personnifiée comme le drapeau auquel s'attache le visage du chef, tandis que celle des opposants est une Syrie-conceptuelle comme le drapeau repris dans un acte symbolique de retour au temps de l'indépendance.

Ces disjonctions permettent comme nous l'avons vu l'instauration de l'actant *Moi*-chair, la réappropriation du *Soi*-enveloppe et par conséquent de l'acte du discours lui-même. En s'appropriant l'énoncé des partisans, les opposants prennent position, se définissent comme *Moi*, et rendent la Syrie *Autre* à part entière et en faisant cela, ils permettent à ces deux de signifier, c'est-à-dire se dire *Soi*. En effet, cet acte d'appropriation énonciative par expropriation vise une réappropriation du statut de sujet discursif.

4. En guise de conclusion

Dans ce qui précède nous avons essayé de montrer que l'appropriation d'un énoncé auquel le sujet énonciateur s'oppose ne s'opère pas par une fusion entre lui et l'énoncé approprié mais plutôt par un mécanisme de disjonction avec ses composantes actantielles et figuratives qui lui permet d'en actualiser la composante de l'expression nécessaire pour que la nouvelle sémiose se réalise ; pour pouvoir s'approprier son identité discursive et s'approprier la patrie, l'opposant prive le partisan de son énoncé, et se sert ensuite de deux moyens syntaxiques : la négation et la substitution de morphèmes. Ce faisant, il disjoint le *Moi* et l'*Autre* de la figure du chef, centrale dans le parcours signifiant de l'énoncé approprié.

Mais la disjonction n'est-elle pas une forme de jonction ? Et l'exclusion n'est-elle pas une forme d'enfermement ? Et encore, l'énoncé partisan, même modifié, ne reste-t-il pas lié à sa sémiose, par son rythme, par ses autres composantes si figées, si fixes, si conventionnelles ? Au moins dans la forme...

Il est étonnant à quel point Bachar al-Assad est présent dans le discours qui l'exclut et le nie, et à quel point la liberté est présente dans le discours qui la refuse et la ridiculise. Il est aussi remarquable que la rupture ne semble aboutir qu'à une sensation de membre-fantôme... une patrie qui fait mal, mais qui n'est plus.

Ouvrages cités

Trésor de la Langue Française Informatisé [en ligne].

BERTRAND Denis, 2000, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan.

- FONTANILLE Jacques, 2004, *Soma et Séma. Figures du corps*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GENINASCA Jacques, 1997a, *La Parole littéraire*, Paris, Presses universitaires de France.
- GENINASCA Jacques, 1997b, « Stylistique et sémiosis », *Sémiotique et Bible*, n° 85, p. 3-7.
- MERLEAU-PONTY Maurice, [1945] 1994, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY Maurice, [1960] 2008, *Signes*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY Maurice, [1978] 2002, *L'Union de l'âme et du corps chez Malebranche, Biran et Bergson*, Paris, Vrin.

3.1.3

Les circuits de l'appropriation : revendications et politiques des formes de vie

Pierluigi BASSO FOSSALI

Université Lumière Lyon 2, ICAR, UMR 5191

1. L'écueil épistémologique de l'appropriation

1.1 Petite réflexion sur l'usufruit

La forte extension d'application du terme « appropriation » peut suggérer l'adoption préliminaire d'une perspective *praxéologique*, ce qui envisagerait de commencer l'étude de l'appropriation en tant que tension pratique où la mobilisation des médiations linguistiques s'accompagne d'autres ressources matérielles. Cela dit, dans cette étude nous ne suivrons pas la piste d'une phénoménologie de l'appropriation, car ses manifestations semblent tellement hétérogènes qu'elles ne pourraient que confirmer la difficulté à cerner une définition intensionnelle du terme. Nous préférons alors passer à travers une symptomatologie de certaines cécités de l'auto-observation du social par rapport à n'importe quelle appropriation, cécités qui se traduisent aussi en impasses théoriques. Pour aller vite, nous pouvons commencer l'enquête avec la jurisprudence, le domaine social le plus préoccupé de la réglementation de l'appropriation. La loi prétend coder de manière générique les appropriations des biens avec des prescriptions et des interdictions ; bien qu'obsédé par le vol et par le détournement, le droit consacre une attention particulière à l'appropriation, en établissant les conditions préliminaires des acquisitions, les sanctions concernant les états de légitimité ou non de la possession, la différenciation entre l'usufruit et la nue-propriété. La description de l'appropriation en tant que telle est soit trop anticipée – la querelle – soit trop décalée ou réduite – attestation de propriété –, en laissant l'usufruit comme une liberté conditionnée de la jouissance qui reste « hors champ ». D'ailleurs, catégorisation et sub-somption sont pour le juge la garantie de la « non-appropriation » du cas examiné (il faut énoncer des justifications du verdict, sans recours à des appréciations personnelles). Pour l'économie, l'appropriation est évaluée sur la base des choix, des échanges et de la rentabilité de l'usufruit, des conversions de valeurs enfin, qui déplacent la conceptualisation de l'appropriation en tant que telle.

Au fond, la sémiotique narrative ne fait que reproduire cette cécité en traitant des conjonctions ou des disjonctions, positions certes

modalisées (sujets d'état) mais incapables de voir le « propre » s'adapter (assujettissement) ou s'enraciner (subjectivation). Quant à la performance, elle donne une solution locale à une confrontation ou à un projet, sans suivre le sens d'une programmation selon une condition existentielle à renouveler. La plus surveillée des réalisations, l'appropriation, se révèle en réalité un perfectionnement ultérieur du sens là où celui-ci est apparemment déjà disponible.

On peut se demander si toute distance épistémologique n'est pas perdue une fois qu'on accepte de se positionner au niveau de l'« usufruit », celui-ci changeant les instances concernées sans être réductible ni à la sanction de propriété ni à l'analyse des valeurs systématiques ou normatives. En effet, toute objectivation semble perdre l'enjeu même de l'appropriation, cette dernière questionnant les constitutions des instances culturelles concernées. Ainsi, l'acte de langage qui proclame la possession semble constitutivement puéril (« c'est à moi ! »), ne pouvant prouver ni l'exercice effectif du « propre », ni une appartenance servile de l'objet¹. Quant à l'exploitation, elle peut rester abjecte sans une articulation entre l'usage et les fruits qui sont « propres » aux biens disponibles.

1.2 Une politique du sens

C'est à partir de l'interprétation, du croisement d'instances énonciatives (productives et réceptives), que les sciences du langage ont reconnu l'écueil de l'appropriation. Dans les activités de traitement de l'altérité textuelle, à commencer par la traduction, la défense du « propre » peut être réduite au respect juridique de la parole d'autrui. Cela dit, la substitution de la voix énonciative est inévitable et cela ne peut que mettre en résonance des *passages* d'appropriation, et non pas tout simplement l'appropriation en tant que passage syntaxique qui permet l'usage du contenu transmis, même selon des finalités hétéronomes par rapport à la relation². Ainsi, l'explication et la compréhension, bien que fondamentales, ne peuvent que rester en deçà de la transformation de la reconnaissance des valeurs en appréciation de *liens* inter-identitaires. Le propre de l'altérité est illisible jusqu'à l'épreuve de sa résistance traductive, de son inappropriabilité relative.

1. Nous pourrions souligner avec Landowski (2013 : 21-22) que l'appropriation empêche une réduction du sens aux calculs des jonctions/disjonctions afin de questionner le régime de l'*union* : « L'union n'est donc pas la fusion ; elle n'est d'ailleurs pas un état. C'est un mode d'interaction (et du même coup, un mode de construction de sens) dans le cadre duquel les parties en viennent – dans le meilleur des cas – à constituer ensemble, dynamiquement et par ajustement mutuel, une entité complexe nouvelle, une totalité inédite en laquelle chacune trouve une forme de son propre accomplissement ».

2. Au contraire, c'est l'appropriation qui peut ouvrir un aperçu considérable sur une sémantique du *passage* (v. Basso Fossali 2017, § 4.4).

La « tenue » du sens est co-appréciée par des formes de vie à la fois caractérisées par des revendications d'autonomie et dépendantes d'un entour peuplé d'autres altérités ; si dans l'interaction, on cherche à sauvegarder réciproquement la *face* (Goffman [1974] 1991), qu'est-ce qu'on cherche à préserver dans l'appropriation ? Une origine distincte de la valeur, une dignité bilatérale, des qualités propres à la relation qu'il faudrait renouveler selon une finalisation adéquate ?

Notre hypothèse est que, dans l'interaction, l'appropriation signale la co-implication des partenaires dans la gestion des irritations réciproques de leurs formes de vie ; les irritations de base concernent avant tout la proposition d'une taille et d'une lisière de subjectivité exclusive ou partagée. Chaque lien entre l'autonomie réclamée et l'hétéronomie partagée doit être apprécié comme une condition d'un horizon de finalisation qui puisse continuer à articuler de manière sensée *identité* et *appartenance*. Sans vouloir arriver à dramatiser l'économie symbolique de l'appropriation selon une éthique du *sacrifice*, nous pouvons quand même souligner qu'elle concerne une décomplexification des adaptations sociales et des prétentions identitaires corrélée à des ambitions de finalisation ultérieure des valeurs dont on peut revendiquer l'usufruit.

Il est vrai que pour une écologie sémiotique de la culture, la notion d'appropriation n'est pas loin de rejoindre l'idée prototypique d'*habiter le monde*, où la légalité des valeurs dépend de la qualité de la redéfinition de l'identité³ et du destin des instances corrélées. « Habiter le monde » – cette idée précieuse, de tradition husserlienne, peut être développée et demétaphorisée à travers la notion d'appropriation ; elle souligne plus précisément que la définition de soi à travers la mise en réseau de liens inter-actantiels oblige à positionner les relations entre identité et altérité sous l'égide non seulement de la propriété revendiquée, mais aussi de ce qui reste indisponible. Dans le fond, chaque culture doit faire face à une dialectique entre les institutions de sens qui dictent le « propre » et des environnements qui démontrent notre appropriation très relative. Par exemple, nous devons reconnaître que les domanialisations internes à nos langues n'empêchent pas ces dernières de s'imposer en tant que sémiosphères⁴.

3. L'*identité* doit être conçue ici comme le principe qui, dans un cadre indiciaire de présences actuelles, nous permet de rendre commensurables et hypothétiquement échangeables les finalités, mêmes si fortement différenciées. Nous l'assumons donc comme le *principe régulateur* du caractère sensé de l'expérience psychologique et sociale, bref de la *tenue* même du sens au-delà des mouvements d'introjection et des socialisations. La taille identitaire décide des confrontations actuelles, mais sa multiplication inévitable (individu, famille, groupe, communauté, nation) donne lieu à un réseau des formes de vie dont l'interpénétration est la condition sémiotique même d'un « jeu » identitaire capable de revendiquer *a minima* la tension d'un horizon destinal.

4. L'appropriation semble nous fournir des bases pour sortir définitivement d'une perspective causale entre action et réaction pour proposer une dialectique entre aptitude promotrice

Une sémiotique de l'appropriation pose alors aussi des problèmes d'échelle : du phénomène culturel intime qui concerne un apprentissage individuel capable de devenir véritable *savoir être/faire*, on passe aux défis interculturels qui décident des accords ou de l'hégémonie des uns ou des autres (colonialisme). Cela ne peut que réaffirmer la difficulté de donner une collocation conceptuelle univoque et stratégique à la notion plutôt fuyante d'appropriation, mais cela nous suggère aussi que les différentes tailles du problème indiquent une question commune : une *politique du sens*.

Sans vouloir élargir trop le cadre interdisciplinaire de notre réflexion, nous pouvons faire appel à la sémiotique d'Umberto Eco ([1979] 1985, [1990] 1992), à l'herméneutique de Ricœur (1986) et à l'anthropologie de Geertz ([1973] 1983) ; la vision « culturaliste » de la signification a signalé, à travers la notion d'appropriation, une question cruciale, irréductible aux études sur les contraintes textuelles et au recours à une sémantique instructionnelle. L'enquête de la structure du texte et de ses potentialités sémantiques (explication), aussi bien que l'expertise sur les raisons d'attribuer une intentionnalité de sens aux discours (compréhension), ne relèvent pas encore d'une pragmatique qui sache croiser les intentionnalités (*intentio operis*, *intentio auctoris* et *intentio lectoris*) à travers de tensions élastiques, sans les briser. Si enfin on veut aboutir à une canalisation de sens concluante, elle sera partielle, certes réductionniste, parfois hasardeuse, en tout cas dépourvue d'une légitimité univoque, ouverte à la critique et nécessitant des justifications ultérieures.

Cette politique du sens exprimée par l'appropriation n'est que la rentrée d'un appel critique sur une approche qui pourrait avoir pris toutes les précautions philologiques du cas en abordant l'altérité culturelle. D'ailleurs, il y a une responsabilité de la voix énonciative au-delà de ses mouvements d'objectivation, de désolidarisation, de bricolage ou de reprise telle quelle de la sémiosphère « respirée ». L'appropriation montre qu'il y a encore des risques à prendre dans la relation, ce qui l'oppose à la configuration plate de l'usage qui ne renvoie qu'à des rôles codés, asservis à la raison instrumentale (une faculté du sujet est reconnue face au servilisme des ressources⁵).

et aptitude responsive, lesquelles ne seraient jamais positionnées dans la même économie du sens, en nous obligeant ainsi à prendre en charge plusieurs horizons de référence et plusieurs plans de pertinence.

5. Il faudrait ouvrir ici une exploration de la sémantique historique du terme *usage*. Un indice intéressant est donné par la présence du terme *usure*, lequel dramatise la scission des instances concernées par l'appropriation : d'une part, on trouve une rentabilité excessive, totalement spéculative et unilatérale, qui ne donne pas de fruits partagés ; d'autre part, il y a la dégradation de l'objet approprié à partir d'un usage indifférent à la forme de vie des biens traités.

1.3 Appropriation et imaginaire de l'accès

Par rapport au couplage entre les membres d'une culture et la sémiotique, l'appropriation nous invite à focaliser l'attention sur l'axe qui va des interprètes vers les ressources sémiotiques sollicitées pendant une pratique⁶. D'une part, cela obligerait la sémiotique à sortir de ses objets de prédilection et de l'autonomie d'une enquête sur la profondeur des textes et sur la structure des systèmes ; d'autre part, l'appropriation ne serait que la notion-clé de la justification d'une approche *emic* et donc de la nécessité d'une étude participative de l'expérience située de la signification.

Néanmoins, à l'intérieur d'une étude *emic*, l'appropriation ouvre des problématiques ultérieures car la participation, l'expérience et enfin l'énonciation du sens se déploient en une configuration pleine de nœuds et de passages concernant la transmission de la culture et le mandat intergénérationnel, l'introjection des modèles sociaux, la réaction et l'adaptation d'une subjectivité qui se compose autour des institutions de sens qu'elle rencontre dans son milieu de formation, les appropriations ultérieures et inattendues, les thésaurisations mnésiques et scripturales, jusqu'à la patrimonialisation.

Dans l'histoire d'une culture, il n'y a que des crises transmissives, des traductions, des inventions qui indiquent que l'appropriation est le seul remède contre l'idéal illusoire du respect du sens déjà élaboré. Ainsi, la transformation orientée des valeurs (définition greimassienne de la narrativité) passe par des appropriations : la syntaxe des liens possède son propre miroir.

L'hétérogénéité de l'expérience relève d'une difformité de cartographies et de conceptions syntaxiques à partir desquelles les valeurs sont traitées ; l'intrigue narrative n'est alors que la « mimesis » de la réorientation continue et plurielle de la transformation de valeurs relevant des appropriations. Ces dernières ne font qu'afficher le caractère replié du sens narratif qu'on voudrait restituer en revanche à travers un « dessin ». Dans son « faire image », dans la densité de connexions qu'elle exhibe, la « trame » narrative appelle le renouvellement d'une implication interprétative, comme un vêtement qui a son sens seulement en l'endossant. Accepter la responsabilité du « dessin », c'est le vivre à travers des appropriations qui en montrent l'insuffisance. D'où la connexion étroite entre appropriation et caractère constitutivement inachevé de la culture.

La mémoire culturelle n'est pas seulement un dépôt des codes et des discours, elle est une mobilisation confiante des valences et de certaines

6. Voir Basso (2002).

valeurs qui circulent en une sémiotique. L'environnement culturel n'est pas constitué seulement par des dispositifs et des objets, mais aussi par des savoirs tacites, des imaginaires collectifs, des mémoires partagées. Les énonciations, même si sous la tutelle d'espaces d'implémentation institutionnels, doivent concevoir une resémiotisation locale de la contingence avec la certitude d'être à leur tour ré-encadrées par une situation dynamique et stratifiée par des observations des plusieurs ordres de complexité.

La logique des consommations culturelles se développe à travers les médias contemporains vu qu'ils sont poussés à rendre transparentes et l'adaptation de l'énonciation à la contingence de la communication et l'appropriation du discours de la part du dispositif. L'appropriation est ennuyante et suspecte, ce qui suggère de la mettre hors champ ou de la garder présente seulement en filigrane. La lenteur de la formation et la perméabilité entre les lisières identitaires, demandées par la pérennisation de la culture, doivent trouver une représentation sociale économique sous la forme d'acquisitions immédiatement performatives et de gestes codés, dépossédés de leur tâtonnement, de leur densité accidentelle et de leur allure improvisatrice. Cela dit, à l'investissement peut correspondre une expérience de consommation totalement décevante car on peut découvrir la « fadeur » de l'appropriation (v. Hirschman [1982] 2013).

Même si les informations (s)ont des valeurs très précieuses, leur numérisation change l'imaginaire de l'appropriation, en le transformant en accès. L'examen multicritère des échanges sociaux, l'ergonomie des objets, l'analyse textuelle selon plusieurs plans de pertinence semblent corroborer le constat scientifique d'une multiplication des accès au sens. Au fond, ceux-ci ne sont que des stratégies sémiotiques, ce qui explique pourquoi l'appropriation semble déborder une enquête objectivante et proposer une pénétration en des phénomènes concernant des ajustements subjectifs et des promotions de sens. Les instances concernées ne sont plus situées dans une scénarisation instituée préalablement, mais dans un procès engageant qui « métabolise » de nouveau la distribution des charges modales.

Ainsi, dans les *passages* d'appropriation, la finalisation des ressources sémiotiques est questionnée en entrée et en sortie, en constituant des invaginations aveugles par rapport aux terrains de jeu institutionnels du sens social. Par rapport à l'accès immédiat au sens comme un droit de cité, l'appropriation souligne des revendications qui vont de la légitimité présumée d'un rachat à la dépossession illicite et violente.

1.4 La voie moyenne de l'appropriation

À partir de ce changement de perspective sur le sens que la notion d'appropriation pourrait nous suggérer, nous pourrions être convaincus de l'examiner moins comme une configuration narrative « extensive » que comme un pivot conceptuel. Pourtant, la recherche d'une acception « intensive », capable d'insérer la notion dans le métalangage sémiotique, semble déboucher sur la reconnaissance d'un circuit particulier de la sémiose qui demande la réintroduction d'un interprète et de sa forme de vie compénétrée par d'autres entités sémiotiques.

L'appropriation prévoit, d'une part, un *engagement*, qui n'accepte pas une adéquation à un mandat hétéronome ; d'autre part, un exercice de jouissance des valeurs disponibles qui n'est pas un détournement ou un vol. L'équilibre envisagé est une articulation du sens reçu avec le sens promu, ce qui permettrait un régime d'appropriation capable d'éviter aussi bien des désappropriations que des introjections schizo-phréniques, bref les spectres d'une violence symbolique⁷.

La voie moyenne de l'appropriation est sous les enseignes d'une licéité qui n'accepte pas de recevoir une sémantisation prioritaire à partir des institutions de sens. Elle est l'articulation de deux logiques : le *passage* et le *parcours*⁸. C'est pourquoi elle consiste en un fonctionnement tacite de la réalimentation du sens qui se déroule en partie sous la ligne de l'auto-observation du social, même si négocié de temps en temps à travers des actes péremptaires (des auto-attributions, des revendications éclatantes).

2. Le grand circuit de l'appropriation : la citoyenneté sémiotique de cette notion

2.1 L'appropriation en exercice : le rôle de l'appréciation

Dans l'appropriation, on peut témoigner de l'effort de donner une forme originale aux valeurs revendiquées par héritage ou par (auto)attribution, bien que cette forme ne soit qu'une transposition inévitable de la configuration originelle, l'invention radicale étant impossible ; ainsi, la tenue du sens et la patrimonialisation des biens sont compatibles avec des glissements fonctionnels, des remaniements, des ajustements. Bien évidemment, cette conception de l'appropriation implique un parti-pris et en particulier une opposition au gaspillage, à la profanation, à toutes les pratiques qui constituent une violation d'une forme identitaire sans rachat.

7. Voir Basso Fossali (2017, § 6.4).

8. Voir *ibid.* (§ 4.4). Le concept de *parcours* semble aujourd'hui garantir une meilleure articulation entre, d'une part, les modalisations exercées par des espaces sémiotiques organisés (*passages*) et, de l'autre, la recherche d'*appropriation* (ou de *rejet*) qui achève le procès d'interprétation tout au long d'une conduite personnelle.

Nous assumons alors l'appropriation à l'intérieur d'une écologie sémiotique de la culture, en lui attribuant une politique du sens visée à exploiter les appréciations qui s'intercalent entre les délibérations et les énonciations. La focalisation sur la notion d'appropriation n'est pas une déstructuration des pivots fondamentaux de la sémiotique, mais l'offre d'une relecture pour avancer. À la dimension programmatique du sens, il faut ajouter son site d'accueil qui est toujours le fruit de tensions dialectiques entre contingence et institution (dialectique *exotactique*) et entre risque et confort (dialectique *endotactique*).

L'évaluation des valeurs « appropriées » relève d'une série d'appréciations différemment orientées afin de tester les dialectiques qui situent la position du « passeur » ou du « délégué » culturel. L'appréciation n'est que la passerelle pour une finalisation ultérieure du sens hérité à travers des textes, la thésaurisation de la culture ne pouvant pas se borner à la préservation documentaire : une phase d'appropriation fait partie des *vécus de signification* que les implications dans la défense d'un patrimoine sémiotique prévoient. Compromettante ou méritoire, l'interprétation qui s'énonce est la trace d'appréciations qui posent leur candidature à être ultérieurement appropriées. Le primat de la tiercéité se révèle alors un soubassement de ses ambitions apparentes, bref une identité fragile exposée chaque fois aux appréciations locales. Même la loi est « en exercice » seulement au prix d'être appropriée, adaptée au cas examiné et promue comme un paramètre de résolution possible d'une dialectique entre idéalité de correction et option pour le mal mineur. On tire la conséquence que le caractère propre de l'administration du droit s'affirme entre deux rationalisations en tension, ce qui est déjà une anticipation de nos conclusions.

Le rôle de tiers de l'interprète dénonce aussi sa « priméité » identitaire dès qu'il doit éprouver l'altérité afin de pouvoir l'apprécier comme disposition alternative, comme faisceau de valences qui témoignerait d'une appropriation spécifique. Il faut remarquer que cette disposition alternative est disponible seulement sur le plan indiciaire et à travers une tension entre les profils intentionnels concernés, ce qui demande l'implication du corps propre et de la mémoire individuelle. Tout comme l'énonciation doit articuler une structuration formelle des valeurs traitées et une thématization protensive, l'interprétation devrait conjuguer la visée organisatrice d'une reconnaissance de l'altérité avec une appréciation *rétenstive* dotée de valorisations à faire suivre. Il est clair que l'articulation entre appréciation et thématization est exactement au cœur du rôle de l'appropriation, laquelle doit tester des jugements en entrée (saillances) et en sortie (prégnances) pour donner suite à l'élaboration des valeurs. En effet, l'appropriation, si réduite aux jugements qu'elle devrait interconnecter de manière à dépasser l'hété-

rogénéité de leur ancrage (altérité et identité), ne serait qu'une syntaxe d'imputations et d'auto-attributions, déjà mesurées sur la base d'une scénarisation actantielle. L'appropriation questionne en revanche l'aspect crucial de l'actorialité : la compatibilité d'espaces, de temps et d'actants, ce qui donne des « effets de vie » aux oppositions (appréciations multicritères) et permet des paramètres négociables aux lisières identitaires (isolement et fédération).

Un paradigme écologique de la culture, lié à une gestion du sens par rapport aux variables temporelles, spatiales et actorielles, ne peut que focaliser son attention sur la dimension appréciative de l'appropriation qui est à la fois bilan (estimation approximative) et relance (augmentation possible) des valeurs dont on peut témoigner. Le sujet compétent doit être aussi un actant appréciateur s'il veut mettre en question la finalisation des actes et envisager éventuellement des gestes de discontinuité.

2.2 Au-delà de l'assujettissement et de la subjectivation : les identités toujours futures

Ricœur (1986) a signalé justement que l'« arc herméneutique » qui passe par l'explication et la compréhension termine avec l'appropriation afin d'être une véritable « reprise du sens » (*ibid.* : 155). Si « expliquer, c'est dégager la structure, c'est-à-dire les relations internes de dépendance qui constituent la statique du texte », « interpréter, c'est prendre le chemin de pensée ouvert par le texte, se mettre en route vers l'*orient* du texte » (*ibid.* : 156).

Interpréter est donc faire agir le texte, exécuter l'« acte du texte ». Rester fidèle à son mandat veut dire alors se mettre aussi dans la foulée de ses effets perlocutoires en vue d'une redynamisation intentionnelle bilatérale : à la fois de l'intentionnalité originaire de l'auteur et de l'intentionnalisation d'un interprète qui doit poursuivre son chemin. L'« orient » indique justement l'impossibilité de saturer ces deux intentionnalités au vu d'un horizon qui ne manque jamais de se déplacer dès qu'on avance (l'aspect perlocutoire des actes de langage n'est que l'épicentre d'une indétermination des effets).

Par appropriation, j'entends ceci, que l'interprétation d'un texte s'achève dans l'interprétation de soi d'un sujet qui désormais se comprend mieux, se comprend autrement, ou même commence de se comprendre. (Ricœur 1986 : 152)

La contrepartie de cette appropriation personnelle n'est pas quelque chose qui puisse être *sent* : c'est la signification dynamique dégagée par l'explication. (*ibid.* : 211)

On trouve dans la conception de l'appropriation chez Ricœur *et* le remède à l'inachèvement constitutif de la compréhension des polarités

identitaires concernées (imperfection productive de l'interprétation), et l'appréciation en tant que sens éprouvé et qui a une tension dynamique « propre ».

Le recours aux intentionnalités ne va au détriment ni de la structure du texte ni de l'analyse qui voudrait la décrire, en repoussant une interprétation psychologisante qui estimerait pouvoir pénétrer cognitivement les donations de sens d'un *ego* et d'un *alter*. On peut remarquer avec Ricœur que, dans la pratique interprétative, il n'y a qu'une appropriation de deux tâches fondamentales : (1) « lutter contre la distance culturelle » en cherchant à « rendre *propre* ce qui d'abord était *étranger* » (*ibid.* : 153) ; (2) lutter contre la distance spatiotemporelle afin de « rattraper l'événement de la parole », précondition de la contemporanéité de la constitution du *soi* et celle du sens (*ibid.* : 152). Cela dit, il faut ajouter que la dé-distanciation opère comme la catalyse d'une resémantisation bidirectionnelle des instances ; une catalyse qui souligne les effets innovateurs de la transition inter-identitaire échappée à une fusion/assimilation qui absorberait tout potentiel différentiel. Si nous avons parlé des *effets de vie* projetés sur les oppositions, c'est parce que la catalyse bidirectionnelle non seulement décline les identités comme toujours futures (contre toute ontologie), mais les émancipe de la distinction entre un espace marqué (le projet) et un espace non marqué (l'archivé) suivant la présence couplée de l'histoire.

L'appropriation n'est pas l'interception et la superposition de deux intentionnalités (auteur et lecteur), mais l'engagement à poursuivre l'observation là où des « convergences d'indices » montrent différentes manières d'établir une conduite sensée. Ces canalisations peuvent symboliser des subjectivités capables de diriger leurs multiples tensions implicatives (psychiques et sociales) selon une appréciation de la situation et des dispositions épistémiques. « La convergence d'indices » est « typique de la logique de la probabilité subjective » : « cela donne une base ferme à une science de l'individu digne du nom de science » (Ricœur 1986 : 202). Pour ce qui nous concerne, cette science de l'individu passe non seulement par des évaluations sur le croisement entre opportunités de finalisation et indifférences, mais aussi par la confrontation des théories sollicitées (celles de l'appréciateur et des instances appréciées) et par la réciprocité des constitutions identitaires (l'« appropriateur » reçoit son caractère approprié par ce dont il devrait s'emparer).

Dans la sémantique de François Rastier, l'appropriation relèverait d'une complexification du cadre énonciatif, où il y a une pluralisation d'instances impliquées dessinant une transmission intersubjective de la culture et des tensions polémologiques constitutives. Le point de vue énonciatif n'est pas face à des matériaux sémiologiques inertes qu'il doit

sémantiser ; un « garant » témoigne déjà de leur attestation historique et de leur affectation institutionnelle (Rastier 2011). L'engagement interprétatif doit croiser alors cet engagement à préserver des conditions de respect identitaire des textes. L'appropriation de droit est contrebalancée par une instance « critique », sorte d'appropriation de la part d'un lecteur modèle avisé et déjà indépendant.

Au-delà de cette suggestion qui pourrait nous indiquer que l'appropriation est à la base de l'*épistémologie renversée*⁹ qui soutient les sciences humaines, nous pouvons résumer que sa légitimité dans le bagage métalinguistique de la sémiotique s'explique pour les bonnes raisons : (1) avant tout, elle accompagne deux *intentions* hétéronomes constitutivement inachevées et elle échange le sens selon une confrontation de parcours ; (2) chaque interprétation ne peut que laisser des traces de sa co-production du sens et, dans ses empreintes, on trouve la *revendication d'une légitimité autonome* dans l'assomption des valeurs ; (3) l'appropriation est aussi une nouvelle finalisation de la portée sémantique du sens hérité à travers les textes, c'est pourquoi la *justesse* de la relation avec l'objet culturel interprété, voire adapté, ne peut qu'exemplifier le caractère « propre » du couplage avec la tradition.

2.3 Organisations sémiotiques à la recherche de finalités

Il ne faut pas oublier l'appropriation des systèmes linguistiques, l'apprentissage mais aussi « l'appropriation du langage à l'ensemble des données qu'il est censé traduire, l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles que le maniement de la langue permet » (Benveniste 1974 : 21)¹⁰. Dans l'appropriation, les institutions du sens sont soumises à la sensibilité de l'interprète qui peut apprécier ou non leurs prestations effectives en accompagnant les modalités d'organisation édictées ou suggérées à la recherche ponctuelle de finalités concrètes.

Luhmann ([2000] 2005) a souligné avec force cette idée contre-intuitive que l'organisation peut bien être à la recherche de finalités. L'instauration d'un système n'est pas son administration et cette dernière n'est pas encore une *politique du sens*, bien qu'elle puisse signaler la nécessité d'instaurations ultérieures ou alternatives. La relation avec les systèmes linguistiques est donc la preuve que les organisations sémiotiques cherchent une remotivation non seulement de leurs corrélations entre expressions et contenus, mais aussi de leur arbitraire téléologique. Le caractère stérile ou fécond de l'appropriation n'est que

9. Voir Basso Fossali (2009, § 0.10).

10. Voir Provenzano (2014) qui a valorisé la notion d'*appropriation* chez Benveniste avec « toute sa charge d'imaginaire politique » (*ibid.* : 143).

la révélation d'un potentiel catalytique du bagage institutionnel que l'interprète amène avec lui.

Pourtant, l'appropriation peut avoir une inflexion apparemment négative, jusqu'au point qu'elle semble se débarrasser des valeurs symboliques héritées, en jouant ainsi sur des ruptures qui ouvrent les portes à la créativité et à l'invention (v. Beyaert-Geslin 2012). Mais le geste de rupture ne peut que subir à son tour une évaluation sur le caractère « propre » de ses retombées et des tests d'exploitation. Parallèlement, chaque acte totalement conforme ne peut que signifier avec le spectre corrélié d'une appropriation qui ne suivrait pas l'opportunisme d'une finalisation immédiate.

Ce que nous voulons souligner, c'est que les sémioses qui acceptent le circuit de l'appropriation impliquent une prise en compte de la dialectique entre assujettissement et subjectivisation, mais pour la dépasser par une gestion des instances identitaires toujours en train de tester leurs lisières et leurs potentialités.

2.4 Un circuit social : la réappropriation

Dans les enjeux d'appropriation culturelle, il y a toujours une double contrainte : d'une part, on sollicite la cooptation de valeurs préorganisées ; d'autre part, on apprécie leur appropriation filtrée par une distance critique opportune et, éventuellement, par une conversion de valences tout à fait personnelle. L'exécution simple, sans défauts ni variantes, n'est qu'une platitude machinale. S'approprier d'un dispositif veut dire ne pas céder totalement à sa structuration procédurale des actes et assumer ainsi la dignité d'interprète. L'appropriation doit montrer l'événement d'une conciliation entre des raisons et des sensibilités difformes : pré-organisation et émergence des solutions renouvelées doivent incarner une signification réellement vécue, à la fois historique, pertinente et ultérieure. La parole appropriée ne doit pas être surnuméraire, en restructurant de manière motivée, voire nécessaire, l'ensemble de traces culturelles dont elle est une partie. D'ailleurs, même la réflexion épistémologique est passionnante car elle doit avancer là où l'impensé montre un certain glissement des fondations.

Le grand circuit de l'appropriation articule adéquation et excès. Dans son intervalle d'efficacité, il prétend être une sorte d'« incubation », de métabolisation souterraine qui laisse ouverte la possibilité d'assister enfin à une réédition motivée ou à une invention non impertinente. Si l'« économie des propriétés » procède par une réduction sémiotique extrême qui termine avec des actes *déclaratifs* (ventes et achats) et *verdictifs* (réattributions autorisées), pour le regard « appropriatif » les avoirs sont appréciés malgré tout à travers des considérations concernant les mérites et les promesses (les « fortunes »).

Aujourd'hui, la thésaurisation massive des valeurs pourrait rendre encore plus aigüe la nécessité d'une réappropriation à la hauteur ; peut-être, la disproportion de la tâche suggère, pour fuir le problème, une spectacularisation de la circulation des valeurs et un monitoring de la fluctuation continue de leur *valoir*¹¹. Ainsi, même la vision objectivante de la circulation des valeurs ne semble pas aider à motiver des réappropriations ; au contraire, parfois l'analyse finit par alimenter la passion d'un monitoring à distance des enjeux sociétaux, ce qui prévoit une implication minimale.

Pourtant, la stigmatisation à travers les *social media* se diffuse partout et de manière féroce ; mais elle dénote progressivement un manque de formation et une complaisance pour l'absence d'une idéologie explicite, l'appropriation étant une tâche inutile par rapport à l'accès toujours possible à l'information et le recours satisfaisant au commérage. Une conséquence directe est le déclin d'un paradigme de l'interprétation, à tel point que le grand circuit de l'appropriation est substitué désormais à travers l'attestation d'effets épidémiologiques à long terme sur la mentalité, la sensibilité et les *habitus* des consommateurs.

Nous ne cachons pas alors le fait que, dans le cadre d'une politique du sens, la notion d'appropriation, avec son inflexion revendicatrice, pourrait garantir à la théorie un impact majeur que la réaffirmation, certes nécessaire mais inécoutée, du caractère émancipateur de l'interprétation critique. L'appropriation montre à la fois l'opportunité fructueuse et la crise, quand elle fonctionne à vide.

Pierre Bourdieu a fortement associé son analyse des capitaux sociaux – économique, culturel et relationnel – à la notion de *désinvolture*. L'aisance dans le traitement d'un capital semble distinguer le membre réel d'une communauté et le parvenu qui continue à y être étranger. Après trente ans, selon l'affirmation d'un principe constitutif d'une « raison cynique » (Sloterdijk 1983), l'appropriation immédiate des valeurs en circulation est conçue à la fois comme fourbe et méprisable, le conformisme étant promu mais aussi stigmatisé en vue d'une démocratisation de la médiocrité. On discute de la « justesse » de l'interprétation du mandat social qui ne devrait pas s'identifier avec l'adéquation aux formats tout en les respectant, ce qui peut faire de la spontanéité une question cosmétique.

En revanche, dans l'aisance véritable du traitement du capital hérité, il n'y a pas de mépris des valeurs, mais une prise décontractée où les

11. Si les « appropriateurs » disparaissent de la scène, pour y retourner seulement à travers le classement des plus riches, les autres se limitent à des impulsions d'appréciation transitives (distributions de *like*) ou réflexives (cinq minute de notoriété). La contestation des mandats sociaux de la part des jeunes générations se transforme en acceptation inerte, voire en inanition morale par manque de projet.

appréciations ont du respect pour l'aspect fuyant de l'appropriation. En effet, le grand circuit de l'appropriation n'est pas la « viralité » de la transmission, mais la compréhension des limites de l'appropriation et de la nécessité de la renouer à travers des interprétations ultérieures, locales et générales. La maîtrise est enfin la capacité de laisser du « jeu » au jeu, c'est pourquoi on montre une désinvolture dans les passages entre adoption et violation des règles. À travers la maîtrise, on augmente le potentiel différentiel de l'appropriation exercée, car on se tient à distance opportune *et* d'une cooptation de règles qui se transformerait facilement en aliénation, *et* d'un détournement du jeu qui deviendrait instrument d'une raison dépourvue de tensions dialectiques.

Il y a une sagesse intrinsèque dans une appropriation dynamique qui continue d'appeler l'interprétation : elle se rend « propre » à un horizon existentiel qui échappe à la vue, à la « courbature » constitutive de la trajectoire des effets linguistiques, à l'inachèvement de la culture. Pourtant, cette sagesse est nulle sans la modestie d'une appréciation prolongée et investigatrice, d'une épreuve positionnelle, implicative, qui évalue le potentiel de la continuité ou de la discontinuité.

À la logique de l'accès aux valeurs, sous les enseignes d'une raison instrumentale qui estime pouvoir gérer les valorisations sans des assomptions fortes, l'appropriation oppose, non seulement les efforts d'interprétation et d'appréciation, mais des tests aussi, y compris de nature fictionnelle¹². Bref, l'appropriation est le témoignage d'une complexité du sens où l'on articule différenciation et intégration, sans achever leur tension divergente ; la clé de cette articulation est une bidirectionnalité des relations entre les instances qui garde en mémoire la dialectique entre parcours programmé et passage trouvé, en générant ainsi, à travers la récursivité des applications, des phénomènes de *rentrée*.

La dignité de l'appropriation a donc deux sources pour s'affirmer : un horizon de départ qui est la reconnaissance de *l'habiter* (voir § 1.2.) et une disposition à vivre le parcours existentiel comme une série de *passages*, de *rentrées* dans le tissu commun des finalités, de *réappropriations bilatérales*. Le « grand circuit » se précise ainsi comme un

12. En effet, les textes de fiction fonctionnent comme un système de surveillance de la capacité de moduler l'appropriation et la validation des connaissances. Il y a des jeux très clairement liés à la transmission du *fake* (d'une fausseté étalée mais métonymique) en tant que *possibilisation* toujours concrète du faux dans l'entour social. Le problème de notre société actuelle n'est pas la surabondance de fiction, mais sa réduction à un exercice d'*entertainment* où le *confort narratif* se substitue à la reconstruction d'une cohérence indiciaire et à l'abduction d'une thématique exprimée sous forme de récit figural. Certes, la fiction veut bien profiter du sens commun et de ce que l'on considère comme « réel » ; en même temps, ce dernier vise l'extension de ses ambitions à travers la fiction (tout comme le rêve favorise la généralisation de la mémoire sémantique concernant le traitement interprétatif de l'expérience perceptive).

engagement à renouveler l'appropriation en démystifiant les idéologies du parcours accompli, pour parvenir en revanche à l'usufruit qui envisage toujours des investissements ultérieurs (voir § 1.1.).

La civilisation fondée sur le sédentarisme ne peut qu'avoir trouvé les clés d'un grand circuit de l'appropriation capable de recréer les *liens* et les dimensions de l'*habiter*. La condition-clé est une culture de l'*interpénétration des formes de vie* qui dénonce toute tentative de réduire l'appropriation à « propriété », et cela malgré le poids de l'économie. En effet, la logique de la consommation signe la perte du caractère vertueux du circuit de l'appropriation, le seul à contrebalancer l'usure du sens.

L'appropriation s'oppose à la consommation, laquelle prévoit un assujettissement préalable des instances concernées (*ego*, *alter*, éléments médiateurs et circonstanciels), tout comme à la dissipation en tant que « mortification de la forme ». Si l'hétérogénéité des formes d'appropriation spontanée doit s'articuler avec la non-hétéronomie radicale de leurs finalités (contrat social), il faut remarquer aussi que chaque institution de sens peut (se) subsister seulement à travers le caractère diversifié des appropriations conformes et la licéité partielle des appropriations difformes (*jeux de langage*). La variété des appropriations est à la fois contingente et programmée, ce qui motive des appropriations de second ordre : appropriation du soi à travers les règles, appropriation des règles à travers la déformation que chaque *forme de vie* impose.

Le caractère inachevé de la culture ouvre la dimension critique de l'interprétation, vu qu'elle doit choisir le *comment* et le *quoi* d'une appropriation locale¹³. Cette-ci ouvre une catalyse de la *culture* quand elle s'accompagne d'une désolidarisation partielle par rapport aux conditionnements et aux normes « en vigueur », ce qui permet effectivement une réinitialisation du possible. En outre, cette catalyse relève aussi de la conscience critique de l'appropriation, laquelle peut ambitionner rattraper ce qu'elle ne possèdera jamais, à savoir le caractère événementiel du geste, l'actualité d'une bifurcation du sens. C'est pourquoi on répond parfois à l'excès de normes ou d'expériences de l'entour social avec un geste fou, exemplification d'une événementialité pure, comme pour dénoncer, avec sa radicalité, l'impropriété constitutive de toute appropriation.

13. L'appropriation est à la fois un risque de déconstruction du texte et la renonciation archétypique à l'errance du sens.

3. Radicalisation de la notion : le petit circuit de l'appropriation

3.1 L'appropriation dans l'interaction

Comme nous l'avons vu, la notion d'appropriation pourrait occuper plusieurs positions stratégiques à l'intérieur du cadre conceptuel de la sémiotique contemporaine : elle peut concerner la théorie de l'énonciation par rapport aux compétences qui sont nécessaires à produire l'acte de langage et à l'assomption des valeurs prédiquées ; elle peut être très pertinente aussi pour une théorie de l'interprétation vu que celle-ci commence avec une étape de reconnaissance et de réactivation de la vie historique de l'objet culturel traité et termine avec une tentative de rebatire les valeurs élaborées, à partir du parcours de sens proposé, sur les connaissances et les dispositions de l'interprète ; et enfin, la notion d'appropriation a sa place dans une théorie de la narrativité en tant que revendication initiale de la disponibilité d'un paquet de valeurs et revendication finale en tant que reconfiguration des lisières identitaires afin de profiter des potentialités assurées par des relations sémantiques ultérieures.

Au-delà de la localisation et de la pertinence théorique transversales de la notion, nous avons opéré deux remarques fondamentales. La première concerne le fait que l'application notionnelle semble toujours dédoubler son impact selon un *intrans* et un *extrant*, une adaptation et un exercice : ceci peut contribuer à l'idée que, malgré le flux de l'intentionnalité du sens, ce dernier se produit selon des pulsations, des coagulations et des fluidifications des scénarios de valeurs traitées¹⁴. Si la notion d'appropriation peut entrer dans le noyau dur de la modélisation sémiotique de la signification, il faut souligner que cela ne peut que conduire à une compétition conceptuelle par rapport à la notion de perception¹⁵, ce qui sera l'objectif ultime de cet article.

Une deuxième remarque a corroboré cette compétition conceptuelle ; en effet, l'appropriation indique un régime d'*interpénétration* entre les lisières identitaires, car il faut s'impliquer dans des patrimoines sémiotiques étrangers et en sortir à travers des projets qui mettent en question tôt ou tard le social selon l'exclusivité, la concurrence, le partage, l'aide, etc. Ainsi, l'appropriation semble conjuguer des accès réciproquement concessifs, à savoir des engagements à respecter l'étrangeté et des libertés à s'emparer de la décision d'un plan programmatique doté d'une vision alternative, voire inédite, des équilibres inter-

14. Basso Fossali (2013, 2016).

15. De manière plus technique, on pourrait dire que les pulsations de l'appropriation sont estimées comme irréductibles aux tensions dialectiques entre saisie et visée, tout en représentant ces dernières dans un ordre de complexité supérieure.

identitaires. Dans l'appropriation, il a une dialectique tout à fait primordiale entre la revendication d'un droit et la recherche d'une compensation symbolique.

La reconnaissance d'un paysage du sens et la thématization d'une initiative énonciative individuelle donnent à la communication la nécessité de passer à travers la croyance que le caractère « biface » de l'appropriation est reproduit dans les interlocuteurs. Cette croyance donne à l'appropriation une déclinaison réversible de la revendication d'une finalisation « propre » des valeurs à traiter. Le *croire en* et le *croire pour* trouvent une superposition des conditions de possibilité, comme l'« orient »¹⁶ de n'importe quelle finalisation (*inter-appropriation*).

Nous pourrions estimer alors qu'une conceptualisation opportune de l'appropriation pourrait nous sortir de l'embarras du lien manqué entre la saisie du sens et le projet de sens, afin de donner à sa « transformation orientée » un cadre heuristique capable de montrer le rôle des médiations sémiotiques dans le réglage des enjeux modaux entre l'environnement psychique et l'environnement social. C'est pourquoi nous proposons d'assumer la notion d'*appropriation* comme une sorte de palindrome conceptuel, où le fait de *se rendre propre* à met en question l'environnement psychique et la revendication de *s'approprier de* perturbe immédiatement le milieu social¹⁷. Le va-et-vient entre les deux polarités donne lieu à une *rentrée* du social dans le psychique et vice-versa, la stabilisation locale de la tension récursive ne dessinant qu'un petit circuit d'appropriation. Les compensations symboliques de celui-ci ne sont que le coût mineur et avisé des réarrangements des lisières identitaires par rapport à des dépossessions, voire à des véritables « balafres ». Par rapport au droit revendiqué de pouvoir thématizer le travail sur l'étrangeté, la compensation symbolique doit se réclamer d'une sorte de projet global de l'anthropisation : participer à des appropriations qui, bien que disparates et relevant de l'initiative d'individus ou de groupes, soient des tensions fondatrices du respect d'un principe identitaire, en le projetant même au-delà des humains, vers des êtres qui n'ont pas d'auto-conscience. On pourrait soutenir que

16. Voir § 2.2.

17. Nous préférons parler d'une bivalence de l'appropriation interprétée selon deux directions différentes à la place de concevoir la désappropriation comme le mouvement adaptatif du sujet vers son environnement de référence, ce qui est en revanche la perspective théorique choisie par Agamben (2016 : 1151). Cela dit, le philosophe italien parle d'appropriation désappropriante et de désappropriation appropriante. Plus divergentes par rapport à notre réflexion sont les notions d'*usage* et d'*intime*, la première étant vue comme « le champ de tension dont les pôles sont le style et la manière, l'appropriation et l'expropriation », la seconde renvoyant à l'expérience subjective d'un « usage de soi en tant que relation à un inappropriable », une « zone de non-connaissance » qui concernent la « vie corporelle » (*ibid.* : 1155).

la contrainte de l'appropriation est l'interdit de la défiguration identitaire. L'inappropriable relève de ce qui sort de la négociation du sens, en proposant un reflux en une perception qui ne croit plus au tissu historique de la communauté. Ce reflux découvre, par nausée, l'impossibilité d'une appropriation unilatérale de la corporéité et le geste qui dé-icone l'identité ne peut qu'être compulsif dans sa violence.

3.2 La tension palindromique

Dans la tension palindromique de l'appropriation, il y a un mouvement paradoxal qui met en couplage des instances irréductibles. L'écosystème n'est pas un super-organisme, vu le rôle inertiel de l'identité, réfractaire à sa disparition dans une logique méréologique univoque, fût-elle *endotactique* ou *exotactique*. Ainsi, l'appropriation est à la base d'un double engagement et de nature antiphrastique : jouer sur une tenue minimale de l'identité et la pluraliser selon les différents horizons de couplage avec d'autres instances. C'est pourquoi les formes de vie doivent gérer en même temps plusieurs épïcètres et lisières identitaires, selon des approches systémiques accueillant le traitement conjoint mais différencié d'instances hétérogènes et irréductibles. L'appropriation chercherait alors le format d'un couplage proportionné tout en respectant l'hétérogénéité des instances concernées et l'asymétrie des charges modales et des valeurs disponibles.

Non seulement cette conceptualisation de l'appropriation montre bien ses versions négatives, à savoir le détournement ou la dépossession (jusqu'à des formes de « phagocytation »), mais elle révèle en outre son utilité pour thématiser : (1) une énonciation prise dans un réseau d'autres instances discursives ; (2) une interprétation qui contribue de manière fondamentale au sens textuel sans le déraciner des structures linguistiques et pragmatiques.

L'équilibre de l'appropriation se traduit dans l'articulation paradoxale entre institutionnalisation et singularisation, mais encore une fois il ne faut pas assimiler ce couple à des oppositions telles que uniformisation vs violation, ou répétition vs différence. La lecture palindromique de l'appropriation possède des efficacités symboliques spécifiques liées à la tutelle identitaire visée ; l'holisme enseigne d'ailleurs que parfois la productivité émerge d'un dépassement des frontières identitaires déjà affirmées afin de parvenir à un syncrétisme actoriel capable d'ouvrir d'autres horizons de couplage.

L'appropriation dessine des scénarios de tensions identitaires et de syncrétismes actoriels locaux capables de reconfigurer les enjeux de la signification. Le régime sémiotique de l'appropriation est le « logiciel » de la manière anthropique d'habiter le monde, ce qui prévoit l'impossibilité de donner à l'appropriation un format stable. Non

seulement sur le plan diachronique et synchronique on peut attester des déplacements des tensions d'appropriation, mais encore cette dernière est susceptible d'une récursivité d'application qui donne lieu, au vu de ses sémantisations bilatérales (aspect palindromique), à des entrelacements. La compréhension de la coappartenance est ce qui élève une instance sémiotique au rang de subjectivité ; en effet, c'est à travers cette coappartenance que l'on peut décliner une appropriation réciproque d'*ego* et *alter*, laquelle est un pivot de sens car asymétrique mais potentiellement réversible. Il n'y a que des dynamiques d'appropriation « déployantes » et « employantes ».

Cela dit, il faut préciser les fondements épistémologiques et les régimes praxiques d'une appropriation palindromique et récursive. Pour ce qui concerne les régimes, il nous semble évident que c'est la communication à *énacter* les entrelacements de l'appropriation qui conduit à la complexité du *social*. Le premier point, dans sa nature épistémologique, s'avère encore plus complexe à ébaucher. La coappartenance des instances sociales ne pourrait pas trouver un équilibre dans sa complexité sans une « prise » fondamentale, une inscription du soi dans des tracés inter-actantiels qui, à la fois, transcendent l'initiative unilatérale et montrent l'immanence impénétrable de l'altérité. De plus, le tracé d'une propriété n'est sensé qu'à partir d'un regard externe qui, en l'observant, commence déjà à l'exproprier selon des valorisations antagonistes, mais toutefois capables de participer à une trame commune.

3.3 Appropriation et croyance

La vie en commun cultive son sens à travers des appropriations-projets, ce qui impose des sacrifices et des mandats ultérieurs, afin de garder la signification en route vers des finalisations sélectionnées, voire électives. Cela peut devenir presque une « croisade » contre des appropriations seulement subies, des érosions identitaires ; une croisade compensée seulement à travers l'élévation éthique qui reconnaît en la nécessité de maintenir l'initiative des appropriations une intersection possible des destins¹⁸.

On voit immédiatement que la seule possibilité de se confier à des appropriations subies est la croyance en un dessin supérieur ; mais la croyance lutte inévitablement avec la nécessité d'élaborer son contenu, même sans prétention de comprendre totalement le « dessin » où le sens d'une existence s'inscrit. Cette lutte passe alors par l'appropriation des ressources sémiotiques qui est la *pensée*. La sémiotique a toujours eu des problèmes à donner sa place à la pensée, à tel point qu'elle s'est

18. Basso Fossali (2008).

imposé un moratoire concernant la mobilisation heuristique de la subjectivité, l'impénétrabilité de la cognition individuelle suggérant de se concentrer en revanche sur les systèmes linguistiques, les jeux de langage et les discours attestés.

Pourtant, la pensée n'est qu'une appropriation d'un patrimoine sémiotique, d'une mémoire des voix et des défis étrangers aussi, ce qui donne la possibilité de se positionner réflexivement entre le côté « adéquation » et le côté « projet » à partir d'une appréciation des corrélations entre les deux polarisations. Le produit le plus original de la pensée est alors la croyance, laquelle voudrait paradoxalement se lancer vers la reconnaissance d'une appropriation dévolutive quand elle est en même temps le fruit d'une appropriation revendicative spasmodique.

La croyance reste en soi une disposition à l'appropriation qui signale singulièrement l'inefficience de la perception et de l'énonciation. Le problème n'est pas de suivre la pensée dans l'indicible ; la croyance dont la sémiotique peut parler concerne l'intransitivité de l'appropriation sémiotique, sa capacité de se répercuter comme appropriation intimée aux autres. La croyance soutient et amplifie l'appropriation en tant que revendication commune et distribuée.

Le droit de croire est la base laïque d'une appropriation-projet qui ne peut pas se borner à l'imitation ou à la *mimesis* narrative pour penser l'altérité ; même l'appréhension analogisante ne réalise pas un véritable accès à l'altérité, c'est pourquoi ce qui réclame une singularité ne peut que se confier à une appropriation réciproque, à un tissu de sensibilisations inter-identitaires. Nous déplaçons ainsi certains accents de la description phénoménologique classique. Si l'horizon fiduciaire est constitué à travers une logique des traces couplées, c'est-à-dire la correspondance entre la mémoire subjective et la mémoire du monde, une croyance est nécessaire pour la constitution de l'intersubjectivité et pour la tenue du sens, celle concernant les appropriations parallèles qui « font » le monde de la vie ; cela permet de cultiver ensemble une « histoire », même si pleine de différends. L'interpénétration des formes de vie est une condition qui reste panoptique et enfin spéculative jusqu'à ce qu'une « inter-appropriation » ne soit intimée. Cet élan initial coordonné modalise tout mouvement empathique, questionnant l'analogisation sous l'égide d'un projet. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus aucune spontanéité, aucun reflet immédiat, aucune pulsion incontrôlée ; au contraire, l'aisance dans la gestion d'un sens ancré dans la corporalité relève du bon fonctionnement du circuit de l'appropriation.

L'appropriation donne à l'*écologie culturelle du sens* une dimension supérieure à celle qu'on peut attribuer à la perception. Nous ne sommes plus là à certifier seulement une *énaction*, l'ouverture singulière et

prégnante d'un couplage constitutif entre système perceptif et environnement. Nous ne pouvons plus nous limiter à observer l'implication irrémédiable du corps par rapport à son milieu. La connexion entre appropriation et croyance s'instaure ici sur l'efficacité d'une sorte d'acte performatif primordial, qui dépasse la simple appréhension d'une implication commune dans un milieu partagé et *énacté* de manière similaire.

3.4 L'intime

Afin de thématiser cet acte performatif primordial, nous pouvons utiliser une formule : *l'intime intime d'autres intimités*. La saisie analogique ou l'abduction ne sont pas suffisantes pour instaurer une intersubjectivité fondante et, tôt ou tard, on a recours à une harmonie préalable pour justifier la coordination de l'action et de la vie sociale. L'intime relève d'un moment d'appropriation, ce qui veut dire que sa substance ne lui appartient pas *de facto*, mais *de jure*, même si ce « droit » est second et succède enfin à la nature. Bref, l'appropriation est une revendication d'appartenance (droit « négatif ») qui, pour subsister, a besoin d'appropriations en parallèle capables de se reconnaître en une croyance commune.

Le verbe « intimer » peut exprimer à la fois l'autorité d'une intimité qui montre son appropriation-projet et la possibilité de l'exercer seulement dans une juridiction de sens supérieure, là où d'autres appropriations doivent être revendiquées parallèlement. On voit immédiatement le résultat final de cette « intimation-intimisation » : une polémologie du sens. En effet, le point de départ de l'appropriation ne peut pas être une exemplification unilatérale qui, si contagieuse, laisserait le doute sur la nature de chaque reprise imitative ; il faut instaurer un régime qui puisse garantir de manière stable une revendication commune, et ce régime peut bien être une croyance de fond en tant qu'expression d'une pensée en vue de constitution.

Si l'analogie peut être un principe fondamental de la communication entre les formes de vie, afin de négocier leur degré d'implication dans l'environnement partagé, la croyance en les appropriations parallèles (*inter-appropriation*) va dicter la ligne d'une économie du sens liée au principe identitaire et à une rationalisation des appréciations, là où les modalisations *transitives* et *réflexives* peuvent être saisies de manière synchronique. En particulier, le *savoir : être* en tant qu'information environnementale et le *savoir-être*¹⁹ en tant que compétence sont perçus ensemble comme une appropriation conjointe, un projet de sens qui va prendre les rênes d'un couplage valable pour plusieurs revendications identitaires.

19. Voir Fontanille (1987).

Bien évidemment, nous sommes en train de thématiser une croyance qui n'est pas l'abandon de la raison, mais se présente au contraire comme une rationalisation des appropriations. Grâce à la croyance, l'intime s'impose comme une *priméité* qui revendique la médiation des scénarios modaux à deux actants (vouloir et savoir) ou à trois actants (pouvoir et devoir), c'est pourquoi elle est aussi une *proto-tiercéité*. L'intime intime que le vouloir soit un devoir ou le savoir un pouvoir, bref que les *vécus de signification* soient élaborés selon des scénarisations construites et électives, et non seulement sélectionnées parmi les possibilités que la contingence semble offrir. La visée endogène des devoirs et des pouvoirs montre le caractère subversif de l'intime par rapport aux institutionnalisations de sens ; pourtant, dans son mouvement d'absorption modale, il montre aussi le sens à instituer selon un concert d'appropriations conjointes.

Cela pourrait expliciter aussi la différence du rôle sémiotique de l'appropriation par rapport à la « volonté de puissance » de Nietzsche. Cette indication incidente peut nous suggérer de préciser aussi que le défaut d'une appropriation qui ne revendique pas une tenue identitaire, grâce à des appropriations parallèles, est destinée sans doute à un reflux dans l'appropriation subie ; elle développe alors une adaptation perceptive qui laisse les scénarisations actantielles en proie à des conjonctures sans normes, ce qui l'oblige à une réinitialisation constante des cadres indicels. L'appropriation unilatérale reste fragmentaire et instable ; c'est pourquoi elle développe normalement le dessin fantomatique d'une tiercéité cachée et non négociable. Bref, une appropriation qui ne s'inscrit plus dans les droits d'un projet de sens est souvent victime d'un délire paranoïaque et d'une vacuité des relations intersubjectives.

3.5 Délire en tant qu'absence d'inter-appropriation

Nous pouvons essayer de résumer la connexion entre l'appropriation et la constitution de l'intime. L'intime cherche à s'approprier de soi car il ne s'appartient pas, mais, dans ce mouvement, il invite d'autres profils identitaires à émerger en tant que revendication d'une disponibilité de valeurs « propres ». La condition paradoxale de l'intime trouve un déploiement à travers une inter-appropriation, en transformant un déficit originel d'appartenance et d'appréciation en une condition existentielle commune des formes de vie. Pour ces dernières, les profils identitaires ne sont que les indices d'irritation des appropriations réciproques, d'où le fait que les lisières sont instables, plurielles et échangeables dans le temps.

La faillite de l'inter-appropriation est une perte de croyance de potentialité maïeutique de l'intime par rapport à la construction du social. Le paysage interactionnel serait alors constitué seulement par

des *identités négatives*, à savoir des épices d'indétermination qui n'ont plus aucune motivation d'entrer dans un réseau commun. Le mot d'ordre d'une pensée qui nie l'inter-appropriation est l'intraductibilité des valeurs « propres » et en même temps le caractère suspect de leur expression linguistique (énonciation qui doute d'elle-même). La destitution de légitimité et de validité de toute appropriation nous indique la connexion entre manie et mélancolie (v. Binswanger 1960).

On devrait remarquer aussi les pathologiques liées à l'appropriation dévolutive en tant que reflux en une adaptation inerte, même si consciente de sa faillite. Mais cela ne doit pas nous dispenser de remarquer la névrose qui peut se développer aussi à partir des appropriations-projet. La tâche de devoir toujours projeter du sens ne peut qu'expliquer la nécessité de distribuer les mandats, de cultiver ses propres héritiers et finalement de transformer l'appropriation en une possibilité d'oisiveté aussi.

D'ailleurs, l'appropriation ne veut pas interrompre une dialectique avec la perception, laquelle peut se transformer en contemplation, par des harmonisations progressives avec la contingence. Mais même l'aptitude contemplative doit payer son impermanence, ses moments électifs (épiphanies), sa nostalgie immédiate d'une plénitude irréproductible : elle cherche alors à se fixer sur une page ou sur une toile, à s'approprier de soi-même, avec une relance du sens qui est aussi un pli réflexif. La diversification des formes d'appropriation personnelle n'est qu'un petit essai de la pluralisation nécessaire des domaines à travers lesquels une société cherche à déplacer le poids d'une appropriation encore en vigueur.

À ce propos, nous avons souligné que l'inter-appropriation établie les conditions sémiotiques des jeux identitaires et donc la tension entre *hasard* et *destin* qui nourrit le *caractère* des formes de vie. Dans le caractère, on trouve une interprétation spécifique de la résilience des formes de vie relevant d'une distribution des poids d'appropriation (intimité, maîtrise, croyance, etc.). Les difficultés dans la recherche de sa propre résilience motivent aussi une vaste phénoménologie d'appropriations déviantes, épuisantes, délirantes.

Comme nous l'avons remarqué, le poids de l'appropriation relève de la complexification du format de l'existence. La tension palindromique (*s'approprier de / se rendre propre à*) problématise l'énonciation : non seulement le sens est projeté et assumé, mais il est aussi absorbé et régénéré par un sujet disposé à s'offrir comme médiateur et premier interprète. Apparemment, nous pourrions nous borner à une distinction entre deux formes d'appropriation, proactive et passive ; et pourtant, une vision écologique de la signification nous suggère de sortir d'une optique agonistique, d'une logique du prévaloir d'une initiative sur

l'autre qui amènerait à discerner trop rapidement la vie authentique de l'aliénation. C'est pourquoi nous avons conçu un petit circuit de l'appropriation à partir d'une lecture palindromique de son parcours.

L'absence de ce circuit est le délire, l'incapacité de transformer les médiations sémiotiques en une récursivité d'appropriations échangeables et capables d'instaurer des tensions symboliques qui ne sont ni réductibles au cadre laconique de l'effectualité, ni ouvertes aux mille « voix » des potentialités de sens. Le délire relève à la fois d'un unilatéralisme de la sémantisation – auto-attribué (délire de puissance) ou imputé (délire de renonciation) – et des attentes disproportionnées par rapport aux jeux de langage.

Le délire témoigne des excès d'appropriation/expropriation vécus selon une dichotomie adialectique entre initiative et passivité. En revanche, nous avons thématiqué non seulement la co-appartenance des appropriations asymétriques traçant le sillon de l'interaction sensée, mais aussi un petit circuit qui profite de la rentrée d'une forme d'appropriation sur l'autre. Au fond, ce circuit a été analysé par la phénoménologie à partir d'une longue tradition aristotélicienne. Les constitutions de sens relèveraient alors d'un circuit syntaxique caractérisé par trois moments : *aïsthésis*, *mnémè* et *phantaisie*²⁰. L'adéquation tensives de la perception au monde des sollicitations sensibles reçues est transformée en une série de traces mnésiques pour être la base, finalement, de modélisations anticipatrices ou reconfiguratrices d'un horizon mondain dont on est partie prenante. Or, la lecture palindromique de l'appropriation semble dépasser le dilemme du caractère subjectif ou objectif de la perception, ainsi que le contraste entre des thèses exclusivement représentationnistes ou anti-représentationnistes. Il y a un circuit que la signification peut parcourir dans deux directions, ce qui permet (ou non) de qualifier les « appréciations » comme des recouvrements solidaires d'appropriations bilatérales et récursives. Le circuit trace un sillon, à travers la mémoire, et une trame complexe et étendue, avec la contribution de la fantaisie ; en effet, la tension bidirectionnelle de l'appropriation permet de combler des vides, des aspects apparemment non conséquents. Le format narratif du sens social est alors préfiguré par ce régime d'hétérogénéité et de décrochage d'appropriations qui caractérise la modélisation sémiotique du monde.

C'est une *phantaisie* médiée par un langage à instaurer, un horizon intersubjectif, même si la tension entre collectivisation et singularisation des valeurs est déjà activée par la perception. Cela dit, il est clair que la *mnémè* joue le rôle d'espace-temps d'inscription ; la rétention est

20. Notre idée de caractériser l'appropriation à partir du délire est débitrice de la contribution de Binswanger ([1965] 1993) ; le psychopathologue suisse a utilisé cette syntaxe – *aïsthésis*, *mnémè*, *phantaisie* – à partir des travaux de Wilhelm Szilasi.

ainsi une forme primordiale de textualisation, où l'on peut (re)travailler la signification dans un plateau d'évaluation autonome. L'appropriation dans la mémoire de travail profite d'une élaboration congruente à des fils de signification partageables et déjà prévus par des scénarios sociaux plus ou moins normés. Le problème du délire est la perte d'un sillon énonciatif en réseau avec d'autres énonciations, pour se concentrer en revanche sur une modélisation du sillage qui, derrière l'initiative promue, semble reconnecter celle-ci à un horizon mondain qui s'approprie du symbolique (renversement de perspective).

Le délire n'est pas le chaos, mais une élévation disproportionnée du sens à interpréter, car sa trame pointe vers des déterminations identitaires littéralement excentriques et responsables d'une appropriation de sens « étrangère » et ironique par rapport au sujet de l'énonciation. C'est pourquoi le monde « déliré » peut être bien organisé et afficher des logiques figurales complexes et fascinantes, malgré la déconnexion du sens socialisé. On adhère au délire car il a sa propre forme de conformité aux états des choses ; on ne dirige plus les perceptions, mais c'est le sujet qui est à la merci d'impressions (Binswanger [1965] 1993, § 3) prises dans une structure de sens capable de réabsorber tout potentiel symbolique : pour le sujet délirant, il n'y a que des conditions de textualisation apocryphe, malgré le repliement possible sur soi-même. Sans juridictions sur le sens, on joue la partie sociale dans un terrain indiciaire proliférant et ingérable, voire paranoïaque. La destitution de maîtrise sur le symbolique – apparemment, une sorte d'auto-sabotage – mène le sujet délirant à une exaltation des possibilités internes aux jeux de langage et la fantaisie ne peut qu'être sollicitée de manière extraordinaire. De plus, la « destitution » (*désinstitution*) du sujet comme épicerie du sens ne peut qu'être attribuée aux autres individus, ce qui suggère une indifférence, voire un mépris à l'égard de la transcendance de l'altérité.

Par rapport à la direction de sa propre vie, le sujet délirant peut se convaincre qu'elle n'est qu'une fiction ; mais la fantaisie, en tant que la modélisation de l'existence, a été résorbée par une trame à la fois hétéronome et inconsistante, suspectée de diriger une partie illusoire et dépourvue de sens. Les indices à trouver conduiraient en tout cas à la falsification, au complot, à une machination stérile. Leur caractère paradoxal doit dédoubler, de manière « propre », un délire externalisé.

Dans le délire, le petit circuit de l'appropriation (*aïsthésis*, *mnémé*, *phantaisie*) ne permet aucune « sténographie »²¹, aucun parcours

21. Nous utilisons ici le terme « sténographie » afin de profiter de ses racines étymologiques ; en particulier, *sténo-* veut dire « étroit » et en écologie on l'exploite comme préfixe pour indiquer des organismes qui sont strictement liés à des variables environnementales. Cela indique que leur différenciation structurale est le fruit d'un excès d'appropriation et de coappartenance entre le système et l'environnement (couplage serré).

narratif, aucune route existentielle ; aux appropriations qui manquent encore (désirs et projets) se substitue un défaut réflexif d'appropriation, ce qui conduit à « externaliser » l'individuation de soi et à la détecter localement comme dotée de modalisations non contrôlables, bien que toujours révélatrices. D'ailleurs, la vérité relève d'un réel qui se donne à la découverte selon les lignes de nos projets – la vérité est alors adéquate et la sérendipité un accident heureux qui permet une correction de tir. Pour le sujet délirant, la vérité, si admise, possède en revanche une dynamique propre ; elle fonctionne comme symptomatologie de la propre inadéquation et comme absorption de tout le potentiel du symbolique. La perte du contrôle du symbolique produit une émergence locale de phantasmes identitaires qui, bien que non inédits, doivent être abordés comme un *ipse*, un *soi* régénératif, qui n'a aucune épaisseur sur le plan de l'*idem*.

3.6 Épistémologie et appropriation : en guise de conclusion

La contemplation est cherchée comme une sorte d'équilibre suspensif entre la névrose des projets et le délire d'un sens où il n'y a que des « raisons » excentriques et absorbantes. D'ailleurs, l'appropriation doit vivre sa « santé » dans un état de prophétie permanente, dans un horizon de contrôle commun capable de dissiper les spectres, les ombres d'une appartenance inconnue ou ignorée.

La radicalité de la thématization de l'appropriation renvoie au fait que, hors du circuit des asymétries de valeur communicables, il y a le problème d'une *énaction* alternative, ou mieux, d'une intentionnalité de sens qui estime devoir suivre un dessin étranger. Le délire commence avec la rationalisation d'une rationalité exogène, qui « vampirise » tout projet et le sens même d'un monde social à privilégier. La pensée philosophique est finalement au carrefour d'appropriations dotées de directions antithétiques, ce qui ne peut que suspendre le monde de la communication qui est dépendant d'une appropriation conjointe.

Pour conclure, le petit circuit de l'appropriation doit être palindromique sur le plan épistémologique, mais vectoriel (*vivre en avant*) sur le plan gnoséologique et téléologique. Cela dit, la connaissance-projet risque de se renverser non seulement dans une appropriation réflexive qui ouvre un paradigme indiciaire sans scénarisations normées, mais aussi dans un environnement sémiotique susceptible d'ouvrir des trames non guidées et instables. L'appropriation du patrimoine sémiotique connaît des reflux, ce qui montre que les voies d'un sens pathologique ne sont pas éloignées des rationalités socialement validées.

L'appropriation est la clé démonstrative que la croyance, en tant que disposition à projeter du sens ultérieur, s'établit entre deux rationalités ou plus en tension entre elles. Dans son statut précaire au niveau

épistémologique et fuyant sur le plan normatif, l'appropriation cherche une synthèse entre ajustement et geste, préservation et innovation, synthèse qui ne peut pas être une justification finale ou une démonstration. L'impossibilité d'une rationalisation définitive montre que l'appropriation est la négation de tout pouvoir unilatéral ; non seulement elle affirme la nécessité de l'autre, mais elle conjugue le temps des valeurs selon un arc destinal qui interroge la rationalité reçue et la rationalité promue.

D'après Popper (1994), l'appréciation des conséquences *in the long run* (Peirce) est à la base de la commensurabilité des cultures en contact, même si radicalement différentes. L'état « critique » du regard face à la différence apparemment intolérable (déstabilisation) est la condition critique même de l'interrogation que l'altérité pose. L'appropriation est l'écueil d'une interprétation qui doit croire en des résultats qui ne relèvent pas seulement de la rationalisation qu'elle a apportée. L'ajustement tout comme l'assimilation péremptoire est inadéquat au travail d'appropriation critique étant donné que la situation d'interprétation assigne aux instances d'énonciation des positions et des tâches dont la proportion est encore à trouver. C'est pourquoi, la « science de l'individu » (Ricoeur) ne doit pas épouser la subjectivité de l'interprétation, mais explorer la torsion productive entre la correction en tant qu'adéquation aux normes de référence et la correction en tant que modification qui change la vision de la situation affrontée. L'appropriation c'est « mesurer » et « se mesurer » avec des paramètres de finalisation appréciables pour les instances traitées et pour nous ; cela montre la différence par rapport à la notion d'intégration, car le résultat de l'appropriation est toujours la bifurcation des raisons des formes de vie à travers une proportion corrigée. S'engager à la correction constante est un principe exigeant qui enrôle les sciences²² mais dans une écologie du sens qui prévoit une tension entre rationalités, y compris celles des acteurs sociaux qui délirent dans leur rejet de toute correction à leurs croyances²³.

L'appropriation infinitive est la croyance heureuse en l'éreintement de toute possession. Cela ne peut qu'avoir des retombées sur la gestion du patrimoine sémiotique aussi. En effet, l'invention d'un plan fictif de la signification, en concurrence avec les prégnances perceptives, pourrait nous consigner à vivre dans des châteaux imaginaires. C'est la multiplication des jeux de langage et notre distribution des enjeux sur

22. Avant l'épistémologie popperienne, John Dewey affirmait que « l'art de la connaissance critique est une croyance qui a été considérée comme une monnaie légale et courante ayant par visée ultime sa révision » (Dewey 1929, § 10).

23. Un homme engagé à défendre un principe dogmatique n'est qu'un fou, la santé mentale étant liée à la capacité de corriger ses propres convictions (Popper 1994).

plusieurs échiquiers qui sont à la base d'une critique du pouvoir sémiotique en tant que tel et qui nous ouvrent une écologie de la culture. De plus, la rentabilité prévoit alors des virements improbables des valeurs d'un jeu à l'autre, ce qui suggère de se contenter d'une appropriation symbolique et éventuellement fugitive, si confrontée à l'événement de l'interaction ou de la performance improvisée. Au fond, si nous avons évité une phénoménologie de l'appropriation (voir, à ce propos, la contribution importante de Bourdieu (1979²⁴), c'est parce que nous avons envisagé le caractère doublement paradoxal d'une appropriation du phénoménal, à la fois pour son côté transitoire et pour sa diffraction selon des saisies sémantiques hétérogènes (il a y a des accidents hors du jeu et des révélations contingentes de ses potentialités).

Ouvrages cités

- AGAMBEN Giorgio, 2016, *Homo Sacer. L'intégrale 1997-2015*, Paris, Seuil.
- BASSO Pierluigi, 2002, *Il dominio dell'arte. Semiotica e teorie estetiche*, Roma, Meltemi.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2008, *Vissuti di significazione. Temi per una semiotica viva*, Pisa, ETS.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2009, *La tenuta del senso. Per una semiotica dell'esperienza*, Roma, Aracne.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2012, « Possibilisation, disproportion, interpénétration : trois perspectives pour enquêter sur la productivité de la notion de forme de vie en sémiotique », *Nouveaux Actes Sémiotiques* [en ligne], n° 115.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2013, *Semiotica a prova d'esperienza*, Milano, Unicopli.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2016, « Les espaces de l'énonciation sous la sollicitation de leurs vides : le discours comme optimisation de l'expérience », dans M. Colas-Blaise, L. Perrin et G. Tore (éds), *L'Énonciation aujourd'hui*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 395-420.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2017, *Vers une écologie sémiotique de la culture*, Limoges, Lambert-Lucas.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2012, *Sémiotique du design*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BINSWANGER Ludwig, 1960, *Melancholie und Manie. Phänomenologischen Studien*, Pfullingen, Günther Neske Verlag ; tr. fr. par J.-M. Azorin, Y. Totoyan et A. Tatossian, *Mélancolie et manie : études phénoménologiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

24. Bourdieu nous montre que la « neutralisation économique » concernant l'impossibilité d'acheter l'œuvre d'art qu'on trouve dans le musée public est la condition d'une appropriation « pure », dépourvu de possession définitive. Le goût est l'infinimentalité de l'appropriation : il peut s'exercer seulement à travers la relation entre deux instances, l'objet et le sujet, qui doivent encore et encore révéler leur secrets et les conditions apparemment non reproductibles autrement d'une rencontre avec certaines valeurs.

- BINSWANGER Ludwig, 1965, *Wahn*, Pfullingen, Günther Neske Verlag ; tr. fr. par J.-M. Azorin et Y. Totoyan, *Délire*, Grenoble, Jérôme Millon, 1993.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *De la distinction*, Paris, Minuit.
- DEWEY John, 1929, "Existence and Value", in J. Dewey, *Existence and Nature*, London, George Allen, p. 394-437.
- ECO Umberto, 1979, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher, *Lector in fabula ou La Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- ECO Umberto, 1990, *I limiti dell'interpretazione*, Milano, Bompiani ; tr. fr. par M. Bouzaher *Les Limites de l'interprétation*, Paris, Grasset, 1992.
- FONTANILLE Jacques, 1987, *Le Savoir partagé*, Paris et Amsterdam, Hadès et Benjamins.
- GEERTZ Clifford, 1973, *Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books ; tr. fr. partielle par L. Evrad et D. Paulme, *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1983.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, London and New York, Harper and Row ; tr. fr. par I. Joseph, M. Dartevelle et P. Joseph, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- HIRSCHMAN Albert O., 1982, *Shifting Involvements*, Princeton, Princeton University Press ; tr. fr. par M. Leyris et J.-B. Grasset, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 2013.
- LANDOWSKI Eric, 2013, « Une sémiotique à refaire? », *Galaxia*, n° 26, p. 10-33.
- LUHMANN Niklas, 2000, *Organisation und Entscheidung*, Opladen und Wiesbaden, Westdeutscher Verlag ; tr. it. di G. Corsi, *Organizzazione e decisione*, Milano, Bruno Mondadori, 2005.
- POPPER Karl, 1994, *The Myth of the Framework. In Defence of the Science and Rationality*, London and New York, Routledge.
- PROVENZANO François, 2014, « L'imaginaire politique de la théorie de l'énonciation », *Langage et Société*, n° 147, p. 133-150.
- RASTIER François, 2011, *La Mesure et le grain*, Paris, Honoré Champion.
- RICCEUR Paul, 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique 2*, Paris, Seuil.
- SLOTERDIJK Peter, 1983, *Kritik der der zynischen Vernunft*, Frankfurt, Suhrkamp ; tr. fr. par H. Hildenbrand, *Critique de la raison cynique*, Paris, Christian Bourgois, 2000.
- VARELA Francisco, THOMPSON Evan and ROSCH Eleanor, 1991, *The Embodied Mind. Cognitive Science and Human Experience*, Boston, MIT Press ; trad. fr. par V. Havelange, *L'Inscription corporelle de l'esprit*, Paris, Seuil, 1993.

3.2 Réappropriation des sujets et des objets

3.2.1

Appropriation, prédation et énonciation altérante

Jacques FONTANILLE

Université de Limoges – Institut Universitaire de France

L'appropriation est l'une des situations syntaxiques calculables à partir des prédicats de jonction dans la sémiotique narrative de Greimas, et elle a pour corrélat la dépossession. Mais elle n'a guère été exploitée, dans la mesure où l'attente culturelle sous-jacente était celle du retour à l'équilibre d'un univers social et anthropologique donné, et où la structure de l'échange était *in fine*, la seule forme complète susceptible de porter la plénitude du sens narratif. Le schème pratique de l'appropriation « à l'euro péenne » était donc une voie sans autre issue que le rétablissement d'un échange équilibré.

Antérieurement et parallèlement, se développait au Brésil le mouvement philosophique, esthétique et politique dit « anthropophage », initié par Oswald de Andrade ([1928] 2011) et inspiré par les pratiques cannibales des indiens d'Amazonie, mouvement bientôt relayé par la pensée anthropologique de Viveiros de Castro (1992). Dans ce cadre anthropologique, l'appropriation de l'autre adopte un autre schème pratique, où autrui est d'abord instauré comme un autre jugé bénéfique, et porteur d'une puissance d'être et de qualités et propriétés susceptibles d'augmenter celles de l'appropriateur. Transposé à la pratique anthropologique en général, par Viveiros de Castro, le schème d'appropriation anthropophagique caractérise l'énonciation elle-même : une énonciation radicalement décentrée, qui est définie comme « une exploration altérante de l'expérience d'autrui » (Viveiros de Castro 1992).

L'anthropologie contemporaine a tenu compte de ces acquis. Descola (2005), par exemple, distingue six schèmes pratiques de relation, dont l'un, la prédation, est une reformulation de l'appropriation. Nous proposons de réexaminer cette typologie, de la confronter à celle de Greimas, et d'ébaucher ce que pourrait être la forme sémiotique d'une « prédation-appropriation » qui accèderait à la plénitude du sens sans se résoudre pour autant en échange.

1. La syntaxe narrative élémentaire

L'appropriation selon Greimas découle des variétés de la jonction (Greimas & Courtés 1979, entrée « jonction »). Il faut pour commencer partir d'un carré sémiotique où la jonction est déployée en quatre positions (conjonction, disjonction, non-conjonction et non-disjonction). Ce carré sémiotique doit à son tour être « mis en mouvement », et le parcours syntagmatique devient un parcours des différentes positions de la jonction entre sujets et objets. Enfin, en chacune des étapes de ce parcours, des transformations peuvent être identifiées, et attribuées à un sujet opérateur. L'appropriation correspond à la transformation entre « disjonction » et « conjonction ».

Mais l'hypothèse sous-jacente à la syntaxe narrative, qui doit être alors ajoutée en cours de raisonnement, est que les transformations se produisent dans un univers actantiel clos et fini, et que, par conséquent, sous cette condition supplémentaire, on doit présupposer qu'un objet conjoint à un sujet est nécessairement disjoint d'un autre sujet. Donc la transformation d'*appropriation* pour un sujet S1 a pour corrélat la transformation de *dépossession* pour un sujet S2. La dépossession est elle-même la transformation qui conduit de la conjonction à la disjonction. La présupposition réciproque entre appropriation et dépossession implique elle-même que l'opérateur des deux transformations est le même : il opère en même temps et corrélativement l'appropriation et la dépossession. Mais une autre condition est impliquée : cet opérateur doit être en syncrétisme avec le sujet qui est finalement conjoint : donc le sujet opérateur et le sujet S1 correspondent au même acteur.

Mais cette petite mécanique de l'appropriation rencontre plusieurs problèmes. Le premier de ces problèmes tient aux deux conditions particulières déjà mentionnées. Si on ne peut parler d'appropriation que dans un micro-univers clos où circulent des objets de valeur en nombre fini, à la moindre ouverture, à la moindre apparition d'un nouvel objet, éventuellement construit par l'un des sujets, le statut de la transformation devient incertain, à moins qu'un nouveau micro-univers narratif et axiologique, obéissant à d'autres règles, ne soit ouvert. En outre, si on ne peut parler d'appropriation que sous la condition du syncrétisme actantiel entre le sujet opérateur et le sujet conjoint, alors l'appropriation ne peut être entièrement définie au niveau de la syntaxe narrative, et elle relève en partie des choix actoriels de la mise en discours, et sous la pression de normes culturelles qui s'imposent à cette dernière.

Un autre problème surgit notamment dans la mise en place du schéma narratif canonique, qui est lui aussi un agencement discursif de la syntaxe narrative. Le déploiement complet et canonique de ce schéma prévoit en effet que le Sujet, le Destinateur et le Destinataire soient des

actants bien distincts, de manière à ce qu'on puisse, notamment en fin de parcours, identifier séparément la *performance*, c'est-à-dire la conjonction, par l'action du Sujet opérateur, entre S1 (le Destinataire) et l'objet, et la *récompense*, c'est-à-dire la remise d'un objet au Sujet opérateur, par l'action du Destinateur. Dans ces conditions, l'appropriation supposerait :

- (1) d'une part un syncrétisme actantiel entre le Sujet et le Destinataire,
- (2) une fusion des étapes de la performance et de la récompense (la sanction pragmatique),
- (3) et un syncrétisme entre l'objet de valeur visé dans la performance et l'objet de la récompense.

En bref, le Sujet devrait à la fois rechercher l'objet pour lui-même et se l'attribuer finalement en récompense de sa performance réussie : il se confondrait en ce cas, non seulement avec le Destinataire, mais aussi avec le Destinateur final, celui de la sanction.

Cette situation narrative est certes imaginable, et même calculable à partir de la schématisation narrative proposée par Greimas. Mais le nombre de conditions particulières et de syncrétismes qui sont nécessaires pour ce calcul montre bien qu'elle est très éloignée du fonctionnement canonique de ce schématisme. On serait même tenté de penser qu'elle est en dissonance, ou du moins en position de relative marginalité, par rapport au canon culturel et aux normes sociales qui régissent en sous-main le schématisme greimassien. Cette marginalité est en outre considérablement augmentée au regard du rôle dominant qui est accordé, dans la sémiotique narrative de Greimas, à la structure de l'échange, sous l'influence de l'anthropologie structurale qui lui est contemporaine. En effet, l'échange ajoute une condition supplémentaire encore plus contraignante : à savoir le retour d'une contrepartie vers le sujet S2 dépossédé de l'objet, contrepartie qui accentue la clôture de la circulation des objets, et qui est en outre la clé du lien social et de sa persistance dans un univers narratif de transformations multiples.

L'appropriation est donc pensable et situable dans la sémiotique narrative de Greimas, mais de manière quelque peu dérangement, et en décalage, voire en rupture avec les fonctionnements canoniques. L'hypothèse qui vient immédiatement à l'esprit, c'est que l'arrière-plan culturel de cette sémiotique narrative est lui-même fortement déterminé par les conditions dans lesquelles elle a été élaborée, et globalement, par le type de collectif culturel et axiologique (dans l'espace et dans le temps) auquel elle se réfère. Il nous faut donc examiner la place de l'appropriation en regard d'autres collectifs culturels.

2. Le Brésil anthropophage ¹

2.1 Les enseignements du rituel anthropophage

Au sujet du rituel anthropophage, l'anthropologue Darcy Ribeiro note dans ses *Carnets indiens* les principaux éléments des cérémonies :

Le maintien en captivité du prisonnier pendant un certain temps, son exécution la nuit avec une massue, le dépeçage, la cuisson, le banquet. [...] Une communauté entière, nombreuse, mange le prisonnier. Si elle le considérait comme un simple aliment, ce serait du cannibalisme. Mais, en fait, il s'agit d'une anthropophagie rituelle: on mange des héros au cours d'une cérémonie pour incorporer leur courage. (Darcy Ribeiro [1996] 2002 : 528-529)

Suely Rolnik relate ainsi les deux scènes originelles du motif anthropophage dans la culture brésilienne :

Scène 1.

Les Indiens Caeté dansent autour d'un chaudron où, sur un feu crépitant, ils font cuire le corps dépecé du premier évêque du Brésil. L'évêque Sardinha avait fait naufrage en arrivant sur la terre récemment conquise, où il était venu avec pour mission d'entreprendre la catéchèse de la population indigène au nom de l'Église portugaise. Les Indiens le dévorent avec les quatre-vingt-dix membres de l'équipage qui l'accompagnaient.

Scène 2.

Hans Staden, un aventurier allemand, est capturé par les Indiens Tupinambá, qui se préparent à le tuer et à le dévorer dans un banquet collectif rituel. Mais, au moment venu, les indigènes décident de renoncer au festin : ils sentent que manque à cette chair le goût de la bravoure. La lâcheté évidente de cet étranger aurait éloigné le désir de le savourer et, cette fois, l'appétit anthropophage ne peut être rassasié. (adapté de Suely Rolnik [2008] 2011 : 13-15)

Tels sont les deux événements les plus célèbres concernant le banquet anthropophage pratiqué par les indigènes avec les Européens qui venaient explorer leurs mondes. Dans l'imaginaire des Brésiliens, ils sont comme les deux facettes de l'un des mythes fondateurs du pays concernant la politique de relation à l'autre et à sa culture, à l'autre envisagé comme prédateur de leurs ressources – qu'elles soient matérielles, culturelles ou subjectives.

La différence entre ces deux types de réactions des Indiens face à l'explorateur nous donne une clé pour entendre leur politique de la relation à l'autre. Selon la légende, dévorer l'évêque Sardinha et son

1. L'ensemble de cette section a été conçu et rédigé à partir des travaux d'Oswald de Andrade (1990), Marilena Chavi (2000), Darcy Ribeiro (1996) et Suely Rolnik (2011). Les informations et analyses issues de ces travaux ont été à la fois recomposées, traduites et adaptées dans la perspective de leur exploitation sémiotique.

équipage leur permettrait de s'appropriier la puissance du colonisateur, en alimentant leur valeur guerrière. Tandis que ne pas manger Hans Staden les empêcherait d'être contaminés par la lâcheté de cet étranger. Mais qu'entendre par lâcheté dans ce cas particulier ? Il y avait probablement dans le corps de cet étranger une vibration qui transmettait une image idéalisée des Indiens, de l'Autre, afin d'apaiser son malaise et sa culpabilité, une incertitude liée à son rôle de colonisateur oppresseur face au colonisé. En d'autres termes, manquait à cet Allemand le courage d'affirmer sa propre puissance. L'évêque missionnaire assume pleinement son altérité et la puissance de conviction qui la caractérise ; l'explorateur allemand, au contraire, assume faiblement l'une et l'autre.

Ce n'est donc pas n'importe quel autre que l'on dévore. Le choix dépend de l'intensité de la présence sensible, de la puissance vitale de l'autre corps et de l'intensité d'assomption de la personne : il ne faut s'approprier que les corps fortifiants. Ensuite, l'appropriation doit être la plus intime possible, de telle manière que l'altérité admirée et désirée soit incorporée à l'être même de l'appropriateur, pour l'augmenter et l'enrichir d'autant. *L'appropriation est alors la réunion de deux corps et deux personnes en vue d'un accomplissement unique.*

Oswald de Andrade commente :

L'anthropophagie se prête mal à une interprétation matérialiste et immorale conçue par les jésuites et les colonisateurs. Elle appartient plutôt, en tant qu'acte religieux, au riche univers spirituel de l'homme primitif. Elle s'oppose, par son sens d'harmonie et de communion, au cannibalisme qui serait l'anthropophagie par cupidité, l'anthropophagie par faim, connue grâce aux chroniques des villes assiégées et des voyageurs perdus. (De Andrade 2011)

Cet aspect rituel invite à rechercher la signification de cette pratique à l'intérieur d'une forme de vie et d'un mode d'identification où l'appropriation anthropophagique est d'abord un hommage à l'Autre. Il s'agit d'une appropriation qui non seulement respecte complètement autrui, ne transformant pas son prisonnier de guerre en esclave, mais qui respecte aussi la dignité de l'autre en lui reconnaissant sa valeur et sa vertu en tant que digne d'être assimilée et grâce à laquelle on se forme, on s'affirme et on devient plus fort.

La pratique anthropophage commence par la projection et/ou la reconnaissance de la valeur (dans l'Autre) et continue par l'absorption de la valeur (dans le Soi). La première étape implique un *tri axiologique* entre des autres valorisables et des autres non valorisables. Cette dimension de tri axiologique a été abondamment exploitée par les prolongateurs d'Oswald de Andrade. Ainsi, en choisissant l'Autre pour se l'approprier, on ne se contente pas de reconnaître sa valeur, on l'invente et on la projette.

En outre, le tri extrait d'un existant « non-propre » ce qui peut s'intégrer au « propre ». En termes personnels, ce tri extrait, de l'ensemble des « ils » et « eux », des « vous » susceptibles d'échanger leur point de vue avec « nous ». Le tri axiologique est aussi un tri de personnes : il fait surgir un équivalent de la relation de personne (nous/vous) en sélectionnant le « vous » parmi les « eux ». Il s'agit en somme de convertir un « Alter » en « Alter Ego » appropriable par Ego, et de configurer par l'assimilation entre les deux un « Soi-même comme un Autre ».

2.2 Contexte historique et culturel du mouvement anthropophage

Le Brésil vivait dans un état quasi colonialiste, d'un point de vue politique, économique et culturel, en début du XX^e siècle, malgré l'indépendance politique et formelle obtenue en 1822 et la proclamation de la République en 1889. On avait, comme l'a indiqué la philosophe brésilienne Marilena Chauí (2000), d'un côté un *Brésil formel* et légal qui vivait dans un état semi-colonial et dont les élites académiques reproduisaient les modèles culturels venus d'Europe et de l'autre côté un *Brésil réel* dont les forces créatrices étaient étouffées et rabaisées comme si elles étaient la manifestation de ce qu'il y avait de plus bas et primitif. C'est ce Brésil réel qui s'invente sous la forme d'un *Brésil-mineur*, caractérisé par l'expérience de pensée singulière que représente le *mouvement anthropophage*.

Pendant les années 20, le modernisme brésilien découvre le *Brésil réel*, critique l'inadéquation des institutions à ce Brésil réel, et soutient la nécessité d'une révolution politique, sociale et culturelle. Cette révolution consiste, du côté du mouvement anthropophage (Oswald de Andrade, Mario de Andrade, Tarsila do Amaral, etc.) à définir un nouveau type de rapport à l'autre, du national vis-à-vis du cosmopolite, du primitif vis-à-vis du civilisé, tandis que du côté du mouvement nationaliste « vert-jauniste » (Plinio Salgado, Menotti del Picchia, etc.), on défend un retour aux traditions contre la modernité libérale, l'indianisme contre le cosmopolitisme, le nativisme tupi contre le luxe de l'automobile et du jazz.

Brésil-formel, Brésil-réel, Brésil-mineur : s'il y a plusieurs Brésils, c'est parce que « Brésil » désigne un pays où se superposent, si on suit les propositions de l'anthropologie de la nature, plusieurs types de collectifs, plusieurs modes d'existence, chacun étant défini par un *mode d'identification spécifique* et par des *schèmes integrateurs de relation* également spécifiques (comme par exemple le schème de prédation dans le mouvement anthropophage). Chaque mode d'identification détermine un ensemble de conditions de possibilités pour des manières de faire, d'être, d'interagir, de se définir, de poser et d'exploiter la différence entre soi et autrui, puis de la mettre en œuvre dans des

pratiques, des énoncés et des signes. Les trois types de Brésil sont trois ensembles de conditions cohérentes et concurrentes entre elles pour caractériser les types de sémioses autorisées, requises, impossibles ou possibles.

2.3 Le Mouvement Moderniste Anthropophage : Oswald de Andrade

Seule l'anthropophagie nous unit. Socialement.
Économiquement. Philosophiquement.

Unique loi du monde. Expression masquée
de tous les individualismes, de tous les collec-
tivismes. De toutes les religions. De tous les
traités de paix.

Tupi, or not tupi that is the question.

(De Andrade [1928] 2011 : 14-15)

Oswald de Andrade fut l'un des plus importants parmi ceux qui introduisirent le modernisme au Brésil, et fut l'auteur du célèbre *Manifesto antropófago*. Il est indissociable de Mário de Andrade, car les deux auteurs ont travaillé de manière complémentaire dans l'introduction, la théorisation et l'expérimentation du mouvement moderniste, unis par une amitié profonde et de longue durée. Oswald de Andrade a été un des intervenants lors de la *Semaine d'Art moderne* en 1922. Cet événement a eu une fonction symbolique importante dans l'identité culturelle brésilienne. À l'occasion de la célébration du centenaire de l'indépendance politique du pays par rapport à son colonisateur, le Portugal, ce fut une manière de redéfinir ce que pourrait être la culture brésilienne, ce que c'était que le mode d'identification « se sentir brésilien », notamment dans le rapport avec le reste des Amériques et avec l'Europe, avec une ouverture cosmopolite très prononcée.

L'inventaire qui suit donne une idée du foisonnement culturel issu du mouvement anthropophage brésilien.

Littérature : Mario de Andrade lui-même, Carlos Drummond de Andrade, Jorge de Lima, Vinicius de Moraes, Clarice Lispector, Geraldo Ferraz, Guimarães Rosa, la Poésie Concrétiste et la critique littéraire des frères Campos, Haroldo et Augusto, et de Décio Pignatari.

Musique : la Bossa-Nova de Vinicius de Moraes, Tom Jobim et João Gilberto, la Tropicaliade Caetano Veloso, *Memorias sentimentais* de João Miramar, Rio de Janeiro, *Civilização Brasileira*, 1971. Mautner, Gilberto Gil, Tom Zé, Maria Bethânia, Gal Costa, Os Mutantes, plus récemment le mouvement Manguê Beat.

Cinéma : le Cinéma Nouveau de Glauber Rocha, de Ruy Guerra, de Pedro de Andrade, notamment avec ses films « O homem do Pau-Brasil », « Macunaima », « O Aleijadinho » et « Os inconfidentes », mais aussi, en certains aspects, celui de Julio Bressane.

Arts plastiques : de Tarsila do Amaral à Lygia Clark et Helio Oiticica.

Théâtre : avec O Rei da Vela, pièce d'Oswald mise en scène par Zé Celso et le groupe « Teatro Oficina », mais aussi sa production récente, par exemple, dans le « Banquete » où Zé Celso affirme que l'amour platonique est en fait amour *pratonique* et non pas spirituel, comme le voulait la tradition occidentale, c'est-à-dire, qu'il en est toujours question de manger l'autre : « prato » en portugais est aussi bien une « assiette » qu'un « plat »).

Anthropologie : effort de décolonisation de la pensée chez Viveiros de Castro, déjà sensible chez Darcy Ribeiro ([1996] 2002).

Politique : Giuseppe Cocco, dans son MundoBraz, voit certains aspects de la politique du gouvernement Lula en continuité avec l'expérience anthropophage ; Lula lui-même soutenait volontiers que l'important n'est pas d'être métis, mais d'aimer être métis.

Communication et médias digitaux : au début du *xxi*^e siècle, avec un mouvement assez hétéroclite qui se constitue autour de Ricardo Rosas, liant Oswald de Andrade à Hakim Bey, aux situationnistes, à Geert Lovink, à Brian Holmes, pour proposer et réaliser des usages proprement cannibales, à la fois politiques et esthétiques, des nouvelles technologies, dont a résulté le Digitofagia, le site Rizoma.net, le Festival de Midia Tatica, etc.

2.4. La révolution joyeuse

La critique corrosive et déconstructrice était énoncée avec beaucoup de bonne humeur : elle devait être créatrice de valeurs, où a minima laisser entrevoir un autre univers de valeurs. À l'égard des esthétiques dominantes, le mouvement anthropophage a joué le même rôle que le dadaïsme et le futurisme en Europe. À l'égard de la pensée dominante, de l'académisme intellectuel et universitaire, des idées reçues et des idéologies établies, le mouvement anthropophage a joué un rôle comparable au structuralisme des années 40-50 en Europe. Tout comme lui, il provoquera d'importantes transformations des sciences humaines et sociales, à commencer par la philosophie et l'anthropologie. L'appel à l'esprit anthropophage est supposé toucher toutes les dimensions de la vie collective : d'abord esthétique, ensuite politique, religieux, social, universitaire et intellectuel, etc.

C'est bien une transition de formes de vie.

En effet, ces deux propriétés, (1) l'émergence en confrontation et opposition, et (2) la contagion et la congruence de toutes les dimensions pratiques et axiologiques, sont typiques des formes de vie en transition : aucune ne peut se manifester et se reconnaître à l'état isolé, aucune ne peut se manifester sur une seule dimension. Toute forme de vie se

dégage d'une confrontation avec d'autres formes de vie, antérieures, postérieures ou concomitantes, proches ou lointaines. Toute forme de vie s'affirme dans la congruence entre des systèmes de valeurs, des régimes de sens, des styles de comportements, etc.

Vu l'ampleur des configurations culturelles concernées, il s'agit plutôt d'une transition entre deux « familles » de formes de vie puisque, comme on le verra, ce sont les conditions sémiotiques propres à la sémiosphère qui sont transformées. Or ce sont ces conditions qui déterminent tous les modes d'existence sociaux, les formes de vie et les sémioses possibles au sein de la sémiosphère.

2.5 Une expérience de pensée et un basculement de points de vue

Le schème pratique directeur qui préside ici à l'invention des formes de vie est celui illustré par la prédation anthropophage, pour laquelle l'Autre est à la fois un « objectif » et un « horizon stratégique », ou pour résumer, un *destin*, comme dira Viveiros de Castro dans ses *Métaphysiques cannibales* (2009). Ce schème est bien différent des modes de pensées colonialistes qui conçoivent la vie centrée sur le Moi et le Même, et font de l'Autre un simple miroir (une image de la différence qui confirme l'enfermement du même dans le même).

Au cœur du mouvement anthropophage brésilien, on trouve donc une expérience de pensée qui en est le schème pratique directeur, en écho aux positions défendues par Montaigne, qui lui aussi, demandait qu'on examine autrement les anthropophages, et proposait le même type d'expérience pratique intérieure :

Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté ; sinon que *chacun appelle barbarie, ce qui n'est pas de son usage*. Ils sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits, que nature de soy et de son progrez ordinaire a produits : là où à la vérité, ce sont ceux que nous avons alterez par nostre artifice, et detournez de l'ordre commun, que nous devrions appeler plustot sauvages. (Montaigne [1595] 2007 : 211)

Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie. (*ibid.* : 216)

Chez Montaigne aussi, il s'agit bien aussi d'une expérience pratique de pensée, une transformation radicale du point de vue, qui instaure un autre mode d'identification, d'autres axiologies et d'autres schèmes pratiques dominants.

2.6 Des dualités bousculées : une autre conception de la sémiosphère

Le rapport entre l'anthropophage et l'étranger n'est pas si évident, car le changement de point de vue est si radical qu'il modifie justement la frontière entre le « nous » et le « eux ». Il remet même en question aussi

bien la composition du « nous » que celle du « eux ». L'anthropophage mange aussi bien l'indien et que le soi-disant civilisé, et par conséquent, transposé en mouvement intellectuel et en expérience de pensée, l'anthropophagie ne vise pas l'étranger, mais l'Autre. Autrement dit, l'anthropophage s'approprie aussi bien une partie du « eux » et une partie du « nous », dès lors que l'un et l'autre sont transformés en un « Autre » valorisable. Et surtout, il prend ensuite le point de vue de cet Autre pour en découvrir le potentiel de valeur et donc apprécier ce qu'il est susceptible de lui apporter lors du banquet anthropophage.

Par conséquent, l'anthropophagie :

- (1) modifie dans la sémiosphère la relation entre « nous » et « eux », en introduisant un « vous-Autre », un « alter égo » ;
- (2) elle redéfinit le périmètre du « nous » et du « eux », et même elle le soumet à la décision qui peut résulter de chaque nouvelle expérience anthropophage,
- (3) elle inverse la dissymétrie caractéristique de la sémiosphère, en faisant de l'Alter Ego la référence de l'apport de valeur, et non le nous.

Elle produit donc un nouveau type de sémiosphère : on voit bien par la confrontation avec la théorie de Lotman ([1966] 1999), combien cette dernière, comme celle de Greimas (voir supra), est marquée par son origine culturelle, même sous les masques cybernétiques dont elle s'affuble parfois. L'invention de l'Autre comestible n'a en effet que peu de choses à voir avec le « dialogue des sémiosphères » lotmanien.

Cette conception de l'interaction entre les sociétés, où chacune (la société brésilienne en l'occurrence) peut choisir son Autre à tout moment et en toutes circonstances peut être comprise dans les termes mêmes de la typologie anthropologique des modes d'identification : physique / psychique // semblable / différent // humain / non-humain. L'anthropophagie suppose que :

- humain & non-humain sont semblables, au moins pour une pratique : l'absorption de l'Autre,
- que la dissemblance oppose les sociétés-proies et les sociétés prédatrices (colonisation), non les humains et non-humains, ce qui rend possible l'absorption de l'autre,
- que le physique et le psychique sont semblables ou indissociables, ce qui rend possible l'acquisition des valeurs psychiques dans l'absorption physique de l'autre.

Le mouvement anthropophage interroge les conceptions de l'altérité, l'opposition trop simple, trop centrale, entre le moi et l'autre, le cultivé et le barbare, entre le national et le cosmopolite, entre l'indien et le moderne, entre le psychique et le physique, etc. Toutes ces oppositions

duales s'entrecroisent en frayant la voie d'une expérience nouvelle qui coïncide avec l'expérience d'invention de l'Autre absorbable. Cette expérience est singulière en ce qu'elle abolit toute centralité et univocité de perspective, pour ne laisser subsister qu'un principe à la fois pratique et transcendantal se déterminant à chaque fois, à chaque nouvelle effectuation.

Une sémiosphère sans centre ni périphérie (inversion du rapport nous/eux, déplacement incessant de l'Autre, décentration), c'est une sémiosphère en révolution permanente, organisée en vue d'une instabilité créatrice de nouveaux Autres à tout moment.

3. Viveiros de Castro : les métaphysiques cannibales et l'énonciation anthropologique

L'anthropologue brésilien Viveiros de Castro (2009) reprend le principe de l'expérience de pensée qui « invente » l'Autre selon la pratique anthropophage, et en extrapole une position d'énonciation anthropologique, celle de *l'énonciation altérante*, créatrice à tout moment d'Autres et de la valeur de ces Autres. Son anthropologie est donc une reprise de l'anthropophagie dans l'épistémologie même de la recherche anthropologique. *L'expérience d'altération* abolit tout idéal transcendant *préalable*, tout principe de fondation du monde et de l'être, en réaction contre l'ambition métaphysique et ontologique du colonialisme. Les mondes (et non le monde) sont inventés et instaurés par cette « énonciation altérante ». Il en résulte l'expérience d'une « socialité multiple, latérale, hétérogénéique, extra-filiative et extra-reproductive, qui entraîne la socialité humaine dans une métonymie démoniaque universelle » (*ibid.* : 135).

L'énonciation altérante est une permanente décolonisation de la pensée.

Le Grand Partage proprement occidental est à l'origine d'une altérité figée et ontologisée entre le Même et l'Autre, c'est-à-dire, « un même geste d'exclusion qui fait de l'espèce humaine l'analogie biologique de l'Occident anthropologique, confondant toutes les autres espèces et les autres peuples en une altérité privative commune » (*ibid.* : 8). Lors du Grand Partage, l'Occident se constitue dans un monde humain à part et de référence, l'humanité se constitue dans un ordre vivant à part et de référence : cette anthropogénèse est clivante, figée, centrée. C'est dans le cadre de cette anthropogénèse que l'anthropologie occidentale définit l'Occident en général vis-à-vis de tout ce qui n'est pas lui, les animaux et les autres peuples.

Mais comment l'expérience anthropophagique d'altération se distingue-t-elle d'une expérience enfermée dans l'altérité ? Tout repose sur la mobilité dialectique du point de vue.

Dans l'Occident, on postule que les autres conçoivent l'altérité telle que nous la concevons. Or, ce n'est pas le cas, parce que les autres sont justement autres parce qu'ils ont d'autres Autres que nous ! C'est pourquoi l'Occident est incapable de penser la différence en tant que puissance d'altération, et fait de l'autre celui qui conçoit l'altérité telle que nous la concevons et non pas comme celui qui peut nous renvoyer une image où nous ne nous reconnaissons pas. Le problème est donc bien celui de l'altération du point de vue, c'est-à-dire du choix du point de vue de l'autre sur soi. Pour l'anthropologue, cela se présente sous forme d'interactions énonciatives avec le natif.

- (1) Il s'établit un rapport de ressemblance entre le discours de l'anthropologue et du natif car l'anthropologue et le natif sont des entités de la même espèce et condition humaines.
- (2) L'anthropologue occidental est tenté d'inférer de cette ressemblance une identité de points de vue : elle permet à l'anthropologue de penser que le natif conçoit l'altérité telle qu'il la conçoit lui-même, d'après une centralité et univocité de la perspective qui est la sienne.
- (3) Le présupposé de cette centralité dominante, c'est la différence de réflexivité entre le discours du natif et celui de l'anthropologue : ce qui fait du natif un natif, c'est que son rapport avec sa culture, pense l'anthropologue, est naturelle, intrinsèque et spontanée, non réflexive, implicite, mieux encore inconsciente (c'était l'enseignement de Lévi-Strauss) ! Au contraire, l'anthropologue n'étant pas un natif, son rapport avec sa culture doit être culturel, réflexif et conscient. Ou comme le résume Viveiros, « l'anthropologue utilise nécessairement sa culture, le natif est suffisamment utilisé par la sienne ».
- (4) L'énonciation altérante ne doit donc pas seulement adopter le point de vue de l'autre, elle doit le comprendre de manière symétrique par rapport à ce qui se passe du point de vue d'égo. C'est pourquoi on peut dire, d'un point de vue sémiotique, que l'énonciation altérante fonde une *anthropologie symétrique*. Dans cette perspective, on ne peut plus se contenter d'attendre que l'anthropologue formule dans un métalangage la forme du discours substantiel du natif, ce qui équivaut à dire que le discours du natif ne détient pas le sens de son propre sens : en changeant de point de vue, l'anthropologue doit trouver la forme que le natif donne lui-même à sa culture.

La sémiosphère se définit notamment chez Lotman par sa capacité d'auto-description (1999), ce qui correspond, dans une formulation plus récente, au fait que toutes les pratiques sémiotiques comportent une dimension épisémiotique. Donc la réflexivité, ou une sorte de semi-réflexivité, serait une condition de possibilité des sémioses. L'énonciation altérante ajouterait une condition : dans le dialogue entre les

sémiosphères, l'appropriation de la culture de l'Autre suppose qu'on lui reconnaisse une valeur et un sens, et on ne le peut vraiment que si, en adoptant le point de vue de l'autre, *on y reconnaît également cette réflexivité. La réflexivité de l'Autre* est donc le point décisif dans la construction de la valeur de l'Autre absorbable.

Cette position définit les premières conditions d'énonciation du discours anthropologique « anthropophage » : une sorte d'expérience herméneutique où l'énonciation du discours « savant » s'efforce de retrouver l'énonciation du discours natif, et notamment cette dimension épisémiotique par laquelle les pratiques sont saisies dans une régulation interne. Il en résulte un discours doté de deux strates coexistantes, qui interagissent, sans qu'aucune d'elle ne puisse s'affirmer définitivement comme la méta-sémiotique de l'autre.

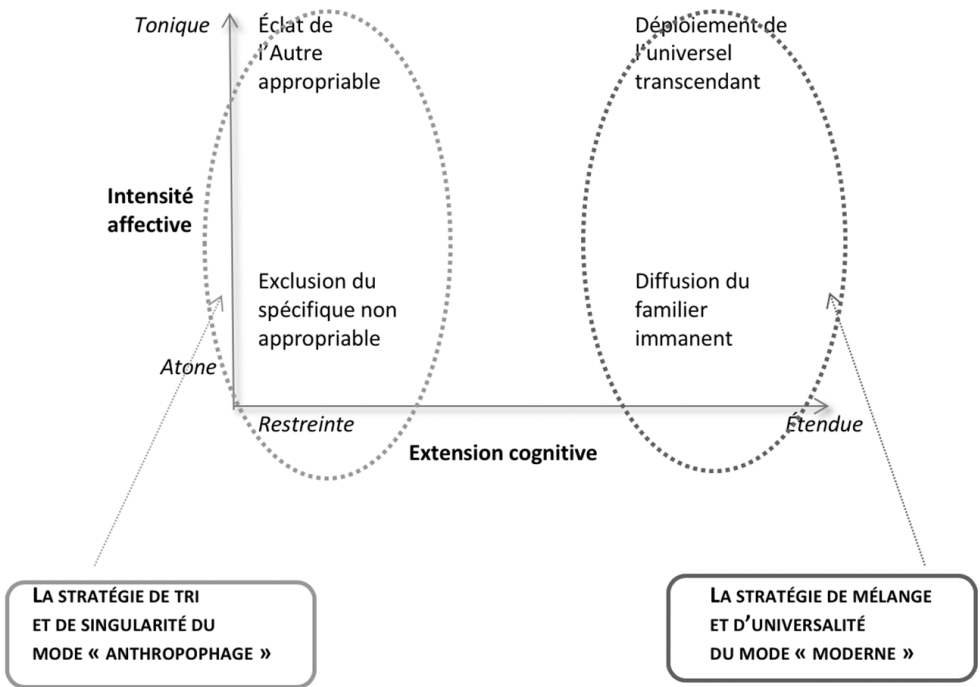
L'expérience anthropophagique « altérante » et les « métaphysiques cannibales » brisent la centralité et l'univocité du sujet transcendantal européen qui est à la base de l'ontologie comme forme proprement colonialiste de la philosophie. Ni l'Être, ni le Sujet, ni l'Autre ne sont pré-supposés, ou posés comme préalables et référence. L'altération consiste au contraire à susciter dans chaque interaction ou énonciation engagée, des sujets et des autres en vue de poursuivre l'interaction. *Dans l'anthropophagie, l'altérité ne préexiste pas, elle est produite par la pratique.* Cette profonde transformation de l'appropriation (qui devient ici réciproque, comme l'est l'altération) devient un processus d'accomplissement dans l'altérité réciproque.

4. Bilan et conclusion

- (1) Une reconfiguration de la sémiotique devenant productrice du nous/vous/eux à chaque nouvelle énonciation (altération) permet l'invention d'un Alter Ego appropriable.
- (2) Dans la sémiotique lotmanienne, l'apport étranger est d'abord traduit et reproduit, pour être banalisé puis universalisé (selon un parcours conduisant des valeurs d'absolu aux valeurs d'univers). Dans la sémiotique anthropophage, l'apport de l'Autre n'est jamais ni traduit ni reproduit ni banalisé : il conserve toute l'intensité de son éclat et de son irréductible singularité, et c'est même la condition pour qu'il soit choisi comme appropriable (selon un parcours conduisant des valeurs d'univers – une étrangeté diffuse et atone – aux valeurs d'absolu – une altération puissante et singulière).
- (3) Les pratiques anthropophages permettent cette reconfiguration permanente, décentralisatrice, car chaque pratique est dotée de sa propre énonciation qui invente ses propres conditions de félicité, et cette énonciation altérante suscite à chaque fois son propre Alter Ego.

(4) On parvient ainsi à instaurer une forme de vie sans système de valeurs préétabli, sans pré-conditionnement, qui induit des pratiques auto-altérantes, dont le schème syntagmatique a l'allure d'un mouvement perpétuel, et dont les congruences se réinventent à chaque nouvelle manifestation-effectuation.

Nous proposons de synthétiser ces résultats dans le diagramme suivant :



Grâce à l'alternance des points de vue, les valeurs d'absolu (à gauche) et les valeurs d'univers (à droite) sont réflexivement, et chacune pour elle-même, mélioratrices et transitivement, et chacune pour l'autre, péjoratives.

Soit : [mélioration] et [péjoration]

	VALEURS D'ABSOLU		VALEURS D'UNIVERS	
	<i>Éclat étranger</i>	<i>Spécifique</i>	<i>Familier</i>	<i>Universel</i>
PDV DE L'ABSOLU	<u>Appropriation</u>	<u>Singularisation</u>	<i>Imitation servile</i>	<i>Aliénation</i>
PDV DE L'UNIVERSEL	<i>Confrontation</i>	<i>Exclusion</i>	<u>Généralisation</u>	<u>Transcendance</u>

Si on revient pour finir à l'appropriation dans la syntaxe narrative de Greimas, on comprend ce qui lui interdisait d'être généralisable :

- (1) une distinction réifiante entre sujets et objets, car pour être généralisable, l'appropriation ne doit pas distinguer au préalable entre sujets et objets, mais seulement des interactants, des actants créateurs d'Autres ;
- (2) une possibilité de faire basculer les points de vue, pour que l'actant appropriateur adopte celui de l'Autre avant de l'absorber (mais on ne peut pas faire basculer le point de vue entre sujets et objets) ;
- (3) une possibilité de concevoir l'appropriation comme *prédation d'accomplissement*, indépendamment de toute structure d'échange (ou de dialogue, dans les termes lotmaniens) : mais il faut une autre épistémologie pour que les objets puissent être traités comme les « autres » du sujet.

Au final, l'appropriation greimassienne ne pouvait se généraliser qu'en *suspendant ou retardant la distinction entre sujets et objets*, de même que *la projection des valeurs sur ces actants* : des actants interagissent, et sous certaines conditions certains disparaissent par ingestion, d'autres deviennent des objets pouvant circuler entre les autres actants, et d'autres enfin deviennent d'autres sujets avec lesquels des échanges sont possibles au sein du même collectif. Et c'est dans ces interactions que des valeurs sont inventées et appropriées. Ce serait une autre syntaxe narrative, qui présupposerait des actants-corps indéterminés, dont les spécifications seraient non pas des présupposés de la syntaxe, mais des produits et des effets du procès lui-même.

De ce fait même, pour élaborer une telle syntaxe, on a besoin d'une typologie des procès de relation, avant de savoir quelles sont les spécificités actantielles des termes de la relation. Celle de Philippe Descola, sous la forme des six schèmes de relation (Descola 2005), est un point de départ possible et utile. Elle a au moins l'avantage d'apporter un élément de réponse à notre interrogation sur les déterminations culturelles des théories de Greimas et de Lotman :

- (1) elle situe l'appropriation comme l'un des six schèmes de relation (la « prédation », parmi le don, l'échange, la transmission, la protection et la production) ;
- (2) elle fait reposer cette typologie sur deux distinctions (graduables et associables l'une à l'autre dans une structure tensile) ;
 - a. la différence ou la ressemblance de statut ontologique entre les existants qui sont en relation,
 - b. la différence et/ou la réversibilité des rôles actantiels du procès de relation ;

(3) et elle pose comme principe que chaque type de collectif sélectionne et hiérarchise les schèmes de relation qui, dans cette typologie, constituent leur ethos dominant. Et Descola fait observer notamment que les grands collectifs qui privilégient la prédation – collectifs animistes le plus souvent – ne sont pas du tout les mêmes que ceux qui privilégient l'échange – collectifs naturalistes le plus souvent.

Ouvrages cités

- CHAUÍ Marilena, 2000, *Brasil: Mito fundador e sociedade autoritária*, São Paulo, Fundação Perseu Abramo.
- DE ANDRADE Oswald, [1920-1950] 1990, *A utopia antropofágica*, dans *Obras completas*, São Paulo, Globo.
- DE ANDRADE Oswald, 1928, « Manifesto antropofago », *Revista de antropofagia*, n° 1, p. 3-7 ; trad. fr. et notes par L. Janeiro, *Manifeste anthropophage*, Paris et Bruxelles, BlackJack, 2011.
- DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DESCOLA Philippe, 2014, *La Composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Paris, Flammarion.
- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- LOTMAN Youri, [1966] 1999, *La Sémiosphère*, trad. fr. par A. Ledenko, Limoges, Pulim.
- MONTAIGNE Michel de, [1595] 2007, *Les Essais*, t. 1, chap. 31, « Des cannibales », éd. J. Balsamo, C. Magnien-Simonin et M. Magnien, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- NUNES Benedito, 1990, « Antropofagia ao alcance de todos », dans Oswald De Andrade, *A utopia antropofágica*, dans *Obras completas*, São Paulo, Globo, p. 5-39.
- RIBEIRO Darcy, 1996, *Diários índios. Os urubus-kaapor*, São Paulo, Companhia das Letras ; trad. fr. par J. Thiériot, *Carnets indiens, Avec les Indiens Urubus-Kaapor, Brésil*, Paris, Plon, 2002.
- ROLNIK Suely, [2008] 2011, *Anthropophagie zombie*, trad. fr. et notes par R. Barbaras, Paris et Bruxelles, BlackJack.
- VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, 1992, *From the Enemy's Point of View. Humanity and Divinity in an Amazonian Society*, trad. angl. par C.V. Howard, Chicago, The University of Chicago Press.
- VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, 2009, *Métaphysiques cannibales*, trad. fr. par O. Bonilla, Paris, Puf.

3.2.2

La collection et l'appropriation

Anne BEYAERT-GESLIN

Université Bordeaux-Montaigne, MICA, EA 4426

Pour Odile

La praxis de la collection s'apparente à une énonciation telle que la décrit de Certeau ([1980] 1990). Cet auteur se situe d'abord dans le champ linguistique en suivant Benveniste (1974) et attribue quatre caractéristiques à l'acte de parler : « il *opère* dans le champ d'un système linguistique ; il met en jeu une *appropriation* ou une réappropriation, de la langue par des locuteurs ; il instaure un *présent* relatif à un moment et à un lieu ; et il pose un *contrat avec l'autre* (l'interlocuteur) dans un réseau de places et de relations » (de Certeau *op. cit.* : xxxviii)¹. De Certeau déplace ensuite l'énonciation vers les pratiques sociales et, prenant l'exemple des énonciations piétonnières, resserre l'inventaire à trois propriétés : l'énonciation est désormais « un procès d'*appropriation* du système topographique par le piéton [...] ; c'est une *réalisation* spatiale du lieu ; qui implique des *relations* entre des positions différenciées, c'est-à-dire des "contrats" pragmatiques sous la forme de mouvements [...] » (*ibid.* : 148). Nous posons que la praxis de la collection peut être décrite sur ce modèle de l'énonciation adapté à des objets. C'est une sélection (du latin *colligere* : « action de choisir et de rassembler ») et une appropriation faite à partir d'un stock, qui se réalise dans un système construit sur une isotopie, et instaure un réseau de relations entre ce système et le monde d'où il est issu. Cette énonciation concerne des objets sémiotiques qui sont avant tout des objets au sens commun, dotés d'une extension spatiale et d'une matérialité. En ce sens, l'appropriation souscrit elle aussi au sens le plus commun. La répétition et la ritualisation du geste du collectionneur permettent néanmoins de mettre en lumière quelques-uns de ses grands principes. L'appropriation se trouvant pour ainsi dire solidifiée à la fois par la matérialité des objets et par cette ritualisation, son enjeu même peut être éclairé, en

1. Les soulignements sont de l'auteur.

même temps que la fonction de médiation de l'objet collectionné. D'un côté, la collection offre une grille de lecture du monde au collectionneur, de l'autre côté, elle témoigne d'une subjectivation puisqu'au travers de ses objets, le collectionneur se raconte lui-même. La valeur des objets qui est négociée sur ces deux versants, celui du monde et celui du « petit monde pour soi », entre « nous » et « je », détermine l'identité spécifique de l'objet de collection (Prieto [1988] 1990). Avec ces relations, l'appropriation ne serait pas seulement une propriété de l'énonciation, son premier acte, mais l'accomplirait toute entière. L'observation de la praxis de la collection doit nous introduire dans l'intimité de l'appropriation.

1. L'appropriation temporelle

Pour commencer, il faut associer la collecte des objets à un arrangement temporel. Lorsqu'il sélectionne ses objets, le collectionneur introduit un ordre qui suit la direction de sa vie. Cette praxis séquentialisée par la trouvaille introduit une tension entre un paradigme et un syntagme et dévoile les deux versants des objets, celui qui les inscrit dans la vie sociale et celui qui les tourne vers le sujet ; le macro-monde sur lequel le temps n'a pas de prise et le micro-monde où, mesuré par les objets, le temps obéit désormais au « bon vouloir » du collectionneur. En enchâssant un petit monde dans le grand, la privatisation donne ainsi une échelle au temps qui, projeté sur celui de la vie, devient commensurable et mesurable.

La littérature offre de nombreux récits de vie de collectionneurs en révélant un puissant ressort narratif qui assimile le parcours de quête des objets à une quête de soi, du sens de sa propre vie. Cette équivalence s'impose avec la plus grande acuité dans *Rituels*, le roman de Cees Nooteboom², par exemple, où le héros, souffrant de la fuite du temps, s'efforce de le matérialiser par des objets et de symboliser sa vie par leur quête. Dans un article consacré à son activité de bibliophile, Benjamin ([1931] 2011) détaille quant à lui des découvertes qui, sous sa plume, semblent plus considérables que celle d'une nouvelle planète. Si une étude lexicale suffit à révéler le prix attaché aux trésors qui « trônent » dans sa bibliothèque, son récit permet, non seulement de saisir la réversibilité de la temporalité et de la narrativité qu'a soulignée Ricœur³, mais exemplifie aussi tous les éléments d'une sémiotique

2. Cees Nooteboom, *Rituellen*, Amsterdam, De Arbeiderspers, 1980. Nous pensons également à Pascal Quignard, *Les Escaliers de Chambord*, Paris, Gallimard, 1989.

3. « Le monde déployé par toute œuvre narrative est toujours un monde temporel [...] le temps devient humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour, le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle » (Ricœur [1983] 1991 : 17).

narrative dans laquelle un sujet, se posant à la fois comme destinataire, destinataire et juge, traverse une suite d'épreuves et d'espaces pour conquérir l'objet convoité. Les objets sont les supports d'une narration dans laquelle les compétences se convertissent en performances et donnent lieu à des épreuves qualifiantes (l'admission dans le cercle des collectionneurs), décisives (la conquête de l'objet) et glorifiantes (la reconnaissance de la possession). La collection est un parcours de quête où l'importance des objets se mesure à la fois à la difficulté du chemin, à la performance du sujet et à la joie de l'aventure⁴. Le récit de Benjamin s'efforce de surcroît de dramatiser le parcours de quête par une dimension agonistique en balançant entre les champs sémantiques de l'enquête policière (il insiste notamment sur le « flair », « l'instinct » du collectionneur), de la découverte scientifique fondée sur la découverte d'une propriété⁵ et surtout, de la conquête militaire. Ainsi la petite boutique d'antiquités devient-elle, sous sa plume, « une place forte » et la papeterie reculée, un « poste clé ».

La vocation narrative de cette praxis, de ce temps subjectivé, s'accomplit communément dans le discours d'escorte fait par le collectionneur. Une collection se raconte et s'écoute, si bien qu'au travers de ses objets, le collectionneur devient le narrateur de sa propre vie. Donnés comme des traits identitaires, les objets participent alors à la présentation de soi (Goffman [1956] 1973) et témoignent en outre de cette réflexivité que Norman (2004) attribue à certains objets qui, sollicitant une explication, contribuent à la valorisation sociale de leur propriétaire. Si les objets s'offrent toujours comme des métonymies qui, s'organisant en une collection, composent une sorte d'autoportrait arcimbolde de leur propriétaire, ils deviennent aussi, dits par sa bouche, les supports d'un récit construit sur une suite de hauts faits, qui s'offre comme une symbolisation sur le mode épique d'un parcours de vie. Ce récit de soi emprunte du reste un registre intime assez peu usité dans la vie sociale, qui assure toujours, en raison de l'auto-attribution des rôles d'autorité, la maîtrise de la signification. Si ce récit dévoile une intimité, c'est toujours sous un jour contrôlé. La plasticité et l'hospitalité des objets permettent non seulement d'objectiver le temps de la vie, de le subjectiver en l'attachant à soi, mais aussi de lui donner l'apparence la plus favorable. Le discours de la collection restitue ainsi les deux versants de l'objet en témoignant à la fois d'une individuation de la

4. Le collectionneur raconte : « Il cria le prix ; le cœur battant jusqu'au cou et tout à fait conscient de ne pas pouvoir soutenir la concurrence avec aucun des collectionneurs présents, je montai un peu » (Benjamin [1931] 2011 : 168).

5. La découverte « met en évidence des propriétés ou des phénomènes non vus, qu'ils soient invisibles sans l'artifice d'une expérience particulière ou qu'ils n'aient pas encore été découverts (ou rendus clairs) faute d'une expérience appropriée » explique Françoise Bastide (1981 : 7-8).

culture et d'une socialisation du sujet. Il argumente la fonction de médiateur de l'objet qui, introduisant une positivité, permet au sujet de rencontrer le monde d'une façon choisie et heureuse⁶.

2. L'événementialité de l'objet

Affinons la description de l'appropriation temporelle. Dans ces récits de vie, les objets de la collection sont des événements qui, s'organisant en une succession, structurent le cours du temps mais, si on les envisage isolément, semblent le ramener à un point unique qui concentre le sens autour de lui. Telle est la double approche de Ricœur. Le philosophe ([1983] 1991 : 17 et suiv.) fait du concept d'événement la pierre de touche de sa discussion sur le temps mais le revêt du qualificatif *d'événement historique* qui le situe résolument dans le passé. Pour lui, l'événement est ce qui n'arrive qu'une seule fois, aurait pu être fait autrement (et n'est donc qu'une version parmi d'autres possibles) et fait écart par rapport aux modèles construits parce qu'il constitue la différence radicale. Cette description historiographique croise les définitions philosophique et sémiotique de l'événement qui se concentrent sur sa dimension aspectuelle : « Un événement suppose la surprise, l'exposition, l'inanticipable », dit par exemple Derrida (Derrida, Soussana & Nous 2001 : 81). Cet « imprévisible » est « ce qui vient déchirer le cours ordinaire de l'histoire » (*ibid.* : 89). Zilberberg (2002 : 200) associe à l'événement le monde d'efficiencia du survenir : il surgit ou survient. Fidèle aux critères tensifs d'intensité et d'étendue, il oppose l'événement et l'état. Selon lui, l'événement représente un paroxysme d'intensité et l'état, l'extensité. Le temps passant, le sujet peut en reconfigurer les valences et le transformer en mémoire puis en histoire. L'intensité de l'événement décline alors et se convertit en étendue, si bien que l'événement devient lisible et intelligible. Arendt adopte elle aussi une conception duelle de l'événement et le considère sous l'angle aspectuel : « La réalité possède un tel pouvoir de choc qu'on est incapable de la « dissoudre par la pensée » ([1958] 2002 : 313), explique-t-elle. Renvoyé au passé, l'événement se pare de nécessité : « Il a perdu son côté contingent, propulsé qu'il est dans l'accompli » (*ibid.*).

Ces descriptions concordantes dessinent un cadre d'analyse adéquat pour notre étude. Elles permettent de considérer les objets comme les événements d'un parcours, au croisement de la praxis de la collection et du récit de vie. Chacun d'eux s'offre tel un seuil aspectuel qui, spatialisant le temps, transforme l'intervalle qui le sépare du prochain en une séquence. Ainsi l'objet-événement brille-t-il de tout son éclat, non

6. Pour l'examen de ces propriétés définitoires, nous renvoyons ici à la synthèse faite par Jean Davallon (2003).

reproductible et s'imposant pourtant comme une version parmi d'autres possibles. Il a pris place dans une totalité et s'offre à un regard distancié. À cette stabilité de l'événement historique qui relève de l'existence, il faut néanmoins opposer l'instabilité de l'événement vécu, qui se frotte à l'expérience. Le temps de la collection semble ainsi tiraillé entre deux définitions aléthiques, l'une qui s'efforce de rendre le temps commensurable et le solidifie par la certitude et l'autre qui, en perdant la mesure, replonge dans l'incertitude du présent. Si, au travers de ses possessions, le collectionneur s'approprie le temps, c'est pour en faire un syntagme bien lisse et précisément borné. Pourtant, plongé dans le présent de l'expérience, il en affronte les aspérités événementielles. Ces deux approches, dont la collusion dramatise la temporalité de la collection, réfèrent à une conception respectivement intelligible et cognitive, sensible et passionnelle. Elles opposent deux localisations du point de vue : l'un, distancié et situé a posteriori, fait de l'événement un seuil aspectuel « dépassable » et l'autre, situé a priori, dans un présent qui nous place juste au pied de l'événement pour ainsi dire, en fait une limite indépassable, insurmontable. Elles donnent consistance à une définition itérative qui envisage la succession des événements et singulative, qui réifie chacun d'eux en rassemblant toutes les tensions du parcours autour de l'objet à conquérir.

Mais cette description resterait réductrice si elle oblitérait le futur, l'horizon du parcours. Aux définitions itérative et singulative de la collection, il convient d'associer la marque de l'*inaccompli*, de l'*imperfectivité* qui suggère que la fin du procès n'est pas envisagée⁷. Cette incapacité à penser la finitude offre la collection à tous les commentaires existentiels. Une collection doit rester incomplète, tendue vers la potentialité de la découverte. Elle se présente toujours comme « une série moins un » selon la formule de Baudrillard ([1968] 1978 : 129), ce qui introduit une tension existentielle entre la présence et l'absence, l'actuel et le potentiel, si ce n'est entre une immanence et une transcendance infiniment débordante. Pour le collectionneur, reconstruire imaginativement la pièce manquante à partir d'une nomenclature patiemment élaborée revient à l'approcher au plus près de soi sans la posséder encore. Cette absence rapprochée est une présentification qui prolonge le désir à l'infini et tend à reporter l'attention sur l'exemplaire absent. Il s'agit de satisfaire un manque en le remplaçant par un autre manque pour, si l'on peut dire, ne pas manquer de manquer et du même coup, continuer de vouloir.

7. Comme le précisent Greimas et Courtés, elle « actualise en même temps l'absence d'une relation de présupposition avec l'aspect terminatif » ([1979] 1993 : 182).

Concentrons-nous sur ce manque qui dramatise l'horizon de la collection. Une telle ouverture n'est pas sans évoquer l'aspectualité du puzzle dont la praxis est elle aussi dramatisée par la pièce manquante (Dällenbach 2001 ; voir aussi Beyaert-Geslin 2013). La comparaison permet de décrire la collection à la fois comme un texte⁸, c'est-à-dire une totalité close sur elle-même, et comme une praxis visant la totalisation, la différence entre les praxis du puzzle et de la collection résidant dans la limitation de la textualité du premier, alors que celle de la collection reste potentiellement ouverte et transforme cette limite en seuil. La collection est à la fois cette totalité constituée, composée d'unités dont on peut apprécier le jeu différentiel, et ce « projet » qui prolonge le jeu différentiel dans l'imaginaire et esquisse une ligne de fuite. En se concentrant sur la pièce manquante, la collection introduit donc une tension entre le tout constitué et cette pièce recherchée. Mais il suffirait que cette pièce soit acquise pour qu'elle devienne équivalente à toutes les autres et qu'une autre rouvre l'horizon. Le collectionneur préfère-t-il l'exemplaire convoité aux trésors déjà rassemblés ? Définir la collection comme un projet permettrait en tout cas d'associer la valeur à la visée plus qu'à la saisie, au *vouloir être* et *faire* du désir plus qu'à la conjonction.

La tension entre la visée et la saisie détermine la régulation des valeurs des objets. L'objet visé revêt tout d'abord une valeur considérable mais, lorsqu'il est saisi et inséré dans la « totalité privée » comme l'appelle Baudrillard ([1968] 1978 : 129), sa valeur vient renégocier celle de chaque exemplaire et se trouve recalibrée à son tour par le même geste. Ce calibrage constitue progressivement, à partir de l'isotopie constitutive (le thème des objets en forme de renard, des salières, des petites voitures en métal...), un système d'objets animé par un réseau de relations. Un monde de sens se constitue, un système miniaturisé qui actualise l'utopie de Baudrillard lorsqu'il entend reconstituer un système des objets et mettre en évidence les relations qui les unissent (*ibid.*). Tout se passe comme si le collectionneur s'efforçait d'actualiser une systématité qui n'est que potentielle dans le monde des objets.

Ces éléments de réflexion permettent de reconstituer deux approches de la collection. La première, qui correspond à l'accompli, s'inscrit dans le présent de l'expérience. Elle correspond à mes possessions actuelles, celles que je peux prendre en main, classer soigneusement et scénographier. Elle se fonde sur les propriétés sensibles des objets dont la polysensorialité se prête à différentes expertises et, transformant

8. La cohérence, la clôture et la cohésion qui est une autre conception de la cohérence sont les traits définitoires du texte pour Jean-Marie Floch (1990).

l'observation des ressemblances et des différences en un jeu, sont sources du plaisir taxinomique (Changeux [1994] 2002). La collection est un jeu du sensible et de l'intelligible, une confrontation à une matérialité qui se « jette à notre tête » conformément au sens littéral d'*objectum*. La seconde collection se définit par le mode aspectuel de l'inaccompli. C'est ma collection imaginaire, que je présume à partir des propriétés de la première. On distingue ainsi le plaisir de la possession et le désir en laissant au collectionneur la possibilité de cumuler ces deux plaisirs ou de les distribuer dans le temps. Le plaisir de maîtriser mon petit monde, de régner sur ce royaume d'objets dont je suis la reine, et celui qui me tourne vers une prochaine conquête. Désirer et posséder en même temps, désirer puis posséder... Ainsi décrites, ces deux parties restituent les versants d'une énonciation, le système et le procès, mais dans un ordre inversé puisqu'à partir d'un stock d'objets se constitue un petit système. Tout l'effort du collectionneur est tendu vers l'instauration d'un système, d'un solide réseau de relations entre ses objets. La collection est un monde miniature, régi par des règles parfaitement lisibles, donc infiniment plus cohérent et rassurant que l'autre.

On dévoile ainsi les quatre séquences d'une passion d'objet(s)⁹ : Manque-conjonction-insatisfaction-manque. Le mouvement de la collection est régi par un *vouloir être* qui impose tout d'abord un manque suivi de la conjonction à l'objet. Mais cette conjonction est sanctionnée par une insatisfaction que le sujet transforme en un sentiment de manque d'objet (ou manque d'être ?) qui reconduit toute la séquence. Dans ce syntagme, le pivot passionnel est l'insatisfaction qui, sanctionnant ce qui précède, tourne le manque vers l'objet et déclenche une nouvelle séquence de *vouloir être*, de conjonction et d'insatisfaction. Ce sentiment d'insatisfaction retient notre attention parce que son contenu thymique détone avec celui de la possession censée procurer un plaisir. Tel est précisément le paradoxe du collectionneur qui ne peut s'en satisfaire et, *in fine*, semble préférer au vouloir d'objet (le *vouloir être* conjoint à l'objet) un *vouloir vouloir* qui se conçoit dans la poursuite, la pure dépense du vouloir. Mais cette conception peut sembler pathologique et le sentiment d'insatisfaction, excessif. On doit pouvoir collectionner tranquillement, sans être dévoré par cette passion d'objets, rester dans le désir et non dans le manque...

9. Nous reportons aux premières descriptions des passions faites par A.J. Greimas ([1983] 2012) ; A.J. Greimas et J. Fontanille (1991) et à notre entrée (2009).

3. La possession

Nous avons décrit une passion d'objet, dévoilant ainsi le caractère déraisonnable de la relation à l'objet. Cet investissement dans l'objet pose la question de la possession car c'est le même excès qui distingue le prédicat *posséder* de celui d'*avoir*, lequel, dans la tradition greimasienne, renvoie à une simple fonction de conjonction¹⁰. Le mouvement narratif fait ici intervenir une dimension passionnelle qui donne à la possession le sens d'une domination et d'un contrôle, introduit un rapport de forces résolument favorable au sujet en lui attribuant la pleine jouissance de son bien. Ce plaisir réunit les deux composantes de la collection : c'est le plaisir de trouver, de sélectionner et conquérir mais aussi celui de régner sur un système dont on détermine seul les règles d'organisation. Posséder, c'est projeter sa subjectivité et son système de valeurs pour s'imposer en juge. Quant à l'objet, il se trouve pour ainsi dire déchu de lui-même et, défini par le lien exclusif qui le relie à son propriétaire, se trouve réduit au statut de support de sa projection identitaire. La puissance de l'*avoir* soumet l'objet au « bon vouloir », c'est-à-dire au *vouloir faire* de son possesseur. L'objet n'est plus *un* objet mais *son* objet, autrement dit, il n'existe plus que comme une projection de la subjectivité de son propriétaire. Posséder revient pourtant à être possédé, pris au piège des liens qu'on a tissés soi-même. Tout se passe comme si, la quantité d'objets dévoilant la rigidité de la règle, l'absolutisme du vouloir et du pouvoir se retournait en *devoir être* et *faire* et enfermait la reine dans la cage de son propre désir. La collection qui était régie par le vouloir et le pouvoir être et faire, deux modalités ouvrantes, se referme sur les modalités aléthique et déontique. Les récits des collectionneurs font apparaître des points de rupture où, après avoir longuement convoité leurs trésors un à un, ceux-ci s'en débarrassent en totalité, à moins que, plus stratégiquement, ils procèdent à une recatégorisation qui se recentre sur une nouvelle isotopie constitutive (seulement les ouvrages scientifiques ou les livres d'artiste de telle époque, par exemple), ce qui autorise le redémarrage de la collection et une reprise du contrôle. Cette possibilité de retournement du lien de subordination dévoile la loi du nombre : une collection commence avec deux objets reliés par une isotopie, cependant une trop grande quantité d'objets peut la rendre menaçante. Si la praxis est séquentialisée par les hauts et les bas qui accompagnent les trouvailles, ces variations s'inscrivent dans un grand syntagme borné par les

10. Greimas rappelle que cette fonction peut, pour le même fait narratif, trouver deux manifestations linguistiques, celle du verbe *avoir* et de ses parasyonymes, et celle du verbe *être*. Ainsi l'acquisition des richesses, qui est un motif central du folklore, se présente-t-elle de différentes manières dans les récits populaires. Voir pour ce point Greimas ([1983] 2012 : 24-25).

passions qui caractérisent le commencement et la fin des aventures. Cette double description passionnelle de la collection (micro et macro) adopte ainsi la structure canonique de l'aventure décrite par Simmel, dont la caractéristique est d'être organisée autour d'actions qui peuvent être banales mais, formant un parcours séparé, une découpe dans le cours de la vie, se parent d'intensité et revêtent une valeur exemplaire qui semble donner sens à la vie entière. C'est en somme l'effet de bordure qui donne à la collection le sens d'une aventure.

4. Le changement de statut de l'objet

Nous n'avons pas encore décrit le changement de statut des objets qui entrent dans la collection. Certains commentaires de Baudrillard laissent penser qu'en devenant « relatif(s) au sujet », ils seraient « abstrait[s] de [leur] fonction » ([1968] 1978 : 121) tout comme l'objet ancien trouve une nouvelle vie en se parant d'une valeur d'« historicité ». Ce changement de statut corrobore certaines propositions de Benjamin lorsqu'il soutient que les bibliophiles ne lisent pas leurs livres¹¹. Si l'on suit cet auteur, le collectionneur n'apprécierait pas un contenu linguistique ou littéraire du livre¹², mais s'attacherait aux éléments de sa définition culturelle, à tout ce qui en fait un livre en quelque sorte, à commencer par les paratextes¹³ et l'iconographie. Benjamin fait l'inventaire des marques sur lesquelles se fonde l'expertise du bibliophile. Elles témoignent de l'itinéraire du livre, de son édition à sa découverte par le bibliophile : « Années de publication, lieu de publication, formats, précédents propriétaires, reliures, etc... tout cela doit lui (le collectionneur) dire quelque chose », assure-t-il (Benjamin [1931] 2011 : 166). Il se montre lui-même attentif à ces données éditoriales et, faisant le récit de ses conquêtes, ne manque pas de préciser les dates et lieux d'édition et de vente, le numéro de la collection, les acquéreurs précédents. Ces mentions spatiales et temporelles récurrentes doivent retenir notre attention. Elles ne participent pas seulement aux transformations narratives de ce texte littéraire mais témoignent plus essentiellement du souci de dessiner un cadre déictique autour des trésors de la collection et de séparer rigoureusement l'intelligible et le sensible : le discours d'escorte (et le texte littéraire qui le rapporte) prend en charge ce que

11. Benjamin raconte qu'Anatole France n'avait pas lu un dixième des ouvrages de sa collection et retournait volontiers la question à son interlocuteur : « Prenez-vous quotidiennement vos repas dans votre service de Sèvres ? » ([1998] 2011).

12. La plupart des bibliophiles assurent pourtant sélectionner leurs livres sur leur contenu, préférant le chef-d'œuvre à l'ouvrage secondaire. Mais la qualité du contenu littéraire doit alors être considérée comme une partie prenante de l'exemplarité, ce qui fait l'intérêt de l'ouvrage.

13. Pour la différence entre péri- et épitexte, nous renvoyons notamment à Gérard Genette (1987).

l'expérience de l'objet ne peut livrer et met à distance toutes les données polysensorielles. Il s'agit en somme de légender les objets comme le ferait, en mobilisant les catégories de la personne, de l'espace et du temps, la légende d'une photographie de presse. Le discours verbal prend le relais de l'expérience¹⁴ et prépare la réception culturelle de l'objet.

La légende de ces objets s'attache néanmoins à quelques traits spécifiques : la date est la plus ancienne possible ; l'édition est rare et les accidents de l'impression sont éventuellement mentionnés. La légende retient ce qui les rend uniques et argumente leur exemplarité. Plus exactement, elle retient ce qui argumente les valeurs véridictoires – l'authenticité – et les valeurs d'échange – le coût – (Arendt [1958] 2002), qui se confondent toujours plus ou moins avec les valeurs esthétiques lorsqu'il est question d'« historialité ». L'objet ancien n'est ni vrai ni faux, assure en effet Baudrillard : « il est parfait » ([1968] 1978 : 113) ; il « est beau simplement parce qu'il a survécu [...] » (*ibid.* : 117). En introduisant une hiérarchie, ces valeurs prennent un sens saussurien – il s'agit de montrer ce qui importe, en quoi cet objet est exemplaire –, mais celles-ci dialoguent nécessairement avec les valeurs au sens différentiel, celles qui introduisent une comparaison.

Cette nomenclature dévoile donc un paradoxe de la collection qui, en même temps, considère chaque objet comme unique, désirable parce qu'il est unique, et le range dans une série où il doit être comparable. Chaque objet représente la différence radicale de l'événement – il est exemplaire – mais doit pouvoir être comparé aux autres – c'est un exemplaire. Cette discussion revisite les notions de *type* et d'*occurrence* (Eco 1975) et la catégorie étique/émique (Kinkenberg 1996 : 127-128) qui confronte le modèle à sa matérialité, ses usages et représentations culturelles. S'agissant de la collection, elle rencontre la notion d'*identité spécifique* construite par Prieto ([1988] 1990 : 132). Au demeurant, l'objet de collection partage les propriétés d'une catégorie entière ; pourtant, extrait du nombre, celles-ci lui reviennent en propre et le rendent inestimable. La collection s'attache à cette identité spécifique des objets, mais, pour la définir, doit nécessairement rattacher son micro-monde d'objets au macro-monde social.

5. Les conditions de l'implémentation

Nous avons décrit le changement de statut de l'objet. Il faut maintenant observer comment la collection raconte ce changement par des conditions d'implémentation (Goodman [1984] 2009 : 63) particulières, une mise en fonctionnement dans la culture qui respecte la grille de

14. On pense ici à la fonction barthesienne de relais.

lecture existante. Nous verrons ainsi comment le micro-monde des objets et le macro-monde social continuent de dialoguer.

Lorsqu'ils sont collectionnés, ces objets non artistiques reçoivent un statut pseudo-artistique par la scénographie. Pour que la promotion soit reconnue et validée, cette scénographie doit observer le plus parfait conformisme et reprendre des stéréotypes représentationnels établis, suivre un protocole¹⁵ donc. La validation du nouveau statut culturel dépend de la reconnaissance de ce cadre de réception. Il faut à la fois séparer les objets du monde, les rassembler, les désigner à l'attention et en faire des objets de contemplation. Toutes ces opérations sont bien connues et réfèrent aux procédures d'encadrement des œuvres d'art. Elles consistent à placer les objets dans une vitrine, sur un socle, à recourir aux divers dispositifs de la *bordure* (Groupe μ 1992) qui instaurent la démarcation fondatrice d'un énoncé artistique. Ainsi les voitures miniatures sont-elles insérées dans une vitrine de verre, méticuleusement rangées pour valoriser les plus intéressantes, les médailles épinglées sur de petits socles et les reliques précieuses, assemblées en un cabinet de curiosité sur l'étagère. La valorisation est également subordonnée aux conditions d'implémentation dans la maison : il faut une localisation centrale (la pièce de réception), une certaine hauteur de mur (celle des yeux ou des mains), un espacement, un alignement qui décalent ce petit monde du vaste monde et l'imposent en même temps à l'attention en signalant ce statut d'exception. L'implémentation artistique emprunte les rudiments de la muséographie pour composer un parcours de visite (voir notamment Davallon 2000) à l'intérieur de la maison et servir de support au discours d'escorte du collectionneur. Elle restitue ainsi le balancement entre le petit royaume du « je » et le « nous », puisqu'elle manifeste la privatisation tout en confrontant cette totalité au système de valeurs établi, aux normes et au jugement social. Il s'agit bien d'une énonciation dans son sens le plus strict puisqu'on puise dans un système représentationnel ayant valeur de code pour mettre en discussion la valeur des objets entre un « je » et un « nous ». Le collectionneur peut maintenant faire visiter son royaume, ce *système de la beauté* dont il contrôle les valeurs.

Ouvrages cités

- ARENDRT Hannah, 1958, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press ; tr. fr. par G. Fradier, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket Agora, 2002.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2014, « La valeur pour une sémiotique des pratiques », *Cadernos de semiotica aplicada* [en ligne], vol. 12, n° 2.

15. Nous nous référons à la typologie élaborée par Jacques Fontanille ([2006] 2008) sur une proposition de Pierluigi Basso.

- BASTIDE Françoise, 1981, « La démonstration », *Actes sémiotiques Documents*, vol. 3, n° 28.
- BAUDRILLARD Jean, [1968] 1978, *Le Système des objets*, Paris, Gallimard.
- BENJAMIN Walter, 1931, „Ich packe meine Bibliothek aus“, *Die Literarische Welt*, Berlin, G.S. IV, n° 1, p. 388-396 ; tr. fr. par J.-F. Poirier et J. Lacoste, « Je déballe ma bibliothèque. Un discours sur l'activité de collectionneur », dans *Images de pensée*, Paris, Christian Bourgois, p. 159-161, 2011.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2009, « Sémiotique des passions », dans D. Ablali et D. Ducard (dir.), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris et Besançon, Honoré Champion et Presses universitaires de Franche-Comté, p. 55-59.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2013, « Stratégies cartographiques », *Visible*, n° 10, p. 71-86.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2015, *Sémiotique des objets. La matière du temps*, Liège, Presses universitaires de Liège.
- CERTEAU Michel de, [1980] 1990, *L'Invention du quotidien 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CHANGEUX Gérard, [1994] 2002, *Raison et plaisir*, Paris, Odile Jacob.
- DÄLLENBACH Lucien, 2001, *Mosaïques. Un objet esthétique à rebondissements*, Paris, Seuil.
- DAVALLON Jean, 2000, *L'Exposition à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan.
- DAVALLON Jean, 2003, « La médiation : la communication en procès ? », *MEI (Médiation et Information)*, n° 19, p. 37-58.
- DERRIDA Jacques, SOUSSANA Gad et NOUSS Alexis, 2001, *Dire l'événement, est-ce possible ? Séminaire de Montréal, pour Jacques Derrida*, Paris, L'Harmattan.
- ECO Umberto, 1975, *Trattato di semiotica generale*, Milano, Bompiani.
- FLOCH Jean-Marie, 1990, *Sémiotique, marketing et communication*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques, [2006] 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GENETTE Gérard, 1987, *Seuils*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1956, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edinburgh, University of Edinburgh Social Science Research Centre ; tr. fr. par A. Accardo, *La Mise en scène de la vie quotidienne 1, La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.
- GOODMAN Nelson, 1984, *Of Mind and Other Matters*, Cambridge (MA), Harvard University Press ; tr. fr. par J.-P. Cometti et R. Pouivet, *L'Art en théorie et en action*, Paris, Gallimard, 2009.
- GREIMAS Algirdas Julien, [1983] 2012, *Du sens II, Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- GREIMAS Algirdas Julien et COURTÈS Joseph, [1979] 1993, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GREIMAS Algirdas Julien et FONTANILLE Jacques, 1991, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.

- GROUPE μ : Edeline Francis, Klinkenberg Jean-Marie, Minguet Philippe, 1992, *Traité du signe visuel : pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck université.
- NORMAN Donald A., 2004, *Emotional Design: Why We Love (or Hate) Everyday Things*, New York, Basic books.
- PRIETO Luis J., 1988, «Il Mito dell'originale», dans *Museo dei Musei*, catalogue de l'exposition du même nom, Florence ; tr. fr. par l'auteur, « Le mythe de l'original. L'original comme objet d'art et comme objet de collection », *Poétique*, n° 81, 1990, p. 3-19.
- RICŒUR Paul, [1983] 1991, *Temps et récit 1, L'Intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- ZILBERBERG Claude, 2002, « Précis de grammaire tensive », *Tangence*, n° 70, p. 111-143.

Sources littéraires

- Cees NOOTEBOOM, *Rituelen*, Amsterdam, De Arbeiderspers, 1980.
- Pascal QUIGNARD, *Les Escaliers de Chambord*, Paris, Gallimard, 1989.

3.2.3

Intuitivité et appropriation : du parcours perceptivo-interprétatif des objets

Audrey MOUTAT

Université de Limoges, CeReS, EA 3648

1. De l'appropriation

Disponibilité réciproque du texte et de l'interprète à se transformer, l'appropriation constitue chez Ricœur l'étape finale d'un processus herméneutique. Contrepartie de la distanciation, elle émerge du double mouvement de décontextualisation liée à l'autonomie sémantique du texte et de la recontextualisation advenant dans l'acte de lecture. En n'entretenant absolument plus aucun lien avec l'intention de l'auteur ou ses états affectifs, l'appropriation ne relève plus de la contemporanéité. Elle est compréhension par la distance. Liée à l'objectivation de l'œuvre, elle relève de la « texture du texte » qui devient « le médium même dans lequel seul nous pouvons nous comprendre » (Ricœur 1986 : 130). Dès lors, l'herméneutique se caractérise comme une interprétation, une explicitation « de l'être-au-monde déployé devant le texte » (*ibid.* : 128). Le principe de l'appropriation ouvre ainsi un espace de l'entre-deux où le monde du texte se trouve projeté au-devant de lui-même et où le sujet peut se comprendre en recevant un soi plus vaste. Cette métamorphose de l'*ego* ne se joue pas dans son intériorité mais implique une distanciation de soi à soi. Dès lors, la compréhension se veut être un jeu oscillant entre désappropriation et appropriation. « Par appropriation, j'entends ceci, que l'interprétation d'un texte s'achève dans l'interprétation de soi d'un sujet qui désormais se comprend mieux, se comprend autrement, ou même commence à se comprendre » (*ibid.* : 170). Processus dynamique, faire en devenir, l'appropriation « rapproche » et rend propre ce qui était étranger.

Cela est rendu possible par la double articulation des procédures de l'explicitation et de l'interprétation. En considérant le texte hors du monde et de toute subjectivité, les procédures explicatives se situent au sein même du texte et visent à en déterminer la structure et les rapports internes. La fonction signifiante de ce dernier repose ainsi sur sa structure, autrement dit sur la disposition des éléments de sa composition méréologique articulée par un réseau de relations. Quant à l'interprétation, elle consiste en la mise au jour de la signification du texte

considéré dans son dispositif communicationnel actif : « Interpréter, c'est prendre le chemin de pensée ouvert par le texte, se mettre en route vers [son] orient » (*ibid.* : 175), ce vers quoi il tend ou veut faire tendre le lecteur. De ce fait, l'appropriation garantit le passage du sens (mis au jour par l'analyse structurale) à la signification (effectuée par l'interprétation) : « Le texte avait seulement un sens, c'est-à-dire des relations internes, une structure ; il a maintenant une signification, c'est-à-dire une effectuation dans le discours propre du sujet lisant ; par son sens, le texte avait seulement une dimension sémiologique, il a maintenant, par sa signification, une dimension sémantique » (*ibid.* : 172). L'appropriation garantirait ainsi le passage des niveaux sémiologique (sens) et sémantique (signification), par l'entremise de l'analyse structurale et de l'herméneutique qui portent sur chacun des deux plans de l'expression du texte, entre phénoménalité et textualité. Étape nécessaire entre l'interprétation naïve et l'interprétation critique, entre l'interprétation de surface et l'interprétation en profondeur, l'analyse structurale permet de « replacer l'explication et l'interprétation sur un unique arc herméneutique et d'intégrer les attitudes opposées de l'explication et de la compréhension dans une conception globale de la lecture comme reprise du sens » (*ibid.* : 174).

2. Présentation du corpus

Notre étude visera à mettre au jour les différentes étapes du processus d'appropriation d'objets au design atypique ; objets fonctionnels à dimension ludique et existentielle – pour reprendre la terminologie de Floch (1990) – commercialisés dans les boutiques Pylones. La particularité de ces objets, c'est de manifester, pour la plupart d'entre eux, une forme qui n'est plus l'expression de la fonction. Ils mettent ainsi à mal la complémentarité entre forme et fonction défendue par le principe fonctionnaliste (Sullivan 1896) et incarnent un conflit entre leurs fonctionnalités communicative, autrement dit leur dire et plus particulièrement l'inscription des modalités de l'être, et leur fonctionnalité opératoire, le faire de l'objet activé lors du procès d'utilisation (Deni 2005). Pour autant, on ne pourrait pas les qualifier de « dysfonctionnels » au sens strict du terme dans la mesure où l'écart observé par l'utilisateur ne se situe pas entre les fonctions programmées par le créateur de l'objet et les fonctions spécifiques réalisées mais entre la représentation des fonctions de l'objet issue de son appréhension holistique par l'utilisateur (ce que Ricoeur appelle « compréhension naïve ») et ses fonctions spécifiques pour lesquelles il a été effectivement conçu. Ces objets ne manifestent donc pas de défauts « opératoires » mais se jouent de la fonctionnalité communicative relevant du mensonge ou du secret. Ils incarnent un statut mythique, entre objets à voir et objets pour faire

(Beyaert-Geslin 2012), entre vocation textuelle et vocation pratique. Pour autant, ces objets ont été conçus dans l'optique de la réalisation d'une action particulière ; leur intention est donc d'être agis. En qualité d'objets d'usage, ils manifestent une certaine inscription de l'utilisateur et prescrivent un comportement spécifique de ce dernier.

Ils présentent donc un intérêt considérable pour la problématique de l'appropriation dans la mesure où les ambiguïtés qu'ils soulèvent intensifient le questionnement de la démarche herméneutique engagée par les sujets dans la compréhension des objets. Ils invitent d'autant plus à s'interroger sur la manière dont ils prescrivent des comportements particuliers de l'utilisateur et sur la manière dont les actions virtuelles se trouvent inscrites dans leur structure (suggestion de séquences d'actions et de syntagmes gestuels par les structures d'objets).

À ce propos, le corpus manifeste deux types d'objets issus de deux procédures créatives différentes : ils relèvent tantôt du mode véridictoire du mensonge où le designer fait croire en un objet alors que c'en est un autre (utilisation d'une morphologie objectale transposée dans un nouvel univers de référence), tantôt du secret où la fonction opératoire de l'objet est dissimulée par ses propriétés esthétiques (le sujet croit qu'il s'agit d'un simple objet décoratif alors qu'il est en réalité un objet fonctionnel). Dans le premier cas, l'appropriation repose sur un principe d'ajustement stratégique de structures sensori-motrices et s'apparente au principe de l'intuitivité ; dans le second cas, l'appropriation passe par un apprentissage, une démarche herméneutique et pratique plus complexe.

3. Un double rapport phénoménologique

L'appropriation de ce type d'objet repose sur la mise au jour de la compétence pragmatique de l'objet d'usage ; cette dernière passe de la virtualisation à la réalisation par le biais de la performance cognitive du sujet de faire, laquelle repose sur un acte perceptivo-interprétatif qui opère à partir du double statut de l'objet : (1) Objet à voir ; (2) Objet de faire. Ainsi la compréhension (savoir) et l'apprentissage (savoir-faire) de l'objet se fondent-ils sur la relation entre ses dimensions communicative (de la forme) et opérationnelle (de l'usage). La simple observation ne suffit pas, l'utilisation demeure nécessaire.

Dès lors, la tension incarnée par les créations Pylones entre objets à voir et objets pour faire suscite un double rapport phénoménologique :

- (1) un événement perceptif à visée cognitive d'une part. L'objet est ainsi soumis à une procédure exploratoire où la vue prime sur le toucher – ce dernier n'étant sollicité que pour relayer la vue dans ses limites exploratoires, autrement dit pour faire tourner l'objet afin d'en faire émerger les différentes esquisses et d'appréhender sa signification

esthétique. Dédiés à l'objet, ces mouvements exploratoires sont préconisés par la nature et la structure de l'objet et remobilisent l'attention du sujet. L'objet fonctionne ainsi comme un texte soumis à un travail interprétatif d'ordre esthétique.

- (2) une expérience pratique qui génère une transformation cognitive d'autre part, relevant de la quotidienneté. L'objet acquiert une signification pratique et transforme le sujet observateur en usager, en subordonnant le visuel à l'interaction tactile. Les mouvements engagés par le sujet sont ici dédiés à l'action : ce sont les mouvements finalisés par une action de transformation qui mettent en quelque sorte « l'objet au monde » (Beyaert-Geslin 2012 : 49) par une mise en relation des instances sujet, objet et monde (dissipation de l'attention dans l'action)¹.

Ainsi, les deux statuts de l'objet Pylones (entre texte et objet proprement dit) situent l'émergence de la signification sur deux niveaux de pertinence différents où s'articulent deux procès sémiotiques, chacun relevant d'une énonciation-effectuation spécifique. Il s'agit du niveau des œuvres (textes, objets), selon la nouvelle terminologie adoptée par Jacques Fontanille et Nicolas Couégnas (2018), consiste en des assemblages méréologiques, et du niveau des flux-processus (pratiques et formes de vie) dont l'enjeu-effectuation consiste cette fois-ci en une accommodation syntagmatique en vue de la persistance au cours du procès et en une transformation de l'interaction entre actants.

L'articulation qui permet de garantir le passage de la dimension esthétique à la dimension pratique de l'objet est garantie par l'identification de propriétés supplémentaires dont sont généralement dépourvus les objets décoratifs (et qui relèvent de l'ordre des interfaces sujet et objet). En outre, cette articulation objet à voir/objet à toucher dédouble la signification par un jeu de modalisations et de démodalisations de la perception : « le niveau de la pratique actualise des propriétés pratiques relatives au toucher potentiellement présentes au niveau de l'objet, mais il potentialise aussi en retour les données visuelles déterminantes à ce niveau, si bien que [l'objet pratiqué] est un objet de sens à peu près débarrassé du visuel » (Beyaert-Geslin 2012 : 90).

4. Un transfert de configurations motrices

Cette tension entre esthétique et usage incarnée par ces objets situe la problématique de l'appropriation au niveau du faire énonciatif de leur créateur ; et plus particulièrement, dans la « marge de manœuvre » du

1. Selon que l'objet se donne à voir ou à performer, la visée du toucher s'avère différente : reconnaissance de l'objet dans le premier cas ; accompagnement du mouvement du corps dans l'accomplissement de l'action dans le second.

designer tenu de transformer la morphologie de l'objet tout en préservant ses propriétés fonctionnelles fondamentales qui le définissent dans sa dimension pratique et lui permettent de remplir les fonctions pour lesquelles il a été initialement conçu (programme narratif de base).

Dans le cas des objets relevant du mode véridictoire du mensonge, les modifications se situent au niveau du programme narratif d'usage en révisant les procédures engagées par les usagers et parfois même la gestualité à engager dans l'accomplissement de l'action. Prenons l'exemple du taille-légume Karoto : la lecture de la textualité de l'objet permet d'identifier la morphologie d'ensemble d'un taille-crayon dont la taille est néanmoins proportionnellement supérieure à celle de l'objet standard. Dès lors, c'est le programme narratif de base de l'objet que le travail interprétatif du sujet permet d'identifier. Quant à ses propriétés affordantes (forme concave de part et d'autre de la lame ainsi que les stries présentes), elles réactivent le programme narratif d'usage de la pratique standardisée du taille-crayon : (1) saisir le taille-crayon de part et d'autre, pouce et index sur chacun de ses côtés, calés sur les stries ; (2) tenir fermement l'objet de sorte qu'il puisse rester parfaitement fixe ; (3) prendre un crayon dans son autre main, calé entre son pouce et son index ; (4) introduire la mine du crayon dans l'interface objet du taille-crayon puis assurer une rotation du poignet en appuyant la mine contre la lame.

L'élément « dissonant » ou allotope – pour reprendre la terminologie de F. Rastier (1987) – réside dans la taille de l'objet qui module sa relation interobjective (autrement dit la relation objet/monde) et le destine à des objets différents de ce pour quoi le taille-crayon a été conçu. Ce qui invite le sujet à reconsidérer sa fonctionnalité : ce ne sont plus des crayons que l'objet taille mais des légumes. Le sujet est alors contraint de réajuster la pratique standardisée de l'épluchage de légumes : bien que la visée de l'action réalisée (programme narratif de base) soit strictement la même (ôter l'enveloppe du légume), on constate que la pratique associée, le faire proprement dit diffère fondamentalement ; ce qui se traduit notamment par un changement de nom de l'outil (il ne s'agit plus d'un épluche-légume mais d'un taille-légume). Alors que le premier requiert une mobilité complète de la main tenant l'ustensile et l'exercice d'un mouvement vertical, orienté de haut en bas, le second immobilise la main et l'ustensile pour mobiliser l'objet légume dans un mouvement circulaire (arc de cercle) orienté de bas en haut.

L'appropriation de cet objet se fonde sur la procédure ricœurienne de la compréhension à l'explication, articulée ici selon les quatre étapes suivantes :

- (1) *précompréhension naïve* : appréhension holistique de l'objet et identification de sa morphologie d'ensemble ;

- (2) identification d'une allotopie qui engage une...
- (3) *explication objective* : analyse de l'objet et une identification de sa structure méréologique et des schèmes sensori-moteurs associés ;
- (4) *appropriation* : projection de ces schèmes sensori-moteurs de référence sur la nouvelle isotopie de la scène pratique. L'objet devient un tout de signification qui engendre la fusion du monde qu'il déploie avec celui de l'utilisateur (moment où l'étranger devient familier). Dans cette nouvelle configuration, ce n'est pas la relation binaire sujet-objet qui se trouve affectée mais la mise au monde de l'objet qui se doit d'agir sur un autre type d'objet que celui pour lequel sa morphologie a été initialement conçue (accommodation de deux configurations sensori-motrices rivales ; les modalités déontiques de l'objet réajustent le savoir-faire du sujet). La démarche herméneutique du sujet ne peut alors opérer sans la médiation d'une dimension pratique qui comprend un ajustement stratégique de l'objet pratique.

La particularité du processus d'appropriation de ce taille-légume, c'est qu'il repose sur une structure d'objet qui présente une scène pratique stéréotypée. En effet, en adoptant la morphologie du taille-crayon, le taille-légume convoque un univers de sens déjà produit et encapsule des structures schématiques tirées de son design. De ce fait, la « lecture » de l'objet et sa manipulation sont fondées sur un ensemble de connaissances antérieures ; l'accès au sens de l'objet est alors immédiat et a priori intuitif. Cela correspond à l'interobjectivité, troisième niveau de factivité identifié par Michela Deni, et qui repose sur la création d'un contexte interprétatif par la relation que les objets entretiennent les uns avec les autres. L'identité axiologique de l'objet se fonde alors sur la position qu'il occupe dans la relation avec d'autres objets. Son appropriation résulte donc d'une démarche perceptivo-cognitive où, à un acte perceptif s'ajoute un ensemble de connaissances préalables convoquées comme cadre par le sujet et en vertu desquelles il peut agir sur les objets. L'apprentissage de l'objet reposerait ainsi sur (1) un principe d'analyse, « opération qui ramène l'objet à des éléments déjà connus, c'est-à-dire communs à cet objet et à d'autres » (Bergson [1934] 2015 : 130) ; et (2) la pratique de l'objet qui permet de faire émerger la convergence ou, au contraire, de soulever un écart entre l'impression référentielle issue du faire interprétatif du sujet et l'ajustement effectif opéré lors de son usage, entre les structures d'objet et les mobilisations motrices du sujet. En l'occurrence, la taille de l'objet (trop grand pour être un taille-crayon) et la nouvelle destination de son interface objet créent une discontinuité avec la forme mémorisée. Il s'ensuit une crise perceptive qui invite à une remédiation de l'habitude d'usage du taille-crayon. On se situe ainsi dans la même situation que celle qu'Anne

Beyaert-Geslin a soulevée lors de sa révision du « cycle des habitudes » de Belkhamsa et Darras :

Des ruptures introduites par le designer dans la forme mémorisée compromettent la prédictibilité des formes et révisent la modalisation aléthique : ce qui doit être et paraît inéluctable laisse place à un événement porteur de la valeur de l'imprévisible et ouvre la signification de l'objet familier qui semblait close. Ce qui ne doit pas être interfère désormais dans la signification convenue de l'objet et la réactive. (Beyaert-Geslin 2012 : 198)

L'observateur, qui ne consacrait qu'une attention réduite à l'objet familier, lors du processus de reconnaissance, se trouve face à un événement perceptif. La mise au jour de la signification se fonde alors sur une multiplication des visées (afin de saisir les discontinuités). Dès qu'une discontinuité est introduite, l'objet que l'on pensait connaître remobilise l'attention et se réaffirme en tant qu'objet de perception.

5. L'appropriation ou la succession de modes d'instanciation de l'objet

Passons aux objets relevant du mode véridictoire du secret. Leur appropriation repose sur la mise au jour des propriétés qui portent une promesse pragmatique au-delà de celles qui portent une promesse ontologique. Dès lors, le parcours de découverte de l'objet, qui s'effectue du discours rhétorique (être promis par le paraître visible) vers le discours causal (être promis par la manipulation de l'objet) débouche sur le régime de l'antagonisme (divergence des modalités sensibles et disjonction de ces deux promesses).

Le processus d'appropriation de ce type d'objet débute par un parcours de découverte de son statut (le « quoi » de l'objet), lequel en constitue la précompréhension. Il se poursuit par une phase de manipulation plus intense visant à en faire émerger les propriétés fonctionnelles et les scénarios d'usage. En effet, les discontinuités de l'objet engendrent sa « ressaisie » sensible qui invite à considérer, outre la remobilisation de l'attention du sujet vers l'objet, la mise en mouvement de ce dernier.

On constate alors que les différentes phases du processus d'appropriation s'accompagnent d'une mise en mouvement différente de l'objet, déterminée par un mode d'instanciation spécifique de ce dernier : d'abord « objet-événement », il devient « objet-action » pour s'imposer comme « objet-présence » (Beyaert-Geslin 2012). Prenons l'exemple du dévisseur-décapsuleur Tweetie ².

2. Un visuel du décapsuleur Tweetie est disponible sur le site marchand de Pylones (www.pylones.com) dans la rubrique « les objets / déco-cuisine ».

(1) Objet-événement

Objet atypique, il se présente comme un « objet-événement » qui émerge dans le champ de présence sur le mode du survenir. Il interroge le sujet observateur par une incertitude quant à son statut (objet de décoration ou objet fonctionnel), en déjouant les habitudes de ce dernier (véritable attracteur visuel, sa couleur vive, proche du Kitsch, manifeste tout d'abord une certaine saillance ; sa morphologie, ses aspérités de surface ou encore ses variations de matière constituent ensuite autant de débrayages qui invitent à une scrutation locale des éléments de l'objet). Une atypie qui soulève la question du « qu'est-ce que c'est ? ». L'intensification du voir du sujet se trouve alors modalisée par un vouloir-savoir qui culmine dans l'engagement du toucher où les hypothèses de l'appréhension holistique de l'objet se trouvent alors confortées ou révisées par les nouvelles esquisses visuelles mais surtout tactiles (texture et densité permettent ainsi de détailler de nouvelles particularités de l'objet). La créativité suspend toute procédure d'usage au bénéfice d'une expertise de l'objet où les sens de la vue, du tact et de l'ouïe se trouvent alors convoqués.

(2) Objet-action

Mais le contexte immédiat de la médiatisation de l'objet (en magasin ou sur le site web par exemple), ouvre l'objet vers un nouveau mode d'instanciation, celui de l'objet-action. Le nom de l'objet, « dévisseur-décapsuleur » fonctionne comme un indice sur son statut (objet fonctionnel) et engage le sujet dans la projection d'un programme d'actions fondé sur la mise en relation de cet objet avec la connaissance qu'il a de la structure du décapsuleur standard et des schèmes sensori-moteurs qui lui sont associés.

La fonctionnalité communicationnelle de l'objet s'avérant contradictoire, l'apprentissage repose sur une itération de gestes et de manipulations sollicités par l'objet. C'est ici que le sujet opère un découpage de la méréologie de l'objet en identifiant ses éléments de structure et en instaurant les relations prédicatives entre les parties de l'objet et les parties de l'action qu'elles accomplissent. Dès lors, la sémiologie opère non plus à partir de l'interprétation des signes communiquant la fonctionnalité de l'objet mais au sein de l'usage lui-même, dans un rapport perceptif et performatif avec l'objet (Deni 2005). Mais le mouvement vers l'usage devient également le lieu d'investissement de sensations diverses : le froid et la densité du métal permet d'identifier l'interface objet de la fonction de décapsulation résistante et la configuration sensori-motrice associée (les doigts de part et d'autre du « ventre de l'oiseau », prenant appui sur ce qui constituera l'interface-objet du dévisseur)

tandis que le rugueux et la rigidité du plastique renvoie à l'interface-objet du dévisseur et prescrit un mode de préhension et de manipulation différent.

Si l'objet-événement permet de connaître l'objet en tant que structure sensible et phénoménale, l'objet-action permet d'en connaître la pratique.

(3) Objet-présence

Quant au dernier mouvement d'instanciation, celui de l'objet-présence, il se situe entre l'habituation et l'événement. Autoréflexif, il mobilise le toucher qui permet de se toucher soi-même sur le mode du toucher-touchant husserlien. Ce toucher, précise Anne Beyaert-Geslin, correspond à la caresse de Levinas, toucher inorganisé qui ne vise pas la reconnaissance de l'objet mémorisé ni la découverte d'un objet nouveau mais n'a pas d'autre finalité que l'accomplissement de la présence. À ce niveau, l'objet devient un objet-compagnon dont le sujet apprécie la compagnie – dimension émotionnelle du design au sens où Norman ([2004] 2012) et Walter (2012) l'entendent. Relevant d'une esthétique de la fréquentation, l'objet-présence transforme l'usager en esthète et acquiert une dimension sociale où le soi individuel alors construit par l'objet intègre le soi collectif. L'objet-présence construit un soi sensible et émotionnel à mesure qu'il construit l'image que ce même soi renvoie à la communauté à laquelle il appartient. Nous y reviendrons un peu plus loin.

6. Vers une formalisation du processus d'appropriation

Les différentes observations relevées lors des analyses ici menées nous permettent à présent de proposer une nouvelle formalisation du parcours de l'appropriation des objets qui, selon nous, relève d'un principe plus général de la connaissance.

6.1 La sémiologie perceptive, entre phénoménologie et pratique de l'objet

Ce parcours trouve son point d'ancrage dans les interfaces qui manifestent ce que Blandin appelle des « schèmes d'utilisation », autrement dit des « structures corporelles guidant la conduite dans les actions instrumentées au moment d'agir » (Blandin 2002 : 64). Ils renvoient aux propositions de Leroi-Gourhan selon lesquelles l'outil ne renvoie pas à un objet particulier mais au geste de l'utilisateur : « L'outil n'est réellement que dans le geste qui le rend techniquement efficace » (Leroi-Gourhan 1965 : 35). L'outil n'est tel que lors de son utilisation, à travers les relations qui s'établissent avec lui dans le registre de l'utilité.

Selon Rabardel (1995), il existe deux grandes catégories de schèmes d'utilisation : (1) les schèmes d'action instrumentée orientés vers l'accomplissement de l'activité principale pour laquelle l'instrument a

été conçu (ce que la sémiotique greimassienne appelle le programme narratif de base) et (2) les schèmes d'usage, relatifs aux tâches secondes (les procédures relevant du programme narratif d'usage).

Ces schèmes se produisent et se transforment sous l'effet de processus d'assimilation et d'accommodation, tantôt tournés vers l'objet (instrumentalisation) tantôt vers le sujet (instrumentation). C'est à travers ce double processus que le sujet parvient à constituer l'objet comme instrument, et par conséquent à agir sur le monde et à apprendre à agir avec l'objet.

Ces schèmes, avance Rabardel (*ibid.* : 116),

[...] permettent d'*attribuer* des significations aux objets en fonction de l'orientation de l'activité du sujet [autrement dit son horizon de visée] et des tâches. Ils permettent de leur *assigner* des statuts, d'une part en termes de buts et de sous-buts, d'états, changements d'état et transformations opérables sur les objets, d'autre part en termes de moyens, c'est-à-dire d'instruments pertinents pour des actions possibles [...] Cependant, les schèmes d'utilisation ne *s'appliquent* pas directement ; ils doivent être instanciés en fonction du texte spécifique de chaque situation [en d'autres termes, ajustement stratégique de la scène pratique]. Ils s'actualisent alors sous forme de *procédure* adéquate aux singularités de la situation.³

Si la position de Rabardel demeure intéressante, elle mérite néanmoins quelques réajustements. En effet, contrairement à ce qu'il avance, les schèmes d'utilisation ne sont pas des structures mentales mais des structures sensori-motrices qui correspondent à un ajustement corporel et intentionnel du sujet percevant, manipulateur de l'objet, aux structures morphologiques de ce dernier. Dès lors, ils n'attribuent pas de significations à l'objet au moyen d'un quelconque débrayage cognitif mais constituent le plan du contenu d'une sémiose pragmatique. Il ne s'agit donc pas de représentations projetées après coup sur l'objet mais des structures configurationnelles sensori-motrices qui émergent et se configurent dans et par la pratique de l'objet. De nature procédurale, la signification ainsi construite se trouve doublement conditionnée : (1) par l'horizon de visée du sujet, l'orientation de son vouloir-faire⁴ dans

3. C'est nous qui soulignons.

4. En effet, pour que s'établissent des relations dans un registre tel que celui de l'utilité, il est nécessaire que le sujet soit animé par une intention d'agir sur ou avec l'objet : « il doit y avoir manifestation d'une certaine volonté ou de l'intention d'intégrer l'objet dans une action, dont il devient l'instrument. L'objet doit alors changer de statut, il ne doit plus être simplement un "objet", c'est-à-dire "posé comme distinct [du sujet] dans une altérité absolue". Il doit être incorporé dans le champ d'action du sujet, dont il devient le prolongement, une sorte de prothèse dans laquelle le sujet excorpore une part de son activité physique, psychique ou sociale » (Blandin 2002 : 243-244). Cette proposition mérite cependant une précision : l'intention de manipuler l'objet, le vouloir qui engage le sujet dans la scène pratique, repose sur les aspects perspectifs de l'objet lui-même, autrement dit dans les multiples esquisses qui sollicitent variablement le sujet et l'invitent à engager certains mouvements et gestes spécifiques.

l'accomplissement du programme narratif de base et (2) par la situation sémiotique, autrement dit les tensions du flux contextuel, qui configure la sémiose en un ajustement stratégique.

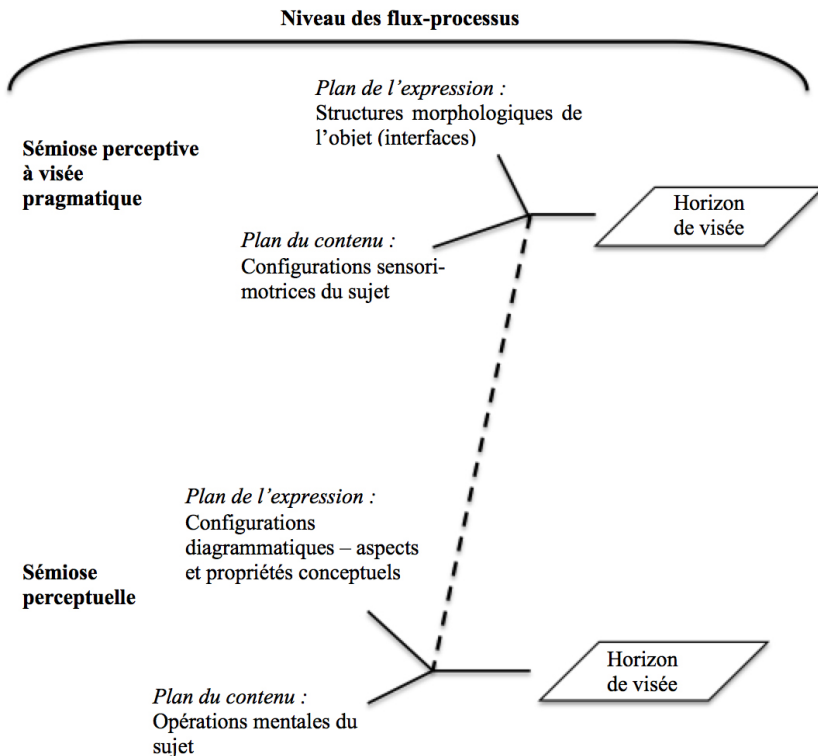
Cette première sémiose constitue le débrayage sémiotique d'une seconde sémiose, d'ordre perceptuelle, laquelle permet de fonder la représentation de l'expérience_n et de la conceptualiser en vertu des expériences_{n-x} antérieurement vécues au contact d'objets de même nature. C'est à ce niveau que les schèmes corporels organisant la conduite de l'action se trouvent reconfigurés, selon un principe d'homomorphisme – Vygotski ([1934] 1985), Vergnaud (1981, 1996), Pastré (1994) –, en opérations mentales. Ces dernières relèvent de la sphère du sujet et constituent ainsi le plan du contenu de la sémiose perceptuelle. Cet homomorphisme se trouve lui-même conditionné par un autre, relevant de la sphère de l'objet et qui articule « certains aspects, certaines propriétés des objets sur lesquelles portent les transformations et les invariants opératoires qui traduisent ces aspects, propriétés, en termes conceptuels » (Piaget 1970). Les « propriétés des objets » ou aspect perspectifs constituent le plan de l'expression de la sémiose perceptive telle que l'a formulée Jean-François Bordron (2002, 2007) ; les « aspects et propriétés conceptuels » constituent le plan de l'expression de la sémiose perceptuelle. Ainsi, la représentation de la sémiose perceptive engagée par le sujet percevant constitue un système complexe dynamique qui associe l'ajustement entre structures d'objets et structures corporelles à des opérations mentales homomorphes ; il en résulte alors des représentations diagrammatiques très élaborées. Ce sont ces mêmes structures schématiques qui constituent le répertoire des connaissances sensibles du sujet – ou type cognitif hautement structuré pour reprendre la terminologie d'Umberto Eco ([1997] 2001). Lors de perceptions ultérieures, les structures d'objets alors manifestées dans le champ de présence seront mises en parallèle avec les configurations emmagasinées en mémoire et permettront ainsi de déclencher les schèmes moteurs appropriés à la pratique de l'objet en présence. C'est d'ailleurs parce qu'ils intègrent dans leur design les structures d'objet corrélatives aux configurations sensori-motrices nécessaires à l'accomplissement de l'action que les objets dits « intuitifs » intègrent le niveau d'appropriation le plus élevé (en l'occurrence, le sujet possède déjà la connaissance requise à l'usage de l'objet avant même de l'avoir appréhendé).

Face à un objet inédit tel que ceux qui constituent notre corpus, les structures diagrammatiques mémorisées se transforment par des processus d'assimilation et d'accommodation en fonction de la structure d'objet qui se présente lors de la scène pratique. « [A]ction tactique dans un champ d'opérations délimité par des circonstances et des rapports de

force » (Blandin 2002 : 31), l'usage opère à partir de « savoirs-en-acte » (Vergnaud 1996), de connaissances incorporées au fil de ses expériences antérieures. Ces dernières constituent, selon un processus d'instrumentation, un « répertoire fonctionnel » qui contient « une série de processus, appris par manipulation et entraînement direct, ou par "assimilation" ou "accommodation" à partir de processus acquis antérieurement et maintenant associés à l'objet en question » (Blandin déjà cité : 246). Mais ces connaissances ne sont pas figées une fois pour toutes : « chaque rencontre est donc, pour l'individu, l'occasion d'un "processus apprendre", lié à l'objet, et dont le résultat est l'enrichissement de "connaissances" de l'individu concernant l'objet » (*ibid.* : 240).

L'appropriation se réalise véritablement lors du changement de statut de l'objet qui passe de celui de « chose » à celui d'« instrument », dont les structures et configurations s'ajustent aux mouvements corporels du sujet percevant.

Ainsi l'interface assure-t-elle une double médiation : (1) pragmatique, elle offre les moyens d'une action et détermine la relation d'utilité à l'objet ; (2) épistémique, elle permet la connaissance de cet objet et instaure une relation à ce dernier dans le registre cognitif.



6.2 Le rôle de la dimension émotionnelle

Mais il n'en est pas véritablement ainsi. Le processus d'appropriation tel qu'il est déployé ici est lacunaire et omet une dimension fondamentale de l'expérience des objets. En effet, leur appropriation ne repose pas uniquement sur un processus cognitif débrayé à partir d'une instance perceptive. L'utilisateur n'est pas seulement un être pragmatique et intellectuel mais un être qui se laisse guider par ses affects et ses émotions⁵. Par ailleurs, la « rencontre » entre le sujet et l'objet n'est pas un pur *factum* décontextualisé ; elle a lieu dans un contexte social et culturel donné, dont les représentations modulent la conceptualisation de l'objet. Dès lors, le processus d'appropriation ne pourrait s'accomplir sans la dimension sensible et émotionnelle qui le conditionne fondamentalement.

Dans *Design émotionnel. Pourquoi aimons-nous (ou détestons-nous) les objets qui nous entourent ?* ([2004] 2012), Donald Norman souligne le rôle fondamental que jouent les affects dans la dynamique interprétative des objets. Il remarque notamment que si la cognition permet au sujet d'interpréter et de comprendre le monde qui l'entoure, ses émotions conditionnent ses prises de décision selon les situations : « Habituellement, nous réagissons émotionnellement à une situation avant de l'évaluer cognitivement, car la survie est plus importante que la compréhension » (*ibid.* : 19-20). La thèse fondamentale qu'il défend alors est la suivante : notre expérience du monde se trouve forgée selon trois niveaux différents mais interconnectés (niveau viscéral, niveau comportemental et le niveau réflexif).

(1) Niveau viscéral

Simple et primitif, le niveau viscéral émet des jugements corporels et somatiques sur les objets du monde environnant, à partir des informations sensorielles reçues, et engage en conséquence des mouvements du corps et de la chair⁶. Ce premier traitement de l'information constitue la première phase de construction du propre (connaissance de son propre corps comme espace phorique et thymique) et instaure les conditions d'un vouloir qui prédispose la poursuite du processus de découverte de l'objet (en effet, la répulsion, si elle n'est pas dépassée par

5. D. Norman ([2004] 2012) propose de les distinguer de la manière suivante : « Le terme d'affect est généralement associé au système de jugement, qu'il soit conscient ou inconscient. L'émotion est l'expérience consciente de l'affect, complétée par l'identification de sa cause et de son objet. Les sensations désagréables que nous pouvons éprouver sans savoir pourquoi, le "mauvais feeling" relèvent de l'affect » (*ibid.* : 17).

6. « Ainsi, une senteur suave accompagnée d'une saveur délicieuse nous feront saliver et faciliteront l'ingestion. Au contraire, une sensation désagréable contracte les muscles comme pour anticiper une réponse. Le mauvais goût fait grimacer, donne envie de recracher, et pousse les muscles de l'estomac à se contracter » (Norman [2004] 2012 : 19).

le sujet, peut engager le rejet et stopper le parcours de l'appropriation de l'objet).

(2) Niveau comportemental

Ce niveau étant fondé sur des habitudes pratiques et des routines d'usage acquies au cours des différentes expériences du sujet, il s'agit d'évaluer l'usage de l'objet en termes de fonctionnalité et d'efficacité. C'est à ce niveau que se noue la relation sujet/objet proprement dite et que le processus d'explication de l'objet se met en place afin d'en identifier la fonction (à quoi sert-il ?), la compréhensibilité (le simulacre dialogal instauré par l'image systémique de l'objet doit proposer un modèle conceptuel approprié au modèle mental de l'utilisateur), l'utilisabilité (réalisation effective de l'action par l'objet dans un confort d'utilisation) et le rendu physique (sensualité de l'objet dans sa texture, masse et surface).

(3) Niveau réflexif

Fortement conditionné par la culture, l'expérience, l'éducation et les orientations individuelles, ce niveau fixe la signification de l'objet en même temps qu'il détermine l'image de l'usager qui le possède ; cette dernière étant à la fois image de lui-même (Soi) et image qu'il transmet aux autres par le fait de posséder et d'utiliser l'objet en question. Le niveau réflexif met au jour la beauté véritable de l'objet en invitant à le regarder au-delà de son esthétique superficielle à laquelle réagit fortement le niveau viscéral : « La beauté vient de la réflexion et de l'expérience consciente. Elle est influencée par la connaissance, l'étude, la culture. [Ainsi,] le prestige, la conscience de la rareté, l'exclusivité nous touchent au niveau réflexif » (Norman [2004] 2012 : 97). Relevant de l'acquis, ce niveau fait émerger les valeurs sociales de l'objet et du sujet.

Au regard de cette dernière approche, le processus d'appropriation pourrait ainsi être représenté à travers l'articulation des phases suivantes :

1. Prédilection à la relation S/O (niveau viscéral)

2. Expérimentation de l'objet :

2.1 Précompréhension :

[A] découverte de l'objet à voir – Sémiose perceptive

Niveau de pertinence : œuvres

Mode perceptif de nature phénoménologique

Rapport esthétique à l'objet

Objet-événement

Acte locutionnaire de l'objet

[B] Conceptualisation de l'objet phénoménal – Sémiose perceptuelle

répertoire des configurations diagrammatiques de l'objet phénoménal

Conceptualisation des rapports néotico-noémiques

2.2 Explication objective :

[A] découverte de l'objet de faire – Sémiose perceptivo-pragmatique

Niveau de pertinence : flux-processus

Mode perceptif de nature pragmatique

Rapport fonctionnel à l'objet (niveau comportemental)

Objet-action

Acte illocutionnaire de l'objet

[B] Conceptualisation de la pratique de l'objet – Sémiose perceptuelle

Répertoire des configurations diagrammatiques de l'objet pratique

Enrichissement des structures d'objets et des configurations motrices associées

3. Appropriation (niveau réflexif)

Compréhension de soi

Intégration du sujet et de l'objet dans une dimension sociale (système de valeurs)

Ouvrages cités

- BELKHAMSA Sarah et DARRAS Bernard, 2009, « L'objet et le cycle des habitudes et des changements d'habitudes. Approche sémiotique », dans B. Darras et S. Belkhamza, dir., *MEI (Médiation Et Information)*, n° 30-31, *Objets et Communication*, p. 147-160.
- BERGSON Henri, [1934] 2015, *La Pensée et le Mouvant*, Paris, Arvensa Éditions.
- BEYAERT-GESLIN Anne, 2012, *Sémiotique du design*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLANDIN Bernard, 2002, *La Construction du social par les objets*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BORDRON Jean-François, 2002, « Perception et énonciation dans l'expérience gustative. L'exemple de la dégustation d'un vin », dans A. Hénault (éd.), *Questions de sémiotique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 639-665.
- BORDRON Jean-François, 2007, « Le statut sémiotique du monde naturel et la question de l'objet », *Nouveaux Actes Sémiotiques* [en ligne], n° 110.

- DENI Michela, 2005, « Les objets factitifs », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, hors série, J. Fontanille et A. Zinna (dir.), *Les Objets au quotidien*, p. 79-96.
- ECO Umberto, 1997, *Kant e l'ornitorinco*, Milan, Bompiani ; tr. fr. par J. Gayraud, *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.
- FLOCH Jean-Marie, 1990, *Sémiotique, marketing et communication*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FONTANILLE Jacques et COUÉGNAS Nicolas, 2018, *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- LEROI-GOURHAN André, 1965, *Le Geste et la Parole, 2. La Mémoire et les Rythmes*, Paris, Albin Michel.
- NORMAN Donald, 2004, *Emotional Design: Why We Love (or Hate) Everyday Things*, New York, Basic Books ; tr. fr. par K. Ben Youssef, C. de Charentenay et S. Sbalchiero, *Design émotionnel. Pourquoi aimons-nous (ou détestons-nous) les objets qui nous entourent ?*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
- PASTRÉ Pierre, 1994, « Variations sur le développement des adultes et leurs représentations », *Éducation permanente*, n° 119, *Représentations et apprentissage chez les adultes*, p. 33-63.
- PIAGET Jean, 1970, *Psychologie et Epistémologie*, Paris, Denoël/Gonthier.
- RABARDEL Pierre, 1995, *Les Hommes et les Technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin.
- RASTIER François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RICŒUR Paul, 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Le Seuil.
- SULLIVAN Louis H., 1896, "The Tall Office Building Artistically Considered", *Lippincott's Magazine*, n° 57, p. 403-409.
- VERGNAUD Gérard, 1981, *L'Enfant, la mathématique et la réalité : problèmes de l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire*, Berne, Peter Lang.
- VERGNAUD Gérard, 1996, « Au fond de l'action, la conceptualisation », dans J.-M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 275-292.
- VYGOTSKI Lev Semionovitch, 1934, *Myshlenie i rech*, Moscow and Leningrad, Gosudarstvennoe Sotsial'no-Ekonomicheskoe Izdatel'stvo ; tr. fr. par F. Sève, *Pensée et Langage*, Paris, Éditions Sociales, 1985.
- WALTER Aarron, 2011, *Designing for Emotions, A Book Apart LLC* ; tr. fr. par Ch. Robert, *Design émotionnel*, Paris, Eyrolles, 2012.

Résumés

Juan ALONSO ALDAMA – Université Paris Descartes

L'appropriation idéologique : de l'amalgame aux méta-sémiotiques politiques

L'appropriation idéologique, sous ses différentes formes sémiotiques – amalgame sémantique, analogie, corrélation sémantique, déplacement rhétorique... – questionne la problématique des procédures de généralisation. Des formes de la « triangulation » politique, au dit « amalgame » entre paradigmes différents (p. ex. « banlieue », « drogue »...), en passant par les phénomènes de familiarisation avec des idées politiques appartenant à d'autres univers idéologiques différents (p. ex. la « banalisation » des idées du F.N.), ces différentes formes de l'analogie posent la question des relations entre « expansion sémantique », connotation et métalangage. Cette contribution explore les mécanismes rhétoriques et sémiotiques des corrélations sémantiques, de leur expansion et de leur conversion en formes « grammaticalisées », donc en métasémiotiques politiques.

Bruno BACHIMONT – Université de Technologie de Compiègne

Le numérique entre appropriation et altérité : pour une herméneutique de l'opacité

L'appropriation n'est jamais un mouvement isolé, mais ne peut se comprendre que dans la tension avec le mouvement inverse d'objectivation : une appropriation sémiotique réussie ne s'effectue comme réduction à soi que comme la production d'une altérité irréductible. Pour ne pas être une simple dissolution, l'appropriation comme condition d'émergence d'un sens compris mais posé, saisi par soi mais posé comme un autre que soi, doit rencontrer une résistance pour qu'il y ait une consistance du sens. Parmi les modalités de la résistance, il convient de mobiliser les conditions matérielles et techniques à travers lesquelles le sens se manifeste. Car l'émergence du sens peut rencontrer un double échec : une appropriation qui échoue à maintenir l'objectivation et donc l'objectivité, le sens se trouvant dissous ; et une objectivation qui empêche l'appropriation et qui maintient le sens manifesté dans une pure opposition et altérité. La matérialité et les conditions techniques de la manifestation du sens ont donc un rôle à jouer, et dans le contexte

actuel de la révolution numérique contemporaine, il est nécessaire de tenter de comprendre ce qu'implique une telle mutation technologique. Notamment, le numérique pose actuellement des difficultés d'intelligibilité pour l'interprétation de résultats calculés dont les modalités opératoires échappent par leur complexité, masse et rapidité. L'intelligibilité du sens est donc partagée entre une métaphore gratuite mais facile, permettant une certaine appropriation comme on le voit dans certaines analyses cartographiques du web par exemple et plus généralement des dites *big data*, et une opacité calculatrice qui résiste sans pour autant permettre d'objectiver le sens. En ouvrant de nouveaux espaces interprétatifs, le numérique peut à la fois conduire à une appropriation gratuite et à une objectivation impossible. Tenter de comprendre ces difficultés dans le contexte particulier du numérique est sans doute une voie pour parvenir à une « appropriation heureuse » du sens.

Sémir BADIR – Université de Liège

Herméneutique de l'appropriation

Le remembrement des sciences du langage, comme François Rastier l'a appelé de ses vœux à partir d'une articulation de la philologie et de l'herméneutique, suppose de reprendre à nouveaux frais l'antinomie de l'explication et de la compréhension et de la repositionner au sein d'une sémiotique des parcours interprétatifs. Pour ce faire, la présente contribution tire profit, outre la réflexion amorcée par Rastier, de l'inventaire des réactions face à la figure rhétorique proposé par Jean-Marie Klinkenberg. Elle met en évidence l'appropriation comme parcours interprétatif à part entière, en illustrant son incidence théorique par une réflexion sur les pratiques génériques et thématiques.

Pierluigi BASSO FOSSALI – Université Lumière Lyon 2

Les circuits de l'appropriation : revendications et politiques des formes de vie

L'appropriation est une extension culturelle du principe de traduction qui, pour être généralisé et innovateur, renonce à la continuité du « même » et de l'« autre ». En effet, l'appropriation ne peut pas être « fidèle » vu qu'elle impose un nouvel enracinement des valeurs ; cela dit, elle peut atténuer son caractère « impropre » avec un prolongement du « transfert », qui peut se traduire par un processus lent d'évaluation des valeurs transmises et par une éthique du passage de témoin (dans le cas de l'appropriation d'un rôle). La phase de transition cherche à préserver l'écart à partir de la reconnaissance d'une distance, ce qui veut dire que le transfert modal à l'horizon doit encore chercher sa légitimité et son efficacité. *Se rendre propre à et s'approprier* ne font que montrer les polarités extrêmes d'un dosage qui cherche une voie

moyenne, souvent une mixité des formes reçues et des formes données, ce qui prévoit une dépense symbolique. Sans dosage, une appropriation montre immédiatement le revers de la médaille : la dépossession. Cette conceptualisation de l'appropriation peut être présentée enfin comme une tentative de dépasser le dilemme entre un homme aliéné, qui serait « parlé » par ce qu'il a introjecté, et un homme *artifex*, qui pourrait rivaliser et vaincre enfin toute institutionnalisation du sens.

Denis BERTRAND – Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Le propre et l'impropre de l'appropriation

La sémiotique de la présence a pour corollaire la sémiotique de l'absence qui ouvre des perspectives à une analyse de l'appropriation. Cette sémiotique se fonde sur le motif phénoménologique de l'inaccessibilité du « quoi » de la chose (E. Straus). Elle conduit à poser le problème du propre et de l'impropre, ainsi que de l'impropriété. On part ainsi d'une interrogation sur la rhétorique comme discipline de l'impropre, illustrée par le foyer dynamique de ses étymons, la *topie*, la *phorie*, la *bolie*, la *tropie*, tous en quête d'un propre inatteignable. Et on dégage les relations entre « impropropriation » et appropriation, qu'on confronte à des fondations équivalentes en sémiotique comme celle, méthodologique, de « plan de pertinence » ou celle, aspectuelle, d'imperfection. On est alors amené à envisager les implications relatives au transfert de la « propriété » au sens théorique à la « propriété » au sens narratif, c'est-à-dire économique. Cette dernière conduira à envisager l'approche concrète de l'appropriation des biens – et surtout de leur « image » – dans le contexte notarié de la succession et de la transmission.

Anne BEYAERT-GESLIN – Université Bordeaux-Montaigne

La collection et l'appropriation

La collection qui renvoie au latin *colligere* (« choisir et rassembler ») permet d'explicitier quelques grands principes de l'appropriation. En transformant le vaste monde des objets en un petit « monde pour soi », elle construit en effet une généalogie commune à l'objet et à son usager qu'elle unit dans un même destin. Si elle participe à la construction identitaire du sujet, la collection demeure néanmoins attachée au macro-monde social et reste à tout moment négociable dans ce cadre. Ainsi, en même temps qu'il dessine ce « monde pour soi », le discours d'escorte du collectionneur trace-t-il la grille de lecture qui en maintient l'extension. En faisant dialoguer ces deux versants de l'objet, il assure le calibrage des valeurs. S'esquissent ainsi deux définitions de la collection. En composant un « monde pour soi », elle s'offre comme une totalité composée d'unités dont on peut apprécier le jeu différentiel – un texte donc – mais restant attachée à la vie sociale, elle se présente aussi

comme une praxis, un projet qui prolonge le jeu différentiel dans l'imaginaire et esquisse une ligne de fuite. Le calibrage des valeurs s'effectue donc dans cette double visée de la totalité. Cette simple esquisse montre bien que l'appropriation inverse la polarité de la transmission en laissant toute l'initiative au collectionneur, monarque autoproclamé de son petit royaume d'objets. Elle permet aussi d'assimiler l'appropriation des objets à une appropriation du temps qui, lui offrant une prise narrative, le convertit en récit de soi. Elle laisse pourtant dans l'ombre deux spécificités de la collection. Tout d'abord, cette appropriation se signale par un protocole d'implémentation des objets qui, telle une intronisation, les insère dans la totalité en construction. Ensuite, elle est déterminée par un plaisir qui la concerne comme texte et comme praxis : c'est, d'une part, le plaisir de la possession et d'autre part, celui d'un projet demeurant à l'état de projet.

Julia BONACCORSI – Université Lumière Lyon 2

Déclarer l'appropriation : de son industrialisation dans la médiation numérique à sa valorisation politique et pratique

Cette contribution se propose de considérer l'appropriation en tant que prétention communicationnelle. « Déclarer l'appropriation » revient à publiciser un ordre social valorisant la tactique et la (re)prise. Elle souhaite se concentrer sur les énonciations de l'appropriation et ses instances, c'est-à-dire s'intéresser précisément aux médiations qui l'instituent comme convention et comme norme, notamment dans le cadre de la médiatisation numérique et ses industries. Au prisme des sciences de l'information et de la communication, Cette contribution aborde ainsi l'appropriation comme une problématique et non un concept, selon trois angles : d'abord, il s'agit de qualifier l'appropriation comme une problématisation de la communication ; ensuite, de caractériser l'appropriation comme objet de pratiques et de savoir-faire communicationnels, entre enchantement et délégation ; enfin, il s'agira d'ouvrir la réflexion sur les figures de la réception et de l'engagement que les artefacts standardisés de l'appropriation sémiotisent, entre réquisition et délibération.

Jean-François BORDRON – Université de Limoges

L'économie du propre

L'appropriation est une notion juridique dont le sens est complexe en cela qu'il suppose une extension du domaine du droit au-delà de son espace culturel habituel. Ainsi le droit de la chasse soumet-il l'appropriation des animaux, libres par nature, à des règles qui leur sont étrangères. Nous partons de ces règles, telles qu'elles sont formulées dans le droit romain, en prenant appui sur les travaux de Yan Thomas,

spécialiste de l'histoire du droit. Notre intention est de définir la notion de « propre » du point de vue paradigmatique mais surtout syntagmatique dans l'acte d'appropriation.

Marion COLAS-BLAISE – Université du Luxembourg

Appropriation et (ré)énonciation vivante

Dans cette contribution, il s'agit de se demander, en entrée, dans quelle mesure l'appropriation est au cœur de l'énonciation, comme le note Benveniste (1966, 1974). En élargissant le propos à l'énonciation artistique, on se demande à quelles conditions et selon quelles modalités elle est constitutive d'une identité de l'instance d'énonciation, en relation avec des valeurs, au sens où l'entend Ricœur. Mais dans quelle mesure suffit-il alors de distinguer des rôles (le Soi-idem), qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmier, et des attitudes (le Soi-ipse), qui sont visées et réinventées à chaque fois (Fontanille 1999, 2004) ? L'on croise, nécessairement, les questions connexes du style et de l'ethos (Monte 2016). Les développements théoriques sont étayés par l'étude du projet Art Farm de Wim Delvoye. Concrètement, la réflexion est déployée en trois temps, qui correspondent aux trois phases d'un processus de l'appropriation : on montre d'abord que l'appropriation cherche à rendre présents et à « rendre propres » des éléments exogènes (familiarisation), l'apport extérieur selon Lotman (1998). En l'occurrence, il s'agit de « faire siens » des dessins, notamment géométriques, et de les retranscrire sur un support. La perspective demeure largement centripète. Dans un deuxième temps, on insiste sur la nécessité d'une désappropriation (défamiliarisation), c'est-à-dire d'un mouvement centrifuge qui opère de trois manières différentes : d'une part, à travers la multiplication des agents pris dans le cours d'action que constitue le tatouage de cochons vivants et donc une délégation qui débouche sur une collectivisation, voire une anonymisation de l'« artiste » ; d'autre part, à travers le recours à la technologie qui risque de soustraire l'objet en partie à la maîtrise de l'homme ; enfin, en rendant l'« œuvre » évolutive, les cochons grandissant à l'air libre dans une ferme. On est ainsi face à un processus d'autopoïèse, au-delà des spécifications subjectives. La troisième étape correspond à une réappropriation complexe (refamiliarisation) à travers l'encadrement et la mise en vente (en circulation) du tatouage de l'animal mort ou l'exhibition de l'animal empaillé. Ce mouvement est doublement déictique (deixis centrifuge et centripète) : au sens où l'est l'action de pourvoir quelque chose d'un cadre, de bornes et de bordures, et au sens indiciel du déictique renvoyant à une situation d'énonciation et à une situation de communication nécessairement démultipliée. Le projet Art farm donne ainsi de la visibilité à un processus supposé inhérent à tout acte d'énonciation, en le narra-

tivisant. L'étude permet de convoquer entre autres un point de vue phénoménologique et anthropologique (Ingold 1987). Il importe de souligner les enjeux non seulement esthétiques et esthétiques, mais éthiques de l'appropriation.

Michela DENI – Université de Nîmes

L'intégration de l'utilisateur dans le design social. Stratégies d'appropriation

Depuis ses origines, le but du design est de rendre le monde plus habitable. Dans la société contemporaine basée sur l'accès aux produits et aux objets, leur production et leur consommation ne représentent plus une réponse satisfaisante pour les individus. L'habitabilité du monde envisagée par le design social est collective et comporte des innovations sociales n'étant pas prioritairement marchandes, basées sur la durabilité et sur le respect des aspirations de tous les individus (citoyens, collectivités, institutions, entreprises, etc.). Pour cela chacun vise à se réapproprier son projet de vie en devenant partie prenante dans la conception. L'innovation sociale par le design concerne ce que des designers peuvent faire pour activer, soutenir et orienter les processus de changement social (v. Manzini 2015) notamment à travers les communautés créatives, les réseaux collaboratifs, les outils émergents de gouvernance. L'innovation sociale par le design est liée au design durable, au design de services, au design des politiques publiques en impliquant de nouveaux acteurs et incluant les utilisateurs, grâce aux méthodes du codesign, en d'autres termes, il s'agit d'un design centré sur l'utilisateur. Les bénéficiaires du design social sont directement ou indirectement impliqués dans la conception participative leur permettant d'identifier et de s'approprier des solutions découlant de leur projet de vie. Toute pratique de co-conception a alors le but d'intégrer l'utilisateur dans la démarche et dans tout le parcours de conception. Dans ce contexte, cette contribution propose une réflexion sémiotique sur le concept d'utilisateur s'interrogeant sur son rôle dans la pratique de conception ainsi que sur l'importance de toute stratégie d'appropriation. Une appropriation d'abord induite par le designer face à l'utilisateur comme actant collectif et ensuite expérimentée par l'utilisateur devenant actant individuel par la négociation indispensable au sein de nouvelles formes de vie.

Jacques FONTANILLE – Université de Limoges

Appropriation, prédation et énonciation altérante

L'appropriation était l'une des formes syntagmatiques calculables à partir des prédicats de jonction dans la sémiotique narrative de Greimas, et elle avait pour corrélat la dépossession d'autrui. Mais elle n'a guère été exploitée, pas plus que les autres, dans la mesure où d'une

part l'hypothèse sous-jacente était celle du retour à l'équilibre d'un univers social et anthropologique donné, et d'autre part la structure de l'échange était, *in fine*, la forme complète seule porteuse de la plénitude du sens narratif. Le schème pratique de l'appropriation « à l'occidentale » était donc une voie sans autre issue que le rétablissement d'un échange équilibré. Antérieurement et parallèlement, se développait au Brésil le mouvement philosophique, esthétique et politique dit « anthropophage », initié par Oswald de Andrade, et inspiré par les pratiques cannibales des Indiens d'Amazonie, mouvement bientôt relayé par la pensée anthropologique de Viveiros de Castro. Dans ce cadre anthropologique, l'appropriation de l'autre adopte un autre schème pratique, où autrui est d'abord instauré comme un autre jugé bénéfique, et porteur d'une puissance d'être et de qualités et propriétés susceptibles d'augmenter celles de l'appropriateur. Transposé à la pratique anthropologique en général par Viveiros de Castro, le schème d'appropriation anthropophagique caractérise l'énonciation elle-même : une énonciation radicalement décentrée, qui est définie comme « une exploration altérante de l'expérience d'autrui ». L'anthropologie contemporaine a tenu compte de ces acquis. Descola, par exemple, distingue six schèmes pratiques de relation, dont l'un, la prédation, est une reformulation de l'appropriation. Nous proposons de réexaminer cette typologie, de la confronter à celle de Greimas, et d'ébaucher ce que pourrait être la forme sémiotique d'une « prédation-appropriation » qui accéderait à la plénitude du sens sans se résoudre pour autant en échange.

Nada Issa – Laboratoire ICAR

L'appropriation discursive comme expropriation : le cas des premières manifestations en Syrie

En mars 2011, les foules se mobilisent en Syrie pour réclamer *leurs* libertés. Malgré les conséquences tragiques et extrémistes de ce soulèvement, il constitue encore un grand événement *discursif*. Il s'agit d'un acte d'appropriation discursive remettant en scène l'énonciateur collectif « peuple ». Cet article est un bref examen du fonctionnement de cette appropriation dans le contexte syrien de 2011 où il y avait deux camps énonciateurs (partisan et opposant à l'État en place). Les énoncés abordés ici sont les deux grands slogans des rassemblements des partisans d'al-Assad : « Dieu, la Syrie, Bachar et rien d'autre ! » et « Nous t'aimons ! », repris par les opposants sous : « Dieu, la Syrie, la liberté et rien d'autre ! » et « Nous ne t'aimons pas, dégage avec ton parti ! ». L'appropriation dans ce cas ne s'opère pas par une fusion énonciative mais plutôt par un mécanisme de disjonction avec les composantes actantielles et figuratives de l'énoncé approprié, permettant d'en

actualiser la composante de l'expression nécessaire à une nouvelle sémiose en devenir.

Odile LE GUERN – Université Lumière Lyon 2

S'appropriier des connaissances encyclopédiques. Le cas de la leçon d'histoire entre fiction et documentaire

S'appropriier des connaissances encyclopédiques, et plus particulièrement des connaissances historiques, peut relever de deux stratégies différentes. L'une se rapproche de la littérature de fiction et fait du lecteur le spectateur d'un récit tout en lui donnant la possibilité énonciative de s'impliquer dans ce récit, l'autre le met dans une posture de chercheur impliqué dans une autre forme de récit, celui d'une quête documentaire d'informations pour la construction de son propre savoir. Ces deux stratégies se manifestent dans les manuels scolaires, qui se les sont appropriées à leur manière au cours des générations, pour proposer aux élèves des démarches d'apprentissage et d'acquisition spécifiques, mais sans doute complémentaires.

Audrey MOUTAT – Université de Limoges

Intuitivité et appropriation : du parcours perceptivo-interprétatif des objets

Cette contribution vise à mettre au jour le processus de l'appropriation des objets du quotidien au design atypique. Partant des considérations herméneutiques de Ricoeur (1986), il s'agit de mesurer l'efficacité de la double pratique d'interprétation et d'explication dans le processus d'appropriation de ces objets, où le sujet effectue des projections sur les procédures d'usage de ces derniers et opère des ajustements fondés sur des réminiscences de configurations schématiques emmagasinées en mémoire, auxquelles se trouvent coordonnées des matrices esthétiques et sensori-motrices. Confronter la structure de l'objet à l'impression référentielle de l'usager quant à son utilisabilité permet ainsi d'identifier les principes en vertu desquels ce dernier parvient à utiliser cet objet. C'est dans cette perspective que nous faisons communiquer les concepts d'appropriation et d'intuitivité, lequel est entendu comme une « connaissance ou compréhension immédiate sans intervention d'une pensée rationnelle ou d'une déduction logique » (Sadler-Smith & Shefy 2004). Ce parcours de l'appropriation est étudié dans l'artefact de la disposition dialogale que l'objet instaure entre le designer et l'usager. Dans ce cadre, l'appropriation consiste en un rabattement de l'horizon de visée de la scène pratique de l'idéation de l'objet sur le plan d'effectuation de l'usage de ce même objet. Elle opère en qualité de processus de co-ajustement entre des structures d'objet et des dispositions corporelles et cognitives du sujet. Celui-ci agit sur et à partir

de la structure de l'objet pour interagir avec lui ; et c'est notamment dans les écarts entre les usages prescrits par le designer lors de la conception de l'objet et les usages effectifs lors de la scène pratique de son utilisation que se mesure le principe fonctionnel de l'appropriation (logique de l'intervalle). Ainsi, ce travail considère le processus de construction du sens de l'objet selon les deux versants de cet artefact dialogal : (1) en amont, il s'agit de déterminer comment le designer s'approprie les structures et modes fonctionnels des objets standards en les reconfigurant à l'aide de signes et de codes qui lui sont propres (style du designer) ; (2) en aval, il s'agit de montrer comment, dans le processus herméneutique, un objet du quotidien dont la morphologie diffère de son modèle standard peut être approprié par l'utilisateur. À cet égard, deux axes sont envisagés : l'objet en tant qu'événement, autrement dit dans sa dimension perceptive, pragmatique et performative (factivité) et l'objet en tant qu'énoncé qui convoque des codes et des signes dans le but de véhiculer un message.

François PROVENZANO – Université de Liège

L'appropriation médiatique des savoirs critiques. Modèles et paradoxes de la condition épistémique

Cette contribution prend pour point de départ une approche terminologique et historique du mot *appropriation*, en lien avec la théorie benvenistienne de l'énonciation et l'imaginaire politique qui la sous-tend. Dans un second temps, et à partir de cet arrière-plan à la fois théorique et politique de l'appropriation, l'attention est portée sur certaines formes d'appropriation des savoirs, en considérant, notamment à partir du travail de Stéphane Legrand et Guillaume Sibertin-Blanc (*Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*, Reims, Le clou dans le fer, 2009), que l'appropriabilité constitue la condition fondatrice de la nature épistémique et critique d'un discours. Nous réfléchissons alors sur la manière dont cette appropriabilité est elle-même construite et conditionnée par la circulation médiatique des discours de savoir. Cette réflexion sera menée à partir de quelques fragments concrets, puisés dans une séquence historique particulièrement marquée par la problématique de la portée critique des savoirs : les années 1960 françaises et les dispositifs médiatiques qu'elles expérimentent autour des savoirs critiques (des *Mythologies* de Barthes aux entretiens de théoriciens dans *L'Express*, en passant par la création de revues comme *Communications* ou *Arguments*). Ces éléments de corpus permettent de dégager quelques pistes de modélisation (et quelques paradoxes) de la condition épistémique en régime médiatique : quant à la temporalité et quant aux identités en jeu.

Pierre SADOULET – Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Opérations de reconnaissance dans l'appropriation originale d'un texte esthétique

Cet article analyse trois types de *reconnaisances* qui sont autant d'étapes nécessaires pour s'approprier un texte esthétique.

(1) Le premier type relève de ce que Jean-Luc Marion désigne par le terme « d'invu ». Ma connaissance de la langue ou ma connaissance du genre utilisé, ma connaissance du monde me conduisent à *reconnaître* sinon *prévoir* des figures qui sont tellement attendues que je ne les identifie pas consciemment : c'est le plus souvent de *l'invu*, lié au contenu *transitif* du texte.

(2) Le second type de reconnaissance, appelée *reconnaissance de concession*, conduit à dépasser la lettre du texte pour découvrir des figures d'expression surprenantes qui constituent l'apparaître grâce auquel le contenu dépasse le *Discours commun* pour ouvrir à une forme d'énonciation originale.

(3) Et comme cette découverte surprend et enrichit, l'émotion esthétique ressentie conduit alors à avoir de la *reconnaissance* pour le travail créateur de l'auteur qui ouvre au lecteur de nouveaux horizons énonciatifs.

Nathalie SIMON PÉRON – Université Lumière Lyon 2

À la recherche du temps perdu : du roman à la BD. Échanges inter-sémiotiques entre adaptation et appropriation

Cette étude porte sur la description de procédures d'appropriation dans le cadre de l'adaptation d'un texte littéraire en bande dessinée (adaptation en bande dessinée de la première partie du premier tome d'*À la Recherche du Temps Perdu* par Stéphane Heuet). Elle est fondée sur l'idée de « traversée », passage entre les formes articulées de la signification de l'objet à adapter et celles proposées par le nouveau medium, passage appelant l'image du « seuil » à franchir pour faire un effet de lecture. Cette pratique amène à questionner un aspect du phénomène complexe qu'est l'appropriation : dans le franchissement, les formes d'interprétation sont inappropriées parce que toujours inachevées et le parcours de l'interprétation est incertain, non permanent, ce qui le légitime.

Julien THIBURCE – Université Lumière Lyon 2

L'espace approprié. Espace remédié et cartographie immédiate

L'appropriation de l'espace urbain, qu'elle soit remédiée ou immédiate, met en tension un espace de/à soi et un espace de/à l'autre. En cela

même, la formation d'un *territoire* passe par un *milieu*, un lieu d'échange et de négociation des valeurs sémiotiques. Un milieu, c'est non pas un lieu qui est déjà-là, se donnant à percevoir et à parcourir de manière désituée ; c'est un milieu qui se forme par une avancée à mi-chemin et par une rencontre des acteurs de l'espace public selon un couplage entre système et environnement aux niveaux esthétique, éthique, et passionnel.

Cette contribution propose une mise en regard de deux appropriations (par) des pratiques de l'espace : une cartographie au sens strict – une remédiation par un plan Google Maps d'un *territoire institué à pratiquer* – et une cartographie au sens large – une remédiation d'un *territoire éphémère et kaléidoscopique en cours d'instauration* par la balade urbaine. Cette proposition a donc pour ambition de caractériser la tension à l'œuvre entre des positions données et distribuées par une instance tierce (Google) et d'autres qui émergent de manière spontanée des échanges entre les participants d'une balade urbaine, selon un dialogisme entre irénie et polémologie.

Cette problématisation de l'appropriation en interaction passe notamment par l'observation et l'analyse des différentes phases de *négociation* et de *co-construction* d'un sens des pratiques dans un parcours de/dans la ville. Par agrandissement ou réduction de l'asymétrie de leurs positions actérielles et de leurs rôles actantiels à différentes échelles, les acteurs opèrent des *recadrages*, des modélisations et modalisations des temps, des espaces et des acteurs de l'interaction et d'un entour social labile.

Table des matières

Introduction	9
Première partie	
Le parcours de l'appropriation	
1.1 Interprétation et appropriation	
1.1.1 Herméneutique de l'appropriation	27
Sémir Badir	
1.1.2 Le numérique entre appropriation et altérité : pour une herméneutique de l'opacité	45
Bruno Bachimont	
1.1.3 Opérations de reconnaissance dans l'appropriation originale d'un texte esthétique	63
Pierre Sadoulet	
1.2 Valorisations et transpositions sémiotiques	
1.2.1 Déclarer l'appropriation : de son industrialisation dans la médiatisation numérique à sa valorisation politique et pratique	83
Julia Bonaccorsi	
1.2.2 S'approprier des connaissances encyclopédiques. Le cas de la leçon d'histoire entre fiction et documentaire	99
Odile Le Guern	
1.2.3 <i>À la recherche du temps perdu</i> : du roman à la BD. Échanges intersémiotiques entre adaptation et appropriation	109
Nathalie Simon Péron	
Deuxième partie	
Les marques de l'appropriation	
2.1 Appropriation et subjectivité : la question du « propre »	
2.1.1 L'économie du propre	129
Jean-François Bordron	

2.1.2 Appropriation et (ré)énonciation vivante	143
Marion Colas-Blaise	
2.1.3 Le <i>propre</i> et l' <i>impropre</i> de l'appropriation	159
Denis Bertrand	

2.2 L'appropriation collective

2.2.1 L'appropriation médiatique des savoirs critiques. Modèles et paradoxes de la condition épistémique	173
François Provenzano	
2.2.2 L'intégration de l'usager dans le design social. Stratégies d'appropriation	185
Michela Deni	
2.2.3 L'espace approprié. Espace remédié et cartographie immédiate ..	199
Julien Thiburce	

Troisième partie

L'appropriation et l'adaptation fonctionnelle

3.1 Adaptation discursive et inter-appropriation

3.1.1 L'appropriation idéologique : de l'amalgame aux méta-sémiotiques politiques	231
Juan Alonso Aldama	
3.1.2 L'appropriation discursive comme expropriation : le cas des premières manifestations en Syrie	243
Nada Issa	
3.1.3 Les circuits de l'appropriation : revendications et politiques des formes de vie	253
Pierluigi Basso Fossali	

3.2 Réappropriation des sujets et des objets

3.2.1 Appropriation, prédation et énonciation altérante	285
Jacques Fontanille	
3.2.2 La collection et l'appropriation	301
Anne Beyaert-Geslin	
3.2.3 Intuitivité et appropriation : du parcours perceptivo-interprétatif des objets	315
Audrey Moutat	
Résumés	331